

Le Lien

du Centre Généalogique du Finistère



Trimestriel



Un jugement de séparation en 1792 : Armand Coëtnempren de Kersaint et Claire d'Alesso - Les mutins du *Foederis Arca* - Recherches historiques et généalogiques à partir d'un billet autographe de Lapérouse - Marie Anne Laviec, la cabaretière rebelle de Plougastel - Ploujean : le patronyme éteint a été relevé - Recherches dans l'intérêt des familles - Opération références biographiques : comment alimenter la base *RECIF* - L'actualité des archives - L'actualité des libraires - Entraide- Questions - Réponses

CENTRE GÉNÉALOGIQUE DU FINISTÈRE

Siège social : Salle municipale, Rue du Commandant-Tissot, 29200 BREST.
Tél. : 02 98 44 00 64 Courriel : cg29@cgf.bzh

Association régie par la loi de 1901, fondée en 1979.
Membre de la Fédération Française de Généalogie, association déclarée d'utilité publique : www.genefede.eu
et de l'Union Généalogique de la Bretagne Historique
SIRET n° 33855659000028

Site général du CGF et des bases informatiques (Généabank) : <http://cgf-bzh.fr> <http://recif2.cgf.bzh>
Membres fondateurs : Allain GUIANVARC'H (+), Denise FOULON (+), André-Jean JOGUET, Marie PERSON (+)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Jean François PELLAN (M, 2022). Courriel : jf.pellan@orange.fr
Vice-présidents : André LE GOFF (B, 2022) et les Présidents d'Antennes, membres de droit : Michel DUROSE (B), Thierry NOIREL (M), Christian BOLZER (Q).
Secrétaire : Thierry MARTIN (B, 2020).
Trésoriers : Alain GAUDÉ (M, 2022) - Marcel JACOB (M, membre de droit, trésorier de l'antenne de Morlaix)
Membres : BREST : Véronique GUENEGUES (secrétaire), Corinne TOUZE (trésorière), Dominique PODEUR (2022), André KERVAREC (2020), Bernard LE GOUIL (2024), Philippe LEONI (2024).
MORLAIX : Yvonne FLOCH (secrétaire), Pierre ROUDAUT (2020), Bernard AUDIGOU (2024).
QUIMPER : Didier LE LAN (secrétaire), Nathalie GUILLOU (trésorière), Hervé LE BOT (2024), Maryvonne SCOARNEC (2020), Jean TOULHOAT (2020), Danielle TANGUY (2020), PIRON Philippe (2024), TYMEN Maryvonne (2024), Pierrick CHUTO (2022), Jean-Yves BARVEC (2022).

(Les dates indiquent l'année où le mandat du membre du CA est renouvelable)

ANTENNES	PERMANENCES	PRESIDENTS	SECRÉTAIRES	CHARGES DE COMPTES
BREST (B)	Jeudi et samedi, 9 h-12 h et 14 h-18 h, Nocturne 3ème vendredi du mois, 19-22h rue Commandant Tissot, BREST Tél. 02 98 44 00 64 Courriel : cgbrest@wanadoo.fr Site Internet : http://brest.cgf.asso.fr CROZON : Maison du Temps Libre - Salle n° 3 lundi 20 – 22 h, mardi 14h-16h 30 et jeudi 9h-12h.	Michel DUROSE	Véronique GUENEGUES	Corinne TOUZE
MORLAIX (M)	Lundi, mercredi et vendredi, 14 h-18 h Ancien Lycée Tristan Corbière, Place Onésime Krebel, 29600 MORLAIX Tel. 02 98 63 81 26 Courriel : CGFMX@wanadoo.fr Site Internet : http://morlaix.cgf.asso.fr	Thierry NOIREL	Yvonne FLOCH	Marcel JACOB
QUIMPER (Q)	Du mercredi au samedi : 8h30 à 18h 4, rue Félix Le Dantec (Zone de Creac'h Gwen) 29000 QUIMPER Tel : 02 98 64 29 82 Courriel : cgf-quimper@orange.fr Site Internet : http://quimper.cgf.asso.fr Annexe CGF QUIMPER : Maison de retraite Tal ar Mor, 6 rue St Melaine 29350 MOËLAN SUR MER Tel : 02.98.96.50.74 Courriel : cgfmoelan@orange.fr Permanences: jeudis & samedis 10-17 h	Christian BOLZER	Didier LE LAN	Nathalie GUILLOU

Commission informatique :

BREST : Dominique PODEUR ; MORLAIX : Pierre ROUDAUT et Jean-Pierre HERVET
QUIMPER : Claude HEMON (fichier adhérents), Robert MARHIC, Hervé LE BOT.
Délégué à la protection des données personnelles : Thierry MARTIN
Administrateurs du forum Internet : Céline CREN et Eric MENEZ.

Pour 2018 : Cotisation individuelle : 25 € - Cotisation couple / duo 43 € - Abonnement adhérent : 18 € - Abonnement extérieur (non adhérent) : 29 €
Cotisation individuelle + abonnement pour un an (4 n°) : 43 €* - Cotisation couple / duo + abonnement pour un an (4 n°) : 60 €*.
* dont 1,25 € pour la Fédération Française de Généalogie et 0,20 € pour l'Union Généalogique de la Bretagne Historique
Ce paiement de 43 € ou de 60 € vous permet de recevoir vos codes d'accès personnalisés pour consulter gratuitement, via Internet, la base du CGF, riche de 9 266 701 relevés d'actes. Il permet aussi l'accès aux bases informatiques dans nos locaux.
Droit d'entrée (exigible la 1^{ère} année d'inscription) : 20 €. Le numéro du LIEN, port non compris : 8 €.

Toute demande d'insertion dans LE LIEN est à transmettre aux membres du Comité de Rédaction
(BREST : Carl RAULT, cg29@cgf.asso.fr ; QUIMPER : Christian BOLZER, bolzer.christian@wanadoo.fr)
ou à adresser à : Jean François PELLAN, 51 rue Saint-Guénel, 29400 LANDIVISIAU. Courriel : jf.pellan@orange.fr

Les questions, réponses, demandes d'entraide sont à adresser à cg29@cgf.asso.fr

Impression : Bureau 2000, Plougastel-Daoulas
Tirage de ce n° 146, juin 2018 : 5 050 exemplaires
Directeur de la Publication du LIEN : Jean François PELLAN
CPPAP n° 0518 G 88054

Sommaire du LIEN n° 146

- * Sommaire et éditorial p. 1
- * L'actualité des libraires p. 2
- * L'actualité des archives p. 4
- * Marie Anne Laviec, la cabaretière rebelle de Plougastel-Daoulas, par Serge Cariou. p. 6
- * Les mutins du *Foederis Arca*, par Norbert L'Hostis. p. 11
- * Recherches historiques et généalogiques autour d'un billet autographe de Lapérouse, par Charly Neuder. p. 21
- * Le jugement de séparation de corps de Guy Armand Coëtnempren de Kersaint et Claire d'Alesso en 1792, par Bernard Lutun. p. 35
- * Ploujean - Le patronyme éteint a été relevé, par Hervé Teurnier. p. 49
- * Opération références biographiques : comment alimenter *RECIF* ? par Jean François Pellan. p. 52
- * Recherches dans l'intérêt des familles, par Carl Rault. p. 55

Page 1 de couverture :

Le calvaire de Plougastel-Daoulas

Photo : Jean François Pellan

Page 2 de couverture :

L'organigramme du CGF

Page 3 de couverture :

L'UGBH et ses revues.

Page 4 de couverture :

Carte des paroisses et trèves avant 1789.

Le supplément "Le cahier bleu" est inséré dans cette revue.

Tous droits de reproduction réservés.
Les articles publiés dans *LE LIEN* n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

LE MOT DU PRESIDENT

Les dernières nouvelles de demain

Les dernières nouvelles de demain étaient le titre célèbre d'une émission de Geneviève Tabouis, journaliste, qui eut son heure de gloire lors de ses chroniques politiques dans les années 1950 à 1960 qui commençaient toutes par "Attendez vous à savoir que...."

Alors, paraphrasons-la pour découvrir les dernières nouvelles généalogiques de demain !

Attendez-vous à savoir que la généalogie commerciale prenne le pas sur la généalogie associative, la fasse vaciller, la mette même en péril et fasse disparaître, sous peu, plus d'une association. La lutte au sommet est engagée entre, d'une part, *Geneanet* dont le modèle se veut à moitié gratuit pour attirer le chaland, et d'autre part, *Filae*, entièrement payant. Toutes ces sociétés, aux publicités bien rodées, savent inciter les bonnes âmes à déposer leurs arbres généalogiques (sans aucune vérification et avec des risques d'erreurs qui, répétées à l'envi, finissent par devenir des quasi-vérités), n'hésitent même pas à leur proposer de faire gratuitement des relevés, des indexations pour avoir de jolis produits d'appel bien emballés, afin de mieux souscrire à leurs offres payantes. Elles ne craignent même pas de demander de corriger leurs erreurs de transcription ! Des généalogistes, qui se pensent d'esprit partageur, souvent en diffusant, sans vergogne, chez les professionnels le travail des associations, succombent ainsi à ces offres commerciales prétendues désintéressées aussi sûrement que les abeilles butineuses fondent sur une tartine de miel. Où est le mal de copier, copiller dans le monde de la généalogie, n'est-ce pas ?

Attendez-vous à savoir que les associations subissent de plein fouet cette course qui est engagée, que rien n'arrêtera, d'autant que les services d'archives auraient dû, si une réflexion correcte avait été menée à leur niveau, se rapprocher des associations au lieu de vouloir combattre maladroitement les sociétés commerciales. L'administration a perdu tous ses procès et est KO debout, ce qui ne l'empêche pas de tenter, elle aussi, de faire de l'indexation en mettant les généalogistes au travail, au risque d'affaiblir les associations.

Sociétés commerciales subtiles dans leurs approches des généalogistes, archivistes qui ont mal analysé le futur et la législation et au milieu, les associations, qui prennent les coups.

Reconnaissons que les associations, qui se sont lancées dans la vente de relevés via le Minitel, puis Internet ont une grande part de responsabilité dans ce qui arrive actuellement. Elles seront, sans doute, celles qui en souffriront le plus, car *Filae* met en concurrence les relevés des associations déposantes et les vues numériques indexées par ses soins. Quel choix cornélien ! Le client se précipitera, bien sûr, sur la vue numérique. Adieu, les royalties perçues par ces associations qui vont fondre comme neige au soleil !

Alors, attendez-vous à savoir que Centre Généalogique du Finistère soit offensif et se mette au diapason :

- pour que les photos numériques des actes finistériens soient, à partir de la fin de cette année, en liaison avec nos indexations, soit grâce aux futurs permaliens que les archives doivent mettre en place, soit grâce aux innombrables photos d'actes faites en mairie par nos bénévoles.

- Pour développer les références biographiques – parcours de vie des ancêtres, le dépôt des photos des ancêtres afin que la généalogie ne soit pas une simple litanie de dates et de lieux

- Pour continuer d'aiguiser la formation des généalogistes, en utilisant des tutoriels, en promouvant des articles de qualité dans la revue, l'aide via le forum.....

Notre futur généalogique finistérien se doit d'être associatif, dynamique, imaginaire et de partage entre les adhérents, loin des sirènes de l'argent.

Jean François Pellan

L'actualité des libraires

Cheminots victimes de la répression 1940-1945 **– Mémorial – sous la direction de Thomas Fontaine.**

Editions Perrin / SNCF.

ISBN : 9782262069636

Sous la direction de
THOMAS FONTAINE

CHEMINOTS VICTIMES DE LA RÉPRESSION

1940-1945

MÉMORIAL

Un énorme ouvrage de 1570 pages imprimé sur papier bible, qui recense tous les cheminots qui ont donné leurs vies pour la France.

Différents auteurs sous la direction de Thomas Fontaine ont écrit des centaines de biographies de ces martyrs.

Ce livre se présente sous forme d'un dictionnaire alphabétique très pratique pour la consultation.

Il est divisé en deux parties, la première

étant consacrée aux cheminots qui ont été, effectivement, victimes de la répression et la seconde à ceux qui sont morts, tués au combat lors de la Libération.

Un travail de recherche pointu dans les archives qui retrace la vie du cheminot depuis son entrée à la SNCF, et même parfois avant. Les notes sont très complètes avec les dates et lieux de naissance, la cause de la mort (fusillade, décapitation, camps de concentration, bombardements, etc...).

Les auteurs indiquent très souvent les noms des épouses, des enfants et un certain nombre de photos de ces Morts pour la France illustrent ces biographies. Tous les départements de France sont représentés dans ce travail et bon nombre de Finistériens y figurent.

Un ouvrage qui devrait être, au moins, dans toutes les bibliothèques des associations généalogiques.

Société archéologique du Finistère

Histoire et patrimoine – Tome CXLV – année 2017

Traditionnellement chaque année, la société archéologique nous propose des articles qui sont divisés autour de thèmes tels que : Archéologie, Patrimoine, Art et Histoire, Brest au Moyen Âge, Etudes de documents et langue et littératures bretonnes et celtiques.

Le généalogiste trouvera son miel dans bon nombre d'articles consacrés soit à l'histoire de notre département soit à des biographies d'individus.

Pour celui qui a ses ancêtres à Ergué-Gabéric, l'étude très fouillée de Daniel Collet va certainement lui apporter des éclairages importants sur ce qu'était la vie aux XVII^e et XVIII^e siècles dans cette paroisse.

Guy Leclerc souhaite, quant à lui, faire sortir de l'oubli Guillaume François de la Roque Trémaria, (1754-1817) noble quimpérois, maire de Châteaulin sous la Révolution, le Consulat et l'Empire. Un homme qui a su bien naviguer à travers divers régimes tout en ayant réussi à épargner à Châteaulin les excès de la Révolution et de la Chouannerie. Il y eut une insurrection léonarde en 1793 avec des émeutes jusqu'à la fameuse et décisive bataille de Kerguidu.

Guy Autret nous retrace, pour une période d'un peu plus d'un an, à travers les délibérations de la municipalité de Plouescat, comment celle-ci a été soucieuse d'exécuter les directives nationales, tout en faisant valoir que si elle a bien souhaité recruter des soldats, elle en fut empêché e par des personnes étrangères à la commune !

Yann-Loïc Jacq s'est intéressé à la faillite, en 1810, d'Auguste Philippe-Deleville, qui était négociant à Morlaix. Les sources détaillées décrivent un épisode dont les causes et les enchaînements anticipent la crise européenne de la fin de la même année. Un épisode qui a marqué Morlaix à l'époque.

Et puis... vous lirez avec intérêt l'article de Fañch Broudic à propos justement de ce prénom Fañch choisi par des parents lors de la naissance de leur enfant le 11 mai 2017 à Quimper et le refus de l'état civil à la mairie de Quimper d'inscrire l'enfant. Ce petit signe diacritique a déclenché toute une histoire. L'auteur développe un certain nombre d'arguments juridiques intéressants. Reste à savoir jusqu'où ira la procédure dans cette affaire, à suivre assurément.

Les Cahiers de l'Iroise

n° 228 – Janvier, février mars 2018

Le béton, ça a du bon.

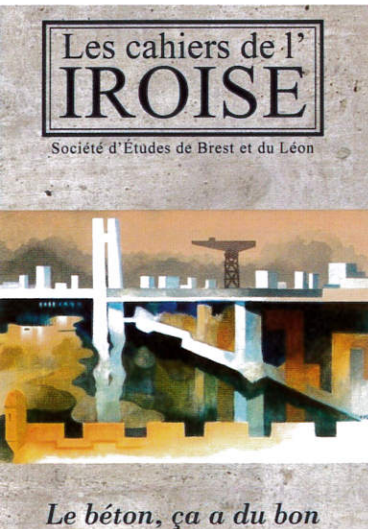
Après la dernière guerre, il a fallu reconstruire vite. Certaines villes, comme Caen, ont utilisé une belle pierre blanche qui lui

s o c i é t é
a r c h é o l o g i q u e
d u F i n i s t è r e

h i s t o i r e e t p a t r i m o i n e



T O M E C X L V - A N N É E 2 0 1 7



donne beaucoup de luminosité, d'autres comme Brest, Lorient ou Le Havre ont beaucoup utilisé le béton.

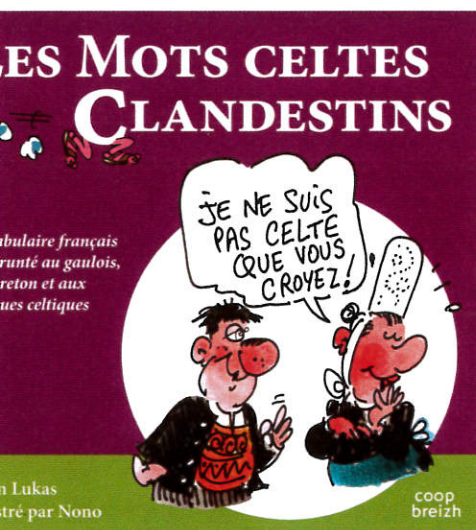
Brest a pourtant connu, bien avant la Seconde guerre mondiale des réalisations en béton plutôt emblématiques, comme le très aérien pont Albert Louppe, œuvre de l'architecte Eugène Freyssinet, le palais du Commerce édifié par Aimé Freyssinet en 1928, l'hôpital Augustin Morvan, construit entre 1932 et 1938, ou encore la gare de Brest achevée en 1936 sur les

plans de l'architecte Urbain Cassan, élève de Le Corbusier, voire même des ensembles de style Art déco.

Ainsi que le fait valoir très justement, Yann Celton, un style sacré est né autour du béton, à Brest entre 1950 et 1970. Pensons notamment à l'église Saint-Louis au cœur de Brest, à Notre Dame du Landais avec sa forme ronde et son clocher séparé, à la reconstruction du clocher de l'église de Lambézellec. A ce béton que certains trouvent bien triste, la pierre a été associée pour le tempérer, comme le microgranite de Logonna qui pare l'église Saint-Louis.

Beaucoup d'illustrations agrémentent cet ouvrage et font voir la ville sous un autre jour.

Les mots celtes clandestins,
par Yann Lukas, illustré par Nono
Edition Coop Breizh
ISBN : 9782843468346



L'auteur épluche les dictionnaires de la langue française pour y dénicher les mots celtes qui s'y dissimulent.

Ses recherches remettent parfois en cause des étymologies qui reposent sur la méconnaissance du breton par les lexicologues francophones.

Ainsi en va-t-il du mot "carne", pas du tout italien, de "à dache", qui n'a rien de picard, ou de "dolmen"

et "menhir", fabriqués après coup sur des racines bretonnes...

Les lectrices apprécieront que la langue bretonne leur ait donné le mot "bijou", les lecteurs que "whisky" soit la contraction du gaélique écossais *uisge* qui signifie "eau" ! L'anglicisation a en effet supprimé le second terme, *beatha*, qui donnait "eau de vie"...

Ce petit livre, drôle et pourtant érudit, a inspiré Nono, qui l'a illustré au fil des pages.

**Je suis Breton,
mais je me soigne,**
par Yann Lukas
Editions Héliopoles
ISBN : 9782919006700

Un essai plein de verve et d'humour dans lequel Yann Lukas, journaliste, écrivain et plasticien nous fait revisiter la Bretagne – son histoire son identité, ses langues, sa relation à l'autre pour mieux s'interroger sur la place de ce territoire dans l'espace français et européen.

En tout cas, on naît Breton et c'est une maladie qui ne s'attrape pas... Alors faut-il se soigner ?



Tous à vos clics !
Initiative remarquable des Presses Universitaires de Rennes (PUR), la première des presses universitaires françaises : plus de 600 ouvrages sont numérisés et accessibles en libre accès.

L'initiative est d'autant plus louable qu'on y trouve des ouvrages de première importance.

Pour en savoir plus :

<http://books.openedition.org/pur/125?> ■



L'actualité des Archives

Le futur des archives : la grande consultation

Transmettre demain aux générations futures ? C'est le débat qu'a lancé Françoise Nyssen, ministre de la culture, le 8 février 2018, lors d'une matinée de réflexion organisée par les Archives de France au Conseil économique, social et environnemental.

En effet, le récent rapport de la vice-présidente du Conseil supérieur des archives, Christine Nougaret, intitulé "*Une stratégie nationale pour la collecte et l'accès aux archives publiques à l'ère numérique*" (<https://bit.ly/2hAsrYr>), invite à s'interroger sur les moyens, les principes, les méthodes et les résultats de la collecte des archives.

Dans le même temps, les usagers demandent une plus grande transparence sur les processus de tri, de sélection et d'élimination menés par les archivistes.

Producteurs d'archives, archivistes, historiens, usagers, élus, citoyens, poursuivons ensemble les échanges pour aboutir à des propositions qui permettent de garantir la constitution et la transmission d'un patrimoine archivistique riche, diversifié et exploitable. Elles seront débattues au sein du Conseil supérieur

des archives avant de faire l'objet d'une restitution au public au début de l'année 2019.

Le débat s'entame autour de cinq thématiques :

- les archives que vous considérez comme les plus importantes,
- la transparence des archivistes sur leurs pratiques de sélection,
- les méthodes et les outils de la collecte des archives,
- le contrôle scientifique et technique que l'Etat exerce sur les archives,
- les politiques de collecte mises en œuvre par les services publics d'archives.

Quelle que soit votre connaissance des archives, n'hésitez pas à explorer et à intervenir également dans les trois dernières thématiques, dont les questions sont davantage centrées sur l'exercice du métier.

Adresse du site :

<https://assembl-civic.bluenove.com/archivespourdemain/home>

Source : SIAF

La fragilité des archives : l'incendie de Guingamp

Un feu de poubelle allumé volontairement a pris dans la nuit du vendredi 16 au samedi 17 février, vers 3h30, près des archives de Guingamp. Une trentaine de pompiers ont réussi à le maîtriser vers 7h du matin, mais tout l'Etat civil qui remonte à 1945, a été endommagé.

Les archives des mariages, pacs et naissances, des bulletins de paie des fonctionnaires de la Ville, des cadastres depuis 1945, sont parties en fumée ou ont été détériorées par l'incendie ou l'eau. Selon le maire de Guingamp, Philippe Le Goff, un tiers des archives a été détruit, le reste étant détrempe.

Le dimanche matin, sept personnes ont tenté de sauver ce qui pouvait l'être parmi des kilos de papiers. Le but était de



sécher sur place une petite quantité, dont les registres ou les arrêtés du maire, qui ont une grande valeur historique, d'après Gwladys Longeard, directrice des archives des Côtes-d'Armor. Il fallait agir vite et stopper la dégradation d'environ 26m³ de documents. Les archives ont ainsi pu apporter leur expertise sur les choses moins prioritaires.

Brûlées, arrosées, séchées, les archives de la Ville ont subi un terrible traitement. Certaines ont même été congelées et entreposées dans les locaux de la STEF à Grâces. Elles seront ensuite lyophilisées, le processus permettant de faire passer l'eau d'un état solide à l'état gazeux. Un service qui risque d'avoir de lourdes conséquences financières...

Archives du Finistère : retrait de communication de registres de délibérations

Les Archives départementales du Finistère procèdent en 2018 à la numérisation des registres de délibération déposés par les communes énumérées ci-après. Ces registres sont retirés de la communication jusqu'à nouvel ordre, sauf dérogation à solliciter auprès du service.

Commune	Cotes	Date début	Date de fin
Berrien	5 E DEPOT 1 / 2 / 3 / 4 / 5	1838	1907
Hôpital-Camfrout	526E DEPOT 1 / 2 / 3 / 4 / 5	1801	1888
Irvillac	529 E DEPOT 1 / 2 / 3 / 4 / 5	1800	1951
La Forest-Landerneau	517 E DEPOT 1 / 2	1790	1912
La Martyre	558 E DEPOT 1 / 2	1800	1885
La Roche-Maurice	592 E DEPOT 1 / 2 / 3 / 4	1852	1929
Lanneuffret	544 E DEPOT 1 / 2	1850	1931
Le Tréhou	621 E DEPOT 2 / 3 / 4 / 5 / 6 / 7 / 8	1790	1983
Logonna-Daoulas	553 E DEPOT 1	1792	1838
Loperhet	555 E DEPOT 1 / 2 / 3 / 4 / 5	1852	1950
Pencran	562 E DEPOT 2	1791	1863
Ploudiry	567 E DEPOT 1 / 2 / 3	1791	1851
Saint-Divy	598 E DEPOT 2 / 3	1790	1897
Saint-Éloy	599 E DEPOT 1 / 5 / 6	1830	1941
Tréflévenez	616 E DEPOT 1 / 2 / 3 / 4 / 5	1839	1952

Source : AD29

Archives du Finistère : Notaires

Les inventaires des fonds publics d'archives notariales (sous-série 4 E) n'étaient que partiellement consultables sur le site internet des archives départementales. En effet, jusqu'à présent seuls les inventaires des cantons d'Arzano à Plogastel-Saint-Germain étaient consultables en ligne. Désormais, la totalité de ces inventaires (cantons d'Arzano à Taulé) est disponible sur le site (à l'exception, toutefois, des instruments de recherche "divers notaires" de certains cantons).

Cependant, la mise à jour des inventaires de la sous-série 4E ne comprend pas les fonds dernièrement collectés. En effet, les fonds collectés depuis 2014 en attente de traitement vont

commencer, dès cette année, à être conditionnés et inventoriés.

Les instruments de recherche seront mis à jour au fur et à mesure de l'avancée du traitement et de leur mise à disposition au public en salle de lecture sur notre site de Quimper.

Pour connaître l'avancée de la mise disposition des fonds dernièrement collectés, aller à l'adresse suivante :

http://www.archives-finistere.fr/sites/default/files/Pdf/Informer_archives_notariales_Etat_Collection_collecte.pdf

Source : AD29

Archives du Finistère : un nouveau bâtiment ?

Un article paru dans le *Télégramme* du 19 février 2018 nous a révélé qu'une étude était en cours en vue de transférer les archives dans un nouveau bâtiment, sur un terrain voisin de deux hectares.

Un projet qui se chiffrerait à trente millions d'euros ! Le bâtiment actuel développe 6 128 m, et 4 .360 m² sont réservés à l'archivage... mais le trop plein est patent depuis plusieurs années, suite d'ailleurs à la décentralisation et à la disparition de certaines administrations.

Il semblerait que les élus ont tranché et validé en faveur d'une nouvelle construction plutôt qu'une extension. Si tel est le cas, espérons que l'on ne recommencera pas les erreurs du

passé et que l'on mettra un véritable toit en ardoises plutôt qu'un toit plat, que les circuits concernant la ventilation seront indépendants les uns des autres afin de limiter les risques de propagation de champignons.

On ne peut sans doute être favorable qu'à un tel projet, tout en se demandant si cela ne va pas entraver sérieusement les programmes de restaurations de documents et de numérisation, mais si cela ne sera pas prétexte également pour fermer le site des archives de Brest, qui a toujours été plutôt mal apprécié par les archivistes. Notre association est, rappelons le, fermement opposé à une telle fermeture. ■

Marie Anne Laviec, la cabaretière rebelle de Plougastel-Daoulas,

par Serge CARIOU , CGF n° 13229.

5794. Plougastel-Daoulas — La Foire
Etude de Costumes



Collection Villard, n° 5794

Un pâle soleil d'hiver brille en ce dimanche matin du 17 novembre 1850, sur la place de l'église du bourg de Plougastel-Daoulas.

Jean François Kervella, le garde champêtre, âgé de soixante-trois ans est caché derrière le calvaire en pierres de Kersanton, depuis près de deux heures. Il observe les allées et venues dans le débit de boissons situé en face de l'église, tenu par Marie Anne Laviec. La tenancière est sa voisine, mais la veille le maire, Louis Jean Marie Picaud, l'a fait mander et lui a confié cette mission.

Louis Picaud, notaire à Plougastel-Daoulas, a pris ses fonctions de maire le 8 septembre 1850. Il a donc suivi le chemin tracé par son père Louis Nicolas Picaud, qui fut le premier édile de cette même commune pendant dix-sept ans, et son fils Louis Aimé Picaud lui succédera vingt ans plus tard.

Dans cette famille Picaud, au sein de laquelle règne un sens inné du service de la chose publique, existe aussi un goût certain pour les valeurs catholiques et conservatrices.

Dès sa prise de fonctions, Louis Picaud s'est fait un devoir de remettre de l'ordre dans la gestion de sa ville, qui comptait plus de quatre-vingts débits de boisson pour près de six mille habitants, dans les cent cinquante-sept "villages" de la commune. La consommation annuelle dépassait les cinq litres d'alcool pur par habitant.

Le maire, moins d'un mois après son arrivée, prend donc un arrêté le 6 octobre 1850, sur la police des cabarets qui, dans son article 9, prohibe l'ouverture des débits et cabarets le dimanche durant l'office divin. Cet arrêté se basait sur l'article 3 de la loi du 18 novembre 1814 qui prévoyait déjà les mêmes interdictions.

Les débitants de Plougastel-Daoulas ont donc décidé de se plier à la loi et de fermer leurs établissements, lors de la messe dominicale. Mais une seule a résisté, Marie Anne Laviec qui, à

vingt-cinq ans, tient avec deux servantes son débit sur la place de l'église dans le bourg. Sa clientèle dominicale a considérablement augmenté, son estaminet étant le seul établissement ouvert le dimanche matin. Les paysans et marins qui ont accompagné leurs familles à l'église viennent y boire ou y jouer aux cartes. Le commerce ne désemplit pas jusqu'à midi. Le vin et l'alcool sont servis et une chaude ambiance y règne, chacun venant y profiter de cette seule matinée hebdomadaire de repos.

C'est donc la raison de la surveillance du garde champêtre, Jean François Kervella, sur la place de l'église ce jour-là, à la demande du maire. Il entre vers onze heures chez Marie Anne Laviec et constate la présence de clients qui consomment, et ce malgré l'arrêté d'interdiction d'ouverture. Il dresse un procès-verbal constatant l'infraction. Celui-ci est transmis le lendemain, lundi 18 novembre 1850, au maire Louis Picaud.

Le maire adresse ensuite la procédure au tribunal de simple police, situé au chef-lieu de canton, à Daoulas. Le juge de paix est chargé de se prononcer sur cette infraction de première classe pour non-respect des décrets et arrêtés de police légalement faits, punie par une amende de un à cinq francs.

Marie Anne Christine Laviec, née le 3 janvier 1825 au bourg de Plougastel-Daoulas, est la troisième fille d'Alain et de Marie Christine Abéguié. Sa mère meurt alors qu'elle vient d'avoir quatre ans.

Son père, veuf pour la seconde fois, se remarie le 27 février 1832 avec Marie Anne Orcil, elle aussi originaire de Plougastel. Elle élèvera les trois sœurs Laviec.

Comme Marie Françoise, sa sœur aînée, Marie Anne ouvre un débit de boissons en 1848 à Plougastel, sur la place de l'église.

Son établissement a une bonne clientèle, la bonne humeur et les capacités d'accueil de Marie Anne font qu'il ne désemplit



pas les jours de marché et le dimanche, à peine concurrencé par le curé qui officie au sein de l'église Saint-Pierre.

Marie Anne prépare alors sa défense avec quelques bons clients, dont un féru de droit. Pour elle, l'arrêté du maire en date du 6 octobre 1850 est invalide, car il se base sur la loi du 18 novembre 1814, prise lors de la Restauration, la Constitution de la seconde République ayant automatiquement annulé toutes les décisions des régimes précédents.

De plus, pour Marie Anne cette constitution accordant aux citoyens la liberté de travail et de commerce, personne ne peut l'obliger à fermer son débit le dimanche aux heures des messes.

Enfin, l'article 8 de la loi suprême prévoit que les citoyens ont le droit de s'associer et de se rassembler paisiblement et sans armes, tant que la liberté d'autrui et la sécurité publique ne sont pas mises en cause.

Pour Marie Anne, c'est ce droit de se réunir qui est mis à mal par l'arrêté du maire de Plougastel, ses clients se rassemblant chez elle paisiblement, les seules armes présentes étant les "cannons" de vin rouge qu'elle sert allégrement.

C'est donc sûre de son bon droit que Marie Anne Laviec, revêtue de sa plus belle robe et de sa coiffe à la mode de Plougastel, monte dans une carriole accompagnée de son "comité de soutien", le mercredi 27 novembre 1850, pour se rendre au tribunal de simple police de Daoulas.

Au tribunal, le juge de paix la reçoit et a bien du mal à calmer ses compagnons. Le maire de Daoulas, Charles Pierre Marie Danguy des Déserts, est là, faisant fonction de ministère public. Après la présentation des faits qui lui sont reprochés, Marie Anne Laviec, un peu impressionnée de se retrouver en de tels lieux, mais rassurée par ses amis, présente ses conclusions et demande que le juge sursoie aux poursuites engagées contre elle.

Le juge de paix, après avoir entendu la défense de Marie Anne Laviec, décide que la prohibition



contenue dans l'article 9 de l'arrêté du maire de la commune de Plougastel-Daoulas ne repose sur aucune loi actuellement applicable et qu'elle se trouve en opposition avec les articles de la constitution de 1848. De fait, il exonère donc l'accusée de toute poursuite.

La petite troupe reprend alors le chemin de Plougastel, le vin coule à flots et les chants durent longtemps ce jour-là dans le débit de la place du bourg. La nouvelle de l'acquittement de Marie Anne et de l'annulation de l'arrêté du maire fait le tour de la commune comme une traînée de poudre.

Le dimanche suivant, 1^{er} décembre, tous les débits et cabarets de la ville restent ouverts lors des offices.

Louis Picaud, le maire de la commune, humilié par l'annulation de son arrêté est devenu la risée de ses concitoyens pour avoir été contredit par une simple cabaretière.

Le maire de Daoulas, ès-qualité de ministre public, sur demande du procureur de Brest, se pourvoit en cassation.

La rapidité de la justice en cette II^e République est telle que l'arrêt de la Cour de Cassation est pris dès le 21 décembre 1850.

Dans la décision, la cour indique que l'arrêté du maire de Plougastel est tout à fait légal, en se basant sur la loi de 1814 interdisant l'ouverture des débits durant les offices religieux, que cette loi, n'ayant pas été abrogée par la Constitution ou depuis, est toujours d'application.

De plus, la Cour souligne que les libertés de commerce et de se rassembler ne sont pas contrariées par la loi du 18 novembre 1814. En conséquence, le jugement de novembre 1850 est cassé et Marie Anne Laviec est renvoyée devant le tribunal de simple police de Ploudiry.

Lors de cette nouvelle audience, Marie Anne Laviec est condamnée à un franc d'amende et au remboursement des frais de justice s'élevant à 16,65 francs, et à fermer son débit chaque dimanche, durant les offices.

Ce qu'elle fera, tout comme la totalité des débitants et cabaretiers de Plougastel-Daoulas. Cette loi du 18 novembre 1814 ordonnant la fermeture des débits de boissons, le dimanche, bien que le catholicisme ne fût plus considéré comme religion d'État depuis 1830, ne sera finalement abrogée que le 12 juin 1880, sous la III^e République.

Quant à Marie Anne Laviec, elle se marie le 19 octobre 1852, avec Joseph Michel Roparz, un mardi, pour ne pas avoir à ouvrir son débit un jour interdit, le même jour que sa sœur Marie Françoise, elle aussi débitante de boissons. Elle aura trois enfants et s'éteindra le dimanche 10 mai 1908 à l'hospice de Plougastel-Daoulas, à l'âge de quatre-vingt trois ans.

Jusqu'à la fin de sa vie, elle tiendra ce débit sur la place de l'église du bourg de Plougastel. Ses clients garderont d'elle l'image de cette jeune fille de la campagne qui avait osé s'élever contre les décisions prises par un petit notable de province et qui allaient à l'encontre de son commerce. ■



Ascendance de Marie Anne LAVIEC

Génération I

1 **LAVIEC** Marie Anne Christine ° 04/01/1825 PLOUGASTEL-D. + 10/05/1908 PLOUGASTEL-D.
Débitante de boissons

Génération II

2 **LAVIEC** Alain Jérôme ° 18/07/1786 PLOUGASTEL-D. x 24/07/1819 PLOUGASTEL-D. + 29/11/1860 PLOUGASTEL-D.
 3 **ABEGUILÉ** Marie Christine ° 25/02/1796 PLOUGASTEL-D. + 04/02/1829 PLOUGASTEL-D.

Génération III

4 **LAVIEC** Vincent ° 17/09/1754 ST POL DE LEON x 08/01/1782 PLOUGASTEL-D. + 07/08/1822 PLOUGASTEL-D.
 5 **LE GALL** Marie Marguerite ° 21/08/1760 PLOUGASTEL-D. + 04/11/1818 PLOUGASTEL-D.
 6 **ABEGUILÉ** Jean Joseph ° 10/04/1766 PLOUGASTEL-D. x 24/02/1794 PLOUGASTEL-D. + 29/03/1802 PLOUGASTEL-D.
 7 **LE PAGE** Marie Françoise ° 16/10/1772 PLOUGASTEL-D. + 13/04/1830 PLOUGASTEL-D.

Génération IV

8 **LAVIEC** Yves ° 1715 LANMEUR x 19/11/1753 PLOUEZOC'H + 03/07/1770 PLOUGASNOU
Ménager
 9 **BELLEC** Marguerite ° 03/02/1721 PLOUGASNOU + 28/04/1803 PLOUGASNOU
 10 **LE GALL** Nicolas Toussaint ° 13/05/1732 PLOUGASTEL-D. x 04/02/1755 PLOUGASTEL-D. + 30/07/1782 PLOUGASTEL-D.
 11 **FEYER** Marie Charlotte ° 06/12/1733 PLOUGASTEL-D. + 06/10/1770 PLOUGASTEL-D.
 12 **ABEGUILÉ** François ° LANDIVISIAU x 04/10/1762 PLOUGASTEL-D. + 22/03/1802 PLOUGASTEL-D.
Jardinier de Mr Lapeyre au manoir du Scaouëdic en Plougastel
 13 **KERVERN** Marie ° 18/12/1741 PLOUGASTEL-D. + 27/03/1796 PLOUGASTEL-D.
 14 **LE PAGE** Jean ° 30/03/1736 PLOUGASTEL-D. x 21/11/1757 PLOUGASTEL-D. + 09/04/1788 PLOUGASTEL-D.
 15 **KERVELLA** Madeleine ° 01/06/1738 PLOUGASTEL-D. + 12/04/1779 PLOUGASTEL-D.

Génération V

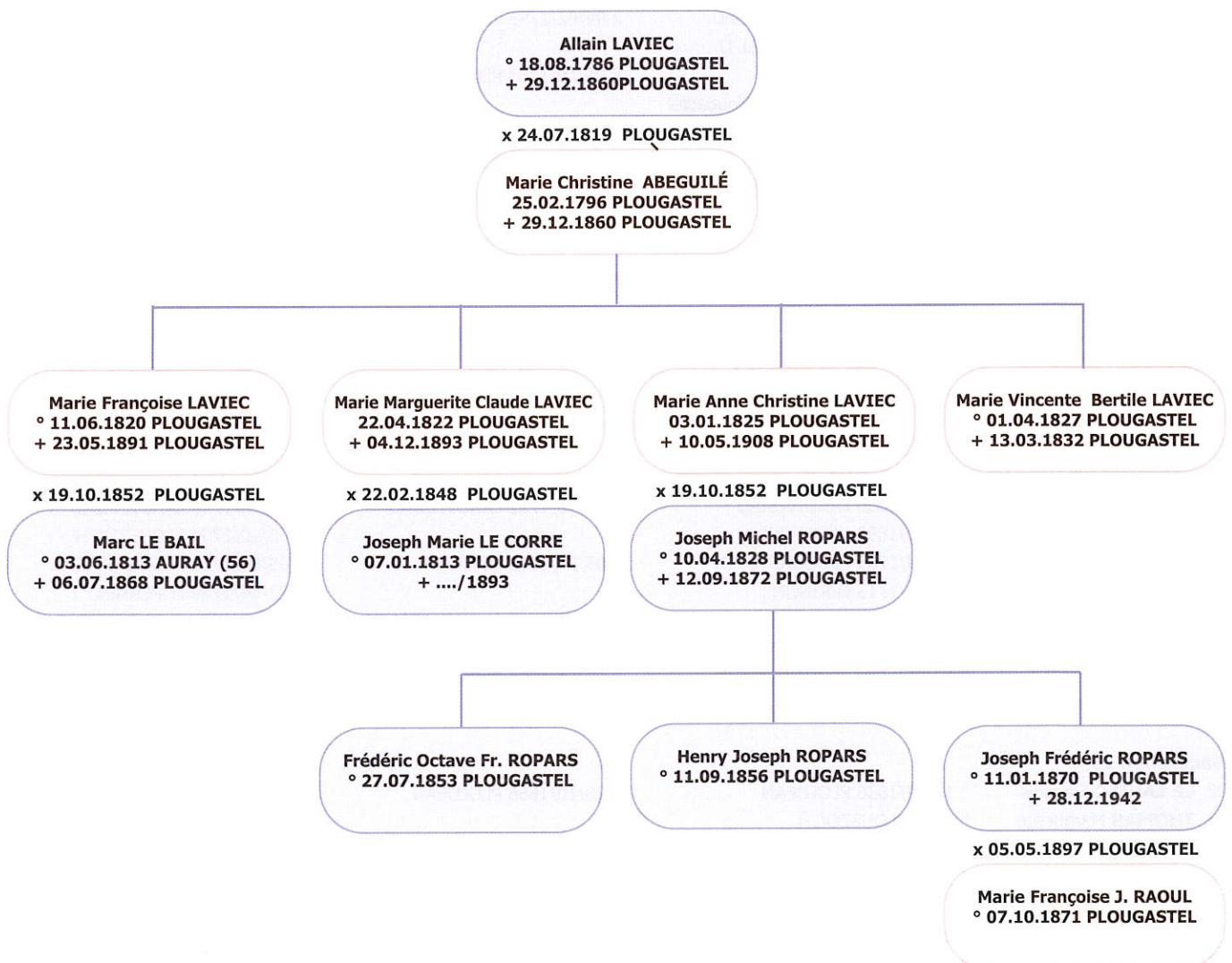
16 **LE LAVIEC** Vincent ° 07/01/1671 PLOUJEAN x 05/06/1705 GUIMAEC + .../1741
 17 **MENOU** Catherine ° 05/04/1682 GUIMAEC + 25/07/1741 PLOUEZOC'H
 18 **BELLEC** Hervé ° 1671 x 27/10/1703 PLOUGASNOU + 27/09/1726 PLOUGASNOU
 19 **BARVET** Marguerite ° 29/04/1683 PLOUGASNOU + 03/02/1721 PLOUGASNOU
 20 **LE GALL** Alain ° 12/04/1698 PLOUGASTEL-D. x 18/11/1726 PLOUGASTEL-D. + 22/09/1766 PLOUGASTEL-D.
 21 **GOURVÈS** Marguerite ° 05/03/1700 PLOUGASTEL-D. + 15/03/1767 PLOUGASTEL-D.
 22 **FEYER** Yves ° 17/03/1694 PLOUGASTEL-D. + 20/07/1740 PLOUGASTEL-D.
 23 **GOURMELON** Marie Marguerite ° 02/01/1705 PLOUGASTEL-D. + 02/01/1784 PLOUGASTEL-D.
 24 **ABEGUILÉ** Servais ° 13/05/1696 LANDIVISIAU x 26/10/1722 LANDIVISIAU + 24/08/1743 LANDIVISIAU
 25 **MADEC** Françoise ° 18/10/1698 LANDIVISIAU + 06/10/1764 PLOUEZOC'H
 26 **KERVERN** Yves ° 05/04/1703 PLOUGASTEL-D. x 05/04/1703 DIRINON + 05/04/1768 PLOUGASTEL-D.
 27 **MAUDIRE** Françoise ° 07/06/1713 DIRINON + 23/04/1789 LOPERHET
 28 **LE PAGE** Etienne ° 05/03/1705 PLOUGASTEL-D. x 14/07/1731 PLOUGASTEL-D. + 26/08/1784 PLOUGASTEL-D.
 29 **BOURDOULOUS** Catherine ° 25/02/1704 PLOUGASTEL-D. + 25/02/1774 PLOUGASTEL-D.
 30 **KERVELLA** François ° 12/06/1698 PLOUGASTEL-D. x 10/11/1732 PLOUGASTEL-D. + 22/03/1745 PLOUGASTEL-D.
 31 **LE GALL** Anne ° 02/07/1711 PLOUGASTEL-D. + 29/07/1771 PLOUGASTEL-D.

Génération VI

32 **LE LAVIEC** François ° 11/04/1636 PLOUJEAN x 28/10/1668 PLOUJEAN + 15/04/1690 PLOUEZOC'H
 33 **THOMAS** Marguerite ° 1652 PLOUEZOC'H + 07/09/1737 PLOUEZOC'H
 34 **MENOU** Pierre ° 1651 GUIMAEC x 06/06/1680 GUIMAEC + 14/01/1706 GUIMAEC
 35 **JAOUEN** Marie ° 1640 GUIMAEC + 07/01/1705 GUIMAEC
 36 **BELLEC** Valentin ° 30/05/1648 ST JEAN DU DOIGT x 18/02/1675 GARLAN + 27/07/1717 PLOUGASNOU
 37 **GUYOMARD** Jeanne ° 28/03/1642 GARLAN + 06/04/1724 PLOUGASNOU
 38 **BARVET** Jean ° 19/03/1641 PLOUGASNOU + 21/03/1689 PLOUGASNOU
 39 **LAIZNÉ** Constance ° 17/08/1649 PLOUGASNOU + 27/10/1703 PLOUGASNOU
 40 **LE GALL** Christophe ° 25/08/1657 PLOUGASTEL-D. x 31/07/1683 PLOUGASTEL-D. + 25/08/1702 PLOUGASTEL-D.
 41 **VIGOUROUX** Marie ° 1640 PLOUGASTEL-D. + 08/10/1715 PLOUGASTEL-D.
 42 **GOURVÈS** Olivier ° 10/02/1660 PLOUGASTEL-D. x 10/02/1689 PLOUGASTEL-D. + 28/04/1711 PLOUGASTEL-D.
 43 **NEDELLEC** Marie ° 1648 PLOUGASTEL-D. + 04/03/1731 PLOUGASTEL-D.
 44 **FEYER** Mathieu ° 1653 PLOUGASTEL-D. + 14/04/1731 PLOUGASTEL-D.
 45 **LE GOAS** Marguerite ° 1653 PLOUGASTEL-D. + 01/10/1725 LANDIVISIAU
 48 **ABEGUILÉ** Jean ° 1643 LANDIVISIAU x 26/04/1694 LANDIVISIAU + 06/02/1723 LANDIVISIAU
 49 **CARDINAL** Catherine ° 1662 PLOUZÉVEDE + 06/02/1723 LANDIVISIAU

50	MADEC Jan	° 1657 LANDIVISIAU	x 04/09/1690 LANDIVISIAU	+ 21/11/1727 LANDIVISIAU
51	QUÉRÉ Janne	° 1657 LANDIVISIAU		+ 05/03/1737 LANDIVISIAU
52	KERVERN François	° 24/0/1671 PLOUGASTEL-D.	x 30/01/1698 PLOUGASTEL-D.	+ 19/11/1739 PLOUGASTEL-D.
53	ROLLAND Marie	° 25/04/1679 PLOUGASTEL-D.		+ 27/01/1742 PLOUGASTEL-D.
54	MAUDIRE Antoine	° 1679 DIRINON	x 08/06/1705 DIRINON	+ 15/12/1746 DIRINON
55	KERDONCUFF Catherine	° 1681 DIRINON		+ 21/02/1732 DIRINON
56	LE PAGE Fiacre	° 1667 PLOUGASTEL-D.	x 26/02/1691 PLOUGASTEL-D.	+ 03/04/1727 PLOUGASTEL-D.
57	KREVELLA Claudine	° 1666 PLOUGASTEL-D.		
58	BOURDOULOUS Joseph	° 25/01/1675 PLOUGASTEL-D.	x 27/11/1694 PLOUGASTEL-D.	+ 13/03/1715 PLOUGASTEL-D.
59	THOMAS Catherine	° 19/05/1672 PLOUGASTEL-D.		+ 25/07/1742 PLOUGASTEL-D.
60	KREVELLA François		x 26/02/1685 PLOUGASTEL-D.	
61	CORRE Anne	° 29/01/1657 PLOUGASTEL-D.		+ 29/01/1710 PLOUGASTEL-D.
62	LE GALL Corentin	° 11/12/1674 PLOUGASTEL-D.	x 23/01/1696 PLOUGASTEL-D.	+ 10/09/1743 PLOUGASTEL-D.
63	LE BOT Béatrice	° 04/03/1681 PLOUGASTEL-D.		+ 19/02/1719 PLOUGASTEL-D.

Descendance du couple Allain LAVIEC et Marie Christine ABEGUILÉ



Les mutins du *Foederis Arca*,

par Norbert L'HOSTIS, CGF n° 3445.

Que s'est-il vraiment passé à la fin du mois de juillet 1864 à bord du *Foederis-Arca*¹ au large des îles du Cap-Vert ? Officiellement, ce trois-mâts français de cinq cents tonneaux, qui doit livrer du vin, des spiritueux et du charbon aux troupes françaises combattant au Mexique, a coulé dans la nuit du 30 au 31 juillet. Quatre membres de l'équipage ont perdu la vie lors de ce drame. Reconnus comme les meneurs d'une horrible mutinerie, quatre autres membres de l'équipage seront guillotins à Brest deux ans plus tard.

L'histoire du naufrage du *Foederis-Arca* aurait bien pu se terminer avec le retour des survivants, recueillis tout d'abord par un brick danois, le *Mercurius Kokbiemann*, qui les dépose à Saint-Vincent au Cap-Vert avant qu'ils soient rapatriés en France à bord du *Monge*, corvette française qui passait par les îles.

Entendus par leurs sauveteurs successifs dont les officiers du *Monge*, les marins naufragés livrent tous un récit du drame assez cohérent. Tous affirment avoir espéré revoir le capitaine Alfred Richebourg, son second Théodore Aubert, le cuisinier Mitler et le jeune mousse Dupré s'extirper du trois-mâts s'enfonçant dans l'eau. Tous sont fatalistes, c'est un naufrage comme il y en a beaucoup et ils sont heureux d'avoir pu en échapper en s'installant à bord d'une baleinière et d'un canot.

Tous leurs témoignages ont été consignés dans un rapport remis aux autorités.

L'affaire aurait pu en rester là, mais c'était sans compter sur la pugnacité de Justinien Napoléon Aubert, frère aîné de Théodore Aubert, marin et capitaine expérimenté. Dans les courriers successifs qu'il a envoyés au ministère, il émettait de sérieux doutes sur la véracité des témoignages des marins du *Foederis-Arca*.

Dès la disparition de son frère, Justinien Aubert s'était souvenu d'un courrier que Théodore lui avait adressé avant son départ de Sète, dans lequel ce dernier s'inquiétait de la composition de l'équipage, qui ne lui inspirait pas confiance. Il pria même son frère aîné de s'occuper de leurs parents s'il devait disparaître pendant la traversée.

En marin expérimenté, il savait que le capitaine aurait dû quitter son bateau en dernier et ne comprenait pas pourquoi le second n'avait pas accompagné les matelots sur la baleinière. À bien y réfléchir, le mousse aurait dû être évacué en premier, mais bizarrement il avait disparu avec le capitaine. Pire, les marins avaient soutenu qu'ils n'avaient pu voir leur goélette sombrer, l'obscurité étant totale.

Pourtant, les rapports consultés par Justinien Napoléon Aubert faisaient état d'une nuit très claire et de conditions particulièrement favorables à la navigation. Il pouvait donc s'interroger dans son courrier du 27 janvier 1865 d'un possible abandon de leurs officiers par les matelots alors que le trois-mâts coulait.

La démarche de Justinien Napoléon Aubert allait déboucher sur un complément d'enquête. Il ne savait pas que, parallèlement à ses démarches, l'enquête allait progresser à Nantes.

Visiblement perturbé par le naufrage de la goélette, le novice Julien Chicot avait lentement dévoilé à sa mère les raisons de ses tourments : le naufrage ne s'était pas passé tel que les marins l'avaient raconté. Il se sentait menacé et finalement avait accepté de donner une autre version du naufrage.

Au terme de deux interrogatoires, la vérité sur le drame du *Foederis-Arca* allait émerger.

Que s'est-il passé ?

Alors qu'il est encore à quai, à Sète, le trois-mâts affrété par l'État pour convoyer au Mexique du charbon, des barriques de vin et près de quatre cents caisses de boissons fortes, notamment du cognac, du rhum, du vermouth et de l'absinthe, sert de cadre à une première rébellion de l'équipage. Pas question de charger du charbon un dimanche, les matelots préfèrent aller se rincer le gosier, au grand dam du capitaine et de son second.

Le 8 juin, le *Foederis-Arca*, chargé, quitte les quais de Sète en direction de Gibraltar puis Veracruz.

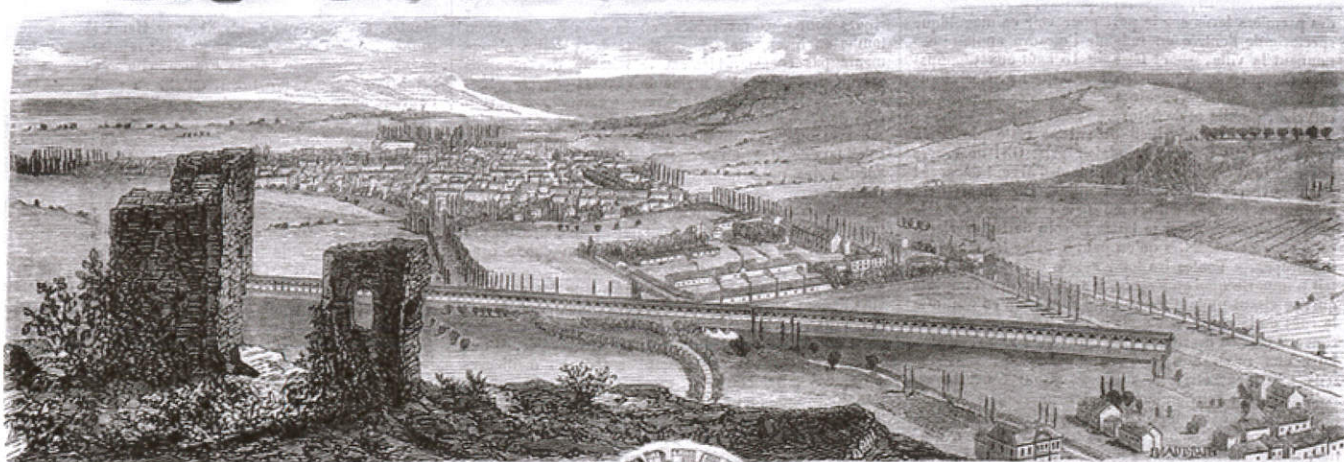
Après quelques semaines de navigation, le vent est tombé et il n'y a plus guère d'activité pour les matelots qui passent leur temps à discuter et se disputer. Déjà ont-ils trouvé un dérivatif à leur ennui en se servant généreusement dans la cale.

Suspicieux, Théodore Aubert a très vite découvert les vols et demandé au maître d'équipage, Jean Etienne Lenard, de prendre les dispositions pour que cela cesse. Bien entendu, il a démenti : non ce n'était pas l'alcool ingurgité par les marins mais la chaleur qui les faisait tituber. Le second a lui-même réglé ce problème, il a verrouillé les accès à la cale et surveille attentivement les déplacements des membres de l'équipage.

Mais le mal est fait, la rancœur des marins est encore plus marquée et malgré le retour du vent, les hommes renâclent à exécuter les ordres. Pire, ils continuent à puiser dans les barriques de vin.

¹ *Foederis-Arca* : c'est l'arche d'alliance, coffre qui, selon la Bible, contient les Tables de la Loi, les fameux dix commandements remis à Moïse sur le mont Sinaï.

Le Journal illustré



2^e ANNEE. — N° 80. — DU 20 AU 27 AOUT 1865.

Sommaire & Chronique. par Eugène CHAVETTE. — Lons-le-Saulnier, par Jacques BOYSS. — Le drame du *Foederis Arca*, par EMILE DE LA BÉCULIÈRE. — Petite biographie : l'abbé Gélou, par M. B. BISSY (de l'Institut). — Le sixième feuillet d'un souvenir (première partie), par XAVIER EYMA. — Théâtre, par FRANÇOIS SANCY. — Les Rites du 15 août, par GEORGES SYRNE. — Coursier judiciaire, par JULES MOISAUX. — Excursions à travers les journaux, par CHARLES MOSSELET. — Ouverture de la chasse en 1865, par A. ACRAT. — Correspondance. — Enigme, par SÉMIAC. — Rébus.

Compositions et dessins de MM. EDUOND MORIS, C'HERVALT, L. BERTON, etc.



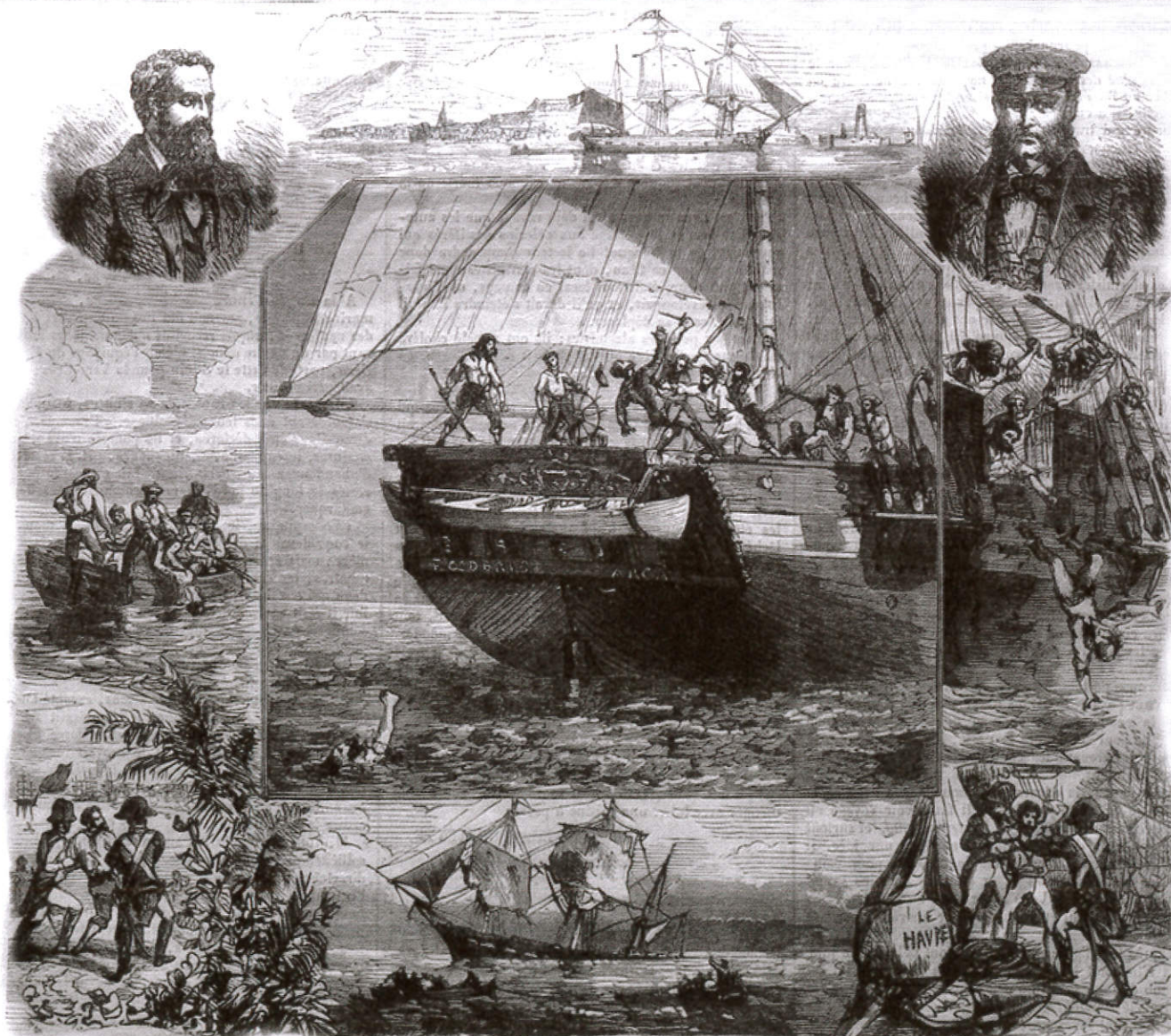
CALENDRIER DE LA SEMAINE.

D 20 S. Bernard, abbé.
 L 21 S. Pritat, év.
 M 22 S. Symphorien.
 M 23 S. Sidoine.
 J 24 S. Barthélémy.
 V 25 S. Louis, roi.
 S 26 S. Zéphyrin.
 D 27 S. Césaire.

BUREAUX, RUE RICHELIEU, 112.

LE JOURNAL ILLUSTRÉ PARAÎT CHAQUE SEMAINE.

ABONNEMENT Un an. Six mois. 10 centimes le numéro.
 Paris. 5 fr. 50 3 fr.
 Département. 6 fr. 50 3 fr. 50



La "une" du *Journal Illustré* du 20 au 27 août 1865.
 Les portraits sont ceux du second, THéodore Aubert (à gauche), et du capitaine, Alfred Richebourg (à droite).

Le 29 juin, en cours d'après-midi, la tension est extrême, pas question pour l'équipage de manœuvrer, certains sont de repos et d'autres ne réagissent pas. Les menaces de retranchement de solde proférées par le capitaine Alfred Richebourg sont sans effet.

C'est à ce moment, alors que le jour tombe sur l'océan, que se trame l'horrible complot : il faut jeter les officiers à la mer.

Lors de l'enquête qui a précédé le procès des matelots, les rôles de chacun ont pu être déterminés.

Alors que le capitaine et son second sont en train d'échanger sur la difficulté de travailler avec un tel équipage, le novice Julien Pierre Marie Chicot finit d'essuyer la vaisselle avec le mousse Dupré. Il doit remplacer Pierre Louis Oillac à la barre. C'est le moment où les matelots passent à l'attaque ; ils sont quatre à se jeter sur Théodore Aubert avec leurs couteaux. Une lutte s'engage, mais après avoir résisté, il est jeté à la mer.

L'affaire n'est pas entendue pour lui car pendant que les assassins partagent une bouteille de rhum, Aubert réapparaît sur le pont. Une nouvelle lutte s'engage, désespérée pour le second, blessé à mort, qui est à nouveau basculé à la mer.

L'euphorie de la victoire est de courte durée pour les mutins : Alfred Richebourg, le capitaine, sort de sa cabine, armé de deux pistolets.

"Que Dieu vous conduise !

Mais vous aurez la tête coupée !"

Son hésitation à tirer va lui être fatale ; malgré ses menaces et supplications, il est jeté par-dessus bord lui aussi. Lors du procès, les mutins confirment que les dernières paroles du capitaine alors qu'il tentait de se maintenir à la surface sont : "*Que Dieu vous conduise ! Mais vous aurez la tête coupée !*"

Les jours suivants, les mutins continuent leurs beuveries et imaginent une histoire qu'ils pourront tous réciter pour justifier la disparition des deux officiers.

Le 3 juillet en soirée, on saborde le trois-mâts et les mutins prennent place dans une baleinière et un canot, naviguant de conserve. Pas tous, Mitler, le cuisinier ivre mort, préfère se jeter à la mer, il en avait assez de la vie.

La dernière victime est tuée le lendemain soir. Pour éviter que le mousse, âgé de onze ans, ne parle, il est à son tour jeté à l'eau ; ses supplications et sa hargne à tenter de rattraper la baleinière ne le sauvent pas.

Les pirates n'écoutent pas les appels désespérés et forcent l'allure. Un terrible destin pour un gamin qui avait déjà

souffert de la disparition successive de ses parents alors qu'il n'avait pas huit ans.

Dès le lendemain à l'aube, ils peuvent distinguer une voile à l'horizon. C'est celle du *Mercurius*, qui les débarque aux îles du Cap-Vert. Déjà, les mutins avaient pu tester leur version du naufrage : leur trois-mâts avait sombré, mais les deux officiers, le cuisinier et le mousse avaient disparu et malgré leurs recherches aucun d'entre eux n'avait pu être sauvé.

La précision de la narration du naufrage, la voie d'eau, la disparition des deux officiers, du cuisinier et surtout le cruel destin du petit mousse, reçoivent, de leurs différents auditeurs, autant de marques de compassion. L'avis *Monge*, qui faisait route sur Brest, ramène les dix marins et le passager Antoine Orsoni.

La fausse version des faits, livrée à maintes reprises par l'équipage, est admise par M. Rouxel, le commissaire de l'inscription maritime de Brest. Elle eut cours jusqu'à la mi-février 1865, date de la première audition du novice Julien Chicot.

Pendant ce temps, les mutins avaient pu tenter de trouver un embarquement, de préférence le plus loin possible, et disparaître.

Le procès

Après les aveux partiels de Julien Chicot, les démarches du capitaine Aubert se voient largement renforcées et le Commissaire Général de la Marine Impériale du sous-arrondissement de Nantes attend des instructions du ministère. Le 15 mars 1865, il peut transmettre le dossier *Foederis-Arca* au Procureur impérial, la machine judiciaire est en marche.

Un mandat d'arrêt a été lancé à l'encontre de tous les marins du trois-mâts, à l'exception de Julien Chicot qui avait déjà fait ses aveux.



Le mousse Dupré est jeté à la mer

Il fallait maintenant les retrouver, sans doute sur toutes les mers du globe. Ces inscrits maritimes pouvaient être facilement localisés sur les registres, qu'ils soient en Amérique du Sud, aux Antilles ou au Levant. Les autorités consulaires et les Commissaires des inscriptions maritimes contactés télégraphiquement pouvaient faire intervenir les gendarmes directement à bord des navires.

Treize jours après le début des recherches, le 1^{er} avril, Pierre Oillac, qui naviguait dans la Baltique, est appréhendé.



Les mutins identifiés

Quatre jours plus tard, Jean Lenard est arrêté au Havre. Le 2 mai, Charles Pierre est arrêté aux Antilles.

Ce même mois de mai, Pierre Leclerc et Antoine Carbuccia sont embarqués par la police à Marseille, puis c'est le tour de Joseph Daoulas à Montevideo le 13 juin.

Le 1^{er} juillet, François Thepaut se fait pincer au Havre et Joseph Marnier le rejoint dans les geôles le 31 juillet, débarquant du *Cast* en provenance de Fort-de-France.

Il faudra attendre le 7 octobre pour attraper Antoine Tessier à Mayotte. Les mutins sont tous incarcérés à la prison de Nantes.

Tous ? Eh non, Joseph Daoulas manque à l'appel. Embarqué vers la France à bord du trois-mâts *Guescelin* sur intervention du Consul de France à Montevideo, il avait réussi à gagner la confiance du capitaine Bourdon, réputé plutôt porté sur la bois-

son. Laisse libre sur le pont pendant la traversée, il put se jeter à l'eau à l'approche des côtes françaises avec un radeau de fortune confectionné discrètement. Le capitaine Bourdon fut condamné à dix-huit mois de prison selon l'article 237 du Code pénal, pour avoir par négligence et imprudence laissé s'échapper un prisonnier confié à sa garde.

Les avocats tentèrent de renvoyer le procès vers une cour ordinaire, sous prétexte que les crimes perpétrés constituaient un tout indivisible et pour quelques points de détail juridiques. Leurs arguments furent balayés par le tribunal. Des batailles juridiques menées désespérément pour déplacer le procès à Caen, à Toulon, s'exercèrent sans succès.

Le 14 mai 1866, le dossier est complet et déposé à Brest. Les prévenus doivent être incarcérés au plus vite à la prison de Pontaniou.

Présidé par le capitaine de vaisseau Pichon, le tribunal maritime de Brest réunit six juges civils et militaires se réunit le 19 juin.

Le verdict tombe le 23 juin, quatre prévenus (Lenard, Oillic, Thepaut et Carbuccia) sont condamnés à mort, les autres sont acquittés et peuvent sortir libres du tribunal. Ce jugement sera confirmé par le tribunal de Toulon le 6 septembre puis par la Chambre criminelle de la Cour de cassation le 27 septembre.

Restait le recours en grâce à l'Empereur. Difficile d'imaginer que celui-ci puisse avaliser l'horrible assassinat d'un enfant et risquer de contrarier les capitaines au long cours, soucieux de maintenir la discipline pour leurs équipages.

Les quatre condamnés devaient donc être exécutés. Les instructions ont été données au préfet maritime.

Lettre Confidentielle"

Brest, le 10 octobre 1866.

M. Dupouy, Préfet maritime du 2^e Arrondissement à Monsieur le Maire de la ville de Brest,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'exécution des condamnés du Foederis-Arca aura lieu demain, onze du courant, à 6h du matin, en vous priant de vouloir bien prendre, à cette occasion, toutes les mesures de police que vous jugerez nécessaires.

Permettez-moi d'appeler tout particulièrement votre attention sur ce pont Impérial qui a une solidité limitée. Je donne des ordres pour que le cortège y passe avec toutes les précautions possibles ; mais peut-être jugerez-vous nécessaire d'envoyer sur ce pont des agents de police pour empêcher que la foule ne s'y porte au moment du passage.

Prison de Pontaniou, 11 octobre 1866.

Réveillés dès quatre heures du matin, les condamnés suivent une dernière messe à la chapelle de la prison et se confessent chacun à un prêtre différent. Depuis plusieurs jours déjà, les Brestois attendent l'exécution avec impatience. L'échafaud a été dressé sur la place Fautras. Et donc ce 11 octobre un impressionnant déploiement de forces de l'ordre est à la hauteur de l'événement. Le convoi de deux voitures remonte les rues de Siam et du Rempart (aujourd'hui la rue Algésiras), entouré de deux brigades de gendarmerie à cheval, de gendarmes à pied et de deux compagnies d'infanterie de marine².

Sur la place Fautras, une foule estimée à vingt mille personnes assiste à l'arrivée des condamnés, mais aucun débordement n'est signalé. Les mutins arrivent en même temps que les bourreaux d'Angers, de Caen et de Rennes. Celui de Rennes n'est autre que le célèbre Joseph Deibler, descendant d'une lignée de bourreaux allemands, père de Louis Deibler et grand-père d'Anatole Deibler, qui prendront sa succession.

Un à un, les condamnés montent à la guillotine. Seul Pierre Ouilic rompt le silence en lançant : "Adieu mes amis !". La scène aura duré sept minutes. Les têtes et les corps sont très vite acheminés vers les tables de dissection de l'école de chirurgie voisine.

La guillotine fera son retour sur cette même place Fautras, le 26 novembre 1889. Le bourreau Deibler, aidé de son fils, procédera à l'exécution de Victor Malavoi, dit le Fratricide de Recouvrance, qui avait étranglé sa propre sœur et tenté de tuer sa fille³.

4. Les observations du professeur Duval

Les exécutions capitales qui se déroulaient au XIX^e siècle à Brest devaient faire l'objet d'une prise de conscience de la population sur les violences assez régulières narrées dans les journaux.

Il s'agissait bien entendu de faire passer la justice, il s'agissait de punir ceux qui avaient supprimé leurs contemporains,

souvent de manière effroyable. Mais la mort des condamnés pouvait ensuite être exploitée par des chercheurs. Ainsi, le professeur Marcellin Duval, directeur de l'École de médecine navale de Brest, avait la possibilité de mener quelques expériences sur les dépouilles des suppliciés. Il avait déjà pu faire ses observations lors d'exécutions en 1850 et 1851.

Cette fois, en 1866, il allait recevoir dans ses laboratoires de l'École de médecine toute proche, quatre sujets à examiner. Fort des précédentes interventions, le professeur Duval savait que les bonnes conditions de ses travaux nécessitaient une rapidité d'intervention après le décès.

Quelques minutes après la décapitation, les corps des quatre mutins du *Foederis-Arca* avaient donc été déposés dans ses locaux. Marcellin Duval et ses collègues ont pu ainsi réaliser des expériences, essentiellement sur le système nerveux, le tube digestif, l'appareil circulatoire, l'appareil respiratoire et l'appareil génito-urinaire. Il avait associé quelques collègues et étudiants à ces observations, se réservant l'opportunité de présenter les résultats de ses recherches lors de colloques (comme le congrès médical international de Paris en 1868) ou de manière écrite dans des revues médicales spécialisées.

Un compte rendu d'observation sur le système nerveux intitulé "*Mouvements réflexes de la vie animale*", publié dans L'Union Médicale, fait état, à propos de deux sujets présentés en 1866, de mouvements réflexes de la plus grande évidence : en pinçant la peau et surtout en lui donnant un petit coup brusque, on voyait presque immédiatement les muscles sous-jacents se contracter ; cette contraction était assez lente à s'éteindre. En 1866, sur quatre suppliciés dont le cœur avait été détaché et placé sur une table, l'aorte ayant été sectionnée à 5 cm environ au-dessus de son origine, les médecins ont constaté que l'index introduit dans l'orifice béant du vaisseau était serré circulairement par les parois. Sur deux sujets, la constriction a été assez forte pour permettre de soulever le cœur et de le maintenir un instant suspendu au doigt. Cette expérience, répétée par plusieurs assistants, réussit encore une heure et quart après la mort.

Certaines de ses notes manuscrites ont été conservées et révèlent les constatations du médecin, souvent très techniques.



Les têtes des mutins guillotines, et une partie de la collection de masques mortuaires de l'école de médecine de Brest (disparus dans les bombardements)

² Une rumeur a longtemps fait état de la présence de Julien Chicot au sein des compagnies de marine chargées d'assurer la sécurité.

³ Voir le LIEN du CGF n°138, 2^e trimestre 2016.

Thepaut et Daoulas

Il n'est pas rare de lire dans la presse de l'époque que l'équipage du *Foederis-Arca* était composé de Bretons.

Pourtant, à bien y regarder, seul François Thepaut était né en Bretagne, et plus particulièrement au Cloître-Saint-Thégonnec, dans le Finistère.

La base *RÉCIF* du CGF nous permet facilement d'obtenir une ascendance patronymique et d'identifier ses ancêtres comme Charles Thepault, valet, qui a épousé Jeanne Jaffrès, servante, le 13 août 1701 à Coatquéau, trêve de Scrinac.

François Thepaut restera dans l'histoire comme un des quatre mutins exécutés place Fautras à Brest, le 11 octobre 1866.

Au procès, la description de son physique dans la presse n'est guère flatteuse : *Il a une physionomie basse et repoussante. Son front est bombé, ses yeux caves, sa face bleuie, ses os maxillaires très développés. On dirait un nègre blanc. C'est le moins bien vêtu de tous. Il répond à voix brève au président et met tout sur le compte du vin : "j'étais sous le coup de la boisson, j'étais fou, je ne savais pas ce que je faisais."*

Après la mutinerie, il avait pu embarquer à bord du brick *L'Eugénie*, pour se rendre à Tampico au Mexique. Il avait été arrêté à son retour sur les quais du Havre, le 1^{er} juillet 1865. Il n'apparaît pas sur la carte-photo représentant les mutins qui se vendait à l'époque, refusant catégoriquement d'être pris en photo. C'est un des points communs avec Joseph Félix Daoulas, qui n'a pas non plus été photographié, car disparu avant l'incarcération des mutins à Nantes.

Derrière son côté bourru, et loin d'être un joyeux drille, François Thepaut fera cependant rire au procès par sa réplique au commissaire impérial qui lui demandait *s'il avait entendu le capitaine crier* : *"Vous aurez tous le cou coupé"* : "Oui, Monsieur le Commissaire, il a bien dit : *"Vous aurez le cou coupé"* mais il n'a pas ajouté *"tous"* !

Mais que l'on ne s'y trompe pas, dès les premiers jours de navigation, son nom avait déjà été inscrit par le capitaine sur le cahier de punitions avec à la clé le retrait d'un demi mois de solde pour désobéissance.

Et c'est ce même Thepaut, bien imbibé, qui lancera *"Quand le capitaine se sera retiré dans sa cabine, à l'arrière, on fera du charivari sur l'avant... le second ne manquera pas de venir y mettre son nez et alors, on le saisira pour le jeter par-dessus bord"*.

Condamné à la peine de mort à l'unanimité, François Thepaut aura la consolation de recevoir la visite à la prison de Pon-

taniou de son père et de ses sœurs. La presse rapporta ses dernières paroles à ses proches : *J'ai fait votre malheur et votre déshonneur. Ne cherchez pas à me revoir... J'aurai ce que je mérite...*

Des ancêtres de Penmarch

L'histoire est plus compliquée pour Joseph Félix Daoulas, qui est né à Paimboeuf, en Loire-Atlantique, le 14 avril 1845. Ses parents, François Auguste Daoulas et Marie Jeanne Chantreau, s'y sont mariés en 1841.

Mais son grand-père était originaire de Penmarch : Dominique Vincent Thomas était en effet né à Penmarch le 19 août 1786, où ses parents, Thomas et Renée Danyel, s'étaient mariés l'année précédente. Dominique Vincent Thomas Daoulas a donc fait souche à Paimboeuf, où le patronyme était déjà attesté.

C'est d'ailleurs là qu'il est décédé le 15 février 1834, à l'âge de quarante-sept ans. Il avait épousé Marie Harnay et en avait eu plusieurs enfants, dont Dominique Louis (°1812), Théodore Marie (°1814), François Auguste (°1816), Charles (°1819) et Félix François (°1828).

Justement ce dernier, né à Paimboeuf le 12 novembre 1828, demandera avec succès le changement de son patronyme. Dès 1869, il peut porter le patronyme de sa mère : Harnay. Les différents médias qui relaient la demande de changement de patronyme et l'acceptation inscrite au *Journal Officiel* ne spécifient pas s'il y a une relation avec la condamnation de son neveu.

Au mois de juin 1867 (soit plus de sept mois après l'exécution des quatre mutins) le premier tribunal maritime permanent de Brest déclare Charles Félix (sic) Daoulas, coupable de crime de piraterie, précédé, accompagné et suivi de meurtre le 29 juin 1864 des sieurs Aubert, second, Richebourg, capitaine, et Dupré, mousse. Il est condamné par contumace à la peine de mort et aux frais envers

l'État d'un montant de 12 Francs. La copie du jugement sera affichée à la porte de la maison du condamné, à la mairie de son domicile et aux mairies de Quimper et de Brest.

Bien qu'il n'ait pu être entendu au tribunal, les juges ont pu établir ses responsabilités lors de la mutinerie, relevant notamment qu'il avait favorisé la beuverie avant la mutinerie et qu'il avait été désigné par ses complices comme étant celui qui asséna le coup de grâce à Théodore Aubert à l'aide d'une longue barre de fer.

Le Petit Journal du 29 juin 1866 en rajoute encore : il a un nom prédestiné, Daoulas veut dire double meurtre en bas-breton !"⁴



Carte-photo des mutins, de la taille approximative d'une carte bancaire actuelle
Collection Norbert L'Hostis

⁴ Dans son *Dictionnaire des noms de famille Bretons*, Albert Deshayes donne une définition de ce patronyme plus courant et moins dramatique : "Le nom se compose du vieux breton *-dou-* "deux" et *-las-*, adouci de *-glas-* "rivière, ruisseau". La paroisse doit son nom au confluent des rivières du Faou et de Daoulas.

Le mystère de Brest

Le 12 février 1932, une soixantaine d'années après la décapitation des quatre mutins, le fantôme de l'un d'entre eux réapparaît d'étrange manière dans les colonnes de la *Dépêche de Brest*.

Sous la signature d'un mystérieux Caradoc Ann Cleugezeih, un lecteur du quotidien dévoile une histoire familiale curieuse. Un des oncles de ce Caradoc lui a transmis une information qu'il tenait lui-même de sa mère, et qui l'avait reçue de l'épouse du personnage principal. Bien que ce dernier soit décédé depuis belle lurette et que la descendance soit éteinte, pas question pour Caradoc de dévoiler l'identité du personnage, qui était à son époque honorablement connu à Brest et qui avait bien réussi.

Ce mystérieux personnage racontait volontiers, alors que l'enquête pour identifier les responsabilités de chaque mutin battait son plein, que des étrangers s'étaient adressés à lui pour tenter de faire évader un de leurs compatriotes, inculpé et menacé de se faire décapiter. Convaincu de l'innocence du prisonnier, après hésitation, il avait soudoyé les geôliers pour permettre une évasion, le substituant à un autre prisonnier. Le suspect avait entre-temps été condamné à mort et ce ne fut que la veille de l'exécution qu'il put comprendre cet étrange épisode. Alors que l'on montait les bois de justice sur la place Fautras, et que la foule arrivait pour assister au supplice, un groupe de soldats est sorti du château, lui a remis le condamné auquel il a proposé un grand manteau. Il l'accompagna jusqu'à la place Fautras où une voiture attendait l'évadé pour le conduire à un brick mouillé près de la côte.

Et Caradoc Ann Cleugezeih de s'interroger : Qu'y a-t-il de vrai dans cette histoire et de qui s'agit-il ? Un riche héritier de bonne famille qui aurait ainsi pu rentrer dans son pays ?

Ce qui est sûr, c'est qu'en faisant publier cet article, il espérait lever le voile sur ce mystère. Force est de constater qu'il n'en a rien été. Car en 1965, le médecin général Charles Laurent publiait dans les cahiers de l'Iroise la conclusion de son enquête. Caradoc Ann Cleugezeih et Charles Laurent ne faisaient qu'un et il n'avait pu trouver de réponse à toutes ses questions liées à cette mystérieuse légende familiale. Sachant qu'un fait réel est souvent à l'origine d'une légende, le médecin général a, pendant trois décennies, essayé de trouver une fin honorable à cette histoire.

Les confidences du courtier maritime

Le général Charles Laurent a donc indiqué qu'elle lui avait été contée par un cousin de son père, le commandant Jules Laurent (1855-1942), un grand vieillard droit et grave, toujours sincère dans ses propos, on ne pouvait supposer qu'il pût plaisanter en pareille matière. Jules Laurent ne donne pas le nom du personnage honorablement connu à Brest, il laisse apparaître qu'il était courtier maritime. Son épouse avait fait ces étranges confidences à la grand-tante du général Laurent. Et ce dernier de s'interroger : était-ce une mythomane, ou était-elle désireuse d'éblouir un auditoire ? Quoi qu'il en soit, la grand-tante, peut-être effrayée par l'importance de ses révélations, a préféré se taire et c'est sa fille, devenue une vieille dame, qui accepta d'en parler à demi-mot. Il put mener son enquête, questionner quelques personnes qui avaient suivi dans leur jeunesse cette terrible affaire.

Le général Laurent put établir une liste des acteurs de l'affaire et éliminer méticuleusement ceux qui ne pouvaient être suspectés d'être l'homme clé. Il a ainsi retiré de sa liste les quatre condamnés (les photos de têtes des suppliciés font foi), les quatre acquittés (Pierre, Chicot, Leclerc et Tessier), le cuisinier Mitler qui s'est suicidé pendant la mutinerie et le passager Orsoni, qui bénéficia d'un non-lieu.

Il restait donc deux candidats : Joseph Félix Daoulas, qui s'est jeté à la mer alors qu'il était ramené en France pour être jugé et qui ne fut jamais retrouvé (voir plus bas) et Joseph Marnier. C'est sur ce dernier que reposaient tous les espoirs du général Laurent. Malheureusement pour lui, Marnier n'était pas le pseudonyme d'un homme d'une famille riche venue de l'étranger et s'il a échappé au procès, c'est parce qu'il est mort à la prison de Nantes d'une rupture d'anévrisme, peu avant d'être jugé à Brest.

Toutes les recherches du général Laurent ont été un échec : le mystère de Brest n'en était finalement pas un.

Est-il encore vivant ?

C'est la vraie question, car la disparition de Daoulas laisse planer le mystère. Sa disparition et peut-être sa fin, sont un vrai roman-fleuve.

Conscient qu'il aurait des comptes à rendre à la justice, Joseph Félix Daoulas quitte très rapidement la France après avoir été entendu par les autorités au sujet du naufrage du *Foederis-Arca*. Il se rend à Bordeaux et trouve un embarquement comme matelot sur le trois-mâts *Guescelin*. Les polices de différents pays se lancent cependant à ses trousses et il est arrêté, à sa grande surprise, à Montevideo le 15 juin 1865.

Le consul de France doit le rapatrier et le remet au capitaine Bourdon, commandant le *Chincha*, en partance pour le Havre.

Mauvais choix pour le consul, le capitaine Bourdon est très porté sur la divine bouteille et au lieu de le mettre aux fers, laisse le prisonnier vaquer à sa guise sur le trois-mâts. Pire, il a même l'occasion, lors de l'escale des Açores, de se rendre en toute liberté à bord d'un navire hollandais !

Durant le voyage, il aura le temps de confectionner discrè-

tement une sorte de radeau qu'il mettra à l'eau dans la nuit du 23 au 24 août 1865, dans la Manche, au large du Havre. A-t-il réussi à survivre ou s'est-il suicidé (alors à quoi bon fabriquer un radeau ? Quoi qu'il en soit, il l'avait annoncé : "*Je préfère finir ainsi que sur l'échafaud !*").

L'affaire ne s'arrête pas là. Même le *Grand Dictionnaire Universel* de Larousse, publié après l'exécution des mutins à Brest, indique dans un article sur cette terrible affaire de mutinerie, à propos de Daoulas : "*Il disparut deux jours avant d'arriver au Havre et le plus probable c'est qu'il se noya. Le capitaine du Chincha sera puni de 18 mois d'emprisonnement.*"

Fin de l'affaire ? Eh non !

L'arrestation d'un certain Talmar

Lors du procès des mutins, en octobre 1866 à Brest, une ru-meur enflait dans les couloirs du tribunal.

Daoulas aurait été arrêté et remis aux autorités françaises par les Prussiens après avoir flotté sur son radeau et avoir été recueilli par un navire qui l'avait débarqué en Allemagne. Une photo du suspect aurait été présentée aux huit accusés en attente de leur jugement.

L'homme a été arrêté à Trèves, en Prusse Rhénane. Le 14 mars 1867, il avait été conduit à la gare de Forbach par des soldats prussiens et remis aux autorités françaises, qui l'avaient incarcéré à Metz puis à Paris.

Les mutins du *Foederis-Arca* n'ont pas reconnu le suspect sur le portrait qui leur a été présenté. La presse raconte que Oillic avait indiqué : *"Ce n'est pas lui. Qu'est que ça me ferait de le dire à présent ?"* et d'ajouter *"D'ailleurs, je connais la mer. Il n'est pas possible qu'il s'en soit tiré vivant."*

Disait-il la vérité ? On ne le saura sans doute jamais, mais l'homme inculpé a été relâché par la suite. Il disait s'appelait Talmar et être originaire de Pleudaniel dans l'arrondissement de Lannion. Il pouvait s'agir de Vincent ou de son frère Jean-Marie, nés respectivement en 1843 et 1846 à Pleudaniel. ■

L'affaire de la *Ninroahiti*

Près de trois décennies après la mutinerie à bord du *Foederis-Arca*, une autre affaire, qui lui ressemble, va alimenter les discussions dans les cafés brestois. Tout commence le 15 décembre 1891 à Tahiti, alors que la goélette *Ninroahiti*, propriété du neveu du roi Pomaré V, quitte Papeete pour rejoindre les îles Tuamotu. Il y a à bord le capitaine Tehaca a Tara, le second Joseph Rorique, le subrécargue⁵ William Gibson, le cuisinier tahitien Hippolyte Mirey et quatre hommes d'équipage d'origine canaque. Lors de l'escale aux îles Kankura, Alexandre Rorique, frère du second, demande l'autorisation de monter à bord. La *Ninroahiti* disparaît dans la foulée.

Quelque temps plus tard, une goélette baptisée *Poi-Avarna* fait escale à Ponape dans les îles Caroline. C'est là que le cuisinier Mirey s'est rendu chez le gouverneur de l'île pour faire de terribles révélations : le capitaine Tara et le subrécargue Gibson ont été massacrés par les frères Rodrigue, qui ont aussi empoisonné des matelots canaques. Le capitaine, touché par deux coups de revolver, a été jeté à la mer, et William Gibson, venu à sa rescousse, a été abattu de trois balles et jeté lui aussi à la mer.

Le cuisinier n'a eu la vie sauve qu'en jurant le silence et en promettant d'aider les deux assassins à masquer l'affaire. Pris de remords, il a donc raconté pourquoi la *Ninroahiti* est devenue la *Poi-Avarna*.

Le gouverneur de Ponape a fait arrêter les frères Rodrigue, le cuisinier Mirey et deux matelots canaques, Vara et Tarruto, témoins du drame. Rapidement les autorités françaises demandent à l'Espagne, à qui appartient Ponape, l'extradition des suspects pour les conduire à Tahiti puis à Toulon sur le *Shamrock*, et enfin à Brest où ils arrivent sous bonne escorte le 25 avril 1892.

L'article 17 de la loi du 10 avril 1825 devait être appliqué à la lettre : les cours de Toulon et Brest sont les seules aptes à mettre en place un tribunal d'exception. Celle de Toulon pour toute piraterie accompagnée d'assassinat se déroulant entre le détroit de Gibraltar et le Moyen-Orient et celle de Brest pour un même fait se produisant sur toutes les autres mers du globe. Comme en 1866, les cinq prisonniers ont donc rejoint la prison de Pontaniou, où le nombre de gardiens a été renforcé.

Entre-temps, la justice progresse dans l'identification des accusés : lesdits Rorique, prétendument sujets hollandais, sont en réalité Léonce et Eugène Degraeve, sujets belges de sinistre réputation. S'ils ont bien été condamnés à la peine capitale comme l'annonçaient les observateurs de l'époque, les deux assassins ne sont pas morts sur l'échafaud. Sous les pressions conjuguées des gouvernements belges et norvégiens, ces fils de bonne famille ont vu leur peine de mort commuée en travaux forcés. Léonce est décédé au bagne de Cayenne ; en revanche, son frère Eugène a été gracié et a retrouvé la liberté au bout de six ans. Il serait même devenu agent de police et serait décédé mystérieusement en Colombie !

Les protagonistes

1. Alfred Ovide Richebourg, Capitaine

Né le 29 novembre 1831 à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Maritime), fils de Narcisse Ovide Richebourg et Sophie Bazin.

Assassiné le 29 juin 1864.

2. Théodore Aubert, Lieutenant

Né à Honfleur le 4 mai 1837, de Jean-François Aubert, capitaine de navires, et Henriette Cornélie Huline.

Assassiné le 29 juin 1864.

3. Jean Etienne Lenard, maître d'équipage

Médaille Militaire pour acte de sauvetage.

A remplacé, dans l'urgence, le maître d'équipage Pages, qui a quitté ses fonctions.

Né le 29 août 1838 à Barbâtre (Vendée), fils d'André François Lenard, cultivateur, et Rose Adèle Chautreau.

S'est fait tatouer une ancre sur la main droite.

Arrêté le 4 avril 1865, en arrivant au Havre à bord de *l'Antilope*, alors qu'il cherchait un embarquement sous pavillon étranger.

Exécuté à Brest le 11 octobre 1866.

4. Pierre Louis Oillic, matelot

Né à Guérande le 31 juillet 1838 de Pierre Oillic, saunier, 38 ans et Jeanne Picaud.

Maître d'équipage

Condamné précédemment à deux années de prison pour désobéissance et six fois pour indiscipline.

Surpris dans la Baltique le 1^{er} avril 1865.

Exécuté à Brest le 11 octobre 1866.

⁵ Le subrécargue est l'agent commercial de l'armateur.

5. Antoine Pierre Carbuccia, matelot

Né à Ajaccio le 27 janvier 1840, d'Antoine, journalier, 40 ans, et Marie-Louise Bernard, 26 ans, ménagère.

Ne sait ni lire, ni écrire. Porté à l'inscription maritime sous le nom d'Antoine Tremarie.

Tatouage à son bras droit représentant une femme une fleur à la main avec le nom de Léonore. Arrêté à Marseille le 1^{er} avril 1865 alors qu'il tentait de trouver un embarquement.

Exécuté à Brest le 11 octobre 1866.

6. Charles Pierre, matelot

25 ans, mulâtre né à Basse-Terre en Guadeloupe, fils de Monroe Pierre et Rose Cecily.

Tatoué sur son bras droit : quatre cœurs percés et une ancre et un buste de femme sur le bras droit.

Arrêté aux Antilles le 2 mai 1865.

Acquitté.

7. Antoine Tessier, matelot charpentier

Né le 29 juillet 1836 à Nantes, d'Antoine Tessier et Anne-Louise Tessier.

Tatoué à la main droite d'une ancre et d'une pensée.

Une condamnation pour actes de violence.

Arrêté le 7 octobre 1865 à Mayotte. Il se livrait à de petits trafics sur un caboteur entre Madagascar et l'archipel des Comores.

Acquitté.

Marié le 29 juillet 1875 à Nantes, Loire-Atlantique, avec Perrine Charline Herbet.

Décédé le 24 juillet 1884 à Nantes, à l'âge de 47 ans.

8. Joseph Marnier, matelot charpentier

Né à Saint-Aignan Grand-Lieu (Loire-Inférieure) le 13 avril 1841, fils d'Ambroise Marnier, laboureur, 34 ans, et Jeanne Gerard, cultivatrice, 28 ans.

Arrêté le 31 juillet débarquant du *Le Cast*, en provenance de Fort-de-France.

Mort à l'hôpital de la prison de Nantes, Place Lafayette le 6 mai 1866 (rupture d'anévrisme).

9. Pierre Joseph Jean Leclerc, novice

Né le 22 juin 1845 à Saint-Méloir-des- Ondes (Ille-et-Vilaine), de Pierre Mathurin Leclerc, marin, et Jeanne Marie Carre, couturière.

Arrêté à Marseille le 14 mai 1865 alors qu'il tentait de trouver un embarquement.

Acquitté.

10. Julien Pierre Marie Chicot, novice

Né le 29 octobre 1846 à Saint-Méen-Le-Grand (Ille-et-Vi-

laine), d'Olivier Chicot, maçon, 36 ans, et Jeanne Marie Lorand. Habitaient Nantes.

Son témoignage sera décisif pour le lancement de l'enquête et l'arrestation des mutins.

Veuf en premières noces de Marie Louise Augustine Le Mitouard, époux en secondes noces de Marie Mathurine Lelabourier.

Acquitté.

Décédé à Nantes le 7 octobre 1887.

11. François Thepaut, matelot de 2e classe

Né le 2 septembre 1840 au Cloître-Saint-Thégonnec, de François Thepaut, cultivateur, et de Marguerite Peron, cultivatrice.

Arrêté au Havre le 1er juillet 1865.

Exécuté à Brest le 11 octobre 1866.

12. Pierre DUPRÉ, mousse.

Né le 24 août 1852 à Villeneuve-Lès-Maguelone (34).

Fils de Jean Dupré et Elisabeth Bertrand.

Orphelin de père et de mère dès 1860, pris en charge par ses grands-parents, il a été placé à l'école des mousses de Sète.

Il a pris la place de Bérenger (embarqué à destination du Brésil) pour le récompenser de ses résultats à l'école des mousses.

Assassiné le 4 juillet 1864 par Pierre Louis Oillac.

13. Joseph Félix Daoulas, matelot

Né le 14 avril 1845 à Paimboeuf, de François Auguste Daoulas, marin, 26 ans, et Marie Jeanne Chantreau, 22 ans.

Disparu en mer le 23 août 1865.

14. Mitler, cuisinier

Alcoolique invétéré

S'est suicidé en se jetant à la mer le 29 juin 1864 lors du sabordage du *Foederis-Arca*.

15. Antoine Orsoni, passager

Originaire de Corse se rendant au Mexique.

A disparu après avoir bénéficié d'un non-lieu.

16. Justinien Napoléon Aubert, capitaine au long cours,

commandant le trois-mâts *Hiram*, né le 8 octobre 1833 à Honfleur, de Jean François Aubert, capitaine de navires, et Henriette Cornélie Huline, époux de Marie Françoise Jean Dit Duperron : ses recherches pour connaître la vérité sur le naufrage et sa pugnacité envers les autorités mettront en route l'affaire du *Foederis-Arca*.

Le 22 mars 1884, Justinien Napoléon Aubert, capitaine au long cours, a été nommé syndic des gens de mer à Honfleur.

Sources :

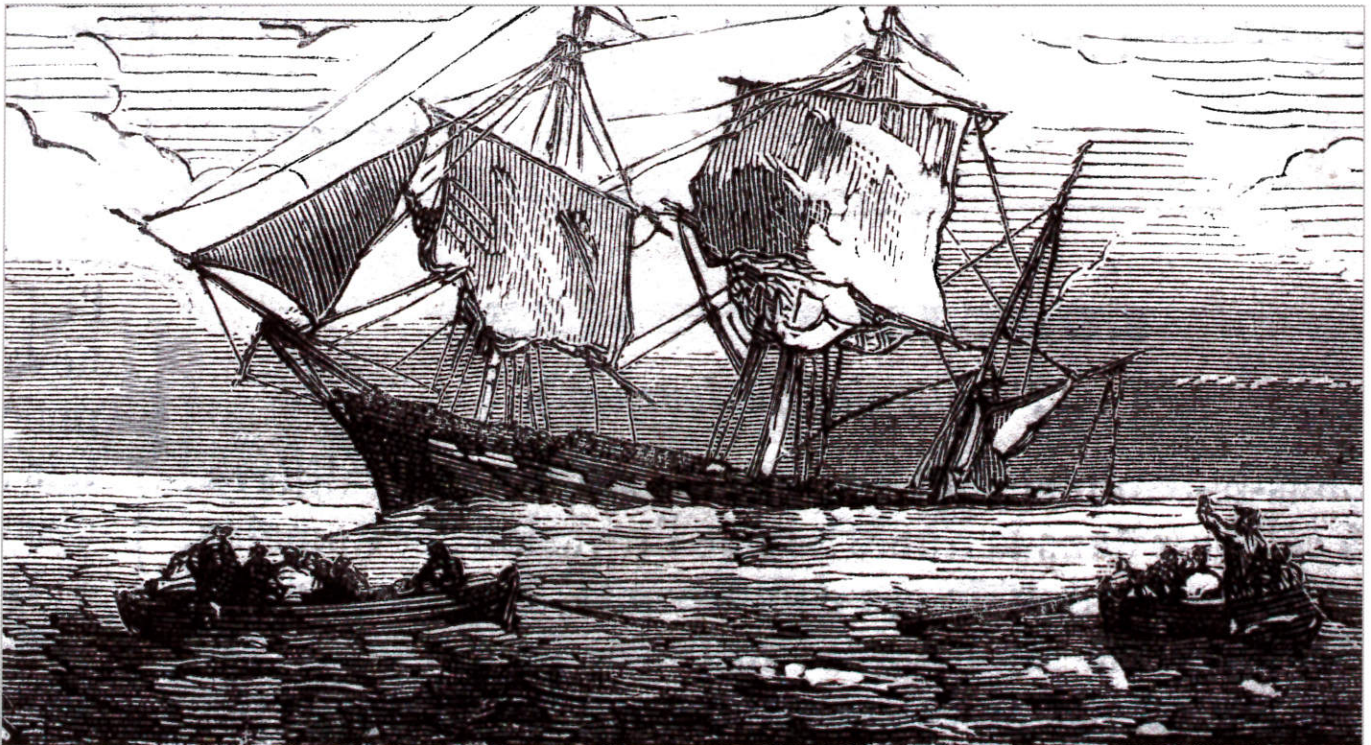
Le Journal Illustré,
Le Courrier de Cornouaille,
Gil Blas,
La Croix,
Le Progrès,
Ouest-France,
Dépêche de Brest,
Bulletin des Arrêts de la Cour de cassation,
Le Journal de Honfleur,
Sillage,
Gazette des tribunaux,
Le Petit Journal,
Le Phare de la Loire,
Le Salut Public,
Journal de Vannes,

Le Temps,
Le Gaulois,
Détective,
Le Messager du Midi,
Le Journal pour tous,
Historia,
Du crime de piraterie, étude sur la loi du 10 avril 1825,
Le drame du Foederis-Arca,
Almanach prophétique 1867,
Les pirates du Foederis-Arca,
Les grandes affaires criminelles du Finistère.

Dossier *Foederis-Arca* aux Archives Nationales à Paris,
Archives Municipales de Brest et de Sète,
Service Historique de la Défense à Brest et Toulon.

Remerciements

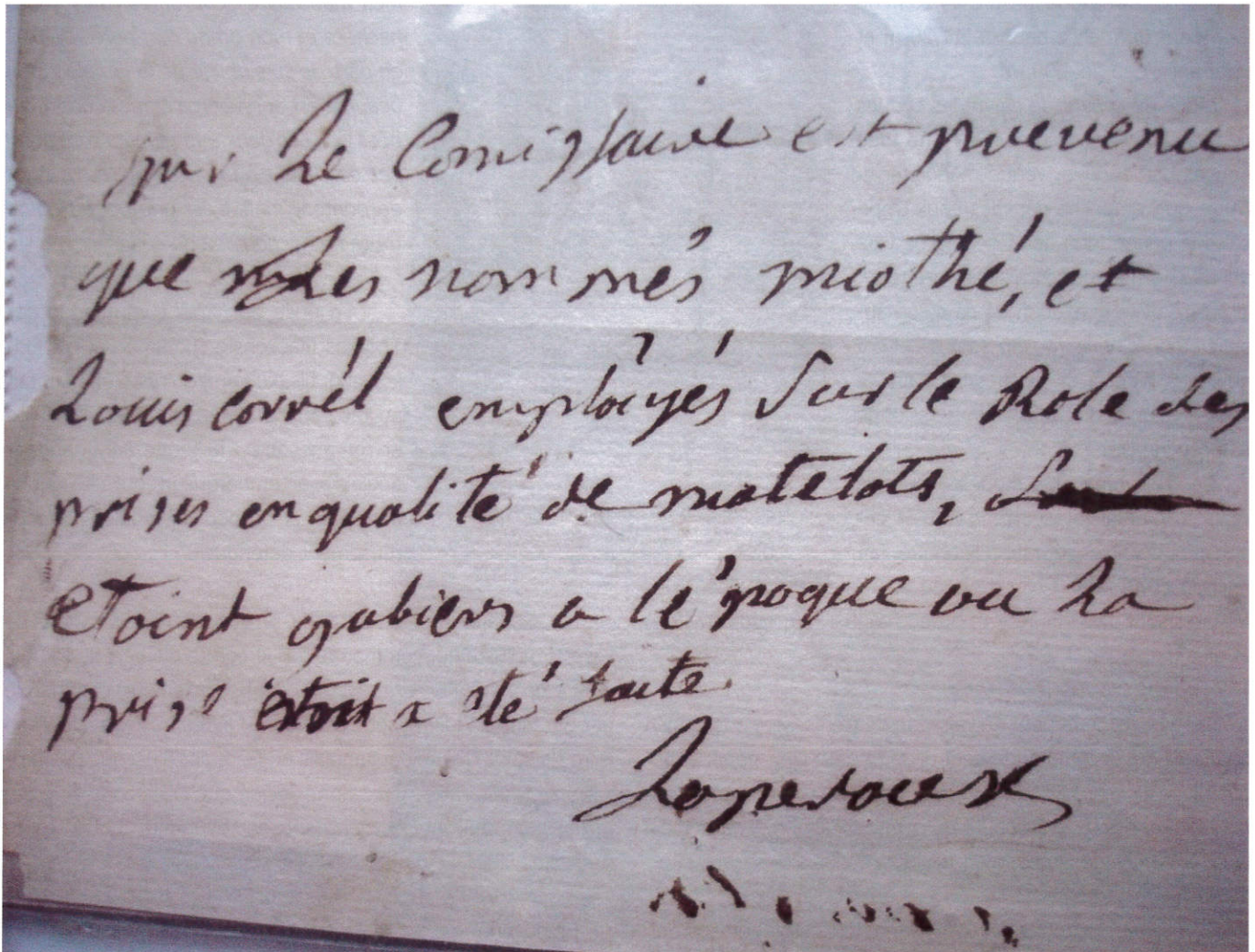
à Hervé Baudy pour les précieux éléments recherchés,
notamment au Service Historique de la Défense à Brest,
et à Hervé Le Coat pour ses recherches à Toulon.



Le *Foederis Arca* sombre sous les yeux des mutins

Recherches historiques et généalogiques à partir d'un billet autographe de Lapérouse

par Charly NEUDER, CGF n° 9518



"Nous avons conservé dans la famille un mot écrit et signé de Lapérouse."

Il n'en faut pas davantage pour exciter notre curiosité et nous ne cachons pas notre vif intérêt pour ce fameux document que bientôt nous allons découvrir.

En fait, le mot en question est un billet de taille modeste (10 cm x 8 cm) sur un papier quelconque. Malgré quelques ratures il est parfaitement lisible et la signature est claire et nette.

*Mr Le Commissaire est prévenu
que les nommés Miothé, et
Louis Corré employés sur le rôle des
prises en qualité de matelots,
étaient gabiers à l'époque où la
prise a été faite.
Lapérouse*

Ceci ne nous dit pas grand-chose sinon que deux membres de l'équipage de Lapérouse, "Miothé" et "Louis Corré", notés matelots, étaient en fait des gabiers.

Le gabier est un matelot spécialisé chargé de la manœuvre, de l'entretien des voiles et du gréement. Le gabier est souvent dans la mâture.

Il est aussi question d'une prise.

Qui sont donc ces deux marins ? Qu'est-ce donc cette histoire de prise ? Quel est alors l'objet de ce billet ?

Au dos du billet deux petites indications énigmatiques écrites d'une autre main : "L'Amazone 1^{er} janvier 1780". d'une part et "Prise de la Nancy 19 février 1780" d'autre part.

Histoire de l'Amazone

Nous avons bien à la fin du XVIII^e siècle un bateau appelé *Amazone*, dont le commandement a été confié à Lapérouse. C'est une frégate, c'est-à-dire un navire à trois mâts et un seul pont de batteries. Les frégates en temps de guerre assurent des missions de protection des navires de commerce, servent d'éclaireurs aux navires plus gros, transmettent les signaux ou portent secours aux bâtiments endommagés.

*L'Amazone*¹ est une frégate de 32 canons (26 canons de 12 livres et 6 canons de 6 livres), de type *Iphigénie*, très comparable à la célèbre *Hermione*. Mise en chantier à Saint-Malo en août 1777, elle est lancée le 11 mai 1778.

Doublee de cuivre et jaugeant 620 tonneaux², *L'Amazone* mesure 44,20 m de long pour un maître bau³ de 11,20 m et un tirant d'eau de 4,90 m⁴.

L'idée de couvrir de cuivre les coques des vaisseaux et frégates est une idée nouvelle à l'époque, venue d'Angleterre. Outre qu'il empêche dans les eaux tropicales la pénétration des tarets, gros vers qui transforment les coques en "gruyère", le cuivre évite la fixation de ce qu'on appelle aujourd'hui le *fouling*, (algues et coquillages divers) et permet un gain de vitesse (d'un quart, voire d'un tiers) et de manœuvrabilité.

De taille bien plus modeste que les vaisseaux qu'elles escortent (un 74 canons, modèle très courant à l'époque, fait environ 60 m pour 17 m de large et 8 m de tirant d'eau), les frégates sont plus rapides (14 nœuds contre 10 nœuds environ) et plus maniables.

Lapérouse, lieutenant de vaisseau de trente-sept ans, a bien reçu en 1778 le commandement de la frégate *L'Amazone*, et appareille le 1^{er} mai 1779 de Brest pour escorter un convoi vers la Martinique. Affecté à l'escadre du comte d'Estaing, il participe à la prise de l'île de Grenade en juillet.

L'Amazone se trouve devant Savannah (Géorgie) en septembre 1779 avec toute l'escadre et subit une violente tempête ;

pendant le blocus de l'embouchure de la Savannah, Lapérouse prend la frégate anglaise *L'Ariel* le 8 septembre, après un rude combat à portée de pistolet.

*J'ai eu douze hommes tués raide et environ treize blessés graves. Tous mes haubans sont coupés ainsi que toutes mes manœuvres courantes, mes voiles hachées et mon grand mat percé de part en part. Je suis obligé de le jumeler, mon beaupré est aussi percé et mes liures coupées [...] Les deux autres mats sont aussi percés. Quant à la prise, elle est à l'état de ponton, mais c'est une belle frégate toute neuve doublée de cuivre*⁵.

La prise de *L'Ariel* commandée par Thomas Mackenzie (nommé parfois Mackensay), fils d'un amiral, reste un haut fait au tableau de Lapérouse. Détail insolite et romanesque : le jeune commandant anglais avait embarqué irrégulièrement sa maîtresse et on peut dire qu'il l'a vigoureusement défendue⁶.

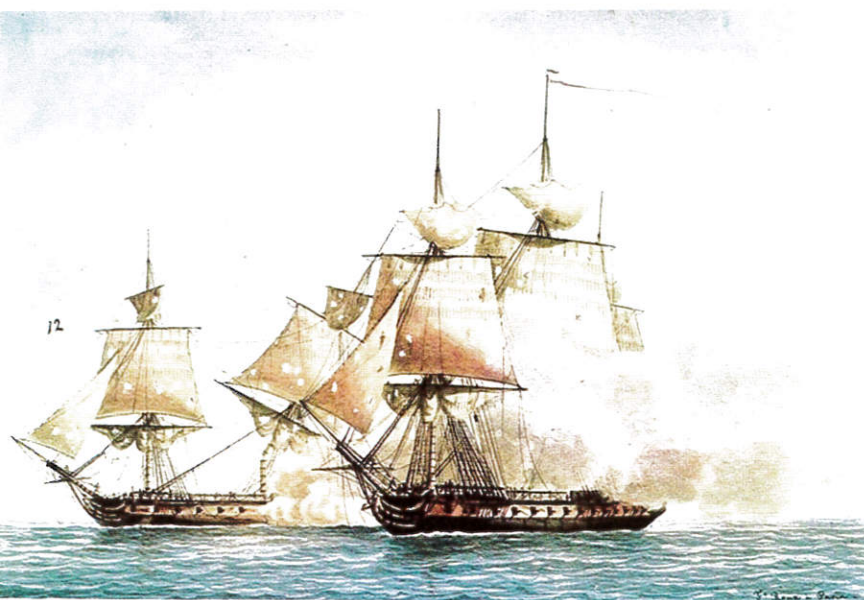


Jean François de Galaup de Lapérouse (Albi, 1741 - Vanikoro, 1788)

Le 24 septembre, le *Sagittaire*, un vaisseau de 50 canons de l'escadre d'Estaing, commandé par le comte d'Albert de Rioms, s'est emparé de *L'Experiment* (50 canons également) commandé par Sir James Wallace, et des 650 000 livres qu'il y avait à son bord (la solde des soldats anglais en Géorgie) ainsi que des provisions et uniformes. Il est donc décidé que *L'Amazone* et le *Sagittaire* conduiront *L'Experiment* en Espagne, notre toute nouvelle alliée⁷.

En novembre, Lapérouse sur *L'Amazone* fait donc route vers l'Europe, de conserve avec le *Sagittaire*. Le 8 décembre, avant d'arriver à Cadix, il prend le corsaire *Tiger*.

Les vents à l'Est/ N.E. Nous avons mis le cap au S/ S.E. à midi. J'ai eu connaissance d'un bâtiment qui m'a paru assez gros et que j'ai signalé au Sagittaire. Je me suis couvert de voiles pour lui donner chasse et à une heure je le voyais distinctement de dessus le pont en panne devant moi. La manœuvre ne m'a laissé aucun doute qu'il ne fut ou frégate ou corsaire. J'étais à près de deux lieues du Sagittaire. J'ai continué à porter sur lui pour lui faire toutes mes dispositions pour le combat. A deux heures le commandant m'a fait signal de ralliement mais je lui ai demandé la permission de continuer la chasse. J'ai continué à chasser ce vaisseau qui a mis pavillon américain [...] Il s'approchait du Sagittaire qui croisait sa route. J'étais derrière lui à une petite demi portée de canon et il s'est ainsi battu en retraite contre moi pen-



Prise de *L'Ariel* par *L'Amazone*, le 8 septembre 1779
Aquarelle de Frédéric Roux

¹ Les notes se trouvent en fin d'article.

*dant une heure et demie mais tous ses boulets passaient entre mes mats sans me faire aucun mal et je lui tirais de temps en temps quelques coups de canon de chasse qui ont percé deux voiles. Enfin à quatre heures et demie il s'est trouvé entre le Sagittaire et moi et a amené son pavillon. C'était un très joli bâtiment de Bristol appelé le "Tigre" porté à 22 canons ayant 117 hommes d'équipage [...] A neuf heures nous avons fini d'amarrer le bâtiment [...]*⁸.

De retour à Brest l'*Amazone*, toujours sous le commandement de Lapérouse, est incorporée le 31 mars 1780 à l'escadre de Ternay⁹, qui transporte le corps expéditionnaire de Rochambeau à Rhode Island. À partir de juillet 1780, elle est employée à l'escorte des convois et à la chasse aux corsaires entre Newport, Boston, et les atterrages¹⁰ de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve.

En novembre 1780, Lapérouse laisse l'*Amazone* à Brest et repart sur l'*Astrée*.



La frégate *L'Astrée*
Aquarelle de Frédéric Roux

Le commandement de la frégate est alors assuré pour une courte période par Armand de Saint-Félix¹¹.

En mars 1781 il est remplacé par le chevalier de Villages, capitaine de vaisseau, puis en décembre 1781 par le vicomte de Monguyot¹², lieutenant de vaisseau, mais la frégate est capturée le 28 juillet 1782 par la *Santa Margarita* (44 canons) au large de la Virginie. Messieurs de Monguyot, de Gazan officier auxiliaire et le chevalier de l'Épine, lieutenant de vaisseau, sont tués lors du combat, ainsi que dix-neuf hommes d'équipage. Trois officiers et quatre-vingt-treize hommes d'équipage sont blessés. Mais le lendemain, poursuivi par l'escadre de Vaudreuil, l'Anglais qui avait pris l'*Amazone* en remorque doit abandonner sa prise.

Le 18 août 1782 M. de Gaston, lieutenant de vaisseau, remplace le vicomte de Montguyot.

La fin de vie de la frégate est différente selon les auteurs. Pour certains, de retour en France après cette mésaventure, elle est jugée trop abîmée et considérée

comme incapable de faire campagne, mise en vente et détruite en 1797.

Pour d'autres, elle aurait fait naufrage dans les environs de Penmarch en janvier 1797.

Nous avons une préférence pour la première hypothèse. En effet, il semble bien qu'il y ait confusion entre la frégate française *Amazone* et l'anglaise *HMS Amazon* qui, avec une autre, l'*Indefatigable*, a combattu le vaisseau français de 74 canons *Les Droits de l'Homme* les 13 et 14 janvier 1797 en baie d'Audierne.

Les deux frégates sont comparables certes, mais l'anglaise est plus récente (1795). De plus nous n'avons trouvé nulle part trace d'une seconde prise de notre *Amazone* par les Anglais¹³.

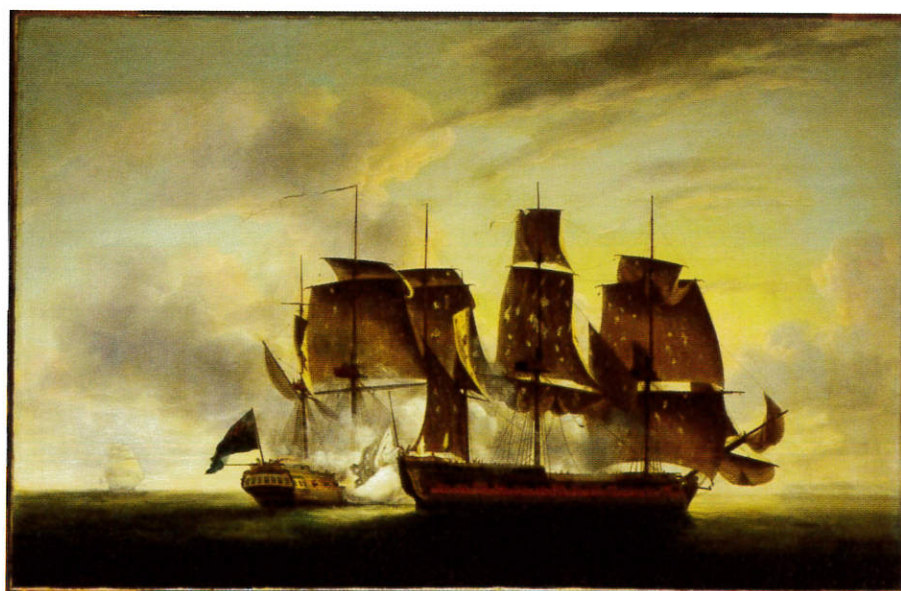
La prise de la Nancy

Revenons à cette première mission en Atlantique de Lapérouse à bord de l'*Amazone*, et plus précisément sur son retour en Europe fin 1779.

Partis des côtes de Géorgie tout début novembre, l'*Amazone*, la *Sagittaire* et sa prise l'*Experiment* arrivent à Cadix le 13 décembre. Ils ont été considérablement ralentis puisque l'*Experiment* est en remorque. En chemin, nous l'avons vu, l'*Amazone* a pris le *Tigre*.

Lapérouse reprend la mer le 9 février 1780. Dans son journal de bord il évoque la prise de la Nancy le 19 février 1780. La position de la frégate est : "43°24 de latitude observée et 16°46 de longitude", ce qui la situe au large du cap Finisterre.

Les vents ont calmi et varié à chaque instant de l'Est/ NE au N/NE. J'ai pris la bordée de l'est à huit heures du soir et j'ai continué ce cap toute la nuit. J'ai fait très peu de chemin. Au jour j'ai aperçu un petit bâtiment sous le vent. J'ai mis le cap dessus et comme il a continué sa route au plus près l'amure à



Prise de l'*Amazone* par la *Santa Margarita*
Huile sur toile de Robert Dodd

bâbord à 10 heures il était joint et amariné. Ce petit bâtiment s'appelait la Nancy parti de Lisbonne le même jour que moi de Cadix chargé de sel et de fruits...¹⁴

Il semble bien que la prise de la Nancy se soit faite sans l'intervention des canons. C'est un bateau de commerce qui a eu le malheur de croiser la route de l'Amazone, tout comme le Speedwell quelques jours plus tôt (12 février 1780).

L'Amazone arrive à Port-Louis le 28 du même mois, puis du 6 au 10 avril fait route sur Brest.

S.H.D. BREST

Nous décidons de nous rendre au Service Historique de la Défense (SHD) de Brest en espérant pouvoir consulter les rôles d'équipages de l'Amazone et obtenir ainsi des renseignements sur nos deux matelots.

Malheureusement ces rôles ne sont pas à Brest.

Par contre il nous est proposé un registre : "Prises - 1778 à 1782 - Frégates et Autres - Amazone - Inconstante - Médée - Résolue - Blanche - Tome 6"¹⁵.

Au XVIII^e siècle, les navires du roi et les corsaires ont le droit de se livrer à la course contre les navires ennemis en temps de guerre.

A partir de 1781, la vente et la liquidation des prises des bâtiments du roi sont assurées par l'intendant de la marine, l'instruction reste à l'amirauté, le jugement au conseil des prises. A partir de l'an VIII, l'ensemble de la procédure est assuré par les administrateurs de la marine.

La course constitue une guerre de substitution sans danger pour les militaires et tout bénéfique pour l'état. Les corsaires sont des francs-tireurs qui ne forment pas une force régulière. Ils agissent avec une lettre de marque pour la durée de la guerre et se paient sur le seul produit des prises et des rançons des prisonniers. Ils sont une force auxiliaire des armées navales régulières, assimilés aux combattants s'ils sont faits prisonniers.

Sous la Restauration et Louis Philippe, la course perd de son intérêt. Elle est supprimée au congrès de Paris de 1856, qui met fin à la guerre de Crimée¹⁶.

Ce registre des prises est un registre comptable, un ensem-

ble de cahiers reliés. Chaque cahier correspond à une prise et recense les hommes d'équipages des navires qui se verront rémunérés. Les officiers n'y apparaissent pas - il s'agit des "officiers mariniers, matelots et autres composant l'équipage" - et selon leur grade les hommes peuvent prétendre recevoir de 1 à 4 parts. Ainsi :

- un premier-maître, un patron pilote, ou un maître canonier touche 4 parts,
- un second canonier, un maître charpentier, calfat ou voilier ou un second pilote, 3 parts,
- un second calfat, un bosseman (second maître préposé aux cordages, câbles et ancres), 2 parts et demie,
- un aide canonier, un quartier-maître ou un patron de chaloupe, 2 parts,
- un gabier, 1 part et demie,
- un matelot, 1 part.

La valeur de la part est naturellement fonction de la valeur de la prise. La procédure est très complexe et les délais peuvent être très longs. Ainsi avons-nous vu que la prise du 27 septembre 1781 a été payée en 1786.

Et puis nous tombons sur une indication assez discrète en haut à gauche : "La Nancy de Poole pris le 19 février 1780".



La frégate du Roy L'Amazone

Rôle des officiers mariniers, matelots et autres composant l'équipage du vaisseau du Roi L'Amazone auxquels il revient les sommes ci-après à compter du 1er janvier 1780 au 31 mars suivant.

Et dans la liste : "Jacques Mehotté matelot Lorient" et juste au-dessous "Louis Carrel idem idem" ; en bout de ligne on apprend que l'un et l'autre sont inscrits pour 1 part, soit la somme de 12 livres 19 sols et 7 deniers.

Nous avons maintenant une identité plus précise pour nos deux marins : Jacques Méhotté et Louis Carrel, de Lorient, ainsi que l'objet du mot : ils ont été déclassés sur le registre, ce qui induit pour eux une perte financière puisque celui-ci nous apprend aussi que le gabier émarge à 1 part et demie, soit 19 livres 9 sols et 4 deniers.

Jacques Mehotté	Matelot	Lorient	/	2	25. 19. 2.
Louis Carrel	Idem	Idem	/	1	12. 19. 7.
Guillaume Gautier	Idem	Idem	/	1	12. 19. 7.

Extrait du rôle des officiers mariniers de L'Amazone au SHD de Brest, mentionnant les noms de Jacques Mehotté et Louis Carrel

La lecture complète du registre nous fait découvrir, pour l'année 1780, d'autres prises auxquelles ont participé les deux marins.

- Ainsi le 12 février pour la prise du *Speedwell*, ils sont tous deux timoniers et ont droit à une part et demie soit 16 livres et 6 sols.

- Le 19 février, nous l'avons vu, ils émargent comme matelots pour la prise de la Nancy de Poole à 12 livres 19 sols et 7 deniers.

- Il est fait état d'une autre prise le 29 octobre 1780, attribuée à Monsieur de Ternay, commandant de l'escadre ladite frégate (*l'Amazone*) étant détachée et devant avoir un tiers de la somme preneur. Pour Méhotté, gabier, et Carell, patron de canot, la prise est plus conséquente et leur rapporte à chacun 49 livres 1 sol et 8 deniers.

- Enfin un autre état globalise les prises de l'escadre entière du 18 juin au 29 août 1780. Méhotté est passé officier marinier, Carell aussi, mais également patron de canot. L'ensemble de ces prises leur rapporte à chacun 14 livres 10 sols et 4 deniers.

SHD LORIENT

Ainsi Jacques Méhotté et Louis Carrel sont originaires de Lorient. Nous consultons le Registre des officiers mariniers et matelots de services de la ville de Lorient¹⁷ :

Intendance de Brest

Département de L'Orient

Quartier de L'Orient

Premier Registre

Officiers mariniers & matelots de service

Ville de L'Orient

Le registre comporte une quinzaine de colonnes, dont douze pour renseigner la position du marin pour chaque année de 1776 à 1787. Nous en avons fait un tableau synthétique.

Ce registre est très intéressant, car en nous donnant les noms des parents des deux marins et de l'épouse de Jacques

	M276 1 voyage aux Indes sur <i>La Paix</i> Mousse à 6 livres	2 571.1742 5 voyages aux Indes Sur le <i>Beaumont</i> : Bosseman à 28 livres
	2	3
	Jacques Meotté, 22 ans , fil de René et de Marie Noury, Matelot à 12 livres au Sce N°1242	Louis Carel, 26 ans. Moyen, châtain, fils de Pierre (Me d'Équipage) et de Magdeleine Guiho Contre Maître à 36 livres N°687
1776	1772 à l'Isle de France sur le V^{au} du roy <i>Le Duc de Choiseul</i> Matelot à 12 livres A navigué sur divers vaisseaux et frégates à l'Isle de France	Aux Indes sur le <i>Sévère</i> Contremaître à 36 livres
1777	Mai Retour sur la f^{te} la <i>Belle Poule</i>... désarmée à Brest Gabier à 20 livres	Août Retour
1778	Mars a la Guyanne sur le <i>Genois</i> du Havre Patron de chaloupe à 38 livres à la mer	Mars à la Guyanne sur le navire <i>Le Genois</i> du Havre Second maître à 50 livres aux Scilly
1779	Service à la mer. Pris par les anglais	Service à la mer Pris par les anglais
1780	Janvier Prisonnier en Angleterre Avril sur la frégate du roy <i>L'Amazone</i> Quartier Maître à 21 livres Janvier à l'Amérique	Janvier Prisonnier en Angleterre Mars sur la frégate du roy <i>L'Amazone</i> Quartier Maître à 21 livres Janvier au service
1782	Janvier à l'Amérique	Janvier au service
1783		
1784	Avril Retour sur la frégate <i>l'Ariel</i>	Avril Retour sur <i>l'Ariel</i>. Maître à 50 livres. Septembre sur <i>La Subtile</i>. Maître à 65 livres
1785	Août aux Indes sur le <i>Calonne</i>	
1786		
1787	27 mars, de retour de Lisbonne, d'où il est passé en France, sur le navire <i>le Bienvenu</i> de l'Isle d'Yeu, Capitaine François Turbé ; après s'être perdu sur le <i>Calonne</i>	
	NM A la mer	NM A la mer

Méotté (sic), il nous permet d'entreprendre les recherches généalogiques par les registres BMS.

Nous constatons aussi que Méotté et Carrel se connaissent depuis 1778, quand ils étaient officiers marins sur le *Génois*, un petit navire "particulier" de la "Compagnie de la Guyanne" armé par M. Monistrol. C'est sur ce dernier qu'ils sont faits prisonniers des Anglais le 8 octobre 1779. Libérés en janvier 1780, ils rentrent en Bretagne sur l'*Amazone*. Entre 1781 et avril 1784 ils sont visiblement impliqués dans la guerre d'Indépendance américaine.

Malheureusement nous n'avons pas pu établir sur quel(s) bateau(x) ils ont embarqué. Nous savons donc que ces marins alternent des services sur des bateaux de commerce et sur des vaisseaux du roi où ils sont en général moins bien payés, mais les prises peuvent être, nous l'avons vu, un complément de revenus non négligeable. Il ne s'agit pas en général d'un choix personnel, mais d'une conséquence du système des classes voulu par Colbert et qui permet au roi de se constituer une réserve de marins disponibles pour ses vaisseaux de guerre. Le système des classes réformé à la Révolution deviendra l'Inscription Maritime.

Nous savons par le journal de Lapérouse que l'*Amazone* est à Cadix du 13 décembre 1779 au 9 janvier 1780. C'est donc à cette période et dans ce port que Méotté et Carrel, prisonniers des Anglais, ont été libérés (échangés ?). Les deux marins n'apparaissent d'ailleurs dans le registre des prises de l'*Amazone* que pour la période postérieure à janvier 1780. Ceci concorde avec l'indication au dos de notre billet "*L'Amazone 1^{er} janvier 1780*", date très probable de l'embarquement de nos deux amis sur la frégate de Lapérouse.

Jacques MÉOTÉ

Jacques Méoté, baptisé à Lorient (Saint-Louis) le 14 juillet 1755 "né d'hier", est fils de René et Françoise Noury. Son parrain et sa marraine sont Jacques Noury et Françoise Tétré.

Le registre n'est signé que par les deux ecclésiastiques.

Il semble que Jacques soit l'unique enfant du couple. Nous ne lui avons pas trouvé de frère ni de sœur.

Sa carrière de marin :

* Du 15 novembre 1766 au 6 juin 1768, il est mousse à 6 livres sur le *Duc de Choiseul*, un vaisseau de 800 tonneaux de la Compagnie des Indes armé pour l'Inde. Il fait Lorient - Cadix - Inde et Mascareignes - Cap de Bonne Espérance - Lorient. À onze ans il est le plus jeune des mousses.

* À 15 ans "Jacques René Méhotté" est mousse à 6 livres sur *La Paix*, un vaisseau de 1000 tonneaux de la Compagnie des Indes armé pour l'Île de France (île Maurice) le 5 avril 1769. Il fait Lorient - Les Mascareignes - les Açores - Lorient.

* Dans les années 1772-1776 il navigue sur différents navires dans l'océan Indien.

* En 1777 il rentre en France sur la *Belle Poule*. De 1772 à 1776, cette frégate effectue des travaux hydrographiques dans

l'océan Indien pour chercher la meilleure route entre les Mascareignes et les comptoirs français de l'Inde. Le 16 décembre 1776, elle quitte l'Inde pour Brest. Le 27 avril 1777, alors que la France n'a pas encore pris position dans le conflit entre l'Angleterre et ses colonies d'Amérique, elle est prise en chasse en vue de Groix par un vaisseau britannique, mais bonne marcheuse – elle est le premier navire français à être doublé de cuivre – elle lui échappe et réussit à rallier Brest. Jacques est gabier à 20 livres.

* En 1778 Jacques Méotez est patron de chaloupe à 38 livres sur le *Génois*¹⁸, un petit navire de 350 tonneaux de la compagnie de la Guyanne (sic). C'est sur le *Génois* que Jacques rencontre Louis Carel, second maître. Ils sont donc tous les deux officiers marins. Parti le 5 janvier 1778 de Lorient pour Le Havre, le *Génois* est pris par les Anglais le 8 octobre 1779 et son équipage fait prisonnier.

* Nous retrouvons Jacques et Louis Carel en janvier 1780 sur l'*Amazone* de Lapérouse qui fait route de Cadix à Brest.

* En 1780, 1781, 1782, 1783 Jacques Méotez est selon les termes du registre "à l'Amérique". Nous n'avons pas pu établir sur quel(s) bâtiment(s) il avait servi. Mais nous savons qu'il a atteint le grade de quartier-maître à 21 livres.

* En avril 1784 il est de retour sur l'*Ariel* que Lapérouse a capturé aux Anglais.

* L'année suivante il est maître d'équipage à 60 livres sur le *Calonne*¹⁹, un navire de la Compagnie des Indes de 400 tonneaux, armé pour aller à Pondichéry et autres ports de l'Inde. Parti le 1^{er} août 1785 il fait naufrage sur la route du retour à St Jago de Cassem (Santagio do Cacem) sur la côte du Portugal, le 17 février 1787. Jacques Méotez et Olivier Dabouis, second maître, établissent le 27 mars 1787 la liste des 28 personnes (sur les 54 membres de l'équipage) ayant péri dans le naufrage²⁰.

Nous n'avons pas pu établir les embarquements suivants dans la vie de marin de Jacques Méotez. Mais nous constatons qu'à trente-deux ans il est maître d'équipage et le restera jusqu'à son décès en 1814.

Son père, René le Méoté

Le père de Jacques, René Le Méhauté est né à Boqueho, aujourd'hui dans les Côtes-d'Armor, vers 1725 puisqu'il est dit âgé de vingt ans en 1745 quand il embarque sur la *Comtesse*. Il est le septième de la fratrie.

René "Lemhoté" est également un marin inscrit sur le registre du port de Lorient. On apprend ainsi qu'il est natif de Boucau (pour Boqueho) diocèse de Tréguier, habitué à Lorient, fils de Gilles et Élisabeth Hamon (Isabelle ou Isabeau).

René Méoté et Françoise Noury se marient à Lorient (Saint-Louis) le 15 novembre 1752.

Le 15 novembre 1752 [...] René Méhauté fils majeur de feu Gilles Méhauté et de feue Isabelle Hamon de Boqueho en Tréguier et Marie Noury fille de Jacques Noury et de Mathurine Gaultier de la paroisse Ste Croix de Vannes [...] en présence des

père et mère de l'épouse, de Dominique Hamon, Pierre Bourda, Louise Letoux et autres en foy de quoi nous avons signé
Signatures : Mary Noury, Dominique Hamon et l'Abbé Cohalan recteur de L'Orient. Les mariés ne signent pas le registre.

* En 1745 René Le Méhoté a vingt ans quand il embarque sur la *Comtesse*, une frégate de la Compagnie des Indes, comme matelot à 19 livres pour une campagne de cabotage (Lorient - Bénodet - Lorient - Bordeaux - Lorient - Bordeaux - Lorient) de 4 mois. Le rôle d'équipage fait état de soldats passagers qui portent tous un patronyme et un nom de guerre. Ainsi on trouve François Clouarec dit Saint Corentin, Jean Baptiste L'Escalarin dit Bon Amour, Joseph Le Barze dit Lartichaut, Jean Jouan dit Vise en L'Air, Gilles Le Pezan dit Pistolet... Ce surnom est une tradition de l'époque que les soldats conservent en dehors des opérations.

* En avril 1746, il embarque comme matelot à 16 livres sur le *Paon*, un petit brigantin armé par la Compagnie des Indes pour le Sénégal. Le voyage connaît des péripéties puisqu'ils sont capturés par les Anglais cinq jours après le départ, faits prisonniers et retenus à Kinsale en Irlande. La frégate est reprise deux jours plus tard par le *Penthièvre* et finit son voyage vers le Sénégal. À noter la présence à bord d'une passagère, Marie Hieramsé.

* Le 25 mars 1749 le *Dauphin* est armé pour le Bengale. René Giles Le Méhoté est matelot à 21 livres (fin de campagne le 15 juin 1750).

* En octobre 1750, René Lemhoté (sic) est à l'Île de France (île Maurice) où il passe sur le vaisseau *Le Dauphin* pour y servir pendant trois ans. Du 28 novembre 1752 au 5 octobre 1754, il est embarqué comme matelot à 23 livres sur le *Duc de Parme*, armé pour le Bengale.

* Le 5 janvier 1755 sur la frégate *l'Astrée* allant au Sénégal, il est patron de chaloupe à 26 livres. Le 20 septembre, il est pris par le vaisseau de guerre anglais le *Weymouth*, la guerre n'étant pourtant pas déclarée. En 1756 il est prisonnier en Angleterre, le premier août 1757 il est de retour par Cherbourg où il est passé sur un paquebot.

* Le 29 janvier 1759 il est bossman²¹ à 36 livres sur le vaisseau *Le Lys* parti pour les Indes.²²

Selon Jacques, son fils, il serait décédé le 13 juin 1760 sur le *Condé* de la Compagnie des Indes.

Son grand-père Gilles Le Méhauté, de Boquého (Côtes-d'Armor)

Gilles Le Méhauté de cette paroisse et ysabeau hamon aussy de cette paroisse ont contractés par ensemble le saint sacrement des mariages par parolles du présent selon la forme et teneur du Saint Conseil de trante dans la chapelle notre dame de pitié en ma présence et par mon ministère ce jour vingt et septième du mois de juin mil sept cent onze. Témoins Christofle morin, pierre huet et mathurine Eder et autres. Les

trois bannies préalablement faites par trois dimanches consécutifs aux prônes communs de mes grandes messes Le tout sans aucune opposition venue à ma connaissance et les susnommés ne sache signer à l'original fr. B ; feger prieur de Boqueho.

On peut être surpris par la référence écrite au concile de Trente (Italie, 1545) dans un acte de mariage du centre Bretagne en 1711. Le concile de Trente, convoqué par le pape Paul III en réponse aux demandes formulées par Martin Luther, confirme le mariage en tant que sacrement avec obligation de publication des bans, célébration par un prêtre et signature du registre par les époux qui très souvent à cette époque, et c'est ici le cas, déclarent ne pas savoir signer.

Cette référence au concile ne se retrouve pas dans les actes voisins du registre même si la formulation "saint sacrement" est toujours reprise.

Nous avons trouvé sept naissances à Boqueho à la suite de ce mariage, de 1712 à 1731, mais malheureusement pas celle de René, le père de Jacques. Il faut dire que pour ces années, les pages du registre des BMS sont souvent en très mauvais état. Sur les actes de baptêmes trouvés, la mère est Isabeau Hamon. Nous savons qu'Isabeau, Isabelle et Elisabeth sont très souvent interchangeables.

Son épouse Jaquette Ruaux, ses enfants

Le 26 novembre 1782, Jacques Méotez épouse à l'église Saint-Louis de Lorient Louise Jaquette Ruaux, fille de Pierre et Barbe Morin, présents et consentants. L'acte de mariage nous apprend que René Méotez est décédé le 13 juin 1760 sur le vaisseau *le Condé*, navire de la compagnie des Indes. On note par ailleurs la présence de Louis Carrel au mariage. Jacques signe "Jaque Méotez".



La chapelle Notre-Dame de Pitié à Boquého

Ce mariage sera suivi de la naissance de Marie Perrine Méoté le 12 septembre 1783 à Lorient. Jacques est absent.

Le 20 janvier 1785 naît Joseph. Jacques est présent et signe le registre.

Le 6 janvier 1788, Jean Marie est baptisé à Lorient, Jacques est encore absent de la cérémonie.

Le 8 mai 1791, il est présent pour le baptême de Jaquette. Parmi les signatures on notera "méotez".

Le 19 avril 1792, Aimé Désiré est baptisé à Lorient par le premier vicaire. Signature de "Jacques Méôtez".

Le 9 avril 1793, François Marie est baptisé.

Le 26 germinal de l'an VI (15 avril 1798) naît Marie Julienne rue de la Maison Commune à Lorient. Le père signe l'acte "Méôtez".

Ce sera "un officier public chargé de constater l'état civil du canton de Lorient" qui notera le décès de la petite Jaquette le 20 juin 1793 an II de la république à "25 mois et 12 jours". François Marie décédera jeune également, le 17 ventôse de l'an IV (7 mars 1796).

Son petit-fils Adam François

Le cinq brumaire de l'an 10 de la République Française (27 octobre 1801), acte de naissance d'Adam François Méoté né hors mariage rue du finisterre [...] fils de Marie Perrine Méoté sans état non mariée fille de Jacques Méoté marin et de Louise Jaquette Ruau...

Le décès de Jacques Méotez à Lorient :

L'an mil huit cent quatorze le 25 janvier à onze heures [...] sont comparus Jacques Jouanno charpentier [...] et Pierre journaux menuisier [...] tous deux voisins [...] lesquels nous ont déclaré que ce jour à 10 heures du matin ledit sieur Jacques méotez maître d'équipage né en cette commune le treize juillet mil sept cent cinquante cinq [...] veuf de Dme Louise Jaquette Ruau [...] est décédé rue du finisterre N°50 [...] signature P.journaux

Les recherches généalogiques sur la famille Méotez sont décevantes, car nous n'avons trouvé qu'un petit-fils à Jacques.

Nous n'avons pas réussi à descendre davantage sa généalogie. Nous n'avons pas trouvé d'autres Méotez à Lorient à cette époque, ni dans les BMS, ni dans les registres d'état civil. Les archives du SHD de Lorient n'ont pas pu non plus nous venir en aide. Nous ne sommes pas en mesure de dire si les fils de Jacques ont été ou non marins.

La graphie du patronyme varie beaucoup et nous en relevons plusieurs variantes. Ceci est certainement dû au faible niveau d'instruction des membres de cette famille qui se remarque par des signatures maladroites et imprécises sur les registres quand il n'y a pas simplement absence de signature. Pourtant la forme Méotez est permanente dans les actes de naissance des enfants de Jacques. Il semble que ce soit la graphie "Mé-hauté" avec ou sans "le" qui a survécu et que l'on trouve sur les sites d'échanges des généalogistes, comme on la trouve aujourd'hui sur les pages de l'annuaire téléphonique pour des familles basées très majoritairement dans les Côtes-d'Armor, berceau, rappelons-le, de nos Méotez.

Petite généalogie MEHAUTÉ / MEOTÉ / MEOTEZ

Gilles Le MEHAUTÉ

x 27.06.1711 BOQUEHO Isabeau (Isabelle) HAMON

François LE MEHAUTÉ, ° 22.03.1712 BOQUÉHO

Gilles LE MEHAUTÉ, ° 23.02.1713 BOQUÉHO

Isabeau LE MEHAUTÉ, ° 06.10.1715 BOQUÉHO

Janne LE MEHAUTÉ, ° 30.03.1718 BOQUÉHO

François LE MEHAUTÉ, ° 07.12.1719 BOQUÉHO

Guillaume LE MEHAUTÉ, ° 29.07.1722 BOQUÉHO

René MEHAUTÉ, ° ca 1725 BOQUÉHO, + 13.06.1760 sur le *Condé*

x 1752 LORIENT Marie NOURY

Jacques MEOTEZ, ° 13.07.1755 LORIENT + 25.01.1814 LORIENT

x 26.11.1782 LORIENT Louise Jaquette RUAUT

Marie Perrine MEOTÉ, °12.09.1783 LORIENT

Adam François MEOTÉ, ° 5 brumaire an X (27.10. 1801)

Anonyme MEOTÉ, ° + 02.04.1808

Joseph MEOTEZ, ° 20.01.1785 LORIENT

Jean Marie MEOTEZ, ° 06.01.1788 LORIENT

Jaquette MEOTEZ, ° 08.05.1791 LORIENT, + 20.06.1793 LORIENT

Aimé Désiré MEOTEZ, ° 19.04.1792 LORIENT

François Marie MEOTEZ, ° 09.04.1793 LORIENT

+17 ventôse an IV (07.03.1796) LORIENT

Marie Julienne MEOTEZ, ° 26 germinal an VI (15.04.1798)LORIENT

Mathurin LE MEHAUTÉ, ° 15.02.1731 BOQUÉHO, +1731 BOQUÉHO

Louis Carel

Le douze décembre 1747 je soussigné curé de cette paroisse ay batisé Louis Carel né d'hier de légitime mariage de Pierre carrel et de Madeleine Guého. Louis Chatelier a été parrain et Françoise Soyer a été marraine. Ont été présents Jean guého grand père maternel, pierre D..(?) et autres en foy de quoy nous avons signé. Louis Chatelier M:Souzy curé de L'Orient.

Louis est le deuxième d'une fratrie de dix.

Sa carrière de marin

* Le 20 mai 1756²³, il embarque comme mousse à 6 livres sur le *Saint Charles* où son père est maître.

* En 1759, il est mousse à 6 livres sur la *Fidèle*, toujours en compagnie de son père. Ils feront Lorient - Île Grande au Brésil (au sud de Rio) - Île de France - Pondichéry - Île de France - Île Bourbon - Foulpointe (Madagascar) - Lorient.

* En 1761, il est toujours mousse, mais seul sur le *Saint Priest*, un vaisseau de la Compagnie des Indes armé pour l'Inde. Ils font l'Île de France (Maurice) et l'Île Bourbon (La Réunion), mais le vaisseau est pris par les Anglais le 11 mars 1762.

* En 1766, il est novice à 9 livres sur le *Condé*, un vaisseau de 1 000 tonneaux armé pour l'Inde. Le vaisseau fait Lorient - Cadix - Île de France - Île Bourbon - Karikal (territoire de Pondichéry) - Pondichéry - Mahé - Saint-Brieuc - Lorient.

* En 1770 il est deuxième quartier-maître (officier marinier) à 18 livres sur le *Mars*, vaisseau de 1 200 tonneaux, 20 canons et 247 hommes d'équipage. Lorient - Île de France - Pondichéry - Trinquemalay (Ceylan) - Pondichéry - Île de France - Lorient. Le bâtiment faisant beaucoup de transport de passagers civils et militaires, le rôle atteint 1 208 individus. On notera pour l'anecdote un bon nombre de "lascars" (matelots indiens).

* En 1773, Louis a vingt-six ans. Il est officier marinier (bosseman) à 28 livres sur le *Beaumont* pour une campagne de deux ans en Chine. Le *Beaumont* est un vaisseau de 900 tonneaux armé de 24 canons avec un équipage de 159 marins. Il fait Lorient - Île de France (Maurice) - Canton - Cap de Bonne Espérance - Lorient.

* En 1775, Louis Carel, 28 ans, apparaît dans les officiers mariniers pour une solde de 36 livres sur le *Sévère*, un vaisseau de treize (sic) cent tonneaux armé de 28 canons appartenant à M. Foucaud [...] pour aller aux Indes et en Chine. Armé le 19 avril 1775, il fait Lorient - Mascareignes - Chine - Luanda (Angola) - Lorient. Il est désarmé le 19 août 1777 à Lorient. Le *Sévère* est un vaisseau important avec 12 officiers, 18 officiers mariniers, 5 officiers non mariniers, 117 matelots, 40 novices, 6 volontaires, 23 mousses et 4 domestiques.

* En mars 1778, il est sur le *Génois*, second maître à 50 livres. Nous l'avons vu, il est, tout comme Jacques Méotéz, prisonnier des Anglais jusqu'en janvier 1780 quand il embarque sur l'*Amazonne* de Lapérouse.

* Puis, comme pour Jacques Méotéz, c'est la guerre américaine et retour sur l'*Ariel* où il est, selon le registre, maître à 50 livres.

* En septembre 1784 il est maître à 65 livres sur la *Subtile*²⁴, un bâtiment de guerre.

Son père, Pierre Carel

Pierre Carel est marin de la Compagnie des Indes.²⁵

* En 1735, il est mousse à 6 livres sur la *Badine*, une frégate armée pour le Sénégal - La Gambie - Gorée - Saint-Domingue. Partis de Gorée avec "479 Noirs", ils arrivent un mois plus tard à Saint-Domingue avec "473 Noirs et 13 à la mamelle".

* En 1737, à quinze ans il est mousse à 7 livres sur la *Gloire*, une frégate armée pour un voyage d'un an au "Sénégal et Gorée".

* L'année suivante, il est encore mousse à 7 livres sur la frégate *la Renommée*, armée pour la traite négrière. Ils feront Lorient - Anamabo (Ghana) - Juda (Ouidah au Bénin) - Île du Prince (Sao Tomé et Príncipe dans le golfe de Guinée) - Marti-

nique - Lorient. Et c'est "460 noirs" qui sont débarqués à la Martinique.

* En 1742, il est matelot à 14 livres sur un petit bateau (équipage de 14 hommes), le *Zéphir*, armé pour le Sénégal. Le bateau reste au Sénégal et Pierre Carel rentre sur la Marie.

* En 1747, à 22 ans, il est matelot à 18 livres sur la frégate *la Comtesse* pour un court transport de troupes à Bordeaux.

* En décembre 1750, il est "à la Chine second maître à 46 livres sur le vaisseau le Mascarin".

* Le 8 mars 1753, il embarque sur le vaisseau le *Rouillé* pour les Indes comme second maître à 43 livres. Il est de retour le 23 mai de l'année suivante.

* En 1755, il est maître d'équipage à 45 livres sur la frégate le *Saint Charles*, allant à l'Isle de France et de Bourbon. Pierre Carel est domicilié rue du Faoudic à Lorient.

Le 15 octobre 1745, Pierre Carel, fils de Pierre et Catherine Padan, originaires de Guéméné, prend pour épouse à Lorient Madeleine Guého, fille de Jean et Louise Koudy de Port-Louis ;

Pierre signe le registre "pierre carel". Pierre Carel père est décédé puisque le marié est qualifié de mineur [...] autorisé de justice.

Le couple aura douze enfants baptisés à Saint-Louis de Lorient :

1. Marie Jeanne, le 17 octobre 1746, en l'absence du père en mer.
2. Louis le 12 décembre 1747. Louis Chatelier, qui signe, est son parrain et Françoise Soyer sa marraine.
3. Le 4 mai 1749, Hervé Pierre (le père est présent), décédé le 9 janvier 1751.
4. Le 4 décembre 1753, Martin François, "né d'hier".
5. Le 13 octobre 1755, Louise "née d'hier", décédée le 20 mai 1761 à Lorient.
6. Antoine, le 15 octobre 1760, "né ce jour".
7. Joseph Marie, le 16 novembre 1763 "né ce jour" ; le père est noté présent.
8. Un autre Joseph Marie, le 28 janvier 1765.
9. Pierre François, son jumeau ; le père signe.
10. Jean Louis, le 25 avril 1766 ; le père signe.
11. Pierre Joseph, le 3 septembre 1769, né ce jour.
12. Enfin le 23 mars 1771, Margueritte Victoire Louise.

Le premier frimaire de l'an III de la République (21 novembre 1794) Pierre Carel, époux de Magdeleine Gueho, décède à 72 ans au 7 de la rue de la Révolution à Lorient.

Son mariage, ses enfants

Le 22 novembre 1774, Louis Carel épouse à Lorient Isabelle Guilloux, fille mineure de feu Pierre Guilloux et de Jeanne Marie Barbote, présente et consentante. Louis signe le registre, ainsi que son frère Martin. Pierre Carel, son père, est présent.

Le couple aura trois enfants à Lorient :

- Pierre Louis Aimé, baptisé le 3 juin 1778.

- Julien Marie, baptisé le 20 décembre 1780, décédé le 7 décembre 1781 à Lorient.

- Jean, baptisé le 7 août 1783, décédé le 20 décembre 1786 à Lorient.

Ainsi sur trois enfants, deux sont décédés en bas âge. Nous n'avons malheureusement pas trouvé d'information sur l'aîné et n'avons donc pas d'indication sur une éventuelle descendance.

Sa sœur Marguerite Victoire Louise

Marguerite Victoire Louise Carel épouse le 30 juin 1788 Ecuyer Louis Marie Le Lay de Keraoul, né le 22 août 1759, de Perros-Guirrec (diocèse de Dol)²⁶. Louis Marie est le fils de feu écuyer Christophe Le Lay, sieur de Keraoul, et de feu dame Françoise Le Noir, décédés en la paroisse de Plouaret. Il descend d'une longue lignée de Le Lay de Keraoul ou Le Lay de Kermaben, originaires de Plouaret. Louis Carel est présent et signe le registre.

De cette union naît Jeanne Marie Victoire Le Lay de Keraoul, le 4 octobre 1789 à Lorient. Le père est absent au baptême.

Le 2 pluviôse de l'an II de la république (21 janvier 1794) Marguerite Victoire Louise (22 ans et 10 mois) veuve de feu Louis Marie Le Lay, décédé au Port au Prince, épouse à Lorient Yves Guillermot, canonier marin, âgé de 25 ans, originaire de Paimpol.

Le couple aura un fils, le 21 prairial de l'an IV (4 juin 1796), Joseph Melchior, qui sera maître voilier à Lorient.

Le 21 mai 1833 celui-ci se marie à Lorient avec Marie Pauline Maurice, dont le père, Pierre Charles, "*secrétaire de place à Lorient*", est chevalier de la Légion d'honneur. Militaire blessé en Italie et en Syrie, il était sergent-major à la demi-brigade d'invalides de l'armée d'Orient.

On apprend par ailleurs qu'Yves Gillermeau, maître canonier, le père du marié, est absent depuis une quinzaine d'années.

Marguerite Victoire décède à Lorient, 18 rue de la Liberté, le 17 septembre 1838.

Sa fille Jeanne Marie Victoire le Lay épouse le 3 juillet 1811 à Lorient Jean Marie Tessier, quartier-maître écrivain de la première compagnie du dix-huitième équipage de la flotille impériale embarqué sur la corvette le Plumper²⁷, né à Nantes.

Cet acte est intéressant, car il nous apprend la date de décès du père de la mariée (19 mars 1792 à Port-au-Prince) ; d'autre part, il voit la disparition de la particule "de Keraoul" du patronyme de la mariée, puis de la mère dans les actes de naissance des enfants :

- Marguerite Désirée, le 14 juillet 1812, 53 rue du Finistère à Lorient. Le père est marin.

- Marie Mélanie le 27 mars 1814, 56 rue du Finistère à Lorient. Le père est marin.

- Victoire le 13 juillet 1815, 56 rue du Finistère. Le père est chef de timonerie. Il est absent.

- Eugène Louis le 14 avril 1819, 56 rue du Finistère. Le père est instituteur.

- Hermann Joseph le 31 janvier 1821, 25 rue du port. Le père est instituteur. L'enfant est déclaré de sexe féminin.

- Joseph Alphonse le 27 décembre 1822, 25 rue du Port à Lorient. Le père est instituteur.

Dans cette fratrie, Eugène Louis aura sans aucun doute la vie la moins banale. Second maître dans la Royale, puis capitaine au long cours en 1853, il s'installe aux USA. Lorsque la guerre de Sécession éclate, il prend parti pour le Sud et devient le premier forceur de blocus de Charleston et de Savannah. Ami de Jules Verne, il lui inspire la nouvelle *Les forceurs de blocus*, parue en 1865. Il meurt à Glasgow en 1901, dans un accident causé par un tramway. Ses cendres sont rapportées à Lorient dans le caveau familial²⁸.

Son frère Antoine

Son frère Antoine Carel, pilote de Port-Louis à l'Isle de France (aujourd'hui Île Maurice) épouse à Pamplemousses le 22 août 1787, Jeanne Olimpe Le Borgne, originaire aussi de Lorient, où elle est née le 13 février 1768. Son père, René le Borgne, décédé, était "officier de marine marchande", sa mère, également décédée, était Jeanne Teissier.²⁹

En même temps est célébré le mariage de *Jean Baptiste Martin, officier de marine marchande natif de la paroisse de Port Louis en cette Isle, fils mineur de feu Jean Baptiste Martin vivant officier de marine marchande et de feu Jeanne Plisson avec Marie Hyacinthe Le Borgne* native de Lorient et sœur de Jeanne Olimpe.

Si nous avons pu établir une descendance du couple Martin/Le Borgne, nous avons échoué pour le couple Carel/Le Borgne.

Son oncle Vincent

Nous retrouvons son oncle Vincent, armurier à 18 livres, en compagnie de son père sur la Renommée en 1738-1740 pour le sinistre voyage triangulaire.

À cette époque l'armurier, avec le charpentier, le calfat, le tonnelier, le boulanger, le coq, le voilier, le chirurgien, appartient au corps des officiers non marinières.

Il est également armurier à 22 livres sur la frégate négrière *la Gloire* pour Lorient - Sénégal et Gorée - Saint-Domingue - Lorient.

C'est ensuite sur *l'Henriette* qu'il fait le voyage Lorient - Sénégal et Gorée - Lorient. Il est armurier à 24 livres.

En 1743 il embarque sur le *Triton*, toujours armurier à 24 livres. Il est noté "*embarqué à l'armement*" et comme beaucoup d'autres membres de l'équipage "*déserté à la Martinique le 27 septembre 1745*". En fait c'est le bateau qui est condamné au

Fort-Royal (Fort-de-France) de la Martinique le 12 décembre 1745, c'est-à-dire interdit de continuer à servir en raison de son mauvais état.

Son oncle François

Le 28 février 1745, François Carel, fils de Pierre et de Catherine Padan, épouse à Saint-Louis de Lorient Clémence Cloerrec, fille de René et de Françoise Leiglas (?). De cette union naît Marie Françoise, baptisée à Saint-Louis le 12 août 1746 (née d'hier).

Pour la Compagnie des Indes, François Carel navigue sur *l'Aigle* pour le Sénégal (1736-1738) comme matelot tonnelier à 12 livres, puis sur *la Gloire* pour le Sénégal à 18 livres, sur le

Flore (1740) à 24 livres, sur *la Baleine* (1741-1742) pour l'Île de France, sur *l'Argonaute* pour le Bengale (1742-1744) sur le Maurepas (1745) pour le Sénégal à 26 livres. Ce dernier est pris et brûlé par les Anglais et François rentre sur le *Paon*.

Engagé pour le Sénégal pour un contrat de 3 ans à 600 livres par an avec le statut d'officier marinier, il embarque avec femme et enfant sur *l'Hercule* le 19 décembre 1749 et arrive au Sénégal le 19 janvier 1750.

Il décède au Sénégal le 11 septembre 1754. Sa veuve et sa fille rentrent en France le 20 octobre 1754 sur *l'Astrée*.³⁰

Marie Françoise, l'enfant du couple, épousera Jean Louis Lagadec le 26 avril 1769 à Plonéour (devenu Plonéour-Lanvern) dans le Finistère. Et c'est à l'Hospice Civil de Brest qu'elle finira ses jours le 3 juin 1817.

Généalogie CAREL

Pierre CAREL

x 29.06.1717 GUÉMÉNÉ SUR SCORFF Catherine PADAN

Alain CAREL, °17.08.1718 GUÉMÉNÉ SUR SCORFF

François CAREL, °12.12.1719 GUÉMÉNÉ SUR SCORFF, +11.09.1754 Sénégal

x 28.02.1745 LORIENT Clémence CLOEREC

Marie Françoise CAREL, ° 11.08.1746 LORIENT, + 03.06.1817 BREST Hospice civil

x 26.04.1769 PLONÉOUR, Finistère, Jean Louis LAGADEC

Marie Corentine LAGADEC (Lagadic), ° 05.04.1770 PLOBANNALEC LESCONIL, + 06.03.1801 BREST Recouvrance

x 13.01.1789 BREST Recouvrance Julien HEROT, Second Maître d'Equipage, +10.04.1829 LAMBÉZELLEC, Hôpital de Pontanezen

Charles François Julien HAROT, °14.07.1790 BREST Recouvrance

Marie Françoise HEROT, °18 mess an III (06.07.1795) BREST Recouvrance 4 rue des Mœurs

+1 nivôse an VIII (22.12.1799) BREST Recouvrance 4 rue des Mœurs

Jean Pierre Marie HERROT, °21 prairial an V (09.06.1797) BREST Recouvrance 4 rue des Mœurs, + 06.11.1849 BREST

x1 (16.06.1821 BREST) Marie Célestine ROBINO

x2 (01.03.1851 BREST) Marie Perrine Yvonne ROUILLIER

Marie Perrine LAGADIC, °01.12.1771 LOCTUDY

Pierre François CAREL, ° 03.10.1721 GUÉMÉNÉ, +1er frimaire an III (21.11.1794) LORIENT

x novembre 1745 LORIENT, Madeleine GUEHO

Marie Jeanne CARREL, °17.10.1746 LORIENT St Louis. Père absent (en mer)

Louis CAREL °12 .12 .1747 LORIENT Saint Louis

x 22.11.1774 LORIENT Isabelle GUILLOUX

Pierre Louis Aimé CAREL, °03.06.1778

Julien Marie CAREL, °20.12.1780, + 07.12.1781

Jean CAREL, ° 07.08.1783, +20.12 .1786

Hervé Pierre CAREL, °04.05.1749 LORIENT St Louis, + 07.01.1751 LORIENT St Louis

Anonyme CAREL, ° + 03.05.1752 LORIENT

Martin François CAREL, ° 04.12.1753 LORIENT St Louis

Louise CAREL, °13.10.1755 LORIENT St Louis, + 20.05.1761 LORIENT St Louis

Antoine CAREL, °15.10.1760 LORIENT St Louis

x 22.08.1787 PAMPLEMOUSSES (Île Maurice) Jeanne Olimpe LE BORGNE, °13.02.1768 LORIENT St Louis

Joseph Marie CAREL, °16.11.1763 LORIENT St Louis

Joseph Marie CAREL, ° 27.01.1765 LORIENT.

Pierre Francois CAREL, ° 27.01.1765 LORIENT

Jean Louis CAREL, ° 25.04.1766 LORIENT St Louis

Pierre Joseph CAREL, ° 03.09.1769 LORIENT St Louis

Marguerite Victoire Louise CAREL, °23.03.1771 LORIENT St Louis, +17.09.1838 LORIENT

x 30.06.1788 LORIENT Louis Marie Le LAY DE KERAOUL, °22.10.1759 PERROS-GUIRREC, +19.03.1792 PORT-AU-PRINCE

Jeanne Marie Victoire LE LAY DE KERAOUL, ° 04.10.1789

x 03.07.1811 LORIENT Jean Marie TESSIER

Marguerite Désirée TESSIER, °14.07.1812 LORIENT

x 31.05.1837 LORIENT Jacques Henri CHARBONNIER, °11.02.1801 ROCHEFORT, + 08.04.1886

Marie Mélanie TESSIER, °28.03.1814 LORIENT

Victoire TESSIER, °14.07.1815 LORIENT

Eugène Louis TESSIER, °15.04.1819 LORIENT, +29.11.1901 GLASGOW (U.K)

x 1848 Mary Jane HANNAH (HAMILTON), °09.12.1823 CHARLESTON (USA), +26.07.1881 GLASGOW (U.K.)

Jenny HAMILTON TESSIER, °18.07.1849 CHARLESTON (USA), +26.08.1912 LORIENT 28 bis rue du Morbihan

x 1869 LIVERPOOL Charles Auguste VOISIN, °09.02.1840 CHERBOURG, +10.10.1910 Paris VI^e

Albert VOISIN
 x Julie Joséphine Marie ULYSSE
 André Paul Auguste VOISIN, °02.03.1877 NANCY
 x Lucienne RONDEAU
 Eugénia Désirée Dite Nelly TESSIER, °02.08.1853 LORIENT, +12.05.1870 LORIENT
 Eugène Louis II TESSIER, °20.03.1855 SKOWHEGAN (Maine USA)
 x 1877 GLASGOW Isabella SHARP
 Margaret dite Daisy TESSIER, °1878 GODSTONE (Surrey GB)
 x ? CRAWFORD CAMPBELL
 Helen TESSIER
 Eugène Louis III TESSIER, ° ..09.1882 BRECKNOCK, Breconshire-Powys (Pays de Galles)
 x Helen KING
 Eugène Louis II TESSIER, °1872 +1959
 x Light Laurence LEAVENWORTH
 Eugène Louis TESSIER, °1862
 x 1889 Elizabeth MCNIGHT
 Hermann Joseph TESSIER, °31.01.1821 LORIENT
 Joseph Alphonse TESSIER, °27.12.1822 LORIENT
 Marguerite Victoire Louise CAREL
 x Yves GUILLERMEAU, Maître canonnier
 Joseph Melchior GUILLERMEAU, °21 prairial an IV LORIENT (09.06.1796), +01.08.1859 LORIENT, 17 rue du Collège)
 x 21.05.1833 LORIENT Marie Pauline MAURICE, °17.08.1806 LORIENT, 15 rue du Finistère), +20.05.1864 LORIENT
 Joséphine Marguerite GUILLERMEAU, ° 30.04.1834 LORIENT 10 rue des Colonies
 Jules Melchior GUILLERMEAU, ° 06.11.1836 LORIENT (le père absent)
 Emilie Marie GUILLERMEAU, ° 09.12.1840 LORIENT
 Jean Victor GUILLERMEAU, ° 27.02.1842 LORIENT, Ecrivain de la marine
 x ..09.1870 LORIENT Clémentine Adélaïde ALIS, ° 22.10.1844 LORIENT
 Julie Clémentine Marie GUILLERMEAU, °31.01.1872 LORIENT, +31.12.1950 HENNEBONT
 Joséphine Anna Marie Aimée GUILLERMEAU, ° 08.08.1874 LORIENT
 Victor Jean Marie GUILLERMEAU, ° 08.08.1876 LORIENT, + 06.07.1956 HENNEBONT
 Marie Virginie GUILLERMEAU, ° 13.07.1843 LORIENT,
 x 25.04.1870 LORIENT Jean Marie PRADO, ° 21.07.1840 LORIENT
 Emile Louis GUILLERMEAU, ° 07.01.1845 LORIENT
 Vincent Jean CAREL, °13.11.1722 GUÉMÉNÉ SUR SCORFF
 x 17.01.1753 LORIENT Françoise Joseph BLAIN
 Jean Louis CAREL, °18.11.1753 LORIENT
 Jérôme Jean CAREL, °07.02.1724 GUÉMÉNÉ SUR SCORFF

Nous avons repéré trois familles Carel à Lorient à cette époque, sans établir de relation de parenté entre elles : des Carel venant de Pluvigner, et des Carel à Plouharnel que nous avons retrouvés à L'Île Maurice.

Conclusion

Nous retenons de ces recherches un ancrage fort de nos deux amis dans le monde de la marine. Pas des pêcheurs, ni des caboteurs mais des marins de haute mer dans la Royale ou sur les bateaux de la Compagnies des Indes, ce qui est à peu près la même chose puisque dans les deux cas on part pour de longs mois avec le risque de naufrage, de maladie, d'attaques, d'emprisonnement, de mort.

Les engagements ne sont pas pris sur un coup de tête mais s'inscrivent plutôt dans un modèle familial. Leurs pères furent marins eux aussi et l'un d'eux est mort en mer. Tous les deux ont été mousses³¹ très jeunes et ont gravi les échelons pour accéder au grade d'officier marinier. On ne parlera pas de tradition familiale véritable puisque les grands-parents, eux, vivent dans la Bretagne intérieure, à Guéméné ou Boquého. On peut alors se poser la question de ce qui a pu pousser les jeunes paysans à quitter définitivement leur terroir.

Ces marins évoluent dans un monde qui est et qui restera fortement hiérarchisé : mousses, novices matelots, gabiers, timoniers, bossman, pilotes, second maître, maître...

Des promotions sont possibles mais ne sont pas définitives. Les officiers quant à eux sont en général issus de familles d'aristocrates.

Et puis c'est la rencontre avec l'Histoire, avec des hommes exceptionnels dans des circonstances exceptionnelles : la guerre d'Indépendance américaine. Jacques Méotéz et Louis Carel y ont participé de janvier 1780, en embarquant sur *l'Amazone*, à avril 1784, en rentrant sur *l'Ariel*.

Nous ne pouvons qu'être déçus de ne pas avoir pu trouver les différents embarquements de nos deux marins dans cette période.

Avec environ dix mille hommes et près de 1 300 morts, le rôle des Bretons de la marine du roi n'a pas été minime dans l'instauration d'une république en Amérique³².

Nous avons rencontré aussi des bateaux bien moins glorieux, qui participent à la très lucrative traite négrière. C'est un aspect moins connu des activités de la Compagnie des Indes.

Qui s'imagine que pendant trois années - 1723, 1724 et 1725 - Lorient aura été le premier port négrier français ?³³

Nous aurons beaucoup voyagé, de Brest à Savannah, de Lorient aux Mascareignes...

Nous aurons rencontré de nombreux marins, nous aurons entrevu la dureté de leurs vies.

En définitive, le petit billet d'une trentaine de mots contenait

toute une multitude d'informations dissimulées qu'il nous a fallu découvrir.

Nous aurons eu quelques surprises. C'est là tout l'intérêt et

la magie des recherches historiques et généalogiques. ■

Remerciements

Nous avons reçu des personnels du Service Historique de la Défense, que ce soit à Brest ou à Lorient, un accueil bienveillant et une aide efficace. Qu'ils en soient ici remerciés.

Un remerciement tout particulier à Hervé Baudy pour ses conseils, son aide et ses corrections.

Sources et notes

Les actes BMS proviennent des archives départementales des Côtes-d'Armor, des archives municipales de Lorient et des archives départementales du Morbihan. Pour les actes du Finistère nous avons eu recours à la base RECIF du CGF.

Pour les embarquements de la Compagnie des Indes et ses navires, le site *Mémoire des Hommes* et sa rubrique *Compagnies des Indes* ont été une aide efficace.

Notes

¹ Lapérouse a obtenu le commandement de *l'Amazone* le 26 février 1778, soit 3 mois avant la fin de sa construction. Il s'est rendu à Saint-Malo à plusieurs reprises pour demander des modifications comme "raser la frégate", c'est-à-dire supprimer la dunette et donc les logements des officiers. Je n'ai conservé aucun logement et j'ai donné l'exemple à mes officiers de coucher dans des hamacs. Par ailleurs ma frégate a été doublée de cuivre et son réarmement est fini écrit-il au ministre le 6 décembre. Source : *Journal de Bord. Journal des membres de l'association Lapérouse*, Albi France, n° 47, printemps 2011.

² *Dimensions de l'Amazone selon Bâtiments ayant porté le nom d'Amazone*, Net-Marine.net

³ bau : chacune des poutres transversales qui soutiennent les ponts du navire et maintiennent l'écartement des poutres. Maître bau : le plus large bau du navire, l'endroit où le navire est le plus large.

⁴ Le tirant d'eau est la hauteur de la partie immergée du bateau qui varie en fonction de la charge transportée. Il correspond à la distance verticale entre la flottaison et le point le plus bas de la coque, usuellement la quille. Le tirant d'eau maximum d'un navire est nommé calaison, ainsi un navire qui cale huit mètres a un tirant d'eau maximal de huit mètres.

⁵ Lapérouse, cité par John Dunmore et Maurice de Brossard dans *Le voyage de Lapérouse*, Imprimerie Nationale, 1985.

On trouve dans la *Revue du Tarn* de 1981, page 159, le rapport suivant recopié par Christian de la Jonquière aux Archives nationales Richelieu (Dossier B4). *Nous lieutenant des vaisseaux du Roi, commandant la frégate du Roi l'Amazone certifiant que le 8 septembre, étant en vue de la tour de Charlestown, j'ai eu connaissance à la pointe du jour d'un bâtiment qui portait sur moi. J'ai fait route sur lui et à huit heures, nous n'étions plus qu'à une demi lieue l'un de l'autre ; alors il a arrivé vent arrière ayant auparavant arboré pavillon et flamme anglaise qu'il a assuré d'un coup de canon. Je mis pavillon anglais, mais je ne l'assurais point. Ce vaisseau arriva alors vent arrière et prit chasse toutes voiles dehors. Comme cette manœuvre l'obligeait de me présenter le travers, je le reconnus pour une frégate et me couvrant de voiles je lui donnais la chasse et l'ayant joint à demi portée de fusil à dix heures du matin, j'ai amené alors le pavillon anglais. J'ai tiré sur lui un coup de canon à boulet mettant pavillon et flamme française. Je n'avais pas permis qu'on tirât à une plus grande distance afin de lui en inspirer par la fermeté de ma manœuvre et le capitaine voyant bien distinctement mes forces fût convaincu qu'il n'avait aucun moyen de m'échapper, mais le brave officier eut le courage de rester cinq quarts d'heure bord à bord de ma frégate à portée de pistolet et n'amena son pavillon qu'après démanté de son mât d'artimon, de son grans mât et de son mât de misaine qui est tombé quelques heures après avoir amené son pavillon et s'est rendu. Elle était commandée par M. De Mackensie, capitaine de vaisseau du roi d'Angleterre, fils de l'amiral du même nom.*

A bord de l'Amazone le 11 septembre 1779

Lapérouse

La date exacte de cette prise varie selon les protagonistes : ci-dessus Lapérouse indique le 8 septembre 1779 alors que Mackenzie dans une lettre du 4 février 1780 à ses autorités date la prise de l'Ariel le 10 septembre 1779.

⁶ R. de Kerallain : *Bougainville à l'escadre du Comte d'Estaing, guerre d'Amérique 1778-1779* in *Journal de la Société des Américanistes*, Tome 19, année 1927, page 193. Une autre mention de cette "passagère" : *Captain Mackenzie has so gained the esteem of the captain of L'Amazone, Mr La Perouse... and standing so high in favour, he was enabled to ameliorate the situation of Sir James Wallace, (le commandant de l'Experiment) and also of his lady, who was on board at the time the ship was captured.* [le capitaine Mackenzie s'est à ce point assuré l'estime du capitaine de l'Amazone, M. La Pérouse, qui le tenait tant en faveur, qu'il a pu améliorer la situation du de Sir James Wallace (le commandant de l'Experiment) et aussi de sa dame, qui se trouvait à bord au moment de la capture du navire.] *The Naval Chronicle*, volume 33, January-July 1815, page 357.

⁷ *Lapérouse, le voyage sans retour*, Gérard Piouffre, Librairie Vuibert, septembre 2016.

⁸ *Journal autographe du journal fait par Jean François de La Pérouse du 31 octobre 1779 au 18 avril 1780*. Bibliothèque Nationale de France Amariner un bateau capturé : c'est prendre à son bord le capitaine et les principaux matelots et y envoyer un équipage de prise en nombre suffisant pour pallier toute tentative de révolte. On notera l'usage de la lieue pour les distances en mer. La lieue est la vingtième partie du degré terrestre et vaut 3 milles, soit 5 555 mètres.

⁹ Une amitié ancienne (depuis 1757) lie le Chevalier de Ternay à Lapérouse. Quand Ternay décèdera à bord du Duc de Bourgogne en 1780, Lapérouse dira "qu'il l'aimait comme un père".

¹⁰ atterrages : espaces de mer au plus près de la terre.

¹¹ Les embarquements de Saint-Félix, que nous avons trouvés sur sa micro-fiche du SHD de Brest, font bien état d'un commandement de l'*Amazone*, sans précision de date, entre août 1780 et février 1782.

¹² "Vicomte Monguiot de Cambronne", selon les micro-fiches du SHD Brest.

¹³ Jean Michel Roche, dans son *Dictionnaire des bâtiments de la flotte de guerre française de 1671 à nos jours*, aux éditions LTP, indique que la frégate aurait été réarmée en 1797 et aurait fait naufrage à la pointe de Penmarch. Cette version est fréquemment reprise. Le commandant Alain Demerliac dans son ouvrage *Nomenclature des navires français de 1774 à 1792*, Editions Oméga, 1996, signale son naufrage en janvier 1797, naufrage qui a fait 6 noyés. Cependant, l'ouvrage *Des noms sur la mer*, sous la direction du contre-amiral Raymond Frey avec la collaboration du capitaine de vaisseau Georges Basili, éditions ACORAM, précise que si après sa capture par le Santa Margarita, l'*Amazone* put rentrer en France, elle fut incapable de faire campagne et fut démolie en 1797. La *Notice sur les bâtiments ayant porté le nom Amazone*, Archives de la Marine de Brest, cote Bro 431, reprend pratiquement mot pour mot cette fin de carrière. Pour le site anglais *Naval Database* la frégate *HMS Amazon*, qui a combattu le vaisseau Droits de l'Homme au large de Penmarch a été construite en Angleterre en 1795 (17 ans après l'*Amazone* de Lapérouse). L'*HMS Amazon* a bien fait 6 naufragés, 6 matelots qui voulurent contre les ordres donnés s'emparer d'une chaloupe pour rejoindre la côte. Celle-ci se renversa et les six hommes périrent.

¹⁴ *Journal autographe du journal fait par Jean François de La Pérouse*, op. cité. J'ai pris la bordée de l'est : j'ai fait route à l'est... L'amure à bâbord : le bateau reçoit le vent par la gauche. On note l'emploi du verbe "calmir", aujourd'hui inusité : "Les vents ont calmi."

¹⁵ SHD Brest, 2Q11.

¹⁶ SHD Brest, Introduction à la série Q.

¹⁷ SHD Lorient 2P82 : N°687 : Louis Carel, N°1242 : Jacques Méotté (sic).

¹⁸ SHD Lorient 2P15-II.1 Le Génois. "Rolle (sic) d'équipage du navire particulier Le Génois de Havre du port de trois cent cinquante tonneaux armé de (espace blanc) canons appartenant à la compagnie de la Guyanne (sic) armé par M. Monistrol pour aller au havre...". Après 6 officiers, on trouve 4 officiers mariniers dont Louis Carel (fils de Pierre) "deuxième maître", 31 ans, solde 50 livres, et Jacques Méotté (fils de René) patron de chaloupe, 24 ans, solde 38 livres. Pour les deux dans la colonne changement pendant le voyage il est noté "prisonnier".

Le document indique par ailleurs : Année 78. Parti le 5 janvier 78. Pris par les anglais 8 octobre 1779. En fin de document un récapitulatif nous indique un équipage total de 30 hommes (6 officiers, 4 officiers mariniers, 10 matelots, 5 novices, 1 volontaire, 2 mousses, 1 domestique, 1 pilote).

¹⁹ SHD Lorient 2P 17/1.29 Le Calonne.1785. Parti le 1er août 1785, péri à St Jago de Cassem (Santagio do Cacem) Côte du Portugal le 17 février 1787 "Rolle (sic) d'équipage du navire le Calonne de lorient du port de Quatre cents tonneaux armé de dix canons de six appartenant à la Compagnie des Indes armé par Mrs les administrateurs pour aller à Pondichéry et autres ports de l'Inde..." Jacques Meotté (sic) apparaît en tête de liste des officiers mariniers. À 33 ans il est maître d'équipage à 60 livres. Dans la colonne "changement pendant le voyage" il est noté "sauvé". En effet, pour certains de ses compagnons, on trouve l'annotation "noyé lors du naufrage du bâtiment".

²⁰ Source : Jean Yves Le Lann, dans *Histoire et Généalogie*.

²¹ Bossman ou bosseman : autrefois, sous-officier de marine ayant le grade intermédiaire entre ceux de contre-maître et de quartier-maître. Le bosseman était particulièrement chargé du soin des câbles, des ancres, des bouées, etc.

²² SHD Lorient 2P73 n°525 René Lemhoté (sic)

²³ Cet embarquement nous a laissé sceptique, voire incrédule. En effet le 20 mai 1756 Louis Carel a tout juste 8 ans et demi. Cependant plusieurs éléments nous laissent penser que cet embarquement est bien celui de notre Louis. Nous n'avons pas trouvé d'autre Louis Carel dans les BMS de Lorient à cette époque. Louis est l'aîné des garçons de la fratrie. Son père est à bord comme officier marinier. Il semble que ce ne soit pas formellement contraire à la loi d'embarquer un mousse si jeune puisqu'une ordonnance de 1681 concernant les enfants abandonnés stipule que "pour pouvoir être pris pour mousses il faut néanmoins dire qu'ils doivent avoir au moins sept ans".

²⁴ La *Subtile* est un bâtiment de la flotte de guerre, une corvette de 24 canons mise à flot le 7 septembre 1777 et retirée en novembre 1788 (source : Jean Michel Roche, *Dictionnaire des bâtiments de la flotte de guerre française de Colbert à nos jours*).

²⁵ SHD Lorient 2P73, n°47 Pierre Carel.

²⁶ A cette époque, le diocèse de Dol a pour particularité d'avoir de nombreuses enclaves dans tout le nord de la Bretagne et même les îles Anglo-normandes. Ainsi pour ce qui deviendra la Finistère, jusqu'à la Révolution, les paroisses de Locquénoël, Locquirec et Lanmeur sont rattachées au diocèse de Dol. L'acte de baptême de Louis Marie Le Lay de Keraoul à Perros-Guirrec est en date du 23 octobre 1759 : Né le vingt deux octobre mil sept cent cinquante neuf et baptisé le vingt et trois desdits mois. La mère est appelée "Dame Marie de Kerglas Le Noir".

²⁷ Le *Plumper* : Brick-canonier anglais pris à Chausey le 16 juillet 1805 ainsi que la corvette *Teaser*, et incorporé dans la flotte française. Lancé le 7 septembre 1804, il est rayé de la liste en 1822 (Source : *Nomenclature des navires français. 1800 à 1815* du Ct Alain Demerlac aux éditions A.N.C.R.E. Nice). Au sujet de cette double prise on trouve le rapport du capitaine de vaisseau Jacob, commandant la marine à Granville à l'amiral Decrès, ministre de la marine dans l'ouvrage *Mémoires de la Société Royale Académique de Cherbourg*, 1843. Le *Plumper* est rebaptisé *Argus* en 1815. En juin 1816, il accompagne la *Méduse* de Rochefort au Sénégal. Le commandant de la *Méduse*, Hugues Duroy de Chaumareys, fait toute une série d'erreurs et échoue sur le banc d'Arguin, au large de l'actuelle Mauritanie (le 2 juillet). Un radeau est alors construit pour 152 personnes tandis que le commandant embarqué sur une chaloupe rejoint Saint-Louis sans trop de peine. Le 17 juillet, l'*Argus* repère le radeau sur lequel il ne reste que 15 moribonds, dont 5 succomberont avant d'atteindre la côte. Ce tragique naufrage est immortalisé par le célèbre tableau de Géricault visible au musée du Louvre

²⁸ Eugène-Louis Tessier (1819-1901) premier forceur de blocus de Savannah, Géorgie en 1861, Yves Ollivier bulletin de liaison n°76 du CG22. Cet article nous a permis d'augmenter considérablement notre généalogie Carel. On notera le rayonnement d'Eugène-Louis sur sa descendance, avec un Eugène-Louis II et un Eugène-Louis III.

²⁹ Archives nationales d'Outre-Mer (ANOM).

³⁰ *Les engagés de la Compagnie des Indes. Marins et ouvriers. 1717-1770*, Jean Michel André. Service Historique de la Défense.

³¹ Des ordonnances de 1689, 1732 et 1784 imposent aux armateurs l'obligation d'embarquer des mousses sur leurs navires dans la proportion d'un mousse par dix hommes.

³² *Les Bretons de la Royale dans la guerre d'indépendance*, Jean Pierre Goubert, article dans les "Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest" n° 2 de juin 1977.

³³ Source : Jean Yves Le Lann. Société d'Archéologie et d'Histoire du Pays de Lorient.

Un jugement de séparation en 1792 : Armand de Kersaint et Claire d'Alesso,

par Bernard LUTUN, CGF n° 11173.

Le jugement de séparation reproduit ci-après reflète le "droit intermédiaire", droit nouveau ou paraissant tel des révolutionnaires français. Il convient donc de donner quelques explications sur la procédure ancienne et nouvelle de séparation de corps ou de biens.

Le divorce a précédé la séparation : le droit romain le prouve. La conception chrétienne du mariage et son rite se sont mis en place lentement. À partir de 900 environ, l'Église exige la célébration publique du mariage. Le IV^e concile de Latran (1215) proclame qu'il est un sacrement. Le prêtre, dont la présence est obligatoire, demande la manifestation du consentement aux époux et le reçoit au nom de l'Église.

Le mariage est une promesse pour la vie, il est donc indissoluble : cette thèse a été admise un siècle avant le sacrement et s'appuie sur l'alliance conclue entre Dieu et son peuple. La séparation de corps permet de mettre fin à la vie commune, non de rompre le lien : c'est la solution trouvée afin de concilier l'intérêt des êtres souffrants et le respect de la foi.

Le contentieux du mariage regarde d'abord le tribunal ecclésiastique établi dans chaque diocèse, l'officialité. La procédure de séparation est au point à la fin du Moyen Âge¹. Ce juge poursuit aussi les séparations de fait et le concubinage.

Cependant, l'action sur les laïcs tend peu à peu à se limiter à l'administration des sacrements. De plus, les sentences d'excommunication peuvent être cassées par le juge civil.

En matière civile, la compétence sur les clercs s'estompe, parce qu'ils ont tendance à s'adresser au juge civil.

En matière criminelle, elle se réduit à la justice disciplinaire. La prison et les amendes se font rares : l'époque de Jeanne d'Arc est révolue !

D'autre part, la double nature contractuelle et sacramentelle du mariage est reconnue et permet l'intervention de l'État dans la législation et le recours à la coutume. C'est une source de conflits entre les deux ordres de juridiction, d'autant que les deux natures du mariage sont inséparables. Les juridictions s'assistent aussi et l'on observe des chicanes entre justices du même ordre. Une autre raison avancée pour expliquer le passage d'un nombre croissant d'affaires au juge civil réside dans l'interprétation trop rigoureuse du droit canonique par les juges d'église.

Une séparation doit être prononcée par un juge pour produire des effets de droit². À la demande de séparation "de corps et d'habitation", selon l'expression consacrée, est souvent jointe la demande de séparation de biens, ou alors l'une des parties poursuit l'autre en réparation d'un crime qui y a donné lieu. Autre motif pour s'adresser au juge civil.

Les requêtes émanent des femmes, parce qu'un homme avouerait sa faiblesse, lui qui est administrateur des biens de communauté et de ceux de sa femme. Du reste l'adultère est un des rares cas où l'homme a le droit de demander la séparation de corps.

L'inconduite de la femme peut le conduire à la chasser de chez lui ou à demander son enfermement (par lettre de cachet). La séparation de corps était ordinairement prononcée pour négligence, inconduite, débauche ou mauvais traitements.

Par la simple séparation de biens, la femme retrouve certains droits sur sa dot et sur ses propres³, mais elle doit continuer à vivre sous le même toit que son mari.

Claire de Kersaint, dont le jugement de séparation est l'objet de la présente étude, n'a pas reproché officiellement à son mari d'être dépensier ou infidèle.

La loi des 16-24 août 1790 sur l'organisation judiciaire déclare pour commencer que l'arbitrage est "*le moyen le plus raisonnable de terminer les contestations entre les citoyens*" (titre I, art. 1). Elle entend par conséquent le rendre possible dans toutes les affaires d'intérêt privé (I, 2).

La séparation de corps ou de biens en est une, mais elle n'est pas citée nommément parmi les compétences des nouveaux tribunaux de famille, qui pratiquent l'arbitrage.

Celles-ci sont énoncées comme suit : "*S'il s'élève quelque contestation entre mari et femme, père et fils, grand-père et petit-fils, frères et sœurs, neveux et oncles, ou alliés aux degrés ci-dessus, comme aussi entre pupilles et leurs tuteurs pour choses relatives à la tutelle, les parties seront tenues de nommer des parents ou, à leur défaut, des amis ou voisins pour arbitres, devant lesquels ils éclairciront leur différend, et qui, après les avoir entendus et avoir pris les connaissances nécessaires, rendront une décision motivée*" (X, 12).

Le tribunal de famille se compose de quatre arbitres, dont deux désignés par chaque partie ; en cas de partage des avis, un surarbitre est choisi (X, 13). Ses membres sont à la fois juges et jurés.

¹ Raphaëlle Lapôte, *Le mariage devant le juge. Droit matrimonial et pratique dans le Beauvaisis (XVII^e -XVIII^e siècles)*, École des chartes, positions de thèses, 2013, pour ce développement.

² Brigitte Maillard, *Vivre en Touraine au XVIII^e siècle*, Rennes, P.U.R., 2003, p. 69-77, pour ce développement.

³ Propres (ou biens propres) : biens que la personne possède avant de se marier, ou a reçus d'un de ses parents en ligne directe, soit par succession, soit par donation ou legs.

Le juge de paix (un élu au moins par canton) reçoit de ce tribunal arbitral toujours différents les délibérations prises pour les tutelles, curatelles et émancipations, et envoie celles qui sont frappées d'appel ou non aux juges de district, également élus (III, 11), mais il n'intervient pas dans les séparations.

Les sentences arbitrales ne sont susceptibles d'appel (ici en dernier ressort car il y a deux degrés d'appel en général) que si elles le mentionnent et qu'elles désignent le tribunal d'appel (I, 4 et 5 et X, 14). Elles sont rendues exécutoires par une ordonnance du tribunal de district (I, 6)⁴.

Cette manière de régler un conflit conjugal au moyen de parents ou d'amis, choisis par les parties, est bien curieuse, et l'on sait qu'aujourd'hui elles demandent souvent le huis clos au tribunal⁵. Elle correspond à un état antérieur de la société, dans lequel la solidarité se maintenait dans un cercle de famille étendu, ou à un État faible, et non à une société dominée par l'individualisme. D'ailleurs on a constaté que les professionnels du droit s'y étaient introduits et qu'ils avaient fini par occuper une place prépondérante.

C'est la procédure que les époux Kersaint ont dû suivre pour se séparer officiellement. Elle était appliquée aux enfants, et on la retrouve dans cette loi révolutionnaire (X, 15 et 16), mais la décision arbitrale est ici soumise à l'appréciation du président du tribunal de district, qui peut la modifier ou en refuser l'exécution (X, 17). Le tribunal de famille n'émet donc qu'une sorte d'avis pour les enfants, alors que ses décisions de séparation sont des jugements, quoique susceptibles d'appel⁶.

Le législateur de 1792 (loi du 20 septembre sur le divorce⁷) affirme que le divorce "*résulte de la liberté individuelle dont un engagement indissoluble serait la perte*" et de la disposition de la constitution du 14 septembre 1791, selon laquelle le mariage n'est qu'un contrat civil.

En conséquence, la séparation de corps est abolie, seuls les jugements définitifs continuant d'avoir force de loi. Ce n'est pas seulement une attaque de plus contre la religion, avant sa proscription complète, mais une manière d'affirmer que la liberté chrétienne et la liberté républicaine française sont inconciliables.

La nouvelle loi prévoit sept cas de divorce pour "*motif déterminé*", le consentement mutuel et enfin "*la simple allégation d'incompatibilité d'humeur ou de caractère*". La demande de divorce appartient à chaque époux.

Chacune de ces trois catégories de demandes est régie par une procédure particulière. La première fait appel au tribunal

de famille, sauf si la demande s'appuie sur un jugement de condamnation ou une constatation officielle d'absence. La dernière comprend trois réunions de parents ou d'amis convoquées en assemblées de famille (six personnes au moins) devant un officier municipal de la commune dans laquelle le mari est domicilié.

Chaque partie choisit trois conciliateurs ; l'officier n'assiste pas aux explications et débats, mais il dresse les actes de non-conciliation. Le défendeur n'est pas obligé d'assister en personne aux réunions.

Huit jours au moins et six mois au plus après la date du dernier acte de non-conciliation (il s'est passé cinq mois entre la première et la troisième réunion et un mois entre la convocation et la première réunion), les époux se présentent devant l'officier d'état civil chargé des mariages, les actes ayant été déposés au greffe de la commune ; il est tenu de prononcer le divorce sans entrer en connaissance de cause.

Le rôle des officiers municipaux semble donc se limiter à un contrôle de régularité ou à la police. Les parents peuvent se borner à constater la non-conciliation. Cette forme de divorce ressemble à une simple formalité assortie de délais... pour faire réfléchir les époux. En cas de dépassement du délai de six mois (un an en tout), le demandeur doit recommencer la procédure.

Les actes de divorce sont sujets à l'enregistrement et à la publicité des anciens jugements de séparation ; le divorce produit les mêmes effets vis-à-vis des créanciers des époux.

La communauté ou la société d'acquêts est résolue selon la loi ou la convention, comme si l'un des époux était décédé. Cependant, dans six des sept cas de divorce pour motif déterminé (mais pas dans les deux autres cas), s'il est prononcé contre la femme, celle-ci perd ses droits et bénéfices dans la communauté ou société, ne gardant que ses propres. Les droits matrimoniaux emportant gain de survie, les dons et avantages et autres dons mutuels sont éteints et remplacés, pour l'époux qui aura obtenu le divorce pour un motif déterminé, par une pension viagère sur les biens de l'autre époux et réglée par le tribunal de famille. Ces arbitres déterminent d'autre part le montant de la pension alimentaire de l'époux divorcé dans le besoin, dans la mesure de ce besoin et des facultés de l'autre époux. Les deux pensions sont éteintes en cas de remariage.

Les neuf derniers articles de la loi règlent le sort des enfants. Ils sont confiés à l'un ou à l'autre des parents divorcés, qui leur doivent tous deux l'entretien, en proportion de leurs facultés.

⁴ Le président du tribunal de district (ici le 1^{er} arrondissement de Paris) a bien reçu le jugement des époux Kersaint et ne s'est pas contenté d'apposer sa signature sur l'ordonnance du 18 mai 1792 : il l'a rendue d'après les conclusions du parquet, comme s'il était question de tutelle. Aurait-il eu le droit de réformer le jugement ? La loi de 1790, célèbre pour un autre de ses articles, n'en dit rien.

⁵ On pourra lire Jacques Commaille, *Les tribunaux de famille sous la Révolution* [...], dans Robert Badinter, dir., *Une autre justice. Contributions à l'histoire de la justice dans la Révolution française*, Paris, Fayard, 1989, p. 205-223, en faisant attention que cet auteur ramène le traitement des conflits familiaux aux lettres de cachet sans dire un mot des procédures réellement employées.

⁶ Idem. Il faudrait étudier suffisamment d'espèces pour savoir si un président de tribunal de district a pu s'opposer à un arbitrage ou en modifier le dispositif.

⁷ Cette loi est souvent confondue avec celle du même jour qui règle le mode de constatation de l'état civil. Cette dernière se substitue, sauf erreur, à la déclaration du 9 avril 1736 en 52 articles "*concernant la forme de tenir les registres des baptêmes, mariages, sépultures, vêtements, noviciat et professions, et des extraits qui doivent en être délivrés*". Cette loi renouvelle et précise le titre XX de l'ordonnance civile d'avril 1667. On remarque que des registres sont prévus dans les églises paroissiales, dans certaines succursales, dans les chapitres, communautés séculières ou régulières et dans les hôpitaux.

Les décisions appartiennent à l'assemblée de famille, qui décide aussi des contestations relatives à l'éducation, au droit et aux intérêts des enfants ; elles sont exécutées par provision, en cas d'appel.

Les décrets des 17 et 23 avril 1794 légalisent les divorces prononcés avant la loi de 1792. Ils ajoutent aux causes de divorce la séparation de fait de six mois au moins. Les tribunaux de famille suscitent des réserves croissantes, et la loi du 28 février 1796, en abolissant l'arbitrage obligatoire, réduit leur importance.

Le Code civil de 1804 maintient le divorce mais en limite l'application. Il réintroduit la séparation de corps en vue de donner une satisfaction aux catholiques. Dans tous les cas, l'action doit être portée devant le juge d'arrondissement.

Il en est de même des différends relatifs aux successions. La compétence des tribunaux de famille, sous le nom de conseils de famille, se borne désormais aux tutelles.

La loi du 8 mai 1816 supprime le divorce et convertit en demandes de séparation les affaires de divorce en cours. Celui-ci est rétabli en 1884. La Révolution n'avait pas réformé les rapports matrimoniaux ni l'incapacité de la femme mariée. De nos jours, la loi a fait une place au traitement amiable et à l'arbitrage de certains conflits.

L'acte notarié du 31 mai 1792 conservé dans la famille comprend cinq parties :

1° le dépôt du jugement de séparation et de l'augmentation

de conclusions de Claire de Kersaint par Charles Ganilh, l'un des arbitres, en présence des deux procureurs des époux, qui déclarent qu'ils acceptent le jugement et ne feront pas appel ;

2° la décision arbitrale (7 mai), transcrite ci-après et l'ordonnance du président du tribunal du 1er arrondissement (18 mai), reproduites ci-après ;

3° l'augmentation de conclusions de Claire de Kersaint ;

4° et 5° les procurations des époux.

Armand de Kersaint (1742-1793) est issu d'une ancienne famille noble du Léon, les Coëtnempren, qui n'est pas riche mais ne sert pas l'État avant 1722, date de l'entrée de son père au service de la Marine.

Ce dernier, Guy François de Kersaint (1703-1759) a épousé en 1742 Armande Eustache (1722-1791), fille d'un armateur du Havre, et issue par sa mère d'une puissante famille de banquiers et de drapiers, les Le Couteux. Ce couple a eu neuf enfants et ne paraît pas avoir roulé sur l'or. Le mariage est avantageux en ce que l'officier de marine va recevoir des commandements à la mer.

Les affectations d'Armand lui permettent de croiser et de résider par épisodes à La Martinique de 1769 à 1782. Il s'y fait des relations, notamment avec le gouverneur, le général Charpentier d'Ennery (1732-1776), étranger comme lui à la société coloniale, mais qui a épousé la fille d'un planteur, d'Alesso d'Éragny (1720-1788). Il a pu lui indiquer la fille cadette du frère aîné, le marquis d'Alesso d'Éragny (1717-1780), prénommée Claire (1754-1815).



Guy Armand Simon Coëtnempren de Kersaint

Guy Armand Simon de Coëtnempren de Kersaint, comte de Kersaint, est né à Paris (paroisse Saint-Jacques du Haut-Pas) le 20 juillet 1742. Il est le fils aîné de Guy François, né le 7 juin 1703 au château de Brézal (aujourd'hui en Plouneventer), et décédé le 21 novembre 1759 dans le naufrage du *Thésée*, qu'il commandait, au cours de la bataille de Belle-Ile, ou bataille des Cardinaux.

Guy Armand et deux de ses frères, Joseph et Guy Pierre, ont été officiers de marine.

Guy Armand devient garde-marine à Brest en 1755, puis enseigne de vaisseau. Il participe à la guerre de Sept Ans. Il navigue aux Antilles, prend part à la campagne du Maroc.

Le 7 janvier 1772, il épouse aux Trois-Ilets (Antilles), Claire d'Alesso d'Éragny, dont il aura une fille, Claire, née le 27 février 1777 à Brest (paroisse St-Louis).

Il s'illustre dans la guerre d'indépendance américaine. La paix revenue, il s'intéresse à l'amélioration des navires et propose des réorganisations de la marine.

Lors de la Révolution, il se rallie aux idées nouvelles. Nommé contre-amiral en 1792, désigné administrateur du département de la Seine, il s'inscrit au club des Jacobins. Il est élu député girondin de Seine-et-Oise à la Convention.

Devenu vice-amiral en janvier 1793, il vote pour la réclusion de Louis XVI, et publie sa décision en traitant de criminels ceux avec lesquels il ne pouvait plus en conscience siéger à la Convention. Il démissionne le 20 janvier 1793. Ayant choisi de ne pas émigrer, il est destitué et arrêté. Jugé par le Tribunal révolutionnaire, il est condamné à mort et guillotiné sur la place de la Révolution le 5 décembre 1793.

Sa femme et sa fille se réfugient à la Martinique, puis en Angleterre, où cette dernière épouse, le 25 novembre 1797, Amédée Bretagne Malo de Durfort, duc de Duras.

AN. GUI. KERSAINT

Né à Paris, le 20 Juillet 1742.

A Paris de l'Imprimerie du Cercle Social.

Le mariage a lieu en 1772, et c'est un riche mariage. Il est vrai que l'année précédente, Armand a acheté une plantation à Sainte-Lucie qu'il a revendue en 1774 pour 80 000 livres tournois, une somme que la paie d'un officier de marine ne permet pas d'économiser : les cousins banquiers ont dû l'aider. En 1776, il achète en société avec le cousin Le Couteulx du Molay (1740-1823) le tiers d'une habitation à La Martinique, qui vaut plus de 150 000 livres tournois.

Pourtant, les époux vivent séparés depuis 1780, après la naissance d'un enfant unique, la future duchesse de Duras (1777-1828).

Un caractère entier rend difficiles les liaisons d'Armand avec ceux qu'il veut fréquenter ; la Révolution montre qu'il a agi en général en homme seul. Il réside à Paris à partir de 1784 et fréquente des milieux acquis aux idées nouvelles dont il s'imprègne.

En 1789, il franchit le Rubicon, comme il dit, puis devient député à la Législative et à la Convention, dans les rangs des Girondins. Il a pu penser que les risques qu'il prenait ainsi ne devaient pas préjudicier à sa femme, et la séparation de mai 1792 est plus qu'une régularisation, c'est une mesure de prudence.

Décision arbitrale.

L'an [mil] sept cent quatre-vingt-douze, quatrième de la liberté et le mercredi vingt-huit mars après-midi,

Nous Charles-Philibert-Marie-Gaston de Lévis-Mirepoix, maréchal de camp, demeurant à Paris, rue de Verneuil, faubourg Saint-Germain, paroisse Saint-Thomas d'Aquin, et Anne-Louis-François de Paule Lefèvre d'Ormesson, bibliothécaire du Roi, de-



A gauche :

Charles-Philibert-Marie-Gaston de Lévis-Mirepoix,
à droite :

Anne-Louis-François de Paule Lefèvre d'Ormesson

meurant rue Neuve-des-Petits-Champs, paroisse Saint-Augustin, tous deux nommés arbitres par dame Claire-Louise-Françoise de Paule née d'Alesso d'Éragny, épouse de M. Armand-Simon-Guy de Coëtneupren de Kersaint, député à l'Assemblée nationale législative, suivant l'acte extrajudiciaire du vingt-cinq février dernier⁸,

Et nous, Armand-Jacques de France d'Amstel, demeurant à Paris, place Vendôme, paroisse Saint-Roch, et Charles Ganilh, homme de loi, demeurant à Paris, rue du Boulay, paroisse Saint-Eustache, tous deux nommés arbitres par mon dit s. de Coëtneupren de Kersaint, suivant l'acte extrajudiciaire du 1^{er} mars présent mois.⁹

Pour composer un tribunal de famille à l'effet de statuer sur la demande formée par Mme Kersaint contre M. Kersaint son époux, à fin de séparation de corps et d'habitation, ladite demande portée en son exploit du jour d'hier, nous nous sommes réunis dans le cabinet de M. de France d'Amstel, l'un de nous, en sa demeure susdite où étant, nous avons pris lecture des deux actes extrajudiciaires ci-dessus datés contenant notre mission. Après l'avoir acceptée, nous nous sommes constitués en tribunal de famille et nous avons procédé ainsi qu'il suit.

Nous avons pris lecture :

[1°] de l'exploit donné par Mme Kersaint à mon dit s. Kersaint son époux ledit jour vingt-sept mars présent mois, tendant à ce qu'il soit dit et ordonné qu'elle sera et demeurera séparée de corps et d'habitation de mon dit s. de Kersaint son mari, qu'il lui sera permis de continuer d'habiter où bon lui semblera¹⁰, qu'il sera fait défense au dit s. son mari de la hanter ni fréquenter sous telles peines qu'il appartiendra, qu'elle sera et demeurera pareillement séparée de biens d'avec ledit s. son mari, pour en jouir à part et divisément, ensemble de ceux qui peuvent lui être échus pendant son mariage et qui lui échoiront par la suite ; en conséquence, qu'il sera procédé à l'inventaire des biens de la communauté, pour ensuite être par elle pris tel parti qu'elle avisera, comme aussi à ce que ledit s. son mari soit condamné dès à présent à lui payer une somme de six mille livres de provision, tant pour pourvoir à ses dépenses particulières qu'à celles de la demoiselle sa fille,

ladite demande fondée sur l'opposition de caractère de M. Kersaint avec le sien, et sur le mépris que ledit s. Kersaint a constamment fait de sa personne, en vivant éloigné d'elle et en annonçant à qui a voulu l'entendre qu'il ne vivrait jamais avec elle ;

2° d'une liasse de lettres écrites par M. de Kersaint à la dame son épouse depuis l'année mil sept cent quatre-vingt-un jusqu'à

⁸ Le duc de Lévis-Mirepoix (1753-1794) et ce membre de la famille parlementaire des d'Ormesson, Louis (1753-1794) ont été guillotins. Le premier nommé avait épousé en 1777 Alexandrine-Marie-Julie-Félicité de Montboissier-Beaufort-Canillac (1764-1807), qui est une cousine issue de germaines de Claire d'Alesso, en ce que la grand-mère maternelle de Claire, Marie-Catherine Pocquet de Puilhéry (1687-1742) et l'arrière-grand-mère de Félicité, Louise-Victoire Pocquet de Puilhéry (1701-1765) sont deux sœurs. Le second ne semble pas faire partie de la famille de Claire.

⁹ Armand-Jacques de France, né en 1737, est un autre fils de Denis de France (1700-1752) et le cousin germain d'Armand de Kersaint par les Le Couteulx. Il a dirigé la succursale de la maison familiale à Amsterdam, d'où peut-être cette addition de fantaisie à son nom. Son père a été témoin au contrat de mariage d'Armande Eustache de 1742, le fils aîné à l'acte de tutelle de 1760. Charles Ganilh (1758-1838), ancien avocat, a été arrêté sous la Terreur et il a échappé à la mort grâce à la chute de Robespierre. Il a été membre du Tribunat, puis député du Cantal de 1815 à 1823. Il a publié des ouvrages de politique et d'économie. Il y a donc deux hommes de loi et deux parents des parties sur quatre arbitres.

¹⁰ Les procurations datant de mai 1792 indiquent que Claire réside alors rue de Bourbon (paroisse Saint-Sulpice) et Armand boulevard des Italiens.

présent, ladite correspondance produite par Mme Kersaint à l'appui de sa demande ;

3° d'un écrit qui nous a été adressé par M. Kersaint, dans lequel il expose que Mme son épouse ne veut une séparation de corps que pour arriver à une séparation de biens pour exercer ses droits pécuniaires suivant sa fantaisie, et soutient que sa conduite envers Mme son épouse, depuis leur union, ne peut pas donner lieu à une séparation de corps et offre à la dame son épouse de la recevoir dans sa maison et de vivre en bonne intelligence avec elle ;

4° d'un mémoire présenté par Mme Kersaint par lequel, en augmentant les conclusions par elle ci-devant prises contre ledit s. son mari, elle demande :

qu'il lui soit donné acte de ce qu'elle renonce à la communauté qui a existé entre elle et ledit s. son mari et de ce qu'elle consent qu'il soit statué définitivement sur la liquidation de ses reprises et que le jugement qui interviendra en cette partie soit souverain et en dernier ressort,

que sa dot, montant à la somme de cent quatre-vingt mille livres argent d'Amérique, ou cent vingt mille livres argent de France, suivant leur contrat de mariage du six juillet mil sept cent soixante-douze, lui soit restituée et que restitution lui soit pareillement faite des successions qui lui sont échues depuis leur mariage jusqu'à présent, et notamment la somme de onze mille quatre cents livres reçue par mon dit s. Kersaint de la succession du s. Paule d'Éragny, son frère, suivant les quittances,

et que, pour la remplir des susdites créances montant au total à la somme de cent trente et un mille quatre cents livres argent de France, elle soit envoyée en possession : 1° de la créance de cent mille livres argent de France qui appartient à M. Kersaint par M. Carrère de Saint-Domingue ; 2° d'une somme de vingt-deux mille cinq cents livres argent d'Amérique, ou quinze mille livres argent de France, à prendre sur la créance que M. de Kersaint a sur M. Laporte de Sainte-Lucie ; aux offres par elle faites, en cas de remboursement desdites créances, d'en faire emploi en présence et du consentement de mon dit s. son époux, que M. de Kersaint soit en outre tenu de faire en France emploi d'une somme de seize mille quatre cents livres, argent de France, restante pour parfaire et compléter la restitution de sa dot ;

que M. de Kersaint soit pareillement condamné à lui payer une provision alimentaire de cinq cents livres par mois et ce sans restitution,

qu'elle soit exclusivement chargée de l'éducation de sa fille et que M. de Kersaint soit tenu de lui payer une somme de mille livres par année pour sa portion contributive dans l'éducation de la demoiselle de Kersaint, leur fille ;

que M. de Kersaint soit condamné aux dépens.

Nous avons entendu séparément Mme et M. de Kersaint dans différentes séances et, après avoir inutilement tenté de les rapprocher et nous être parfaitement convaincus, tant par leur

correspondance que par leur discours et leurs confidences réciproques que toute réunion, tout rapprochement entre eux est impossible sans danger pour l'un et pour l'autre, tant à cause de l'opposition de leurs caractères que de l'incompatibilité de leur humeur, opposition manifestée par une séparation de fait qui dure depuis douze années ; considérant d'ailleurs que M. et Mme de Kersaint sont parvenus à cet âge où leur réunion n'intéresse plus la société, qu'elle ne peut pas même influencer sur le sort de l'éducation de leur fille unique, déjà parvenue à sa quinzième année, et par conséquent ayant reçu toutes les impressions qui peuvent résulter pour elle de la séparation de ses père et mère, et que cette séparation ne peut qu'assurer à chacun des époux leur repos et leur tranquillité.

D'un avis unanime, disons et ordonnons que Mme de Kersaint demeurera séparée de corps et d'habitation d'avec M. de Kersaint son époux, en lui faisant défense de la fréquenter.

Disons et ordonnons pareillement que Mme de Kersaint demeurera séparée de biens d'avec mon dit s. son mari pour en jouir à part et séparément.

Lui donnons acte de sa déclaration qu'elle renonce purement et simplement à la communauté qui a existé entre elle et son mari¹¹ ; en conséquence ordonnons que ledit s. de Kersaint sera tenu de lui restituer :

1° la somme de cent quatre-vingt mille livres argent d'Amérique, ou cent vingt mille livres argent de France, montant de la dot de la dame de Kersaint suivant son contrat de mariage dudit jour six janvier mil sept cent soixante-douze ;

2° celle de onze mille quatre cents livres que mon dit s. de Kersaint a reçue de la succession de M. Paule d'Éragny, frère de la dame de Kersaint¹² ;

3° enfin toutes les autres sommes que ladite dame de Kersaint justifiera avoir été reçues par ledit sieur son mari sur les successions échues à ladite dame de Kersaint.

Et, pour remplir ladite dame de Kersaint du montant de ses reprises formant au total la somme de cent trente et un mille livres quatre cents argent de France, nous disons et ordonnons que la dame de Kersaint sera mise en possession :

1° de la créance de cent mille livres argent de France, ou de cent cinquante mille livres argent d'Amérique appartenant à M. de Kersaint sur la dame veuve Carrère de Saint-Domingue, suivant la vente par lui faite au s. Pierre Carrère de sa portion dans l'habitation et sucrerie située au quartier de la Rivière-du-Lézard, qui lui appartenait en société¹³ avec M. Lecouteux du Molay et de M. de Meulan, ladite vente en date du trois avril mil sept cent quatre-vingt-quatre, reçue par les sieurs Baudon et Petit, notaires royaux de la ville de Saint-Pierre, île de La Martinique ;

2° de la somme de quinze mille livres argent de France, ou de vingt-deux mille cinq cents livres argent d'Amérique, à prendre sur la créance de quatre-vingt mille livres argent de France, ou de cent vingt mille livres argent d'Amérique, appartenant à

¹¹ L'importance réelle de cette concession dépend de l'importance des acquêts et de la situation financière du mari, qui ne semble pas bonne et c'est, dans ce cas, une mesure de prudence.

¹² Un des deux demi-frères, mort dans l'enfance, de Claire, qui avait deux sœurs.

¹³ Depuis 1776 : l'on voit par là qu'Armand a pu acquérir une part dans l'habitation de La Martinique sans attendre le remboursement du prix de celle de Sainte-Lucie, vendue deux ans plus tôt. Comment y est-il parvenu ?

mon dit s. de Kersaint sur les sieurs Serre et Laporte de Sainte-Lucie, suivant le contrat de vente à eux passé le quatre juin mil sept cent soixante-quatorze devant le sieur de Ruot de Lomet, notaire royal de l'île Sainte-Lucie résidant au quartier de Micoud, d'une habitation sise au quartier du vieux port, vulgairement appelé la Pointe-de-Sable, appartenant à M. de Kersaint, ainsi qu'il est dit et porté au dit contrat de vente.

À l'effet de quoi mon dit s. de Kersaint fera à la dame son épouse toutes cessions et transports desdites créances et lui remettra l'expédition du contrat¹⁴ qui établit sa créance sur ladite veuve Carrère et une copie collationnée par devant notaire de celle qui établit sa créance sur les s. Laporte et Serre ; faute par lui de ce faire dans la huitaine de la notification du présent jugement, disons et ordonnons que le présent jugement signifié tant à ladite veuve Carrère qu'aux dits s. Serre et Laporte vaudra toute cession et transport, à la charge néanmoins que ledit transport ne pourra empêcher ni M. ni Mme Kersaint de disposer réciproquement de leur créance sur les s. Serre et Laporte de Sainte-Lucie.

Comme aussi disons et ordonnons qu'en cas de remboursement de la créance sur les s. Serre et Laporte de Sainte-Lucie, Madame Kersaint sera la première remboursée du montant de la délégation à elle ci-dessus faite, à la charge pour elle suivant ses offres d'en faire emploi en présence et du consentement de M. Kersaint ou lui dûment appelé.

Disons et ordonnons pareillement que M. Kersaint sera tenu de faire emploi en France au profit de la dame son épouse d'une somme de seize mille quatre cents livres restante pour parfaire et compléter la restitution des reprises de ladite dame Kersaint.

Disons et ordonnons que les intérêts des créances ci-dessus déléguées à Madame Kersaint et de la somme dont M. Kersaint est tenu de faire l'emploi courront au profit de Mme Kersaint à compter du premier mars dernier, jour de la demande en séparation¹⁵.

Et en outre disons que Mme Kersaint sera et demeurera chargée de l'éducation de Mlle Kersaint et que M. Kersaint paiera à ladite demoiselle sa fille et sur ses quittances la somme de mille livres par année, par quartier de trois en trois mois, et ce pour fournir à son entretien et à son éducation, et que Mme Kersaint fournira à ladite demoiselle Kersaint le logement et la nourriture et veillera à l'emploi des mille livres qui seront payées par M. Kersaint à M^{lle} leur fille, comme aussi disons que, dans le cas où la demoiselle Kersaint, après son éducation finie, préférerait la société de son père à celle de la dame sa mère, Madame Kersaint lui paiera sur ses quittances la somme de mille livres, ce que M. Kersaint fournira à tous les autres besoins de la demoiselle sa fille.

Enfin disons et ordonnons que M. Kersaint paiera à Madame son épouse, par forme de provision alimentaire et pour qu'elle puisse attendre la rentrée de ses revenus, la somme de cinq cents livres par mois pendant l'espace de dix mois qui ont commencé à courir du vingt février dernier et sans aucune restitution.

Et attendu qu'il est de la nature d'un tribunal de famille que tout s'y fasse gratuitement, disons qu'il n'y a lieu à condamnation de dépens ni contre l'une ni contre l'autre des parties.

Et avons clos et terminé le présent jugement le sept mai de ladite année et avons signé. Ainsi signé : Defrance d'Amstel, d'Ormesson, Lévis-Mirepoix et Ganilh ; en marge est écrit ce qui suit : enregistré à Paris le seize mai mil sept cent quatre-vingt-douze, reçu trois cent vingt-huit livres dix sols pour la condamnation relative à M. Kersaint, et trente-sept livres dix sols pour celle concernant Madame Kersaint, signé Rippert.

Ci-après les susdites clôture et signature, nous avons donné à M. et Mme Kersaint lecture et notification de notre jugement. Signé : de France d'Amstel, Lévis-Mirepoix, d'Ormesson et Ganilh.

Suit communiqué au commissaire du Roi fait le dix-huit mai mil sept cent quatre-vingt-douze, l'an quatrième de la liberté, signé Carouge ; à côté est écrit ce qui suit : enregistré à Paris le dix-huit mai mil sept cent quatre-vingt-douze, reçu vingt sols, signé Rippert.

Vu la décision arbitrale rendue au tribunal de famille le vingt-huit mars dernier, close le sept mai présent mois, dûment enregistrée ce jour'hui par Rippert, entre la dame Kersaint, d'une part et le s. de Kersaint son mari, d'autre part, je n'empêche pour le Roi être ordonné que ladite décision arbitrale sera exécutée selon sa forme et teneur. Fait au parquet ce dix-huit mai mil sept cent quatre-vingt-douze, l'an quatrième de la liberté, signé Beaurain de Montillet.

Nous, Marin Carouge, juge, président le tribunal du premier arrondissement du département de Paris par l'absence de M. Millet, vu la décision arbitrale rendue en tribunal de famille le vingt-huit mars dernier, close le sept mai présent mois, dûment enregistrée, entre la dame Kersaint d'une part et le s. de Kersaint son mari d'autre part, ordonnons que ladite décision arbitrale sera exécutée selon sa forme et teneur.

Fait au tribunal le dix-huit mai mil sept cent quatre-vingt-douze, l'an quatrième de la liberté. Signé Carouge.

Au pied est écrit ce qui suit : enregistré à Paris ce dix-huit mai mil sept cent quatre-vingt-douze, reçu quarante sols, signé Rippert." ■

¹⁴ Les arbitres n'ont donc pas vu ce contrat en expédition ni en copie collationnée, à la différence de l'autre, pour lequel manque la formalité de la copie collationnée.

¹⁵ Les arrérages, au taux habituel de 5 %, sont donc acquis au mari. Ils courent depuis 1774 et 1784.

Descendance de Guy François COETNEMPEN DE KERSAINT

de **COETNEMPEN DE KERSAINT** Guy François, ° 07/06/1703 PONT-CHRIST, +21/11/1759 dans le Naufrage du *Thésée*

x **EUSTACHE** Jeanne Marguerite Armande, ° 23/07/1722 LE HAVRE (Notre-Dame), x 24/06/1742 PARIS, +28/03/1791 BREST Saint-Louis

| ...de **COETNEMPEN DE KERSAINT** Armand Simon Guy, ° 20/07/1742 PARIS St-Jacques du Haut-Pas, + 05/12/1793 PARIS

Vice-amiral, Député de la Convention

|x d'**ALESSO d'ESRAGNY** Claire Louise Françoise De Paule, ° 26/11/1754 LE VAUCLIN (Martinique), x 07/01/1772 LES TROIS-ILETS (972), +02/04/1815 BRUXELLES

| ...| ...de **COETNEMPEN DE KERSAINT** Claire Louisa Rose Bonne, ° 27/02/1777 BREST Paroisse Saint-Louis, +16/01/1828 NICE (06)

| ...| ...x de **DURFORT de DURAS** Amédée Bretagne Malo, ° 05/04/1771 PARIS Saint-Sulpice, x 25/11/1797 LONDRES (Angleterre), +01/08/1838 VERSAILLES

Maréchal de camp, Premier gentilhomme de la chambre du Roi, Duc, Pair de France



Né à Paris le 5 avril 1771, Amédée Bretagne Malo est fils d'Emmanuel-Céleste-Augustin de Durfort, duc de Duras, et de Louise-Charlotte de Noailles. Il émigre pendant la Terreur et se marie à Londres. Fidèle de Louis XVIII, il est fait Pair de France, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit en 1820, puis officier de l'ordre royal de la légion d'honneur en 1823.

Emigrée à la Martinique, puis en Angleterre à la mort de son père, Claire revient à Paris, où l'amitié de Chateaubriand lui ouvre les milieux littéraires. Elle est également l'amie de Germaine de Staël. La renommée de son salon fait de la maison des Duras un des centres de la vie littéraire parisienne. Elle publie anonymement, en 1823, *Ourika*, un roman qui est le premier dans la littérature française à étudier le problème des relations interraciales et qui connaît un grand succès.

| ...| ...| ...de **DURFORT de DURAS** Claire Louise Félicité Maclovie, ° 19/07/1798 LONDRES (Angleterre), +07/01/1883 RIGNY-USSÉ (37)

| ...| ...| ...x de la **TREMOÏLLE de TALMONT** Charles Henri Léopold, x 30/09/1813

| ...| ...| ...x du **VERGIER de la ROCHEJAQUELEIN** Auguste, ° 17/04/1784 La Jaudonnière (85), x 14/09/1819 PARIS-Xe ancien, +21/11/1868 PARIS-VIIIe

Maréchal de camp

| ...| ...| ...de **DURFORT de DURAS** Claire Henriette Philippine Benjamine, ° 25/09/1799 LONDRES (Angleterre), +11/11/1863 PARIS-VIIIe

| ...| ...| ...de **CHASTELLUX de RAUZAN** Amédée Gabriel Henry, ° 20/09/1821 PARIS-Xe ancien, +03/09/1857 CHASTELLUX-SUR-CURE (89)

Membre du Conseil général de l'Yonne, Comte, Propriétaire, Premier chanoine héréditaire de la cathédrale d'Auxerre, Marquis de Duras

| ...| ...| ...x de **CHASTELLUX** Adélaïde Laurence Marguerite, ° 22/07/1822 PARIS-Ier ancien, x 12/01/1842 PARIS-Xe ancien, +06/11/1906 CHASTELLUX-SUR-CURE (89)

| ...| ...| ...| ...de **CHASTELLUX de RAUZAN** Henry Paul César, ° 03/11/1842 Boulleret (18), +23/08/1917 Lucy-le-Bois (89)

Licencié-es-lettres, Comte, Propriétaire, Marquis de Duras

| ...| ...| ...| ...x de **IRIEU** Marguerite Marie Gabrielle, ° 04/10/1845 ANNOUX (89), x 03/05/1869 ANNOUX (89), +23/11/1927 VAULT-DE-LUGNY (89)

| ...| ...| ...| ...de **CHASTELLUX de RAUZAN** Sibylle Louise Marie Marguerite, ° 06/06/1870 CHASTELLUX-SUR-CURE (89), +24/10/1887 CHASTELLUX-SUR-CURE (89)

| ...| ...| ...| ...de **CHASTELLUX de RAUZAN** Charlotte Marie Hélène Xavière, ° 20/02/1872 CHASTELLUX-SUR-CURE (89), +17/11/1956 PAGNOZ (39)

| ...| ...| ...| ...x **PETING de VAULGREANT** Albert Eugène Marie Maurice, ° 21/02/1863 METZ (57), x 09/01/1894 PARIS-XVIe, +01/11/1947 PARIS-XVI

Général de brigade du cadre de réserve

| ...| ...| ...| ...| ...**PETING de VAULGREANT** Jean Charles Marie Laurent, ° 07/11/1894 MELUN (77), +22/09/1916 SOYÉCOURT (80)

Lieutenant au 1er bataillon de chasseurs à pied

| ...| ...| ...| ...| ...**PETING de VAULGREANT** Henri Laurent Marie Pierre, ° 19/06/1898 MELUN (77), +20/07/1984 VARENNES-SUR-LE-DOUBS (71)

Chef de cabinet du directeur général des services d'Alsace-Lorraine à la présidence

| ...| ...| ...| ...| ...x de **SINETY Marthe Marie**, ° 11/10/1903 PARIS-VIIIe, x 12/05/1928 PARIS-XVI, +16/11/1975 PARIS-XVI

| ...| ...| ...| ...de **CHASTELLUX de RAUZAN** Amédée Anséric Henri Louis Marie, ° 26/11/1874 CHASTELLUX-SUR-CURE (89), +06/05/1875 CHASTELLUX-SUR-CURE

| ...| ...| ...| ...de **CHASTELLUX de RAUZAN** Marie Marguerite Thérèse, ° 03/04/1876 CHASTELLUX-SUR-CURE (89), +12/06/1962 PARIS-XVI

Infirmière bénévole de la Société de secours aux blessés de guerre

| ...| ...| ...| ...x de **WARREN** Edouard François Patrice, ° 04/04/1871 Mont-Saint-Aignan (76), x 06/07/1898 PARIS-XVIe, +22/05/1962 PARIS-XVIe

Lieutenant au 16e régiment de dragons, Député de Meurthe-et-Moselle, Comte

| ...| ...| ...| ...de **CHASTELLUX de RAUZAN** Anséric Christian Marie Joseph Olivier, ° 19/01/1878 CHASTELLUX-SUR-CURE (89), +18/08/1968 CHASTELLUX-SUR-CURE

| ...| ...| ...| ...x **CHODRON de COURCEL** Louise Françoise Elisabeth, ° 07/02/1876 PARIS-VIIe, x 14/12/1910 Athis-Mons (91), +18/09/1965 CHASTELLUX-SUR-CURE

| ...| ...| ...| ...de **CHASTELLUX de RAUZAN** Anséric Henri Jean Marie, ° 13/06/1884 CHASTELLUX-SUR-CURE (89), +14/05/1943 Leuze (Belgique)

| ...| ...| ...| ...de **CHASTELLUX de RAUZAN** Anonyme, ° 01/11/1843 CHASTELLUX-SUR-CURE (89), +01/11/1843 CHASTELLUX-SUR-CURE (89)

| ...| ...| ...| ...de **CHASTELLUX de RAUZAN** Bertrand Georges Louis, ° 04/01/1849 CHASTELLUX-SUR-CURE (89), +06/04/1918 Lucy-le-Bois (89)

Marquis de Duras, Propriétaire

| ...| ...| ...| ...de **CHASTELLUX de RAUZAN** Bernard Léonce Marie, ° 30/12/1849 CHASTELLUX-SUR-CURE (89), +01/04/1901 CHASTELLUX-SUR-CURE (89)

Maire, Comte, Propriétaire

| ...| ...| ...| ...de **CHASTELLUX de RAUZAN** Bruno Charles Guy, ° 11/02/1852 CHASTELLUX-SUR-CURE (89), +25/05/1853 CHASTELLUX-SUR-CURE (89)

| ...| ...| ...| ...e **CHASTELLUX de RAUZAN** Marie Charlotte Félicie Zéphirine, ° 08/10/1853 CHASTELLUX-SUR-CURE (89), +12/01/1902 CHASTELLUX-SUR-CURE

| ...| ...| ...| ...de **CHASTELLUX de RAUZAN** César Jean Marie, ° 09/02/1856 CHASTELLUX-SUR-CURE (89), +01/01/1882 SENLIS (60)

Lieutenant au 5e régiment de cuirassiers

| ...| ...| ...x de **CHASTELLUX de RAUZAN** Henri Louis, ° 28/02/1786 VERSAILLES Paroisse Notre-Dame (78), x 30/08/1819 PARIS-Xe ancien, +03/03/1863 PARIS-VIIIe

Lieutenant-colonel de cavalerie, Secrétaire de la légation française à Berlin, Marquis de Duras, Duc

| ...| ...| ...de **CHASTELLUX de RAUZAN** Césarine Claire Marie, ° 11/06/1820 PARIS-Xe ancien, +11/02/1866 PARIS-VIIIe

| ...| ...| ...x de **LUBERSAC** Jean Baptiste Antoine Ernest, ° 08/02/1812 PARIS-IIIe ancien, x 07/02/1842 PARIS-Ier ancien, +09/06/1878 Faverolles (02)

Propriétaire, Marquis

| ...| ...| ...| ...de **LUBERSAC** Henri Paul Raoul, ° 29/11/1842 PARIS-Ier ancien, +13/07/1890 PARIS-VIIIe

Célibataire, Propriétaire

| ...| ...| ...| ...de **LUBERSAC** Louis Antoine Albert Guy, ° 14/11/1844 PARIS-Ier ancien, +11/10/1846 PARIS-Ier ancien

| ...| ...| ...| ...de **LUBERSAC** Marie Charlotte Félicie, ° 19/07/1847 PARIS-Ier ancien, +29/03/1913 LE DORAT (87)

Religieuse carmélite

| ...| ...| ...| ...de **LUBERSAC** Louis César Guy, ° 07/05/1849 PARIS-Ier ancien, +19/11/1919 PARIS-VIIe

Propriétaire

| ...| ...| ...| ...x de **CHAUMONT de QUITRY** Odette Marie Stéphanie Félicie, ° 23/10/1853 LE LANDIN (27), x 29/08/1876 PARIS-VIIe, +16/11/1920 PARIS-VIIIe

| ...| ...| ...| ...de **LUBERSAC** Guy Louis Marie Jean Thérèse, ° 20/01/1878 PARIS-VIIIe, +15/04/1932 PARIS-XVIe

Propriétaire, Sénateur de l'Aisne, Marquis

| ...| ...| ...| ...x de **BROGLIE** Marguerite Stéphanie Pauline Marie Amédée, ° 20/04/1883 PARIS-VIIe, x 20/12/1904 PARIS-VIIe, +09/01/1993 ANTIBES (06)

Artiste peintre, Femme de lettres

| ...| ...| ...| ...de **LUBERSAC** Jean Louis Odon Félix, ° 13/06/1879 PARIS-VIIIe, +21/02/1967 Clichy (92)

Propriétaire

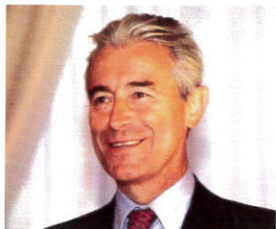
| ...| ...| ...| ...x d'**HINNISDAL** Marie Sophie Joséphine Elie Anne, ° 03/03/1876 Pittefaux (62), x 08/07/1901 PARIS-VIIe, +22/02/1961 PARIS-VIIe

- [...] ...de **LUBERSAC** Marie Thérèse Odette Félicie Henriette, ° 08/02/1904 PARIS-VIIe
 [...] ...x de **NICOLAY** Aymard Marie Fernand Emmanuel, ° 28/09/1902 Loiré (49), x 06/04/1926 PARIS-VIIe , +03/03/1962 Pittefaux (62)
Propriétaire, Marquis
- [...] ...de **LUBERSAC** Henriette Odette Félicie Marie Thérèse, ° 21/06/1907 PARIS-VIIe , +31/07/1985 PARIS-XVIIe
 [...] ...x d'**ANDIGNÉ** Marie Joseph Fortuné Richard Charles Léon, ° 23/04/1901 PARIS-VIIIe , x 16/03/1927 PARIS-VIIe , +24/06/1981 PARIS-VIIe
Propriétaire, Marquis
- [...] ...de **LUBERSAC** Odon Raoul Albert Marie, ° 20/09/1881 PARIS-VIIIe , +25/06/1928 PARIS-XVIIe
Comte, Banquier
- [...] ...x **LIVERMORE-SEILLÈRE** Constance Frédérica, ° 20/03/1884 New-York (Etats-Unis), x 25/01/1904 PARIS-VIIe , +22/03/1969 CORBEIL-CERF (60)
 [...] ...de **LUBERSAC** Raoul Guy Jean Marie, ° 12/02/1905 PARIS-VIIe , +19/11/1965 FAVEROLLES (02)
 [...] ...x du **LUART** Jeanne Marie Charlotte Marthe Georgina, ° 29/03/1905 PARIS-VIIe , x 09/05/1927 PARIS-VIIe , +14/05/1985 SOISSONS (02)
 [...] ...de **LUBERSAC** François Raymond Odon Marie, ° 01/10/1908 PARIS-VIIe , +10/03/1981 PARIS-XVIIe
Comte, Président de société
- [...] ...x **MURAT** Laetitia Marie Cécile Marcelle, ° 25/07/1921 PARIS-VIIIe , x 31/05/1948 PARIS-XVIIe
 [...] ...de **LUBERSAC** Jacqueline Félicie Odette Marie Guy, ° 25/06/1913 PARIS-XVIIe , +20/03/1988 PARIS-XVIIe
 [...] ...x **FAURE** Jacques Alexandre, ° 03/07/1899 PARIS-XVIIe , x 28/12/1938 Corbeil-Cerf (60), +25/07/1995 PARIS-XVIIe
Ingénieur civil des Mines
- [...] de **COETNEMPREN DE KERSAINT** Suzanne Jeanne Armande, ° 25/07/1743 BREST Paroisse Saint-Louis , +09/09/1807 Sainte-Genève-des-Bois (91)
 [...] de **LALANDELLE** Anne René Augustin, ° 05/05/1735 Vannes Paroisse Saint-Pierre (56), x 28/04/1764 BREST Paroisse Saint-Louis , +16/09/1802 Ste-Genève-des-Bois
Enseigne de vaisseau du Roi, Sous-aide major des armées navales et du port de BREST
- [...] ...de **LALANDELLE** Armande Renée Joséphine Marie Thérèse, ° 08/12/1765 BREST Paroisse Saint-Louis , +21/03/1815 PARIS-IVe ancien
 [...] ...de **LALANDELLE** Alexandrine Pauline Françoise Nicole, ° 06/12/1770 BREST Paroisse Saint-Louis , +23/09/1852 COULMIERS (45)
 [...] ...x de **la BOURDONNAYE de BOISRY** Augustin Louis Anne Marie Emmanuel, ° 18/02/1764 Vannes St-Pierre (56), x 22/09/1791 ST-DENIS Ste-Croix (93),
 +19/02/1808 PARIS-Xe ancien
Chef de bataillon, Capitaine au 8e régiment d'infanterie de la garde royale, Comte
- [...] ...de **la BOURDONNAYE de BOISRY** Armand Louis Anne Marie Alexandre Clément Edouard, ° 09/09/1792 Chantilly (60), +05/12/1869 ORLÉANS (45)
Chef de bataillon au 2e Régiment d'infanterie de la Garde royale
- [...] ...x **DUMONT** Charles Luce, ° 19/10/1791 ORLÉANS Paroisse Sainte-Croix (45), x 09/07/1822 ORLÉANS (45), +08/02/1880 ORLÉANS (45)
 [...] ...de **la BOURDONNAYE de BOISRY** Marie Eugène Gabriel Henri, ° 15/07/1823 ORLÉANS (45), +13/09/1826 ORLÉANS (45)
 [...] ...de **la BOURDONNAYE de BOISRY** Marie Luce, ° 20/11/1824 ORLÉANS (45), +30/08/1826 ORLÉANS (45)
 [...] ...de **la BOURDONNAYE de BOISRY** Marie Françoise Isabelle, ° 01/10/1831 ORLÉANS (45), +16/08/1861 LYS (58)
 [...] ...x **BERTRAND de BEUVRON** Charles Gustave, ° 31/05/1820 ORLÉANS (45), x 14/05/1850 ORLÉANS (45), +26/04/1879 ORLÉANS (45)
 [...] ...de **la BOURDONNAYE de BOISRY** Luce Marie Clotilde, ° 26/02/1834 ORLÉANS (45), +06/12/1916 COULMIERS (45)
 [...] ...x de **GOURCY Albert Gabriel**, ° 17/08/1827 ORLÉANS (45), x 28/05/1856 ORLÉANS (45), +08/07/1911 COULMIERS (45)
Officier de cavalerie, Maire de COULMIERS
- [...] ...de **GOURCY** Jeanne Marie Luce, ° 17/05/1857 ORLÉANS (45), +23/01/1894 ORLÉANS (45)
 [...] ...x **MACÉ de GASTINES** Charles Marie Joseph René, ° 11/01/1856 Angers (49), x 03/07/1880 COULMIERS (45)
Attaché au Ministère des Finances
- [...] ...**MACÉ de GASTINES** Charles Antoine Marie Michel, ° 27/09/1882 COULMIERS (45), +02/07/1969 CHAUFOR-NOTRE-DAME (72)
Maire de Chauffour, Ingénieur des Arts et manufactures
- [...] ...x **KELLER** Marie Amélie Aline, ° 31/01/1892 PARIS-VIIe , x 13/03/1916 PARIS-VIIe , +16/12/1976 CHAUFOR-NOTRE-DAME (72)
 [...] ...**MACÉ de GASTINES** Marie Albertine Théonie Clotilde Gillette, ° 01/01/1884 ORLÉANS (45), +19/04/1967 NEUVY-EN-CHAMPAGNE (72)
 [...] ...x de **MASCUREAU Marie Pierre**, ° 28/06/1874 POITIERS (86), x 17/10/1906 CHAUFOR-NOTRE-DAME (72), +22/09/1936 NEUVY-EN-CHAMPAGNE (72)
Attaché à la Banque de France
- [...] ...**MACÉ de GASTINES** Jacques Marie Augustin, ° 28/08/1885 COULMIERS (45), +10/09/1985 DEGRÉ (72)
 [...] ...x de **BEDELÈVRE** Elisabeth Marie Anne Mathilde, ° 30/09/1893 Provins (77), x 03/12/1913 LUNÉVILLE (54), +04/08/1976 DEGRÉ (72)
 [...] ...**MACÉ de GASTINES** Elisabeth Marie Thérèse, ° 08/04/1887 ORLÉANS (45), +05/04/1970 PARIS-VIIe
 [...] ...x **CELIER** Marie Paul, ° 13/07/1881 Le Mans (72), x 22/04/1912 CHAUFOR-NOTRE-DAME (72), +14/11/1952 LA QUINTE (72)
Directeur du mouvement général des fonds à l'administration centrale des finances
- [...] ...**MACÉ de GASTINES** Jeanne Henriette Marie Madeleine, ° 02/12/1888 ORLÉANS (45)
 [...] ...x **FOUGERON** Marie Paul Etienne, ° 03/07/1885 ORLÉANS (45), x 04/08/1919 CHAUFOR-NOTRE-DAME (72), +07/08/1971 TILLAY-LE-PÉNEUX (28)
Ecrivain, Juriste, Docteur en droit
- [...] ...de **GOURCY** Charles Edouard Marie, ° 05/02/1859 ORLÉANS (45), +25/03/1859 ORLÉANS (45)
 [...] ...de **GOURCY** Marie Henri François Xavier, ° 17/07/1861 COULMIERS (45), +08/02/1943 COULMIERS (45)
 [...] ...x d'**ABOVILLE** Augustine Henriette Marie Madeleine, ° 05/08/1867 MALESHERBES (45), x 11/05/1889 PARIS-VIIe , +11/04/1948 COULMIERS (45)
 [...] ...de **GOURCY** Augustine Clotilde Marie Joséphe Noémi Jacqueline, ° 10/03/1890 ORLÉANS (45), +25/12/1977 ORLÉANS (45)
 [...] ...x de **FÉRAUDY** Antoine Charles Henri, ° 13/07/1883 ORLÉANS (45), x 27/07/1908 COULMIERS (45)
Propriétaire exploitant
- [...] ...de **GOURCY** Albert Marie Jean, ° 08/07/1891 COULMIERS (45), +05/04/1931 LE ROZEL (50)
 [...] ...x **le COMPASSEUR CRÉQUY-MONTFORT de COURTIVRON** Thérèse, ° 02/08/1899 LE ROZEL (50), x 10/06/1920 MONTMORILLON (86),
 +22/08/1979 LE ROZEL
- [...] ...de **GOURCY** Gabrielle Marie Jeanne Idette, ° 10/08/1892 COULMIERS (45)
 [...] ...de **GOURCY** Jeanne Isabelle Marie Joséphe, ° 18/04/1894 COULMIERS (45), +04/06/1982 ÉPERNAY (51)
 [...] ...x **MAYRAN de CHAMISSO** Joseph Frédéric Louis, ° 30/01/1894 Ay, x 06/07/1921 COULMIERS (45), +02/10/1957 AY
Exploitant forestier, Horticulteur
- [...] ...de **GOURCY** Marie Henriette Isabelle, ° 24/09/1895 COULMIERS (45), +12/11/1895 COULMIERS (45)
 [...] ...de **GOURCY** Isabelle Henriette Marie Madeleine, ° 19/07/1897 COULMIERS (45)
 [...] ...x de **FÉRAUDY** Etienne Marie Jean, ° 22/09/1897 MERS-LES-BAINS (80), x 23/08/1918 COULMIERS (45)
 [...] ...de **GOURCY** Isabelle Marie Thérèse, ° 30/03/1864 COULMIERS (45)
 [...] ...x **MACÉ de GASTINES** Léonce Marie, ° 09/12/1858 PARIS , x 06/05/1885 COULMIERS (45), +03/02/1948 DEGRÉ (72)
Général de brigade du cadre de réserve
- [...] ...de **GOURCY** Charles Marie Joseph, ° 29/03/1868 ORLÉANS (45), +26/09/1941 NÎMES (30)
Agriculteur
- [...] ...x **GOIRAND de la BAUME** Marie Louise Joséphine Julie Madeleine, ° 20/10/1874 NÎMES (30), x 24/06/1896 NÎMES (30), +</1931
 [...] ...de **GOURCY** Marie Louise Joséphe Albertine, ° 05/04/1897 NÎMES (30), +02/05/1983 NÎMES (30)
 [...] ...x **VARIN d'AINVELLE** Marie Eugène Joseph, ° 11/07/1897 SERVAS (30), x 18/03/1919 NÎMES (30)
Capitaine

- [...] ... **de GOURCY** Jeanne Marie Josèphe, ° 23/05/1898 NÎMES (30) , +21/01/1993 PARIS-XVIe
- [...] ... **x GUERRIER de DUMAST** Maxime Antoine Marie, ° 09/07/1894 NANCY (54), x 16/02/1925 NÎMES (30), +29/12/1964 Sallanches (74)
Général de brigade aérienne, Administrateur-directeur de la Compagnie du port de Beyrouth
- [...] ... **de GOURCY** Pierre Charles Albert Marie Joseph, ° 12/05/1908 Nîmes (30)
Agriculteur, Maire de BOUILLARGUES (1941-1944)
- [...] ... **x de BENGY** Béatrix Jeanne Paule Thérèse Marie, ° 30/01/1911 LUNÉVILLE (54), x 25/09/1931 MONTAUBAN (82), +10/03/1985 BOUILLARGUES (30)
- [...] ... **de la BOURDONNAYE de BOISRY** Eugène, ° 16/10/1794 Eaubonne (95), +26/04/1826 PARIS
Prêtre
- [...] ... **de la BOURDONNAYE de BOISRY** Alexandrine Marie Pauline, ° 24/08/1804 PARIS-Xe ancien , +19/03/1873 PARIS-VIe
- [...] ... **x CHASSEBOT de BEAUMONT** Abraham Louis, ° 12/11/1772 PARIS, x 09/12/1837 VERSAILLES (78), +15/12/1838 MENUUCOURT (95)
Comte
- [...] ... **x CAMUS de PONTCARRÉ** Etienne Jean Baptiste Louis Elie, ° 30/07/1788 Pontcarré (77), x 29/04/1841 VERSAILLES (78), +22/06/1859 PARIS-Ier ancien
Premier secrétaire d'ambassade en Suisse, Vicomte, Chef de bataillon
- [...] ... **de LA LANDELLE** Auguste René Louis Marie Eustache, ° 28/03/1772 BREST Paroisse Saint-Louis , +13/03/1845 PARIS-IIe ancien
Lieutenant de Roi commandant la citadelle de Stasbourg, Chef de bataillon
- [...] ... **x CHOLET** Jeanne Louise Alexis, ° 02/11/1784 MONTPELLIER (34), x 27/02/1809 MONTPELLIER (34)
- [...] ... **de la LANDELLE** Adolphe Louis Alexandre, ° 22/11/1809 MONTPELLIER (34)
- [...] ... **de la LANDELLE** Guillaume Joseph Gabriel, ° 05/03/1812 MONTPELLIER (34) , +19/01/1886 PARIS-XVIIe
Capitaine de frégate, Homme de lettres, Journaliste
- [...] ... **x CLOLEIL** Elisabeth Joséphine, ° 12/01/1807 RENNES (35), x 19/05/1851 PARIS-IIe ancien , +30/12/1867 PARIS-XVIIe
Rentière
- [...] ... **de la LANDELLE** Joseph Louis Théodore Adolphe, ° 21/11/1814 MONTPELLIER (34) , +22/02/1875 PARIS-IIIe
- [...] ... **x RIGOLET** Claire Pierrette Alexandrine, ° 05/12/1819 PARIS-VIIe , x 21/11/1850 PARIS-VIe ancien , +08/11/1898 NEUILLY-SUR-SEINE (92)
Rentière
- [...] ... **de la LANDELLE** Marthe Marie Caroline, ° 30/04/1852 PARIS-VIe ancien , +12/07/1852 BRÉCHAMPS (28)
- [...] ... **de la LANDELLE** René Louis, ° 25/04/1854 PARIS-VIe ancien , +10/06/1856 PARIS-VIe ancien
- [...] ... **de la LANDELLE** Claire Marie Pierrette, ° 29/08/1857 PARIS-VIe ancien , +27/07/1916 ASNIERES (92)
- [...] ... **x PELLIAT** Ali Adolphe, ° 12/06/1850 CONSTANTINE (Algérie), x 02/07/1879 NEUILLY-SUR-SEINE (92), +11/01/1891 PARIS-VIe
Employé au ministère de la guerre
- [...] ... **PELLIAT** Léon Emile Louis, ° 07/05/1880 PARIS-VIe , +13/04/1971 COURBEVOIE (92)
Constructeur de modèles mécaniques en bois et en métal, Officier d'Académie
- [...] ... **x PELLET** Jeanne Louise Philomène, ° 26/04/1884 GANNAT (03), x 19/04/1906 ASNIERES (92), +03/11/1975 VICHY (03)
- [...] ... **x de BASLY** Aurélie Marcelle Marie, ° 31/03/1896 NEUILLY-SUR-SEINE (92), x 24/02/1921 NEUILLY-SUR-SEINE (92), +/1964
- [...] ... **PELLIAT** Colette Christiane, ° 17/06/1924 ASNIERES (92)
- [...] ... **PELLIAT** René Edmond, ° 20/05/1887 PARIS-VIe
- [...] ... **x GRELAT** Jean Baptiste Jules, ° 28/09/1844 Rochefort (17), x 05/10/1892 PARIS-XVIe , +14/03/1916 ASNIERES (92)
Magistrat, Avocat
- [...] ... **de COETNEMPREN DE KERSAINT** Jacques Guy François, ° 08/09/1744 BREST Saint-Louis , +29/09/1744 GUIPAVAS
- [...] ... **de COETNEMPREN DE KERSAINT** Joseph, ° 29/11/1746 BREST Paroisse Saint-Louis , +11/04/1797 PORT-LOUIS (Île Maurice)
Député de l'Assemblée coloniale, ieutenant des vaisseaux du Roi
- [...] ... **x PITOIS** Elisabeth, ° 31/01/1763 PORT-LOUIS (Île Maurice), x 03/04/1780 MOKA (Île Maurice)
- [...] ... **de COETNEMPREN DE KERSAINT** Anonyme Garçon, ° 01/03/1781 MOKA (Île Maurice)
- [...] ... **de COETNEMPREN DE KERSAINT** Gaspard Armand Joseph Jean, ° 24/06/1782 MOKA (Île Maurice)
- [...] ... **de COETNEMPREN DE KERSAINT** Esther Armande Caroline, ° 29/11/1784 MOKA (Île Maurice)
- [...] ... **x GIRAUDEAU** Pierre Marie, ° ca ../1773 Neuilly-sur-Seine (92), x 26/07/1804 PORT-LOUIS (Île Maurice)
Négociant
- [...] ... **GIRAUDEAU** Marie Aglaé, ° 30/10/1806 PAMPLEMOUSSES (Île Maurice)
- [...] ... **GIRAUDEAU** Auguste, ° 17/03/1808 PORT-LOUIS (Île Maurice)
- [...] ... **GIRAUDEAU** Henry, ° 17/03/1808 PORT-LOUIS (Île Maurice)
- [...] ... **de COETNEMPREN DE KERSAINT** Marie Joséphine Claire, ° 10/11/1788 MOKA (Île Maurice)
- [...] ... **x LEON** Alexis François, ° 04/06/1777 LOUVECIENNES (78), x 26/07/1804 PORT-LOUIS (Île Maurice), +09/03/1808 PAMPLEMOUSSES (Île Maurice)
Aide de camp du général Magallon puis Vandermassen, Capitaine d'infanterie
- [...] ... **COETNEMPREN DE KERSAINT** Marie Françoise Armande, ° 27/09/1790 MOKA (Île Maurice) | ... | ...
- [...] ... **de COETNEMPREN DE KERSAINT** Joseph Clair, ° 28/04/1792 MOKA (Île Maurice) , +16/09/1792 MOKA (Île Maurice)
- [...] ... **de COETNEMPREN DE KERSAINT** Guy Pierre, ° 26/11/1747 BREST Saint-Louis , +24/08/1822 SURESNES (92)
Contre-amiral
- [...] ... **x HALNA du FRETAY** Agathe Françoise, ° 28/03/1767 BREST Paroisse Saint-Louis , x 05/05/1790 BREST Paroisse Saint-Louis , +29/09/1835 QUIMPERLÉ
- [...] ... **de COETNEMPREN DE KERSAINT** Armand Guy Charles, ° 16/02/1792 PARIS paroisse Saint-Roch , +12/04/1871 Us (95)
Préfet de l'Orne, Capitaine du génie, Maître des requêtes, Comte
- [...] ... **x du TRAMBLAY de SAINT-YON** Laure Marie, ° ../1805 PARIS , x 28/11/1826 PARIS , +16/01/1879 PARIS-VIIIe
- [...] ... **de COETNEMPREN DE KERSAINT** Guy Pierre Léon, ° 09/11/1827 PARIS-Xe ancien , +21/12/1891 Nice (06)
- [...] ... **x de LOUVENCOURT** Maria Charlotte Guislaine, ° 19/08/1830 ROISIN (53), x 06/05/1852 PARIS-Ier ancien , +09/08/1905 PARIS-VIIIe
- [...] ... **de COETNEMPREN DE KERSAINT** Guy Gabriel Henri, ° 20/05/1829 PASSY (Actuellement PARIS-XVIe (75116) , +18/11/1860 MENTON (06)
Enseigne de vaisseau, Député au corps législatif, Comte
- [...] ... **x BEYNAGUET de PENNAUTIER** Claire Louise, ° 24/01/1835 PARIS-IIe ancien , x 31/07/1856 PARIS-Xe ancien , +18/06/1873 AUMONT-EN-HALATTE (60)
- [...] ... **de COETNEMPREN DE KERSAINT** Guy Charles Léonor Raoul, ° 31/05/1857 VERSIGNY (60) , +02/03/1921 PARIS-VIe
Maire de Versigny, Conseiller général de l'Oise, Comte
- [...] ... **x de MAILLY NESLE** Blanche Marie Amanda, ° 17/02/1860 Marbeuf (27), x 25/05/1880 PARIS-VIe , +27/04/1929 PARIS-VIIe
- [...] ... **de COETNEMPREN DE KERSAINT** Guy Joseph Léon Henri, ° 05/03/1881 PARIS-VIIIe , +15/01/1949 PARIS-XVIe
- [...] ... **x VAGLIANO** Marie, ° 06/02/1886 PARIS-XVIIe , x 15/10/1906 PARIS-VIIe , +27/05/1929 PARIS-XVIe
- [...] ... **de COETNEMPREN DE KERSAINT** Guy Charles André Jacques, ° 16/08/1907 VERSAILLES (78) , +22/11/1979 Versigny (60)
Comte
- [...] ... **x HUCHET de la BEDOYÈRE** Jacqueline Marie Bernadette Madeleine, ° 20/12/1904 RARAY (60), x 30/06/1928 RARAY (60), +08/07/1990 VERSIGNY (60)
- [...] ... **de COETNEMPREN DE KERSAINT** Marie Catherine Blanche Yvonne, ° 16/08/1909 PARIS-XVIe , +21/04/2005 PARIS-XVIIIe
- [...] ... **x HUCHET de la BEDOYÈRE** Henry François Marie Antoine, ° 31/08/1903 RARAY (60), x 25/09/1930 VERSIGNY (60), +05/04/1983 RARAY (60)
- [...] ... **de COETNEMPREN DE KERSAINT** Marie Claire Catherine Blanche, ° 24/03/1911 PARIS-XVIe , +30/04/1933 PARIS-XVIe

- [...] ...de **COETNEMPREN DE KERSAINT** Guy Raoul, ° 20/04/1917 PARIS-XVIe , +12/07/1979 MURAT-LE-QUAIRE (63)
Exploitant forestier
- [...] ...x **MAHIEU** Suzanne Marcelle Yvonne Djela, ° 25/07/1922 AUCHEL (62), x 20/12/1938 FREJUS (83)
- [...] ...x **KOWAL** Stanislaw, ° 15/02/1926 LA QUEUE-EN-BRIE (94), x 16/01/1947 LUNAY (41)
- [...] ...x de **GALARD de BEARN** Angèle Marie Laure, ° 31/05/1901 SAMPIGNY (55), x 10/08/1929 PARIS-XVIe , +22/11/1968 PERIGUEUX (24)
- [...] ...de **COETNEMPREN DE KERSAINT** Marie Xénaïs Claire, ° 24/02/1882 PARIS-VIIIe , +09/12/1959 PARIS-VIIe
- [...] ...x de **MARMIER** Etienne Jean François, ° 30/08/1876 RAY-SUR-SAONE (70), x 01/12/1902 PARIS-VIIe , +16/01/1947 PARIS-VIIe
Propriétaire forestier, Duc
- [...] ...de **MARMIER** Blanche Marie Madeleine, ° 30/11/1903 PARIS-VIIe , +20/05/1975 PENNAUTIER (11)
- [...] ...x de **la ROCHEFOULCAULD** Bernard Gaston Mathieu Gilbert, ° 23/02/1901 PARIS-VIIe , x 08/07/1929 PARIS-XVIe , +04/06/1944 FLOSSENBURG (Allemagne)
Maire de Versainville (14), Ingénieur agronome
- [...] ...x **PORTES** Louis Marie Joseph, ° 27/05/1891 CAHORS (46), x 08/12/1931 PARIS-XVIIe , +28/06/1950 PARIS-XVIIe
Président de l'Ordre des médecins, Membre de l'Académie de médecine, Professeur de médecine
- [...] ...**PORTES** Louis Daniel Richard, ° 26/10/1931 PARIS-XVIIe
- [...] ...x de **LOGERIL** René Amédée, ° 20/08/1921 HENON (22), x 30/06/1952 PARIS-XVIIe , +27/01/2010 PENNAUTIER (11)
Exploitant agricole
- [...] ...de **MARMIER** Léonore Marie Marguerite Elisabeth, ° 17/12/1905 PARIS-VIIe , +15/12/1973 BOULOGNE-BILLAN COURT (92)
- [...] ...x **HAROUARD de SUAREZ d'AULAN** Henri Jean M. Joseph, ° 27/02/1899 MONTAGNAC (34), x 23/08/1927 RAY-SUR-SAONE (70), +08/06/1976 MONTAGNAC
Avocat
- [...] ...**HAROUARD de SUAREZ d'AULAN** Jean François Marie Clotilde, ° 19/11/1930 , +05/06/1959
- [...] ...de **MARMIER** Henriette Françoise Marie Gabrielle, ° 03/06/1911 PARIS-VIIe
Maire de Ray-sur-Saône de 1955 à 1987
- [...] ...x **BACONNIÈRE de BARANTE** Hubert M. Frédéric, ° 07/07/1898 ROUVRES-EN-PLAINE (21), x 08/04/1931 RAY-SUR-SAONE (70), +05/11/1979 RAY/SAONE
- [...] ...**BACONNIÈRE de BARANTE** Philippe Jean François Marie, ° 16/06/1932 PARIS-VIIe , + </2016
- [...] ...**BACONNIÈRE de BARANTE** Diane Régina Marie Claire, ° 01/10/1934 PARIS-VIIe , +22/10/2016 VESOUL (70)
Agricultrice
- [...] ...**BACONNIÈRE de BARANTE** François Othon Marie Eusèbe Amour, ° 02/05/1946 , +/2007
Agriculteur
- [...] ...de **COETNEMPREN DE KERSAINT** Joséphine Juliette Anne Marie, ° 25/11/1883 US (95) , +15/09/1937 NEUILLY-SUR-SEINE (92)
- [...] ...x de **SAPORTA** Anne Fort Louis Fernand, ° 11/05/1880 Montpellier (34), x 02/07/1906 PARIS-VIIe , +13/07/1915 LACHALADE (55)
Capitaine d'artillerie
- [...] ...de **SAPORTA** Anne Blanche Louise Irène, ° 12/05/1907 PARIS-VIIe , +23/06/1946 PARIS-XVIe
Infirmière de la Croix Rouge
- [...] ...x **BOURLON de SARTY** Henri Marie Joseph Gérard, ° 16/07/1906 PARIS-VIIe , x 06/10/1928 PARIS-VIIe , +14/06/1984 PARIS-XVIIe
Maire adjoint de Vendeuvre de 1965 à 1971 (10), Ingénieur
- [...] ...**BOURLON de SARTY** Renée Anne Marie Lydie, ° 27/03/1930 PARIS-VIIe
- [...] ...**BOURLON de SARTY** Claude Henriette Marie, ° >/1932
- [...] ...de **SAPORTA** Henriette Anne Marie Béatrix, ° 22/08/1910 NICE (06) , +04/03/1988 PARIS-XIVE
- [...] ...x de **BODIN de GALEMBERT** Jacques Marie Anne Joseph, ° 23/03/1907 CHÂTEAURoux (36), x 10/07/1936 PARIS-VIIe , +28/04/1980 PARIS-VIIe
Inspecteur d'Assurances, Agent immobilier
- [...] ...de **BODIN de GALEMBERT** Philippe
- [...] ...de **BODIN de GALEMBERT** Roland
- [...] ...de **BODIN de GALEMBERT** Geoffroy
- [...] ...x de **la CROIX de CASTRIES** Arthur Marie Valentin Léon, ° 10/01/1879 VERSAILLES (78), x 05/07/1921 PARIS-VIIe , +26/05/1968 PARIS-VIIe
Officier de cavalerie
- [...] ...de **la CROIX de CASTRIES** Jeanne Marie Etiennette, ° 26/07/1924 PARIS-VIIe
- [...] ...de **la CROIX de CASTRIES** Maurice Henri Gabriel, ° 19/09/1925 PARIS-VIIe
- [...] ...de **COETNEMPREN DE KERSAINT** Maria Robertine Blanche, ° 10/02/1891 PARIS-VIIe , +23/11/1977 IXELLES (Belgique)
- [...] ...du **CHASTEL de la HOWARDERIE** Ferdinand Marie Antoine Gérard Léonard Ghislain, ° 31/08/1892 WEZ-VELVAIN (Belgique), x 01/07/1919
PARIS-VIIe , +27/07/1981 ROUEN (76)
Comte, Attaché à la légation de Belgique
- [...] ...du **CHASTEL de la HOWARDERIE** Marie Blanche Françoise Ferdinande Henriette Ghislaine, ° 24/08/1921 PARIS-VIIe
- [...] ...du **CHASTEL de la HOWARDERIE** François Marie Ghislain Michel Adolphe Joseph, ° 10/10/1924 BRUXELLES
- [...] ...du **CHASTEL de la HOWARDERIE** Eliane Marie Suzanne Ghislaine, ° 19/01/1927 BRUXELLES
- [...] ...de **COETNEMPREN DE KERSAINT** Guy Jean Marie Jacques, ° 10/05/1859 PARIS-Ier ancien , +24/06/1882 PARIS-VIIIe
Propriétaire, Vicomte
- [...] ...de **COETNEMPREN DE KERSAINT** Hélène Marie, ° 19/11/1832 PARIS-Xe ancien , +07/01/1893 ALBI (81)
- [...] ...x de **ROBIEN Paul Frédéric Marie**, ° 18/02/1822 Laval (53), x 27/07/1853 PARIS-Ier ancien , +12/09/1876 LE FOEIL (22)
- [...] ...de **ROBIEN Paul Charles Marie**, ° 14/10/1854 LE FOEIL (22) , +14/07/1918 LE FOEIL (22)
Officier de marine
- [...] ...x de **la FORÊT d'ARMAILLÉ** Marie Alexandrine Jeanne Charlotte, ° 22/05/1858 PARIS-Xe ancien , x 13/06/1882 PARIS-VIIe , +25/07/1922 PARIS-VIIe
- [...] ...de **ROBIEN** Paul Hervé Henri Joseph, ° 13/04/1883 PARIS-VIIe , +10/12/1888 LE FOEIL (22)
- [...] ...de **ROBIEN** Marie Thérèse Joséphine Anne Caroline, ° 17/04/1887 LE FOEIL (22)
- [...] ...de **ROBIEN** Jeanne Charlotte Anne Marie, ° 28/09/1889 LE FOEIL (22)
- [...] ...x **BOUVIER d'YVOIRE** Félix Albert, ° 23/06/1883 Yvoire (74), x 19/09/1910 LE FOEIL (22)
- [...] ...**BOUVIER d'YVOIRE** Marie Françoise Anne Joséphe, ° 17/08/1911 YVOIRE (74) , +04/01/2013 SAINTE-PIENCE (50)
- [...] ...x **PLAUT** Marie Octave Guy Henry, x 05/02/1940 YVOIRE (74)
- [...] ...**BOUVIER d'YVOIRE** François Paul Camille, ° 29/08/1912 YVOIRE (74) , +21/12/2008 YVOIRE (74)
- [...] ...x **MEAUDRE** Marie
- [...] ...de **ROBIEN** Marie Yvonne Anne, ° 01/11/1891 LE FOEIL (22) , +23/11/1986 SAINT-MALO (35)
- [...] ...de **ROBIEN** Anne Marie Marguerite Renée, ° 04/09/1894 LE FOEIL (22) , +12/08/1982 BOFFRES (07)
- [...] ...x d'**INDY** Jean Jacques Antoine Isaïe, ° 30/06/1879 BOFFRES (07), x 21/03/1919 PARIS-VIIe , +19/08/1960 BOFFRES (07)
- [...] ...de **ROBIEN** Paul Joseph Marie, ° 20/03/1897 LE FOEIL (22) , +25/08/1965 LE FOEIL (22)
- [...] ...x du **BOUAYS de la BEGASSIÈRE** Marie Joséphe Servane, ° 09/07/1904 PARIS-XVIe , x 13/05/1925 PARIS-VIIe , +02/04/1997 LE FOEIL (22)
- [...] ...de **ROBIEN** Jeanne Laure Marie, ° 19/12/1855 LE FOEIL (22) , + 1911/1917
- [...] ...x de **COUËSSIN du BOISRIOU** Auguste Marie, ° 10/07/1835 PLEUGUENEUC (35), x 14/04/1877 LE FOEIL (22) , + 1911/1917
Propriétaire, Chef de bataillon aux volontaires de l'Ouest
- [...] ...de **COUËSSIN du BOISRIOU** Angèle Laure Anne Marie, ° 03/12/1878 LE FOEIL (22)

- [...] de **COUËSSIN du BOISRIOU** Marthe Marie Anne, ° 24/04/1880 LE FOEIL (22)
 [...] de **MONCUIIT de BOISCUILLE** Joseph Paul Louis Marie Emmanuel, ° 16/11/1870 ERBRÉE (35), x 04/02/1902 ST-JULIEN (22), +28/08/1955 AMANLIS (35)
Propriétaire, Lieutenant territorial dans 75e régiment territorial d'infanterie
 [...] de **COUËSSIN du BOISRIOU** Marie Thérèse Anne, ° 14/01/1885 ST-JULIEN (22)
 [...] de **la HAYE SAINT-HILAIRE** Pierre Anne Marie Louis Léon, ° 30/08/1884 TROYES (10), x 22/11/1910 ST-JULIEN (22),
 +04/07/1969 SAINT-HILAIRE-DES-LANDES (35)
 [...] de **COUËSSIN du BOISRIOU** Pierre Julien Marie, ° 28/06/1889 ST-JULIEN (22) , +03/05/1976 ST-JULIEN (22)
 [...] de **NOMPÈRE de CHAMPAGNY** Anne Pauline Marie, ° 15/05/1892 PLEUMEUR-BODOU (22), x 29/06/1917 PARIS-VIIIe , +08/04/1955 ST-JULIEN (22)
 [...] de **ROBIEN** Guy Léon Marie, ° 30/11/1857 LE FOEIL (22) , +05/01/1915 ROCLINCOURT (62)
Lieutenant-colonel dans régiment d'infanterie, Comte
 [...] de **HALNA du FRETAY** Marguerite Marie Blanche, ° 26/01/1865 QUIMPER , x 15/07/1885 SAINT-BRIEUC (22)
 [...] de **ROBIEN** Guy Léon Fortuné Paul Marie, ° 20/09/1888 NEVERS (58)
 [...] de **ROBIEN** Yves Edmond Marie, ° 07/07/1859 LE FOEIL (22) , +25/01/1860 LE FOEIL (22)
 [...] de **ROBIEN** Marguerite Yolande Marie, ° 31/01/1861 LE FOEIL (22)
 [...] le **ROUGE de GUERDAVID** Yvonne Marie Thérèse Anne, ° 12/10/1902 BOTSORHEL
 [...] de **GILART de KERANFLECH** Amaury Paul Marie, ° 08/11/1897 PARIS-Xe , x 10/09/1923 PLOUIGNEAU , +15/03/1981 PARIS-XVIIIe
Employé de banque
 [...] le **ROUGE de GUERDAVID** Gaston Georges Amaury Marie, ° 18/04/1850 NANTES (44), x 26/07/1880 SAINT-BRIEUC (22), +04/09/1908 BOTSORHEL
Maire de Botsorhel, Conseiller général, Comte
 [...] le **ROUGE de GUERDAVID** Gaston Georges Jules Casimir Paul Marie, ° 10/11/1881 BOTSORHEL , +03/07/1962 CARANTEC
Lieutenant d'artillerie, Avocat, Juge
 [...] de **COGELS** Germaine Jeanna Paula Alexandra Maria, ° 14/08/1881 DEUME (Belgique), x 23/07/1904 DEUME, +04/07/1912 ANVERS
 [...] le **ROUGE de GUERDAVID** Marie Marguerite Paule Germaine, ° 22/04/1905 PLOUIGNEAU , +26/12/1970 NAMUR (Belgique)
 [...] le **ROUGE de GUERDAVID** Joseph, ° 14/08/1909 PLOUIGNEAU, +06/12/1993 BRUXELLES
Prêtre
 [...] de **TAULAIGO** Louise, ° 02/02/1890 PARIS-VIIe , x 24/05/1913 PARIS-XIIe , +14/10/1969 NEUILLY-SUR-SEINE (92)
 [...] le **ROUGE de GUERDAVID** Yolande, ° 29/08/1914 PARNE-SUR-ROC (53)
 [...] le **ROUGE de GUERDAVID** Paul Joseph Marie, ° 26/05/1883 BOTSORHEL , +06/03/1967 QUIMPER
Lieutenant-colonel dans régiment de pionniers, Maire de Botsorhel
 [...] de **PRIGENT de KERALLAIN** Emmanuelle Louise Marie Régine, ° 25/08/1889 QUIMPER , x 23/07/1912 PLOMELIN , +28/07/1983 QUIMPER
 [...] le **ROUGE de GUERDAVID** Gilles Marie Joseph, ° 07/09/1914 BOTSORHEL , +05/04/1983 QUIMPER
 [...] le **ROUGE de GUERDAVID** Marguerite Anne Marie, ° 16/09/1884 BOTSORHEL , +08/10/1960 ALLICHAMPS (52)
 [...] le **CORDIER de BIGARS de la LONDE** Georges Antoine, ° 23/04/1875 VERSAILLES (78), x 04/04/1910 BOTSORHEL
Inspecteur d'assurances, Comte, Capitaine au 2e régiment d'aérostation
 [...] le **CORDIER de BIGARS de la LONDE** Anne Louise Marie Geneviève, ° 03/01/1912 PARIS-VIIe , +24/10/1990 SOMMEVOIRE (52)
 [...] de **VIRY** André Marie Gustave, ° 05/04/1904 SAINT-DIZIER (52), x 06/03/1933 PARIS-VIIe , +02/08/1967 ALLICHAMPS (52)
Industriel
 [...] le **ROUGE de GUERDAVID** Joseph Guy Marie, ° 01/09/1886 BOTSORHEL , +16/03/1961 CARANTEC
Maréchal des logis fourrier dans l'artillerie
 [...] de **GHAISNE de BOURMONT** Sophie Juliette Louise Marie Josèphe, ° 19/02/1890 NANTES (44), x 01/03/1916 FREIGNÉ (49), +21/12/1970 CARANTEC
 [...] le **ROUGE de GUERDAVID** Marie Josèphe Baptistine Marguerite, ° 09/12/1917 NANTES (44), +15/07/1936 HUELGOAT
 [...] le **ROUGE de GUERDAVID** Anne Berthe Henriette Marie, ° 16/02/1888 BOTSORHEL , +12/12/1889 BOTSORHEL
 [...] le **ROUGE de GUERDAVID** Jean Charles Joseph Marie, ° 20/12/1889 BOTSORHEL , +26/04/1925 GLOMEL (22)
 [...] de **CAZIN d'HONINCTHUN** Henriette Marie Victoire, ° 27/10/1890 TAULÉ, x 29/03/1913 PLOUIGNEAU , +07/03/1980 PLOUIGNEAU
 [...] le **ROUGE de GUERDAVID** Yves Gaston Joseph Marie, ° 16/04/1892 BOTSORHEL, +28/02/1917 SOMME-SUIPPE (51)
Sous-lieutenant au 247e régiment d'infanterie
 [...] le **ROUGE de GUERDAVID** Marie Paule Angèle Anne, ° 11/01/1894 BOTSORHEL, +30/10/1985 MONTFORT-LAMAURY (78)
 [...] de **POMPERY** Stanislas Yves Louis Marie Joseph Victor, ° 01/06/1889 LANDUDAL, x 06/10/1919 PLOUIGNEAU , +18/12/1967 VERSAILLES (78)
Employé de banque
 [...] le **ROUGE de GUERDAVID** Antoine Casimir Joseph Marie, ° 20/02/1896 BOTSORHEL , +06/04/1896 BOTSORHEL
 [...] le **ROUGE de GUERDAVID** Jeanne Anne Marie Thérèse, ° 18/04/1898 BOTSORHEL
 [...] de **ROQUEFEUIL** Bernard Gerasime Marie Alphonse, ° 25/05/1895 PLOUGONVEN , x 10/09/1923 PLOUIGNEAU , +21/08/1955 PLOUIGNEAU
 [...] de **ROBIEN** Henri Augustin Marie, ° 12/06/1864 LE FOEIL (22) , +22/08/1925 ORLÉANS (45)
Lieutenant de vaisseau
 [...] de **BIZEMONT** Marie Thérèse Joséphine Elisabeth, ° 23/01/1871 HUISSEAU-SUR-MAUVES (45), x 23/06/1894 PARIS-VIIe
 [...] de **ROBIEN** Alain Paul Antoine Marie, ° 01/06/1896 CHERBOURG-OCTEVILLE (50) , +03/03/1945 FLOSSENBURG (Allemagne)
 [...] de **LARDEMELLE** Marie Alberte, ° 11/03/1902 LUNEVILLE (54), x 17/10/1924 MAISNIERES (80)
 [...] de **ROBIEN** Jean Henri Marie, ° 25/10/1899 HUISSEAU-SUR-MAUVES (45) , +26/04/1959 COCQUEREL (80)
 [...] de **le MESRE de PAS** Eliane Camille Marie Paule, ° 29/08/ COCQUEREL (80), x 14/01/1924 PARIS-XVIIe
 [...] de **ROBIEN** Gilles Marie Ghislain Louis, ° 10/04/1941 COCQUEREL, x 05/07/1965
Vicomte, Agent général d'assurances, Maire d'Amiens, Député de la Somme, Ministre
 [...] de **HOARAU de la SOURCE** Jeanne



Gilles de Robien est né le 10 avril 1941 à Cocquerel (Somme), fils du vicomte Jean-Henri-Marie de Robien (1899-1954) et d'Éliane-Camille-Marie-Paule Le Mesre de Pas (1902-1989).

Député de la Somme, de 1986 à 2002, maire d'Amiens, de 1989 à 2002, ministre de l'Équipement et des Transports de 2002 à 2005, ministre de l'Éducation nationale de 2005 à 2007, puis à nouveau maire d'Amiens, de mars 2007 à mars 2008.

De 2007 à janvier 2015, il est ambassadeur "chargé de promouvoir la cohésion sociale" et délégué du Gouvernement français au conseil d'administration du Bureau international du Travail (BIT), qu'il préside du 15 juin 2012 au 21 juin 2013.

- [...] de **ROBIEN** Yvonne Jehanne Anne Marie, ° ..04/1903 , +07/05/1912 HUISSEAU-SUR-MAUVES (45)
 [...] de **ROBIEN** Marie Pauline Jeanne, ° 22/10/1865 LE FOEIL (22)
 [...] de **COETNEMPEN DE KERSAINT** Agathe Joséphine, ° 17/10/1793 AIX-LA-CHAPELLE (Prusse) , +30/04/1873 PARIS-VIIIe
 [...] de **GOURCUFF** Auguste Casimir Marie, ° 11/11/1780 QUIMPER Saint-Mathieu , x 17/11/1817 QUIMPERLÉ , +17/05/1866 PARIS-IIe
Comte, Directeur de la compagnie d'assurances générales contre l'incendie
 [...] de **GOURCUFF** Agathe Augustine Marie, ° 24/10/1818 PARIS , +03/05/1857 PARIS-Ier ancien

- [...] [...] ...de **GOURCUFF** Auguste Vincent Pierre Charles, ° 11/11/1819 PARIS-IIe ancien , +05/03/1892 PARIS-VIIIe
Propriétaire, Comte
- [...] [...] ...x de **VILLÈLE** Luce Justine Marie Mathilde, ° 08/05/1830 DOUAI (59), x 06/08/1856 PARIS-Ier ancien , +10/09/1873 ST-GERMAIN-EN-LAYE (78)
- [...] [...] [...] ...de **GOURCUFF** Geneviève Mathilde Louise Eugénie Agathe, ° 15/03/1867 PARIS-IIe
- [...] [...] [...] ...x de **DREUX BRÉZÉ** Etienne Marie Théodore Clément, ° 27/06/1863 BRÉZÉ (49), x 15/02/1887 PARIS-VIIIe
- [...] [...] [...] ...x de **PONS** Joséphine Marie Mathilde, ° 04/02/1837 TOULOUSE (31), x 19/02/1877 TOULOUSE (31), +> .././1892
- [...] [...] [...] ...de **GOURCUFF** Henri Charles Ferdinand Marie, ° 24/11/1821 PARIS-IIe ancien, +28/07/1863 NANTES (44)
Ingénieur à la manufacture des tabacs
- [...] [...] [...] ...x **FIDIÈRE DESPRINVEAUX** Eugénie Angélique Françoise, ° 01/02/1831 MORLAIX, x 07/08/1848 MORLAIX, +< .././1906
- [...] [...] [...] ...de **GOURCUFF** Marie Céleste Charlotte, ° 15/09/1823 PARIS-IIe ancien, +29/08/1866 PARIS-XVIe
- [...] [...] [...] ...x **POTIER de COURCY** Henry Louis Armand, ° 11/09/1820 BREST, x 28/01/1845 PARIS-IIe ancie , +14/05/1861 CANNES (06)
- [...] [...] [...] ...de **GOURCUFF** Henriette Victoire Elisabeth, ° 07/11/1824 PARIS-IIe ancien
- [...] [...] [...] ...de **GOURCUFF** Eugène Hippolyte, ° .././1827 , +10/08/1863 PARIS-IIe
Propriétaire
- [...] [...] [...] ...de **GOURCUFF** Alexandre, ° 06/05/1829 PARIS-IIe ancien
- [...] [...] [...] ...de **GOURCUFF** Henriette Marie, ° 31/12/1830 PARIS-IIe ancien
- [...] [...] [...] ...x **LUCAS de LESTANVILLE** Marie Louis Gustave, x 11/04/1860 PARIS-IIe
- [...] [...] [...] ...de **GOURCUFF** Henri, ° 24/04/1832 PARIS-IIe ancien , +24/12/1896 PARIS-VIIIe
- [...] [...] [...] ...x de **VILLÈLE** Anna Guillemine Marie Louise, ° 02/06/1834 PASSY (Actuellement PARIS-XVIe, x 11/10/1871 PARIS-IXe, +12/03/1905 PARIS-VIIIe
- [...] [...] [...] ...de **GOURCUFF** Hervé Eugène Auguste Marie, ° 01/09/1872 PARIS-VIIIe , +22/02/1952 TENDRON (18)
Conseiller général du Cher, Maire de Tendron, Lieutenant de Dragons, Propriétaire
- [...] [...] [...] [...] ...x de **MONTSAULNIN** Marguerite Diane Solange, ° 23/07/1877 PARIS-VIIe, x 12/05/1902 PARIS-XVIIe
- [...] [...] [...] [...] ...de **GOURCUFF** Alain, ° 20/03/1903 PARIS-VIIIe , +16/02/1994 TENDRON (18)
- [...] [...] [...] [...] ...x le **LOUP de SANCY de ROLLAND** Juliette Nicole Marie Solange Odette, ° 08/01/1907 VENDOEUVRES (36), x 05/07/1926 PARIS-XVIIe
- [...] [...] [...] [...] [...] ...de **GOURCUFF** Marguerite Marie Madeleine Caroline, ° 04/11/1929 TENDRON (18), +06/01/2007
Journaliste et productrice de télévision française, dite Daisy de GALARD
- [...] [...] [...] [...] [...] ...x de **GALARD** Hector, ° 30/01/1921/, x 18/09/1956, +11/01/1990
Journaliste
- [...] [...] [...] [...] [...] ...x **GUICHARD** Olivier Marie Maurice, 27/07/1920 NEAC (33), x 27/07/1990, + 20/01/2004 PARIS
Député, ministre



Née Marguerite de Gourcuff, Daisy de Galard débute en 1951 au magazine Elle, dont elle devient la rédactrice en chef en 1972. Mais c'est à la télévision qu'elle doit sa notoriété. En 1965, elle impose un style nouveau à l'ORTF avec son magazine "Dim, Dam, Dom", une émission mensuelle qui détonne par sa sophistication et son impertinence. Le magazine disparu, Daisy de Galard lance plusieurs émissions sur le cinéma. Elle s'éloigne ensuite de l'antenne pour occuper différentes fonctions de direction. Daisy de Galard a été membre du Haut Conseil de l'audiovisuel, de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) et du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).

Olivier Guichard est fils du baron Louis Guichard, Officier de marine, et de Madeleine Brisson. Veuf de Suzanne Vincent, il se remarie à Daisy de Galard. "Baron du gaullisme", il fut plusieurs fois ministre sous les présidences de De Gaulle, Pompidou et Giscard d'Estaing (devenant à cette époque "numéro deux du gouvernement") et, des années 1970 à 1990, fut pendant plus de vingt ans président du Conseil régional des Pays de la Loire et maire de La Baule.

- [...] [...] ...de **COETNEMPREN DE KERSAINT** Alexandrine Gabrielle, ° 28/02/1751 BREST Saint-Louis , +23/10/1824 DIRINON
- [...] [...] ...x **POTIER de COURCY** Alexandre, ° 30/01/1725 ROCHEFORT Saint-Louis (17), x 01/10/1772 PLOUMOGUER , +25/10/1777 ROCHEFORT Saint-Louis (17)
Baron, Gouverneur de l'Île de Sainte-Lucie, Commandant en second l'Île de la Martinique, Capitaine des vaisseaux du Roi
- [...] [...] [...] ...**POTIER de COURCY** Armand Charles Alexandre, ° 04/02/1774 BREST Paroisse Saint-Louis , +01/11/1845 ST-POL-DE-LEON
Capitaine de frégate
- [...] [...] [...] ...x **LE GUALES de LANZÉON** Félicité Marie, ° 07/05/1781 ST-POL-DE-LÉON , x 10/01/1806 GARLAN , +09/11/1820 BREST
- [...] [...] [...] [...] ...**POTIER de COURCY** Alexandrine Félicité Marie, ° 17/11/1806 LANDERNEAU , +03/07/1877 ST-POL-DE-LEON
- [...] [...] [...] [...] ...**POTIER de COURCY** Marie Louise, ° 09/10/1808 LANDERNEAU
- [...] [...] [...] ...x de la **BOESSIERE** Bertrand Paul Marie, ° 11/10/1811 ST-POL-DE-LÉON, x 12/06/1838 ST-POL-DE-LÉON
- [...] [...] [...] [...] ...**POTIER de COURCY** Armande Félicité Charlotte, ° 11/06/1811 LANDERNEAU , +15/07/1811 LANDERNEAU
- [...] [...] [...] [...] ...**POTIER de COURCY** Henry Victor, ° 25/08/1812 LANDERNEAU , +20/03/1814 LANDERNEAU
- [...] [...] [...] [...] ...**POTIER de COURCY** Paul Louis, ° 26/01/1815 LANDERNEAU , +29/04/1891 ST-POL-DE-LÉON
Baron
- [...] [...] [...] ...x **HUON de KERMADEC** Eugénie Armande Marie, ° 05/02/1817 BREST, x 21/10/1839 DIRINON , +21/12/1885 ST-POL-DE-LÉON



La généalogie et l'héraldique doivent une fière chandelle à Pol Potier, baron de Courcy, auteur de l'ouvrage de référence sur les familles nobles de Bretagne pendant l'Ancien Régime. Son œuvre, *Nobiliaire et Armorial de Bretagne* est parue en trois tomes à partir de 1862 et l'ouvrage reste une référence, même s'il contient un certain nombre d'erreurs dues à l'ampleur de la tâche accomplie. Il a fait l'objet de compléments et de correctifs.

Pol Potier de Courcy fut aussi un archéologue et un architecte, dessinant par exemple les plans de l'église paroissiale Saint-Adrien de Santec. Il s'occupa aussi de la restauration de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon.

- [...] [...] [...] ...**POTIER de COURCY** Alfred François, ° 09/11/1816 BREST , +18/10/1888 Saint-Prix (95)
Administrateur de la Compagnie d'assurances générales
- [...] [...] [...] ...x de **GOURCUFF** Agathe Augustine Marie, ° 24/10/1818 PARIS , x < .././1857 , +03/05/1857 PARIS-Ier ancien
- [...] [...] [...] ...x de **MAISTRE** Louise Marie Jules Xaverine, ° 06/01/1836 CHATILLON-SUR-SEINE (21), x 28/02/1859 PARIS-Xe ancien , +05/12/1869 PARIS-VIIIe
- [...] [...] [...] [...] ...**POTIER de COURCY** Henri Louis Armand ° 11/09/1820 Brest (29) + 14/05/1861 Cannes (06)
- [...] [...] [...] ...x de **GOURCUFF** Marie Céleste Charlotte ° 15/09/1823 Paris-IIème ancien (75) x 28/01/1845 Paris-IIème ancien (75) + 29/08/1866 Paris-XVIème (75)
- [...] [...] [...] [...] ...**POTIER de COURCY** Marguerite Marie Alexandrine ° 09/11/1847 Paris-IIème ancien (75) + 19/07/1923 Neuilly-sur-Seine (92)
- [...] [...] [...] [...] ...x **CAMUSAT de RIANCEY** Emmanuel Augustin Marguerite, ° 05/09/1846 PASSY (PARIS-XVIè), x 05/04/1869 Paris-IIè , + 30/07/1905 PARIS-XVIè
Propriétaire
- [...] [...] [...] [...] ...**CAMUSAT de RIANCEY** Henry Joseph Marie Pie, ° 02/02/1870 Paris-VIIIè, + 12/03/1925 LE TOUQUET-PARIS-PLAGE (62)

- | ... | ... | ... | ... | ... **CAMUSAT de RIANCEY** Anne Marguerite Marie ° 05/11/1872 PARIS VIIIe, + 14/08/1915 NEUILLY SUR SEINE
- | ... | ... | ... | ... | ...x **MILLON de MONTHERLANT** Joseph Marie Charles, ° 06/11/1865 PARIS VIIe, x 29/05/1894 PARIS Ier, + 17/03/1914 NEUILLY SUR SEINE
- | ... | ... | ... | ... | ... **MILLON de MONTHERLANT** Henry Marie Joseph Frédéric Expédite, ° 20/04/1895 Paris-VIIè, + 21/09/1972 Paris-VIIè

Homme de lettres (Henry de MONTHERLANT), membre de l'Académie française

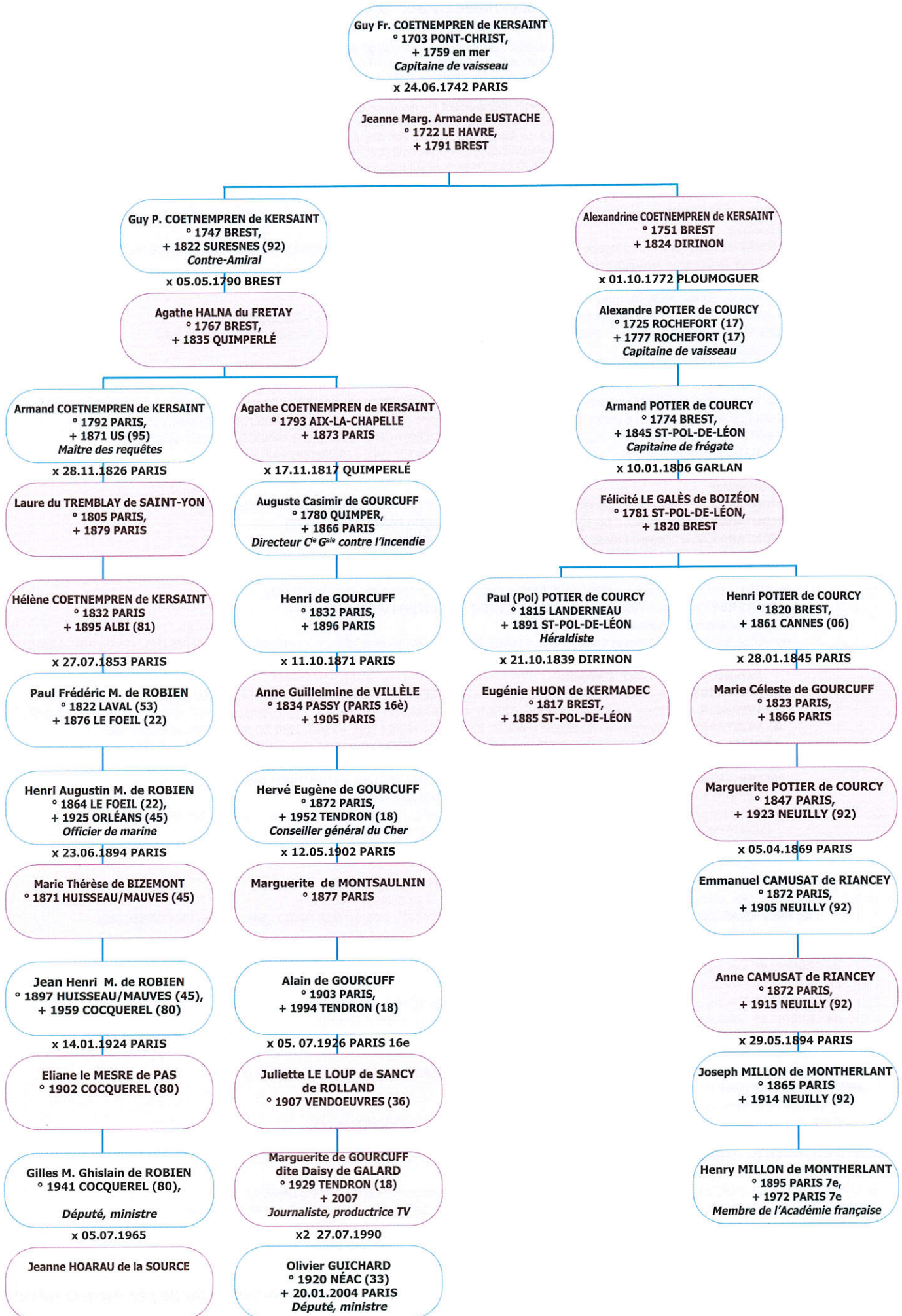


Henry de Montherlant fit ses études à Jeanson-de-Sailly, puis au collège de Sainte-Croix de Neuilly dont il devait s'inspirer pour écrire *La Relève du matin* et *La Ville* dont le prince est un enfant. Mobilisé en 1916, il fut blessé et décoré. Marqué par cette expérience, il en tira *Songe*, roman autobiographique, et son *Chant funèbre pour les morts de Verdun*, exaltation de l'héroïsme de la Grande Guerre. Nombre des œuvres qu'il publia dans les années d'après-guerre (*Les Bestiaires*, *Les Olympiques*, etc.) étaient empreintes du même goût pour les valeurs viriles et fraternelles, jusqu'aux *Jeunes filles*, où il affichait délibérément sa misogynie et qui lui valut une renommée internationale. Auteur fécond, il produisit une œuvre importante, dans laquelle le théâtre tint, à partir des années 1940, une place importante. Parmi ses pièces les plus célèbres : *La Reine morte*, *Fils de personne*, *Malatesta*, *Le Maître de Santiago*, *Port-Royal*, *Don Juan*, *Le Cardinal d'Espagne*.

Écrivain sans cesse en quête de perfection esthétique, d'un style brillant et aéré, Henry de Montherlant est le créateur d'une œuvre où se font écho en s'opposant la morale chrétienne et la morale profane, le culte de l'héroïsme et celui de l'hédonisme. Il fut élu à l'Académie française le 24 mars 1960. Atteint de cécité et voyant ses facultés décliner, Henry de Montherlant choisit de se donner la mort à l'âge de soixante-seize ans.

- | ... | ... | ... | ...x **CAMUSAT de RIANCEY** Emmanuel Augustin Marguerite, ° 05/09/1846 Passy (PARIS-XVIe (75116)), x 05/04/1869 PARIS-IIe, + 30/07/1905 PARIS-XVIIe
Propriétaire
- | ... | ... | ... | ... **CAMUSAT de RIANCEY** Henry Joseph Marie Pie, ° 02/02/1870 PARIS-VIIIe, + 12/03/1925 LE TOUQUET-PARIS-PLAGE (62)
- | ... | ... **POTIER de COURCY** Alexandrine Armande Marie Laure, ° 16/08/1775 SAINT-PIERRE-LE-FORT (972)
- | ...x **BERNARD de MARIGNY** Charles René Louis, ° 01/02/1740 SÉES (61), x 30/04/1782 GUILERS, +25/07/1816 BREST
Capitaine des vaisseaux du Roi, Major du corps royal de la marine, Maire de DIRINON
- | ... | ... **BERNARD de MARIGNY** Armande Charlotte Victoire Alexandrine, ° 02/02/1783 BREST Saint-Louis, +22/12/1835 BREST
- | ... | ...x de **CRESOLLES** Joseph François Jonathas, ° 24/05/1779 Brelevenez (22), x 19/04/1799 IRVILLAC, +13/05/1821 LORIENT (56)
Comte, Sous-préfet de Lorient
- | ... | ... | ...de **CRESOLLES** Charles Gabriel François, ° 07/06/1800 DIRINON, +15/04/1875 FONTAINEBLEAU (77)
Comte, Sous-lieutenant dans les Lanciers de la Garde royale
- | ... | ... | ...x de **MAILLARD** Madeleine Charlotte Claudienne, ° 04/09/1802 NANCY (54), x 20/11/1820 VANDOEUVRE-LES-NANCY (54), +19/06/1853 FONTAINEBLEAU (77)
- | ... | ... | ... de **CRESOLLES** Armande Louise, ° 20/09/1823 VANDOEUVRE-LES-NANCY (54), +27/09/1823 VANDOEUVRE-LES-NANCY (54)
- | ... | ... | ...de **CRESOLLES** Gabrielle Charlotte, ° 20/09/1823 VANDOEUVRE-LES-NANCY (54), +27/09/1823 VANDOEUVRE-LES-NANCY (54)
- | ... | ... | ...de **CRESOLLES** Armande Charlotte, ° 11/10/1824 VANDOEUVRE-LES-NANCY (54), +29/05/1883 PARIS-VIe
- | ... | ... | ...x de **MONTARBY** Antoine Louis Claude, ° 10/11/1819 RÉAU (77), x 22/08/1849 NANCY (54), +06/08/1902 PARIS-VIe
Général de brigade
- | ... | ... | ... | ...de **MONTARBY** Berthe Caroline Gabrielle Marie, ° 11/08/1850 GRAY (70), +02/04/1853 FONTAINEBLEAU (77)
- | ... | ... | ... | ...de **MONTARBY** Claude Oswald, ° 06/10/1851 AUCH (32), +03/10/1854 FONTAINEBLEAU (77)
- | ... | ... | ... | ...de **MONTARBY** Albert Oswald Ernest, ° 07/11/1852 FONTAINEBLEAU (77)
- | ... | ... | ... | ...de **MONTARBY** Gabriel Adolphe, ° 07/10/1854 FONTAINEBLEAU (77), +13/04/1932 DAMMARTIN-SUR-MEUSE (52)
Chef d'escadron de cavalerie service des chemins de fer
- | ... | ... | ... | ...x de **BUCY** Anne Clotilde Marie, ° 19/04/1859 PARIS, x 08/05/1882 DAMMARTIN-SUR-MEUSE (52)
- | ... | ... | ... | ...de **MONTARBY** Paul Albert Yvon, ° 31/12/1858 NANCY (54), +11/02/1934 VERSAILLES (78)
Chef d'escadron de cavalerie
- | ... | ... | ... | ...x de **SEGUINS-PAZZIS** Antoinette Chantal Marie, ° 16/02/1868 DAME-MARIE-LES-BOIS (37), x 11/02/1889 ARGENVIERES (18), +13/02/1954 VERSAILLES
- | ... | ... | ... | ... | ...de **MONTARBY** Jeanne Marie Ernestine Hedwige, ° 26/10/1690 ARGENVIERES (18), +28/11/1925 PARIS-Ve
Infirmière au Val de Grâce, Célibataire
- | ... | ... | ... | ... | ...de **MONTARBY** Henry Antoine Marie, ° 29/11/1889 ARGENVIERES (18), +16/12/1972 BOURGOIN-JALLIEU (38)
- | ... | ... | ... | ...x **TAVERNIER** Anne Marie Madeleine Victorine, ° 27/07/1894 ST-RAMBERT-L'ILE-BARBE (69), x 23/01/1931 ROCHE (38), +15/02/1962 MARSEILLE
- | ... | ... | ... | ...de **MONTARBY** Antoinette Marie Madeleine Léonie, ° 22/03/1892 HERRY (18), +25/01/1980 BOULOGNE-BILLANCOURT (92)
- | ... | ... | ... | ...x **BOIZEL** Auguste, ° 27/03/1877 Épernay (51), x 14/10/1912 CHALONS-SUR MARNE (51), +10/05/1957 ÉPERNAY (51)
- | ... | ... | ... | ...de **MONTARBY** Maria Jeanne Henriette, ° 18/03/1893 ARGENVIERES (18)
- | ... | ... | ... | ...de **MONTARBY** Yvon Marie Gabriel, ° 15/02/1897 ST-GERMAIN-EN-LAYE (78), +31/05/1940 LOMME (59)
Capitaine au 7e Groupe de Reconnaissance Divisionnaire d'Infanterie (GRDI)
- | ... | ... | ... | ...x **LION** Georgette Gabriel Marie, ° 31/01/1902 MONTBÉLIARD (25), x 23/10/1924 PARIS-XVIe, +04/07/1925 PARIS-XVIe
- | ... | ... | ... | ...x **LION** Marie Renée Elisabeth, ° 08/10/1898 NANCY (54), x 06/12/1928 PARIS-XVIe
- | ... | ... | ... | ...de **MONTARBY** Marie Xavérine Marguerite, ° 30/03/1899 ARGENVIERES (18), +31/10/1965 PARIS-XIIIe
Infirmière, Célibataire
- | ... | ... | ... | ...de **CRESOLLES** Pierre Jean Charles, ° 18/01/1826 NANCY (54), +26/04/1831 NANCY (54)
- | ... | ... | ... | ...de **CRESOLLES** Judith Charlotte Gabrielle, ° 21/01/1828 NANCY (54), +22/05/1869 PARIS-VIIe
- | ... | ... | ... | ...x de **PREZ-CRASSIER** Charles Eugène, ° 29/06/1817 VESENE-CRASSY (01), x 08/01/1855 NANCY (54), +03/06/1884 ORNEX (01)
Propriétaire, Baron
- | ... | ... | ... | ...de **CRESOLLES** Charlotte Marie Ernestine, ° 30/10/1829 NANCY (54), +22/09/1830 NANCY (54)
- | ... | ... | ...de **CRESOLLES** Alexandrine Gabrielle Joséphe, ° 02/08/1802 DIRINON
- | ... | ... | ...de **CRESOLLES** Charlotte Françoise Victoire, ° 17/11/1804 LANDERNEAU
- | ... | ... | ...de **CRESOLLES** Charles Louis Gustave, ° 18/02/1806 LANDERNEAU, +24/03/1807 LANDERNEAU
- | ... | ... | ...de **CRESOLLES** Gabrielle Marie Ernestine, ° 25/01/1813 LANDERNEAU, +28/02/1860 PLOUGUIN
- | ... | ... | ...x **COLLAS de la MOTTE** Jean Hyacinthe Adolphe, ° 22/08/1805 PLOUGUIN, x 23/05/1834 BREST, +21/07/1896 PLOUGUIN
Député du Finistère
- | ... | ... | ...de **CRESOLLES** Alexandrine Marie Hyacinthe Victoire, ° 26/06/1815 LANDERNEAU, +29/06/1821 LORIENT (56)
- | ... | ... **BERNARD de MARIGNY** Pierre Charles, ° 15/08/1785 BREST Saint-Louis
Inspecteur de la marine au port, Vicomte
- | ... | ...x **LEGER** Pauline, ° ca .../.../1794, x 26/01/1814 PARIS-Ier ancien, +27/09/1832 ESCRIGNELLES (45)
- | ...de **COETNEMPREN DE KERSAINT** Guy Marie, ° 19/09/1752 BREST Saint-Louis, +26/04/1754 BREST Saint-Louis
- | ...de **COETNEMPREN DE KERSAINT** Achille Jean Baptiste Guy, ° 11/10/1753 BREST Saint-Louis, +.../.../1774 PARIS
Lieutenant en second au régiment de la Martinique
- | ...de **COETNEMPREN DE KERSAINT** Armande Charlotte, ° 09/02/1755 BREST Saint-Louis, +01/01/1814 QUIMPERLÉ
- | ...x **AUBÉ de BRACQUEMONT** Jean François, ° ca .../.../1710, x 07/02/1775 BREST Saint-Louis, +08/01/1780 BREST Saint-Louis
Capitaine des vaisseaux du Roi, Brigadier de ses armées
- | ... | ... **AUBÉ de BRACQUEMONT** Anonyme Garçon, ° 18/03/1776 BREST Saint-Louis, +18/06/1779 BREST Saint-Louis

Cousinages entre Gilles de Robien, Daisy de Galard, Pol Potier de Courcy, Henry de Montherlant



Ploujean : le patronyme éteint a été relevé

par Hervé TEURNIER , CGF n° 3482.

Une des particularités ploujeannaises est de posséder deux monuments aux morts. Triste conséquence de la mésentente entre les républicains de la mairie et les gens de l'église, particulièrement les châtelains.

Comme l'a dit Patrick Gourlay : [...] *ici le souvenir du conflit ne se conjugua pas avec l'union sacrée. Il fut nourri d'oppositions et de divisions ; on marqua sa différence, on affirma son camp : laïc ou clérical, républicain contre monarchiste...*

Cent quarante-deux noms sont portés sur les deux monuments, mais cinq ne figurent que sur le monument de la République et six autres le sont en exclusivité sur le monument du cimetière

Comme les autres, chacun de ces onze héros de la Grande Guerre a son histoire offrant ainsi à ses partisans quelque raison de graver son nom.

Lors des élections présidentielles de 2007, un candidat se présentait avec le patronyme Soret de Boisbrunet, nom également présent sur le monument religieux du cimetière et peu connu par ailleurs. Conditions suffisantes pour rechercher un lien éventuel...

En suivant le fil de l'Histoire, retrouvons ces deux personnages.

Gérard Soret de Boisbrunet naît à Paris le 7 novembre 1895.

Il est le troisième et dernier enfant de Pierre (1864-1899), marié à Paris le 27 octobre 1891 avec Charlotte Bobierre de Vallière (1871-1936), celle-ci née le 12 mai 1871 à Saint-Pol-de-Léon, de Alain Alfred (1838-1895) (juge au tribunal civil de Versailles) et de Caroline Marie Anne de Blois de La Calandé (1846-1910).

Les familles Bobierre de Vallière et de Blois de La Calandé étaient bien connues à Ploujean, car propriétaires du manoir du Launay.



Ploujean :
le monument aux morts du cimetière
Photo Jean François Pellan

Gérard Soret de Boisbrunet est reçu à Saint-Cyr, mais il ne peut y faire ses études puisque la guerre éclate. Il s'engage alors comme simple soldat le 24 août 1914 au 48^e Régiment d'Infanterie.

Nommé caporal le 20 octobre 1914, deux mois plus tard il est officier ! En effet, le 25 décembre 1914, il est promu par décision ministérielle sous-lieutenant pour la durée de la guerre avec une affectation au 22^e Bataillon de Chasseurs Alpins le 2 janvier 1915.

C'est l'année terrible pour cette arme, car les chasseurs alpins s'opposent farouchement à l'ennemi pour la conquête et la maîtrise de l'arête des Vosges.

Il faut imaginer quel enthousiasme animait ces soldats privilégiés, qui étaient alors les seuls à pouvoir se vanter de reconquérir une portion de nos territoires perdus depuis 1870 ! Gérard est blessé le 11 novembre 1915 dans un combat à la grenade au Reicherkopf (Alsace). Il reçoit la croix de guerre avec étoile d'argent le 21 décembre 1915. Il n'a que vingt ans ! Par décision du généralissime Joffre, il est promu lieutenant à titre temporaire le 9 janvier 1916.

Mais la vaillance au combat ne peut s'opposer à la sournoiserie du sort... Dans la nuit du 13 au 14 janvier, une neige abondante vient obstruer la cheminée de son abri où le poêle à charbon a été bien alimenté pour la nuit. Le lieutenant et son ordonnance sont retrouvés asphyxiés.

Gérard Soret de Boisbrunet est enterré à Oderen, dans le parc naturel régional des ballons des Vosges.



Sur le monument du cimetière, les noms à particule sont portés en bas.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom *Soret de Boisbrunet*
 Prénoms *Gérard René Alfred Marie*
 Grade *Capitaine*
 Corps *31^e Rég^{te} Chass^{és} Alpins*
 N° Matricule { au Corps. — Cl.
 { au Recrutement
 Mort pour la France le *14 Janvier 1916*
 à *Montboucher (Drôme)*
 Genre de mort *Suite d'assaut*
 Né le *24 Mars 1895*
 à *Poitiers (41)* Département *Indre*
 Arr^{ondissement} municipal (p^{our} Paris et Lyon) }
 a défaut rue et N°.
 Jugement rendu le
 par le Tribunal de
 acte ou jugement transcrit le *10 Mars 1916*
 à *Montboucher (Drôme)*
 N° du registre d'état civil
 101-708-1022. [26434]
<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>

La fiche "Mémoire des Hommes" nous indique que l'acte de décès a été transcrit à Montboucher, dans la Drôme. Là réside la sœur cadette de son père, Marguerite Soret de Boisbrunet (1874-1943), épouse du comte de Labaume, probable tuteur du défunt.

Outre Gérard en 1895, sont nés :

- Jean Soret de Boisbrunet, né à Beauvais en 1893 et décédé six mois plus tard à Ploujean, "château du Launay".
- Madeleine Soret de Boisbrunet, née à Beauvais en 1894, mariée en 1918 avec François de Veille Chèze de la Mardière (1891-1923). Trois enfants sont nés de cette union, dont Yvonne, qui a épousé Gérard Adeline.

De ce couple est né Yves-Marie, candidat en 2007 à la présidence de la République.

Yves-Marie Adeline, né le 24 mars 1960 à Poitiers, est un écrivain français. Docteur de l'Université de Paris 1, il a enseigné l'esthétique musicale à l'université de Poitiers, de 1986 à 1989.

Ancien membre de la rédaction de l'hebdomadaire *Le Légitimiste*, qui fut longtemps l'organe officiel du duc d'Anjou, Alphonse II de Bourbon, il devient directeur de cabinet de Jean Arthuis (UDF) au conseil général de Mayenne, avant de devenir en 1997 (durant presque deux ans) le conseiller du maire de Toulon, Jean Marie Le Chevallier (FN). En 1996 il a écrit *La droite piégée*.

Son épouse étant Henriette de Bridiers et sa mère Yvonne

de Veillecheze de la Mardière, il ne manque à Yves-Marie qu'un nom à particule pour mieux assurer ses prétentions royales.

La loi n° 85-1372 à propos du relèvement du nom des morts pour la France, lui procure cette occasion !

Par décret du 27 juillet 2000, Yves-Marie Adeline et ses frères sont autorisés à porter le nom : "Adeline Soret de Boisbrunet". En effet, la branche Soret de Boisbrunet tombait en quenouille par le décès du seul héritier mâle. Mais la noblesse des Soret de Boisbrunet n'est pas transmise à la famille Adeline.

Yves-Marie Adeline



Yves-Marie Adeline le 6 mai 2008.

Biographie

Naissance	24 mars 1960 (57 ans) Poitiers
Nationalité	Français
Activités	Poète, écrivain, philosophe

Autres informations

A travaillé pour Université de Poitiers

https://fr.wikipedia.org/wiki/Yves-Marie_Adeline

Le 25 Janvier 2001, Yves-Marie Adeline Soret de Boisbrunet crée l'*Alliance royale*. Loin des clivages partisans issus de la querelle dynastique qui opposent légitimistes et orléanistes, l'*Alliance royale* entend replacer le débat de la monarchie au sein des institutions actuelles et se présenter comme une alternative au système républicain... Il tentera l'élection présidentielle de 2007, mais sans obtenir les cinq cents signatures nécessaires pour participer au scrutin.

Plusieurs de ses ouvrages de philosophie politique proposent une monarchie, adaptée à notre temps et avec une représentation populaire équitable, pas comme dans la France d'au-

aujourd'hui, où c'est une oligarchie qui gouverne sous les couleurs de la démocratie... Pour lui, le système des parrainages fait du suffrage universel un sport de riches.

Après cet échec, Yves-Marie Adeline Soret de Boisbrunet se consacre uniquement à l'écriture et à l'enseignement. Auteur de plusieurs ouvrages de philosophie politique et d'histoire de la pensée, il a également publié quelques recueils de poésie et une pièce de théâtre.

Lors des émissions de radio et de télévision, c'est plutôt l'origine de la noblesse des autres branches qui éclipsent celle des Adeline Soret de Boisbrunet, un peu trop récente... Voir la dizaine de minutes d'interview chez Laurent Ruquier, avant la présidentielle de 2007, et bien d'autres émissions dont *Toute une histoire* de Sophie Davant en date du 24 octobre 2013...

N'est-ce pas pathétique d'entendre Marguerite, fille de Yves-Marie, annoncer que du côté de son père la noblesse de la famille remonte au XVIII^e siècle... Le dernier nom sur le côté ouest du monument aux morts du cimetière a donc laissé un bel héritage !

Comme le peuple a aussi le droit de rêver, on imagine aisément la notoriété qu'aurait eue Ploujean avec le retour de la

À la mémoire d'un jeune lieutenant enterré à Oderen

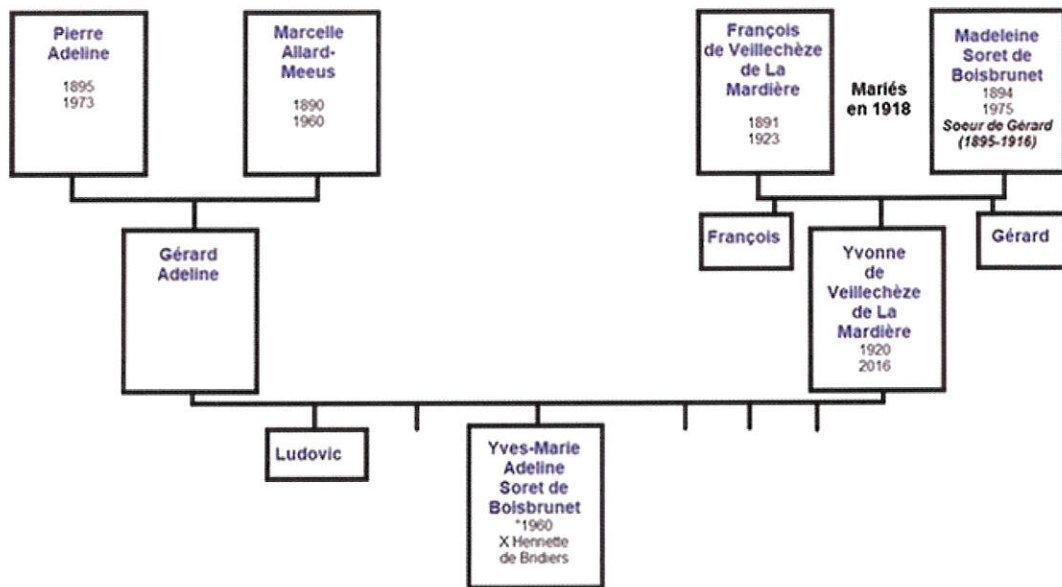
Le 14 janvier 1916 décédait le lieutenant Gérard Soret de Boisbrunet, mort asphyxié dans une cahute du Hilsenfirst, sur les hauteurs de Linthal, dans la vallée de Guebwiller. Une commémoration a eu lieu à Oderen, où il repose.

Le 19/01/2016 05:00 par Gérard Mura



<http://www.lalsace.fr/haut-rhin/2016/01/19/a-la-memoire-d-un-jeune-lieutenant-enterrer-a-oderen>

royauté et un des noms du monument catholique aurait alors créé la surprise... à en rendre jaloux le monument républicain ! ■



Ascendance d'Yves Marie Adeline Soret de Boisbrunet

Remerciements :

à Patrick Gourlay pour son livre : Un exemple de mémoire "disputée" : les deux monuments aux morts de Ploujean
à Martial Morant qui a relié Gérard Soret de Boisbrunet au manoir du Launay, m'ouvrant ainsi la voie pour cet article.

Webographie :

<https://gw.geneanet.org/pierfit>
<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr>
http://pages14-18.mesdiscussions.net/pages1418/qui-cherche-quoi/gerard-soret-boisbrunet-sujet_9153_1.htm
<http://www.leparisien.fr/paris/un-royaliste-a-l-assaut-du-champ-de-mars-06-02-2008-3296034265.php>
 "Toute une histoire" Sophie Davant, 24/10/2013 <http://www.dailymotion.com/video/x16h20g>
 Emission du 19/12/2006 chez Laurent Ruquier : Les "vrais" Royalistes <https://www.dailymotion.com/video/x66eal>
 La guerre 14-18 par Adeline Soret de Boisbrunet : <http://www.christaldesaintmarc.com/1914-une-tragedie-europeenne-un-livre-passionnant-d-yves-marie-adeline-a4829498>

Opération références biographiques - parcours de vie : mode d'emploi pour alimenter RECIF

par Jean François PELLAN, CGF n° 80.

Plus de 400 000 références biographiques accompagnent depuis quelque temps les relevés des actes de naissance, mariage et décès dans notre base RECIF. Vous y trouvez notamment des informations sur des parcours de vie de vos ancêtres à travers des dépouillements de revues, de journaux, de livres, de sites, de fiches matricule, etc... La référence biographique peut être aussi l'équivalent d'une mention marginale à l'époque où elle n'était pas entrée en fonction ou simplement oubliée par l'officier de l'état civil.

Ces références biographiques agrémentent donc environ cinq pour cent des relevés de RECIF. C'est à la fois beaucoup et peu par rapport à tout ce qui pourrait exister.

Alors pourquoi n'utiliserez-vous pas cette possibilité pour faire sortir de l'anonymat une foule d'individus qui méritent plus que des dates et des lieux ?

Comment procéder ?

Vous avez trouvé le mariage d'une personne, en l'occurrence celui de Jean Louis Diverres avec Perrine Lelias à Toulon le 24 décembre 1884 et vous voulez l'indiquer dans une référence sur son acte de naissance. Il est né à Dirinon le 23 novembre 1859 et aucune information ne figure sur l'acte.

Rendez-vous sur le site du CGF : cgf-bzh.fr

Cliquez sur *Accès aux bases du CGF*, puis sur *RECIF* après vous être identifié. Cherchez l'acte concernant la personne qui vous intéresse, ici en l'occurrence Jean Louis Diverres.

Cliquez sur "en déposant des références biographiques" dans le relevé de son acte de naissance.

Résultat complet de votre recherche

Version imprimable

(1 relevé d'acte)

Naissance - 23/11/1859 - Dirinon (Toulhoat)

DIVERRES Jean Louis
fils de Jean, Cultivateur, âgé de 44 ans et de Nonne KERNEIS, âgée de 39 ans

Témoins : Jean GOURVEZ 51 ans signe tisserand

Identifiant CGF de l'acte : N-1859-2904500-50763-10278 - (Relevé 'Etat civil NMD >=1793')

AIDEZ NOUS A ENRICHIR CETTE FICHE

en déposant une photo de cette personne

en déposant des références biographiques

en fournissant un permalien, une cote d'archive numérique

Après ce clic, il vous est demandé de proposer une nouvelle référence. Ce qui donne l'image suivante, avec des boutons

Je participe à l'enrichissement des données

REFERENCES BIOGRAPHIQUES

Identifiant CGF de l'acte (IDAC)

N - 1859 - 2904500 - 50763 - 10278

Naissance - 23/11/1859 - Dirinon (Toulhoat)

DIVERRES Jean Louis
fils de Jean, Cultivateur, âgé de 44 ans et de Nonne KERNEIS, âgée de 39 ans

Témoins : Jean GOURVEZ 51 ans signe tisserand

Identifiant CGF de l'acte : N-1859-2904500-50763-10278 - (Relevé 'Etat civil NMD >=1793')

Proposition d'une nouvelle référence biographique

Livre Dico/encyclopédie Revue/magazine Journal Légion d'honneur Autre...

Au cas présent, vous cliquerez sur le bouton **Autre**.

Et vous aurez alors une grille à remplir :

Autre document

Type de document	indiquer le type de cette autre document (ex. publication, thèse, mémoire, etc...)
Date	MM AAAA
Votre texte	saisissez ici votre texte (rédaction libre)
Adresse WEB	Faites un copier / coller de l'URL
Observations	observations

Décochez cette case si vous ne souhaitez pas que votre identifiant soit cité sous la référence qui sera affichée dans RECIF

Soumettre cette proposition de nouvelle référence

Nos conseils pour bien remplir cette grille

Pour *Type de document*, vous mettrez, selon le lieu où l'acte de mariage (ou de décès) a été dressé : "Etat civil finistérien" ou "Etat civil hors Finistère"

Pour la *date* : celle du mariage

Pour le *texte* : vous indiquerez les éléments importants à connaître du mariage, soit par exemple, le texte suivant :

Mariage à Toulon, le 24 décembre 1884 (acte n° 491)

De Jean Louis Diverrès, né à Dirinon, le 23-11-1859, matelot de

3^e classe, domicilié à Toulon, fils de feu Jean, cultivateur domicilié à La Martyre, y décédé, et de feu Nonne Kerneis, cultivatrice, cultivatrice, domiciliée à St-Urbain, y décédée.

Et de Lélias Perrine, 22 ans, née à Crozon le 28 juillet 862, couturière, domiciliée à Toulon, fille de Hervé, cultivateur, domiciliée commune de Lanvéoc, et de Lebaron Perrine, cultivatrice, domiciliée au même lieu, tous deux consentants.

(Comme l'épouse est née à Crozon, avec une telle retranscription, il suffira d'un copié / collé dans la référence qui sera à mettre sur le relevé de son acte de naissance... ..ce qui est bien pratique).

Le résultat :

Autre document

Type de document	Etat civil hors Finistère
Date	12 1884
Votre texte	Et de Lélias Perrine, 22 ans, née à Crozon le 28-07-1862, couturière, domiciliée à Toulon, fille de Hervé, cultivateur, domiciliée commune de Lanvéoc et de Lebaron Perrine, cultivatrice, domiciliée au même lieu, tous deux consentants.
Adresse WEB	https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd417d6ce3/512dd41ac734c
Observations	AD 83, Cote 7E146_369, Vue n° 523

Pour l'adresse WEB, que faire ?

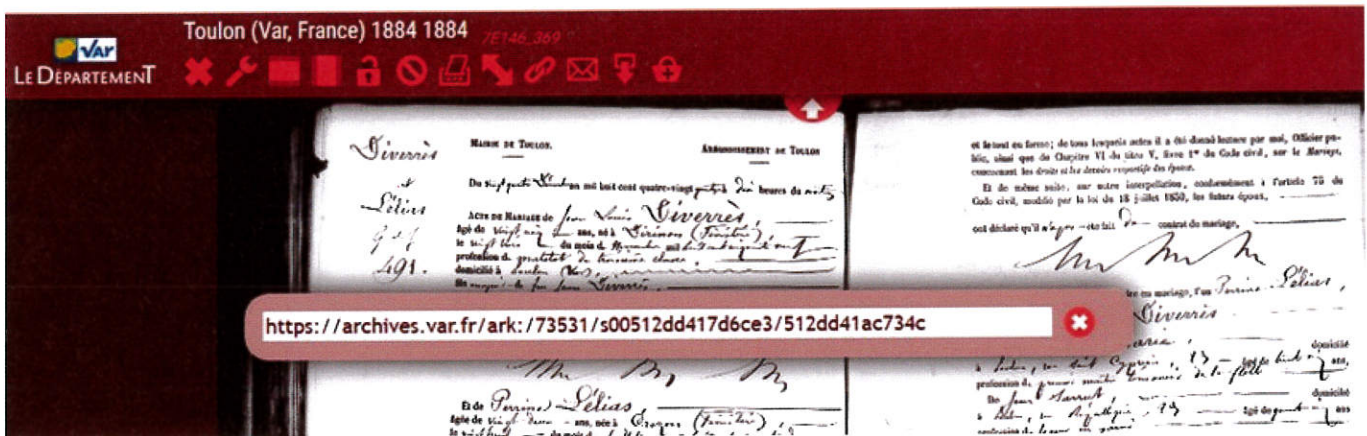
Les actes de Toulon sont en ligne sur le site des Archives départementales du Var.

Les archives du Var ont instauré le système du *permalien* pour accéder à leurs vues.

Qu'est-ce que le *permalien* ? C'est une URL qui est fixe, qui concerne une seule vue. En cliquant sur cette adresse, on arrive directement sur la vue.

Le *permalien* est indiqué par le symbole suivant : 2 millions d'une chaîne.

Cliquer sur le maillon de la chaîne, qui fera apparaître le permalien :



Au cas présent, le permalien est le suivant :

<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd417d6ce3/512dd41ac734c>

Il suffira de le copier et de le coller dans l'adresse web de la référence.

Et s'il n'y a pas de permalien, que faire ?

Hélas, tous les services d'archives n'ont pas de permalien.

Certains services, ont des URL qui sont fixes... mais jusqu'à quand ?

Comme, par exemple, les archives des Côtes-d'Armor, dont voici une adresse pour le registre des mariages de Plouguenast de l'année de 1844 :

<http://sallevirtuelle.cotesdarmor.fr/EC/ecx/consult.aspx?image=090025550738378>

En cliquant sur cette adresse, vous arriverez, comme avec le permalien, sur la page du registre immédiatement.

Comment vérifier que l'adresse est bien stable ?

Copiez-la dans votre navigateur et fermez ensuite votre navigateur. Rouvrez-le et recopiez l'adresse que vous veniez de sélectionner. Si vous arrivez sur la bonne page, c'est que l'adresse est bien fixe.

Un conseil toutefois : Si les services d'archives décident de faire des changements, il est conseillé dans la partie *Observations* de toujours indiquer la cote du registre, le n° de l'acte et le n° de la vue.

En cas de changement, l'acte sera facile à retrouver.

Autre cas : les URL instables.

C'est, hélas, le cas des AD du Finistère et (partiellement) des AM de Brest...

Il vous faudra alors copier l'adresse URL de la première page du registre, puis en observation indiquer la cote du registre, le n° de l'acte et de la vue.

ALORS,

LANCEZ-VOUS

et N'HÉSITÉZ PAS !

Lors de vos lectures de revues, de livres, de journaux, pourquoi, pour les Finistériens qui y sont évoqués, ne mettriez-vous pas une référence, soit sur l'acte de baptême/naissance, mariage ou sépulture/décès, pour montrer le parcours de vie de ces personnages ?

Et pourquoi ne dépouillerez-vous pas systématiquement, tout simplement, un numéro du LIEN qui est si riche en informations sur nos ancêtres ?

RECIF permet de ne pas perdre les actes de naissance, mariage et décès des individus. Il faut y rattacher les parcours de vie de ces individus pour les retrouver facilement.

Utilisez à 100% les outils que le CGF met à votre disposition, car ils sont simples à utiliser. Vous ferez ainsi oeuvre utile pour toute la communauté généalogique finistérienne.

Recherches dans l'intérêt des familles,

par Carl RAULT, CGF n° 5165.

Série 4 M :

**Administration - Police, conservées aux Archives départementales du Finistère,
4 M 333 Recherches dans l'intérêt des familles (1871 - 1896)**

1876

23 décembre 1876

Procès-verbal constatant la disparition et la rentrée de la nommée Scas Jeanne 30 ans, ménagère, née à Touch, atteinte d'aliénation mentale.

Cejourd'hui vingt-trois décembre mil huit cent soixante-dix-sept à deux heures du soir.

Nous soussignés brigadier, et gendarmes à cheval à la résidence de Rosporden département du Finistère, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs,

Le 21 de ce mois s'est présenté à la caserne le Sr Scas Guillaume, cultivateur au village de Louchoarden en la commune de Touch, nous déclarant que sa soeur la n^{ee} Scas Jeanne, âgée de 30 ans, née en cette commune, atteinte d'aliénation mentale, avait disparue dans la matinée ; et que l'ayant recherchée très activement il n'avait pu la trouver ni trouver sa piste ; il redoutait que sa soeur qu'il avait prise chez lui depuis 2 mois vu sa position et parce que son mari qui habitait à Concarneau s'est engagé dans la marine, aurait pu dans sa folie se jeter dans quelque rivière.

Munis de son signalement, nous avons exploré toutes les communes de notre circonscription après avoir prévenu toutes les brigades voisines, mais nos investigations sont demeurées infructueuses.

Au moment de clore notre procès-verbal nous avons été informés par Monsieur le Maire de Touch que cette femme était rentrée chez son frère sans avoir pu dire le motif de son départ ni d'où elle venait. Ce magistrat a informé M. le Préfet de la position fâcheuse de la dite Scas afin de la faire admettre s'il était possible aux aliénés car son frère ne peut la garder plus longtemps, ne pouvant plus la tenir, s'esquivant fréquemment et met toute sa famille en émoi. Les brigades prévenues ont été informées de la rentrée de cette femme pour cesser les recherches.

En foi de quoi nous avons dressé le présent en triple expédition, la première destinée à M. le Procureur de la République à Quimperlé, la seconde à M. le Préfet du Finistère, et la troisième à M. le Commandant de la gendarmerie de l'arrondissement conformément à l'art. 495 du décret du 1er mars 1854.

Fait et clos à Rosporden les jour, mois et an que dessus.

Signatures : Le Floch / Roger

19 février 1877

Procès-verbal constatant la disparition du nommé Jégou Edouard, 13 ans, né et domicilié à Morlaix (Finistère)

Cejourd'hui dix-neuf février mil huit cent soixante-dix-sept à deux heures du soir.

Nous soussignés Dubois (René Marie Michel), brigadier, et Fabre (Hippolyte), gendarmes à pied à la résidence de Morlaix département du Finistère, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs,

Rapportons qu'étant à notre résidence, le n^e Jégou Louis, 35 ans, tailleur d'habits, demeurant rue du Pors-meur 17, en Morlaix, nous a déclaré ce qui suit :

"Le 24 novembre dernier, mon fils Edouard, né le 11 février 1864, a disparu de la maison ; à cette époque, j'étais occupé à Lannion ; ce n'est qu'à mon retour deux mois après que ma femme n^{ee} Marie Louise Le Roux, m'apprit cette fâcheuse nouvelle. Pendant mon absence, il avait été placé chez M. Le Moigne, fabricant de chandelles à Morlaix, et le 24 9^{bre}, il fut à son ouvrage comme d'habitude emportant avec lui son manger ; ce jour il a quitté le toit paternel sans rien dire à personne. Le soir, on a trouvé son petit pot dans les escaliers, et, malgré nos recherches, nous n'avons pu savoir ce qu'il est devenu depuis. A son départ, il était vêtu d'un paletot, gilet et pantalon noirs, chaussé de sabots, coiffé d'une guenon, cheveux châtains, yeux gris, très éveillé, mince de corps".

La police l'a recherché mais sans succès ; nous, de notre côté, nous l'avons recherché dans toutes les communes voisines mais sans résultat.

Il y a deux ans environs, il a quitté la maison et s'était rendu directement chez sa tante Lise Joncourt, femme Prigent, marchande d'étoffes, au bourg du Vieux Marché, près Plouaret ; je suis allé chez cette dernière qui m'a dit ne pas l'avoir vu".

Sur ce, nous avons pris des renseignements près des voisins de Jégou, il résulte que cet enfant n'était point maltraité par ses parents ; ses camarades d'enfance que nous avons également interrogés, n'ont pu nous dire la direction qu'il aurait pu prendre.¹

En foi de quoi nous avons rédigé le présent en triple expédition, la 1^{ere} destinée à M. le Procureur de la République à Morlaix, la 2^e à M. le Préfet du Finistère, et la 3^e à M. le Capitaine commandant de la gendarmerie de l'arrondissement conformément à l'art. 495 du décret du 1^{er} mars 1854.

Fait et clos à Morlaix les jour, mois et an que dessus.

signatures : Fabre / Dubois

¹ Edouard Jégou, 38 ans, chauffeur, fils de Louis et de Marie Louise Le Roux, époux de Marthe Cayata, est décédé le 25 juin 1901 à Morlaix (quartier du Château).

23 avril 1877

Procès-verbal constatant la déclaration faite par la nommée Péron, veuve Lavanant, ménagère demeurant à Morlaix, que son fils Yves Marie, 10 ans, manchot, a disparu du toit paternel le 8 mars 1877

Cejourd'hui vingt trois avril mil huit cent soixante-dix-sept à dix heures du matin.

Nous soussignés Dubois (René Marie Michel), brigadier, et Quilgars (François Marie), gendarmes à la résidence de Morlaix département du Finistère, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs,

Rapportons que, étant de service en ville, la n^o Marguerite Péron, âgée de 37 ans, ménagère, veuve de Yves Lavanant, demeurant rampe St Nicolas n^o 4, maison Combout en cette ville, nous a fait la déclaration suivante :

"Mon fils Yvon Marie Lavanant, né à Scrignac le 22 février 1867, a quitté le toit paternel le 8 septembre 1876 pour aller chercher l'aumône à Scrignac ; à cette époque j'habitais moi-même non loin de ce bourg dans un hameau nommé Méné ; au lieu de chercher l'aumône il s'est amusé en route et au dit bourg avec d'autres enfants ; son oncle Péron, Yves, cultivateur au village de Porche-Frenan en Scrignac, vint à le rencontrer et lui dit : " Viens avec moi, tu garderas les vaches et tu aura du pain à manger" ; il fut avec son parent avec lequel il resta 2 mois environ ; au bout de ce temps, il quitta sans rien dire et depuis, malgré mes recherches, je n'ai pas eu de ses nouvelles. Monsieur le Maire de Scrignac à qui j'en avais parlé pour le faire rechercher par la gendarmerie de Huelgoat, n'en a rien fait, il y a de cela un an pour le mois de juin prochain. Je me suis adressée alors à la gendarmerie du Huelgoat qui prit mon nom et celui de mon fils ainsi que son signalement mais depuis je n'ai rien appris non plus sur le sort de mon enfant malgré les publications que j'ai faites faire à son sujet.

Samedi dernier 21, par l'effet du hasard, j'ai su par Marie Jeanne Gabel, ayant demeurée autrefois à Scrignac, et qui habite aujourd'hui à Morlaix, qu'elle avait rencontré un petit garçon manchot de la main droite dans la commune de Plévin dans le courant de la semaine dernière chez un habitant de cette commune où il avait mangé deux repas et que ce petit garçon se disait né à Scrignac mais qu'il n'avait plus ni père ni mère ; cette femme qui m'en a parlé était allé en pèlerinage à une chapelle dite Sante Diboane. Cette commune de Plévin se trouve à deux lieues au delà de Carhaix (canton de Maël-Carhaix, Côtes-du-Nord). D'après ce renseignement, je pense que mon fils doit mendier dans les environs de Carhaix, du Huelgoat et de Scrignac et je tiendrais s'il était rencontré qu'il me fut rendu.

Voici, à peu près, son signalement, âgé de 10 ans, maigre, assez gentil, très alerte, manchot de la main droite qui a été mangée par un porc. Mes moyens ne me permettant pas de me mettre à sa recherche, je prierai les autorités de vouloir bien ordonner ce qui est nécessaire pour arriver à sa découverte".

Marie Jeanne Gabel, veuve Kerzulec, 49 ans, place St Martin 19 à Morlaix, nous a déclaré que mercredi dernier, 18 avril 1877, elle avait parlé de l'enfant Lavanant qu'elle connaît bien, à l'homme qui tient devers lui les clefs de la chapelle de Saint Diboane en Plévin, et qui demeure à côté, et lui dit, qu'il y avait

environ un mois qu'un enfant manchot, se disant de Scrignac, sans père ni mère, avait mangé deux repas chez lui et aurait demandé à y rester pour garder les vaches ; il aurait été refusé attendu que celui à qui il s'adressait avait beaucoup d'enfants capable de remplir les fonctions de pâtres.

En foi de quoi nous avons dressé le présent procès-verbal en triple expédition, l'une destinée à M. le Préfet, la 2^{ème} à M. le Procureur de la République à Morlaix, et la 3^{ème} à M. le Commandant de la gendarmerie de l'arrondissement conformément à l'art. 495 du décret du 1^{er} mars 1854.

Fait et clos à Morlaix les jour, mois et an que dessus.
signatures : Quilgars / Dubois

1^{er} juillet 1877

Procès-verbal constatant la disparition des nommés Nanceau (Raphaël Michel) et (Aimable Louis), du domicile de leurs parents, demeurant à Quimper (Finistère).

Cejourd'hui premier juillet mil huit cent soixante-dix-sept à six heures du matin.

Nous soussignés Aussourd (Jean), et Guivarch (Jean Marie), gendarmes à cheval à la résidence de Quimper département du Finistère, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs,

Rapportons que s'est présenté à nous le n^o Nanceau (Armand) âgé de 42 ans, peintre demeurant à Quimper, rue St Martin n^o 4, et nous a fait la déclaration suivante :

"Le 29 juin, vers 5 heures 1/2 du matin, mes 2 enfants, l'un âgé de 12 ans 1/2 et l'autre âgé de 9 ans, sont partis pour chercher des livres et ne sont pas revenus ; je les ai cherché et fait chercher dans toutes les directions mais mes recherches sont restées infructueuses.

Je viens vous donner leur signalement :

1^o) L'aîné est estropié de la main droite ; il est vêtu d'une vareuse bleue, un pantalon brun moucheté de gris, et coiffé d'un béret et chaussé de galoches.

2^o) Le plus jeune est vêtu d'une blouse à carreaux, pantalon comme le 1^{er}, un béret et des galoches.

D'après la déclaration ci-dessus nous avons fait des recherches les plus minutieuses dans la ville de Quimper, mais nous n'avons pu recueillir aucun renseignement sur leurs comptes mais elles seront continuées.

En foi de quoi nous avons dressé le présent procès-verbal en triple expédition, l'une destinée à M. le Procureur de la République de Quimper, la 2^{ème} à M. le Préfet du Finistère et la 3^{ème} à M. le Commandant de la gendarmerie de l'arrondissement conformément à l'art. 495 du décret du 1^{er} mars 1854.

Fait et clos à Quimper les jour, mois et an que dessus.
signatures : Guivarch / Aussourd

En marge : les enfants Nanceau ont été retrouvés et ramenés chez leurs parents le 1^{er} juillet.

Le Lien

du Centre Généalogique du Finistère



sommaire

Nos joies, nos peines / Changements d'adresse	p. I	Mise à Jour Recif 2	p. IX à XII
Nouvelles des Antennes Appel à articles	p. II et III	Agenda et mise à jour des comptes Généabank	p. XIII
Nouveaux adhérents	p. IV à VII	Le CGF tient salon	p. XIV à XVI
Questions des adhérents Entraide	p. VIII		

nos joies, nos peines

Naissances :

Monsieur Gilles Ménez (CGF 8 B) a le plaisir de vous annoncer la naissance le 22 mai 2018 à Rennes de Lisa chez Clémence Ménez et Luc Kanga.

Nos félicitations aux parents et grands-parents, et nos vœux de longue et heureuse vie aux bébés.

Décès :

Madame Gwen Teurnier épouse de Didier Jaouen, fille de Hervé Teurnier (CGF 3482 M) est décédée à Brest le 16 mars 2018.

Monsieur Yves Favé (CGF 16531 B) est décédé le 29 mars 2018.

Monsieur Jacky Ricaud (CGF 13337 B) est décédé le 28 mars 2018.

Madame Dominique Even (CGF 11710 Q) est décédée le 10 avril 2018.

Monsieur Bernard Lebreton (CGF 9387 B) est décédé le 21 avril 2018.

Madame Yvette Perrée née Le Floc'h, sœur de Fernand Le Floc'h CGF 842 Q est décédée le 16 avril 2018 à Ivry La Bataille à l'âge 76 ans.

Madame Eliane Tardiff, épouse de Clément Kirouac (CGF 3948 M), est décédée le 23 avril 2018, à l'âge 86 ans au Québec.

Monsieur André Caron (CGF 9614 B) est décédé le 6 mai 2018.

A leurs familles dans la peine, nous présentons nos bien sincères condoléances.

changements d'adresse

Numéro	Nom	Adresse
10185 B	LE NAIR Philippe	241 route de l'Arch'antel 29200 BREST
13229 B	CARIOU Serge	4 boulevard Fred Scamaroni Tour Albion Résidence Le Kent 20000 AJACCIO

**Dernier délai pour transmettre à la rédaction du LIEN
vos demandes d'insertion dans le n° 147 :**

11 AOUT 2018

nouvelles des antennes

antenne de Brest

Il y a quelques semaines, l'antenne, sous la houlette de Hervé Baudy et Geneviève Bergot-Jaouen, organisait une visite du Service Historique de la Défense, département Marine, situé 4, rue du commandant Malbert à Brest.

Je m'y suis rendu, en compagnie de quatre autres adhérents. Seulement quatre, suis-je tenté de dire, tant cette participation semble dérisoire au vu de la richesse et la quantité des documents présentés. Beaucoup de nos adhérents semblent ignorer l'intérêt généalogique et historique que représentent les collections du SHD. Beaucoup peut-être craignent aussi de s'y rendre, par peur de ne pas savoir « comment faire ». Il ne faut pas. Le personnel est d'une gentillesse remarquable et est toujours prêt à vous rendre service. Dès votre arrivée, après vous avoir établi une carte de lecteur, qui vous sera utile ensuite pour toute entrée en salle et demande de documents, les employés vous « prendront en main » afin de vous expliquer comment procéder. Ils vous aideront à trouver les documents qui vous feront progresser dans vos recherches.

Notre visite a commencé par les magasins d'archives où sont conservés, sur des linéaires faisant plusieurs kilomètres, les fonds de la Marine depuis le XVII^e siècle qui traitent de l'histoire maritime de la France et des gens de mer. Les reliures en cuir sont splendides. Brest oblige, on y trouve de nombreuses archives sur les navires, et sur le bagne, comme par exemple l'avis d'internement de François Vidocq. On y découvre une riche bibliothèque avec des livres sur les sciences, la médecine, l'astronomie, les voyages, l'histoire de la Bretagne, etc....,

Ensuite, nous avons pu, dans la salle de lecture, chercher des renseignements sur certains de nos ancêtres, inscrits maritimes.

Les missions du SHD sont de collecter les documents, de les conserver, de les valoriser et d'accueillir le public.

Un après-midi enrichissant au final. Je ne peux qu'inciter chacun d'entre vous à vous rendre au port de commerce, au SHD. Vous y passerez un agréable moment et découvrirez sûrement des trésors.

Michel Durose. Président



antenne de morlaix

Bonjour à toutes et tous

Nous sommes déjà arrivés aux vacances d'été. Il faut espérer que la météo soit clémente et favorable après ces longs et tristes mois d'hiver et du début de printemps.

En ce qui concerne notre antenne, tout va pour le mieux, les adhésions pour cette année sont réparties à la hausse, de même pour les antennes de Brest et Quimper, ce qui démontre le dynamisme de notre association le CGF.

Par contre, l'été nous sommes amenés à constater une diminution de la fréquentation des adhérents lors des permanences. De ce fait en ce qui concerne les mois de juillet et d'août, il sera appliqué un nouveau planning pour l'ouverture des locaux de

notre antenne :

Lundi de 14 heures à 18 heures.

Vendredi de 14 heures à 18 heures.

Dès la rentrée, début septembre, nous participeront au forum des associations organisé par la municipalité de Morlaix à Lan-golvas, puis rapidement se sera la manifestation « portes ouvertes » qui se tiendra dans nos locaux le 6 et le 7 octobre.

A vous toutes et tous je vous souhaite un excellent été, soit en voyage ou en famille.

Thierry Noirel. Président

antenne de quimper

N'oubliez surtout pas la conférence d'Annick Le Douget sur la Sorcellerie et les Guérisseurs en Bretagne programmée le samedi 29 septembre 2018 à 14h 30 à l'Espace Associatif, 53, Impasse de l'Odet à Quimper. Venez nombreux et faites venir vos amis, c'est gratuit.

Nos ateliers du premier semestre vont se terminer pour laisser nos animateurs profiter des vacances et de leurs petits-enfants. Vu le succès remporté par cette relativement nouvelle activité, ils ont dû multiplier les séances pour répondre à la demande, les places étant limitées, à la fois faute de locaux plus grands mais aussi pour mieux travailler en petits groupes. Il est dans ces circonstances regrettable que certains s'y inscrivent pour être ensuite absents sans prévenir alors que leur place aurait pu être occupée par quelqu'un resté en liste d'attente. Comment voulez-vous que nous prenions sur notre temps pour organiser une activité lorsque la moitié des gens prévus sont absents ? Cela s'est malheureusement produit à plusieurs reprises et c'est démotivant pour les organisateurs que je félicite pour leur disponibilité et la qualité de leurs exposés.

Divers courriers reçus à l'antenne et sur le Forum contestent et critiquent parfois durement la qualité de nos relevés d'actes et il convient de remettre les choses à leur place. Des erreurs, il y en aura toujours et nous passons notre temps à les corriger. Re-merciements plutôt pour leur excellent travail Michel Paugam et les releveurs-saisisseurs.

Notre base de données représente 9,4 millions d'actes, ce qui, compte tenu des diverses personnes y apparaissant donne environ 28 millions d'individus cités. Or concernant les entrées en fichier depuis de 01;01.2008 le taux d'erreur affectant les noms et prénoms se situe dans une fourchette entre 0,5 et 1 %. Pour les entrées antérieures, ce taux d'erreur peut être supérieur mais un nombre important de ces saisies anciennes a déjà été corrigé, remplacé, avec souvent un enrichissement des informations relevées. Après analyse, 55 à 60 % relèvent de la saisie (exemple : on tape « ma » pour Marie et c'est Marc qui s'affiche puisqu'il vient avant dans l'ordre alphabétique, ou encore on tape « Yvo » et on se retrouve avec Yvonne à la place d'Yvon), 40 à 45 % de

la lecture tout le monde n'étant pas spécialiste de l'écriture des siècles concernés et les rédacteurs de l'acte écrivant parfois comme des cochons sans parler de la qualité du document relevé parfois à la limite de la lisibilité. Les documents exploités comportent eux-mêmes leur part d'erreurs dont ci-après quelques exemples :

- le type d'acte comportant le plus d'inexactitudes est l'acte de décès, parfois entièrement erroné tant dans sa filiation que dans l'indication de l'âge ou de la date de naissance.

- Dans les actes de mariage, il faut s'atteler à vérifier les dates de naissances des mariés (parfois l'officier d'état civil se bornait à rechercher uniquement dans la table décennale et prenait un homonyme) et de décès des parents.

- Dans les actes de naissances / baptêmes, le type d'erreur rencontré peut dépendre de la négligence ou de l'état d'alcoolisation des déclarants ou de l'officier d'état civil qui note ce qu'il entend (prénom de la mère reprenant par erreur celui de l'enfant, identité de la mère reprenant celui de l'aieule ou de la marâtre...)

- Les dépouillements ayant été faits à partir d'une collection, il faudrait collationner les deux pour avoir un état réel. Vous pouvez avoir une différence de date dans la rédaction (le plus souvent un jour). Une collection peut être moins complète que l'autre avec des lacunes parfois importantes dans une année. Pour les 19 et 20^{ème} siècles la différence se situe surtout au niveau du report des mentions marginales, souvent griffonnées dans la reliure des registres et par conséquent sources potentielles d'erreurs de lecture.

Arrêtez de critiquer et venez donc nous rejoindre. Vous verrez que ce n'est pas si facile de travailler bénévolement quand l'erreur ou le piège vous attendent à chaque détour de page. La Fontaine disait « cent fois sur le métier remettez votre ouvrage ». C'est ce que les releveurs-saisisseurs bénévoles du CGF font tous les jours et je les en remercie.

**Christian Bolzer
Président**

APPEL A ARTICLES

Vous appréciez notre revue.

Vous appréciez les articles qui vous sont proposés.

Pour enrichir le contenu du LIEN, la rédaction souhaite avoir des articles d'avance et fait donc appel à ses lecteurs pour qu'ils lui en remettent.

Si vous connaissez des personnes dans vos cercles de connaissance, capables d'en fournir, n'hésitez pas à les inciter à nous en transmettre également.

nouveaux adhérents

16638B	LEPPERHOFF Valérie	2 rue mon repos 85740 L'EPINE	
16639M	ROBIN Christian	16 rue Albert Camus 28110 LUCE	QUERE, COCHENNEC, LE GUILLOU, NEDELLEC, URVOAZ
16640B	DILLEMANN Annick	43 chemin du Déesse 33590 ST VIVIEN DE MEDOC	BESCOND (Douarnenez) / ROZEN (Ile de Sein) / CHEDOTAL, LEBERRE
16641M	MOUETTE Jean-Pierre	57 rue Saint-Denis 92100 BOULOGNE BILLANCOURT	FER (Morlaix, Huelgoat)
16642M	LE MOIGNE Joseph	12 rue des Ursulines 29600 MORLAIX	LE MOIGNE, CORNEC (Dirinon) / GUERMEUR (Tréflévénez) / VIGOUROUX (Saint-Urbain)
16643M	ABIVEN Yvon	Leinbahu 29410 ST THEGONNEC LOC EGUINER	ABIVEN (Kerlouan) / FRANCES (Plounéour-Trez)
16644Q	GUELLAEN Georges	11 chemin d'Aubray 94440 VILLECRESNES	
16645B	LUNVEN Malou	Le Coat Kerlidien 29820 GUILERS	LESCOP (Saint-Renan, Lanrivoaré, Milizac, Ploudalmézeau) / LUNVEN (Guilers, Plouzané)
16646Q	PENLAE David	Kermonette 56340 PLOUHARNEL	PENLAE (Penhars, Plomelin) / GARREC (Plonéis) / DOARE, DOUGEDROAT (Pluguffan)
16647Q	LE DREAU Alain	122 allée des Cèdres 27310 BOURG ACHARD	DREAU, ROLLAND, BOUGUENNEC, MAHE, KERRIOU, GAONAC'H, GUEVEL, GUEGUEN (Briec, Coray, Edern, Langolen) / CONAN (Coray, Elliant) / BOURHIS, DAVID, CORLER, GUIVARCH, SAUX, QUINTIN, BLEUZEN, COZIC (Coray) / BRIS (Elliant) / LOUET, PENNANEACH
16648B	BOURHIS Christian	1 rue Professeur Ierliche 29200 BREST	BOURHIS
16649M	STÉPHAN Jean-Pierre	1 rue Delambre 75014 PARIS	STÉPHAN, BOCHER (Callac, Scrignac) / TILLY (Callac, Guerlesquin) / HUON (Callac)
16650M	ADDE Claude	32 chemin du Pautex 74370 VILLAZ	ARZUR, THOMAS (Guimaec, Lanmeur) / LE BAIL, THOMAS, COQUIN, CRAPIN (Lanmeur, Plouigneau) / LE GUINER, ROLLAND (Plouigneau), ROLLAND, COQUIN (Lanmeur), BERTHOUD, GOURDEN (Garlan)
16651Q	LE BIHAN GUIVARCH Isabelle	71 rue Jean Tanguy 29100 DOUARNENEZ	GUIVARCH, JESTIN (Brest, Bohars, Guipavas) / POREL, L'HOSTIS (Ploudalmézeau, Lampaul-Plouarzel, Milizac, Plouguin, Tréouergat) / ROUDAUT, DEUN (Lesneven, Plouider, Landéda)
16652Q	LE MENN Jean-Michel	Le Tabor - Lieu-dit La Chaud 38350 ST HONORE	MENN, COGNEC, PETILLON, TANGUY, PENVEN, BERTHOLOM, PRIGENT, DENNIEL
16653Q	DOARÉ Philippe	6 Kerbeurnès 29360 CLOHARS CARNOET	THOER, GREVELLEC, KERMAGORET, CUDON, QUENTEL, LOZACHMEUR
16654Q	QUENTEL Claude	16 route de Lorient 29360 CLOHARS CARNOET	QUENTEL, LOZACHMEUR
16655B	DUROSE Chantal	158 rue Hervé de Guébriant 29800 LANDERNEAU	
16656M	PIRIOU Françoise	5 rue Hector Berlioz 49125 TIERCE	MEAR, LE HER, QUIVIGER (Sibiril)
16657M	COLLET Henriette	40 rue Charles Le Masson 10100 ROMILLY SUR SEINE	
16658B	LE MOULLAC Marylène	9 rue de Kerbrat 29470 PLOUGASTEL DAOULAS	BARON, ORLAC'H, MANACH, MARTIN, YVINEC (Sizun, Saint-Cadou) / JOINTRER, ORLAC'H (Commana)
16659B	MÉVEL Stéphane	43 avenue Jean Moulin 13330 PELISSANNE	MEVEL (Logonna-Daoulas, L'Hopital Camfrout, Irvillac)
16660Q	GRANIER Anne-Marie	1 allée Mathurin Méheut 56000 VANNES	
16661M	SÉITÉ Christian	58 rue du Planty 86180 BUXEROLLES	SEITE, SAOUT (Roscoff, Saint-Pol-de-Léon, Carantec, Morlaix) / LE MINEZ, BANEAT (Poullaouën, Carhaix, Carnoët, Brest)
16662Q	CHARBONNEAU Claire	64 route du Lac 73520 LA BRIDOIRE	CALLOCH (Coray, Elliant) / HODEYE (Coray, Tréguier, Perros-Guirec, Langolen) / OLLIVIER (Landrévarzec) / GRAND, COEUR, ROIGNANT (Briec) / GARS (Langolen, Coray) / MAGUER
16663M	CHARLES Claude	1 rue Jean Mermoz 95160 MONTMORENCY	BOHEC, LE ROUX, HENRI, BOURVEN, LE BOURHIS
16664B	TERVER Marie	18215 Rockland drive 21740 HAGERTSOWN USA	KERVELLA, GUILLERM (Brest, Fouesnant, Saint-Pol-de-Léon) / FLOCH (Ile de Batz) / Provost (Lannilis)
16665Q	JEGOU Didier	9 rue Méjou an Ilis 29120 PLOMEUR	JEGOU, LAY (Tréguennec, Peuméril, Plonéour-Lanvern)
16666Q	ROUSSEL Hervé	11 rue Georges Pompidou 35310 MORDELLES	ROUSSEL, ROUXEL (Saint-Goazec, Landeleau) / ROSPARS (Laz, Saint-Thois) / PAUL (Poullaouen)
16667M	ASSOCIATION ECHANGE DE SAVOIR	36 rue Villiers de l'Isle Adam 29600 ST MARTIN DES CHAMPS	
16668B	ROBERT René	59 route de Lanmérin 22300 ROSPEZ	
16669Q	CHATEAU Christophe	4A rue des Genêts 35160 BRETEIL	LE GOFF, RAOUL, BARRE (Région de Quimper, Rosporden)
16670B	HELLY Anne	68 B Rue du Commandant Charcot 69005 LYON	LE BÔT, ANDRE, PEDEL (Plougastel-Daoulas) / PELLEN (Landéda, Ploudalmézeau) / PERROT (Lannilis, Milizac) / LE GUEN, JEZEQUEL, SIMON, PULUHEN (Lannilis) / KERMAIDIC (Landéda)

16671Q	FOURE Kathie	15 rue Jérôme Pétion 29000 QUIMPER	
16672Q	PERON Christine	19 rue des Vesprées 44300 NANTES	PERON (Poullaouen)
16673B	LANDURE Pierre	15 rue Joseph Mouden 29870 TREGLOUOU	LANDURE, ROUDAUT, MORVAN, CONQ (Lannilis)
16674B	JESTIN Colette	Lieu-dit Kerien 29870 LANNILIS	JESTIN, GUIAVARC'H (Lannilis) / GOUEZ (Plouguerneau)
16675B	PELLE Thérèse	Lieu-dit Keradraon 29870 TREGLOUOU	LE DEN, LOSSOUARN (Lannilis)
16676Q	LE GALL DU TERTRE Jean-Jacques	8 rue des Ormes 94220 CHARENTON LE PONT	LE GAL (Quimperlé, Pont-Scorff, Rédéné)
16677B	BRENEOL Yolande	44 rue de Longchamp 75116 PARIS	
16678B	BERTHOU Jean-François	4 rue Gabriel Péri 93310 LE PRE SAINT GERVAIS	BERTHOU (Plabennec, Guipavas) / VOURCH (Plouguin, Guipavas) / TREGUER (Bodilis, Plougar) / AUTRET (Ploudaniel, Plouédern) / MADEC (Lanneufret, Trémaouézan) / BEYOU (Lesveven, Plouider) / JEZEQUEL (Ploudaniel, Plouédern) / CORBE (Plounéventer, Plouédern)
16679M	LE ROUX Paulette	Toul Bougeant 22450 HENGOAT	
16680Q	KÉRÉVEL Fabien	149 rue Abbé de l'Epée 13005 MARSEILLE	KEREVEL, LE MOAL, GUEGAN, BENOIT, MERIEN, LE BULSE (Concarneau, Lanriec, Beuzec-Conq) / KEREVEL, LE DOARE, RENEVOT (Douarnenez)
16681M	PALUT Marie Françoise	Lieu-dit Kerguédal 29420 PLOUVORN	ARGOUARC'H, BIHAN, PIOLOT, RIOU (Plouvorn, Plouéan, Plougoum)
16682B	BIDEAU Michel	1 Rue Lann Ruz 29850 GOUESNOU	
16683Q	CREUZET Hélène	57 rue Georges Lafont 44300 NANTES	LE BIHAN, MERRIEN, LE BRIS, CLOAREC, LE GALL, QUERE, LE PONTTHOU, FICHE (Scaër, Tourc'h, Spézet, Saint-Goazec, Laz, Trégourez)
16684B	DOUARD Daniel	46 rue de Goulien 29160 CROZON	LE GALL (Spézet, Motreff, Saint-Hernin)
16685B	LE DU Marie	42 rue La Croix Rouge 29260 LE FOLGOET	
16686Q	RIOU Jos	7 Penn ar Run 29740 PLOBANNALEC LESCONIL	RIOU, GUEGUEN, LE MOIGNE
16687Q	LE CREO René	2 rue Marc Sangnier 92170 VANVES	CREO, DOUGET, LOUARN (Elliant, Rosporden, Kernével, Bannalec)
16688M	LE ROY Alexis	1 rue de l'église 61290 LONGNY LES VILLAGES	LE ROY (Ploudaniel, Plounévez-Lochrist, Guissény, Kerlouan, Plouider, Goulven) / BODENNEC (Goulven, Plouider, Kerlouan, Guissény) / FATOU (Esquibien, Audierne, Pont-Croix)
16689Q	PALUD Michelle	51 avenue de la Gare 29000 QUIMPER	PALUD (Scaër, Quimper) / LAZ (Scaër) / MADEC (Scaër, Bannalec, Elliant) / BIGER (Quimper, Plogastel-Saint-Germain)
16690B	FOREST Alain	8 impasse des églantines 56300 PONTIVY	BOTEFRY, BRILLANT, FOREST, CHEVALIER (Landerneau, Brest)
16691Q	LE BAUD Yann	140 route de la Reine 92100 BOULOGNE BILLANCOURT	LE BAUD (Huelgoat)
16692B	TREBAOL Geneviève	7 Kerneguez 29260 PLOUDANIEL	VERN, COURTE (Plounéventer, Lanneufret) / FILY, ROSEC, CLOAREC (Le Drennec)
16693B	LEMARCHAND Solange	Le Logis 14380 LE GAST	LEA (Brest)
16694B	LANNUZEL Marie Claude	1 rue Descartes 29200 BREST	
16695B	LANNUZEL Lucie	1 rue Descartes 29200 BREST	
16696Q	PORHIEL Dominique	10 B rue Trêve de La Rochelle 17290 THAIRE	
16697B	LE GOFF Roger	5 rue des chênes 29490 GUIPAVAS	LE GOFF, QUARDON (Penmarch, Plonéour-Lanvern, Pont-L'Abbé)
16698B	LE GOFF Delphine	5 rue des chênes 29490 GUIPAVAS	LE GOFF, RIOU, QUARDON (Ploeven, Penmarc'h, Plonéour-Lanvern, Pont-L'Abbé)
16699B	PENVEN Paul	16 rue Léon Harmel 29200 BREST	LEJEAN, LE PAGE (Plouégat-Guerrand)
16700Q	GUILMARD Jean Pierre	28 boulevard de la République 92250 LA GARENNE COLOMBES	FEREC, COEUR (Plonévez-Porzay)
16701Q	THEPAUT Gérard	14, rue Jean Bazaine 56000 VANNES	THEPAUT (Dirinon, Plounéventer)
16702Q	AUFFRET Marc	16 rue des granites 22700 LOUANNEC	
16703Q	GUEGUEN Denise	10 rue Verte 60190 GOURNAY SUR ARONDE	FLOCHLAY, GUEGUEN, QUERNE, CALVEZ
16704B	BELLEC Gisèle	19 rue des Bleuets 29850 GOUESNOU	LAOT, PALLIER (Saint-Pabu, Landéda, Brouennou) / JESTIN, SENE (Plouvien, Coat-Méal, Plouguin) / BELLEC, MERCIER (Brest, Landéda) / ROUDAUT, BERVAS
16705Q	LE GARREC Francis Louis	29 rue Ampère 67100 STRASBOURG	GARREC, PERON (Moëlan-sur-Mer) / PENNANGUER, AUFFRET (Ergué-Gabéric) / CORRE, GUEGUEN (Landudec)
16706M	HOTTELART Véronique	17 quai Paul Léger 74500 EVIAN LES BAINS	CLOAREC (Maël-Carhaix) / HOURMAN (Le Moustoir) /
16707B	GLINEC Nicole	1 rue Jean Charcot 22300 LANNION	LE COAT, MARC, ALANCON, RIOU (Guilers, Milizac)
16708M	CORCUFF Marie-Andrée	26 rue des Cordelières 75013 PARIS	CORRE (Pleyber-Christ)
16709M	PIERRES Jean-Yves	24 rue Louise Michel 72100 LE MANS	PIERRE(S), AUFFRET, SIBIRIL, BERNARD, BALP, FER, LE QUERE, GEFFROY, PRIGENT (Scrignac, Kergloff, Plougonven, Botsorhel)

16710Q	ROQUELLE Frédérique	61 rue Maurice Berteaux 95870 BEZONS	BONDEC, CRIDOU, JULIEN (Finistère) / ROQUELLE, PICOT, LANFRANCHI, GRANGER (Ile de France)
16711Q	LE GUYADER Evelyne	11 Chemin de Stang Korriquet 29170 ST EVARZEC	CORRE , GUILLOU (Saint-Evarzec) / RICA (Saint-Yvi) / GUYADER (Elliant)
16712Q	LE TOULLEC Yves	28 clos Saint Martin 38950 ST MARTIN LE VINOUX	
16713B	THOMAS Jean-Luc	2 Cribin ar feunteun braz 29800 LA FOREST LANDERNEAU	THOMAS (Lampaul-Ploudalmézeau, Brest) / KEROUEDAN (Brest, Saint-Pierre-Quilbignon) / JOUANNO (Pontivy)
16714M	BRIZOU Jocelyne	15 rue André Duchemann 97470 ST BENOIT ILE DE LA REUNION	LE MOAL, LE BEC (Laz) / MANCHEC, COTTEN (Leuhan, Trégourez, Elliant, Briec)
16715Q	HAUTON Fabrice	2 rue Louis Guilloux 44100 NANTES	GOUEZ (Lannilis) / BARON (Brasparts) / COATANEA (Lampaul-Plouarzel)
16716Q	MASÇON Mélanie	103 bis rue Charles Pathé 77173 CHEVRY COSSIGNY	
16717Q	CANTIN Yann	2 B rue du Parc 91520 EGLY	KERHOAS, COLOIGNIER, LUGUERN, AUTRET, L'HARIDON, GALL, MONFORT (Rosnoën, Pleyben, Plougastel-Daoulas)
16718Q	MORVAN Suzanne	164 rue Saint-Charles 75015 PARIS	MORVAN, L'HELGOUALCH (Quimper, Guengat, Kerfeunteun) / GOELLEC, HELLAOUET (Plonéis)
16719B	LICHOU Charles	6 rue du Léon 29260 LESNEVEN	LICHOU (Ploudaniel, Tréfléz, Plouñévez-Lochrist) / FILY (Plouider) / COLIN (Brest, Lambézellec)
16720M	CASTEL Marie-Nathalie	chemin du bochet 29 1025 SAINT-SULPICE SUISSE	CASTEL
16721Q	MAZEON Jean-Jacques	5 rue Duguay-Trouin 75006 PARIS	
16722Q	BOURDON Isabelle	11 avenue Professeur Calmette 92130 ISSY LES MOULINEAUX	TRETOUT, LATREILLE (Plomodien, Ploéven)
16723Q	LOUSSOUARN Régine	Kergadec 29120 COMBRIT	
16724Q	BARON André	4 rue Antoine de Saint-Exupéry 29000 QUIMPER	BARON (Plouigneau) / BOUVIER (Châteauneuf-du-Faou)
16725B	ABARNOU Marie Noëlle	1 Bégavel 29260 LANARVILY	ABARNOU (Plouvien, Lanarvily, Landunvez, Brest) / ABAUTRET (Kerlouan, Brest, Guisseny , Plouider) / FLOCH (Plouvien, Lanarvily, Brest) / THESE, LEOST (Plabennec, Le Drennec, Lanarvily, Ploudaniel)
16726Q	TANNIOU Pierre	17 rue du Port 44600 ST NAZAIRE	TANNIOU, COUPA, QUENAON, PELLOTA (Pont-l'Abbé, Saint-Ségal)
16727B	LE DOARÉ Sylvain	51 avenue Carnot 78700 CONFLANS STE HONORINE	LE DOARE (Saint-Nic, Crozon) / NEDELEC, LE THARO, LE GARO, LE JANNOU (Dinéault) / LE PARC (Crozon, Rosnoën) / GUILLOUX, LE ROUX, GOURVEZ, YVEN (Rosnoën) / LE PICLET, LASTENET, KERVELA, LATREILLE, LE DROFF, KERMAREC, HERNOT, ROIGNANT, BIHAN, CAPITAINE, LARGENTON
16728Q	QUEMENER Jean-René	5 lotissement de Rangourlay 29590 LE FAOU	QUEMENER, GUILLOU, PORS (Scrignac, Poullaouen) / PLASSART (Berien, Poullaouen)
16729Q	KERNEIS Marie-Claude	16 rue de Kerfriant 29730 GUILVINEC	KERNEIS, VOLANT (Tréffiat) / QUEFFELEC, COSQUER (Guilvinec)
16730B	BERDER Eric	42 avenue de Saint-Cloud 78000 VERSAILLES	BERDER, LEAL, L'HENAFF, LE DREFF
16731M	ANDRE Dominique	21 rue de Strasbourg 78500 SARTROUVILLE	ANDRE, BOUCHE, COZ (Plouescat)
16732B	GENESTIER Frédérique	Aéroport Félix Eboué Villa F05 Plateau 97351 MATOURY GUYANE	LE SCOUR (Plouñéventer) / GUEGUENIAT (Douarnenez) / MADEC (Guipavas) / DERRIEN, D'HERVE
16733Q	CLECH Daniel	20 rue du Midi 35131 PONT PEAN	CLECH, CARO, LALLOUET(Plonévez-du-Faou) / BERNARD (Châteauneuf-du-Faou) / HENRY, KERVRAN, BRAS(LE), OMNES, COQUIL (LE), PAGE, MADEC, ROY(LE), MOREAU
16734B	PELLEN Jean Pierre	7 rue Simon De Nantua 29200 BREST	PELLEN, ARZEL (Ploudalmézeau, Portsall) / RICHARD, VIOLANT (Ile de Sein)
16735Q	CLECH Daniel	20 rue du midi 35131 PONT PEAN	CLECH, CARO, LALLOUET(Plonévez-du-Faou) / BERNARD (Châteauneuf-du-Faou) / HENRY, KERVRAN, BRAS(LE), OMNES, COQUIL (LE), PAGE, MADEC, ROY(LE), MOREAU
16736Q	FEUNTEUN CONESTABLE Françoise	Rua do Sol ao Rato 108 4DTo 1250 263 LISBONNE PORTUGAL	KERGOAT, FEUNTEUN (Briec) / COROLLER (Quimper) / BOUDOLLEC, BIZIEN, CHAUSSEC, KERROUÉ
16737Q	LAURENT Mariannick	122 rue de la Gare 29380 BANNALEC	PICARD (Kernével) / CARRER, LAURENT, CORN (Bannalec)
16738Q	JEFFROY Laurence	39 rue Raymond Counil 77500 CHELLES	JEFFROY, PIRIOU, LE DOUCE, RIOU, JAN, BERTHOLOM, NEDELEC (Fouesnant, Clohars-Fouenant, La Forêt-Fouesnant, Bénodet)
16739Q	HASCOET Michel	108 rue de la Gilarderie 44200 NANTES	
16740Q	JEGOU Gérard	10 rue de la Mornette 44730 ST MICHEL CHEF CHEF	
16741Q	COSSEC Eliane	31 rue des Hirondelles 29000 QUIMPER	
16742Q	DROUSIE Cécile	2 Cazal des Faures 09500 MOULIN NEUF	BOULIC, MELOU, SALAUN (Spézet, Saint-Hernin, Motreff) / BROCHARD (Cléden-Poher) / LE BERRE, LE FLOCH, YOUYNOU, LE MEIL (Douarnenez, Pouldergat, Plonévez-Porsay)
16743Q	LE DANVIC Julie	6 rue Eugène Pottier 56600 LANESTER	CARDUNER, CAPITAINE, BERTHOU, CLOAREC, JANNO, SOUFFEZ (Riec-sur-Bélon, Névez, Pont-Aven, Spézet, Saint-Hernin)
16744Q	LE GLOANEC Tess	64 rue Péreire 78100 ST GERMAIN EN LAYE	JEUNE, BARVEC, GUEN, MOREOU, EUZEN, BESCOND, COETMEN, SALAUN, KERVAJEAN, BRONNEC

16745B	BOURHIS Jean Hervé	33 rue de la Vanoise 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX	BOURHIS, PINSON (Landivisiau, Brest, Plougourvest, Le Cloître-Saint-Thégonnec)
16746Q	LEBHAR Chantal	28 rue du Vieux Porche 41120 LES MONTILS	LE HIR
16747B	KERVELLA Jean Claude	7 rue du Mont Saint-Michel 61100 FLERS	KERVELLA, SALOU
16748B	KERVELLA Jacqueline	7 rue du Mont Saint-Michel 61100 FLERS	LE GOFF, LE GUEN, ROUZIC
16749M	GIROU Huguette	15 Grand Rue 89310 ANNAY SUR SEREIN	LOUSSOT, PRIGENT (Morlaix) / LEON (Plougonven)
16750Q	RUSSIER-PIGNEROL Cécile	6 place Georges Danton 69003 LYON	
16751B	LEROUX Patrick	8 Le Bot 29460 IRVILLAC	
16752B	LAINÉ Sylviane	3 rue de la prairie 76290 MANNEVILLETTE	
16753Q	JAMBOU Jeannine	14 rue de Kervigodès 29350 MOELAN SUR MER	HELOURY, MARREC, GARREC (Névez) / BERTHOU (Riec-sur-Belon)
16754B	QUEFFELEC Monique	38 route de Kerhuon 29800 LA FOREST LANDERNEAU	
16755B	CORCUFF Marie Thérèse	Roc De Murviel 34320 MONTESQUIEU	
16756B	ELLIOT Patrice	12 rue Hervé De Guébriant 29800 ST DIVY	ROUE, QUIVIGER (Plounévez-Lochrist)
16757B	LE MOIGNE François	Sans Keroual 29460 LOGONNA DAOULAS	LE MOIGNE (Irvillac) / SALAUN (Logonna-Daoulas)
16758Q	PENSEC John	680 Channing Dr NW 30318 ATLANTA USA	COZIC, DOUCEN, PRIGENT, MASSE (Leuhan, Spézet)
16759Q	REMOND Yvette	9 Straed lagad-yar 29120 PLOMEUR	COURROT, POCHAT, CAM, ALLAIN, SALÛN, L'HÉNORET, MUT, BRENN (Plobannalec, Tréffiagat, Penmarch, Plomeur)
16760M	MALLEJAC Jean-Luc	475 rue de Kervégant 29630 PLOUGASNOU	MALLEJAC (Plougastel-Daoulas)
16761M	SIMONIN Christian	703 chemin de Saint Pierre 13330 PELISSANNE	CREN, GOARNISSON, ABGRALL, BECAM, POULIQUEN, TANGUY (Brest, Guiclan, Locmélard, Guimiliau)
16762Q	LE CRAS Catherine	1 rue Duguay Trouin 56880 PLOEREN	CRAS, BOURHIS, MAO, SCIALLER, GUYOMARCH, LANDRE, SEVEN, AUFFRET, BRAS, QUERE, SINQ, LAURANS, GODEC, NEVEZ, NOHENNEC, ANSQUER, CARRE, LERAN, MESGUEN, FER, GESTIN, MERCIER, LAVIEC, GUILLERM
16763B	MINVIELLE-DEBAT Yannick	22 Damems Rd BD21 5EU KEIGHLEY GRANDE-BRETAGNE	
16764Q	COLIN Didier	1 B rue du Calvaire 22410 ST QUAY PORTRIEUX	
16765Q	BARQ Yves	18 rue du Lavoir 44130 FAY DE BRETAGNE	BARC (Querrien)
16766Q	MIALLION Claude	32 rue Général Leclerc 71100 CHALON SUR SAONE	LOUSSOUARN, BRIS, MESTRIC
16767M	ACQUITTER Jean Yves	180 Trégor 29250 PLOUGOULM	BLONCE, LEROUX (Plougourvest, Plougar)
16768Q	THABORE René	Kervéguen 29500 ERGUE GABERIC	THABORE (Ergué-Gabéric) / FOLL (Kerfeunteun)
16769Q	DEBRUYERE Marie-France	40 allée du Plateau 93340 LE RAINCY	
16770M	THUILLIER Marylène	33 allée Lancelot 91000 EVRY	PLEYBER (Saint-Pol-de-Léon, Mespaul, Plouzévéde) / SALAUN (Cléder, Hanvec) / LOTROUS (Loperhet)
16771M	OLIVIER Clotilde	23 bis rue du Val de Loire 44450 DIVATTE SUR LOIRE	CREACH, ROZEC (Morlaix, Brest) / HAMEURY, COMBOT, MOAL (Saint-Pol-de-Léon)
16772Q	BEUCHILLOT Gérard	6 rue du Gué Besson 85320 ROSNAY	GOASGUEN, BARON, LEZENVEN (Argol)
16773M	CABIOCH Anaïs	5 rue Pierre Mendès France 29233 CLEDER	CABIOCH, MICHEL (Santec) / VELLY, PERON (Cléder)
16774B	BOUTERAON Sylvie	21 rue du chateau d'eau 29470 LOPERHET	AUFFRET (Ergué Gabéric) / TANNE (Saint-Méen) / DREAU (Quimper)
16775B	BECHLER Monique	46 allée du forgeron 78310 COIGNIERES	MADEC, LE GALL, CRENN (Ploudiry, Loc-Eguiner, Landivisiau, Lesneven)
16776B	GRANNEC Yvon	17 rue du moulin du chat 29160 CROZON	GRANNEC, LE BOURG
16777M	CASTEL Jean-Yvon	35 rue des ajoncs d'or 56200 LA GACILLY	CASTEL (Le Cloître-Saint-Thégonnec, Plourin-les-Morlaix, Plouigneau) / DERRIEN (Plourin-les-Morlaix, Plouigneau) / BANNIER (Le Cloître-Saint-Thégonnec) / MEUDEC (Pleyber-Christ)
16778B	GEGOT Olivier	17 rue des piqueurs de grès 28230 EPERNON	GEGOT, MENON, LE SAOUT, CRAIGNOU, LE GOFF (Ile de Batz, Plougoulim)
16779M	DEVALOIS Jean-Pierre	26 rue de Cléry 95830 FREMECOURT	KERNEZNE (Braspars) / DEUNF (Guimaëc) / MARLAY (Berrien)
16780Q	CAOUDAL Patrick	14 impasse Suffren 37510 BALLAN MIRE	CAOUDAL (Quimper, Gouesnac'h)
16781M	RENAUD Hélène	277 chemin du plan 73600 SALINS FONTAINE	MALLEGOL (Plounéour-Menez)
16782Q	GOUE Aline	139 place de Thessalie 34000 MONTPELLIER	GOUE, GOUEZ, STERVINO, GUEDES (Pleyben, Gouezec, Brasparts, Châteauneuf-du-Faou)
16783B	MARTIN Jacques	59 rue de Kerampéré 29200 BREST	MARTIN (Brest, Landerneau) / HERROU, GUIZIOU, LE BORGNE, GEINQ (Pleyben) / GUINVARCH, LUMUNEL
16784Q	KERLOCH Yves	19 Trevenouen 29770 AUDIERNE	
16785B	FLOCH Elise	3 Menez Ti Coz 29810 BRELES	

Questions

146- 1 : Jeanne DUOT

Recherche décès de Jeanne DUOT fille de Olivier et Marie LOUSSOUARN, (° le 18.07.1744 à PLONEIS et X dans la même paroisse avec François LE PETON le 09.02.1768.

Marie-Thérèse JANNIC CGF 9649 Q
86 rue de la mer 29710 POULDREUZIC
marithe-jannic@orange.fr

entraide

. Je recherche la date et le lieu de décès de mon grand-oncle Jean Baptiste PRIGENT. Fils de Jean et de Joséphine BEURET, il était né le 14.10.1872 à Fouesnant et s'était marié le 01.02.1930 à Villemomble (93) avec Alice Mathurine MALIGORNE, née le 13.03.1885 à Pluvigné dans le Morbihan et décédée le 28.10.1963 à Villeneuve-Saint-Denis (77). Il était encore en vie au décès de son épouse.

Madame Lucienne BALDELLI CGF13804 Q
lucienne.baldelli@orange.f

. Pour la rédaction de mes souvenirs, entre 1946 et 1960, de la vie dans la ferme où je suis né en 1942 – Tréouélan à Ploudal-mézeau – et lors de la description de la salle à manger, je ne trouve pas d'indication sur le tableau ci-dessous. Il était accroché au-dessus de la cheminée. Sur la tablette de la cheminée était posée un crucifix « équipé » de tous les instruments de la Passion : clous, marteau, échelle, lance, etc. Je recherche donc le titre de ce tableau, son auteur, et la date approximative de la scène peinte (période de la chouannerie). Ce tableau était donc dans la salle à manger, pièce d'honneur de la maison, là où se déroulaient les grands repas de famille, le repas de la quête du denier du culte, quand les curés passaient dans les fermes. C'était aussi la pièce des veillées funéraires. Les meubles et le parquet étaient en chêne ciré. Cette pièce perpendiculaire à l'axe général de la maison mesurait environ 8, 5 m sur 4 m. Des recherches que j'ai effectuées, elle pouvait être un apoteis ou avant-daol. A l'étage un grenier, accessible par un escalier extérieur en pierre, était aménagé. De mémoire, je ne connais pas dans les environs, d'autres fermes présentant une telle architecture. Je précise que la maison a été remaniée en 1870 / 1875.

Merci à ceux qui pourront m'apporter quelques réponses.

Yves GELEBART CGF 333Q
8 rue du Kergall 29750 LOCTUDY
ya.gelebart@wanadoo.fr



Résumé des évolutions depuis la précédente mise à jour

LES AJOUTS

Argol [Naissances] Ajout 1904 - 1913 416 actes
Argol [Naissances] Ajout 1914 - 1923 267 actes
Argol [Décès] Ajout 1903 - 1912 287 actes
Argol [Décès] Ajout 1914 - 1926 235 actes
Argol [Décès] Ajout 1926 - 1936 193 actes
Argol [Décès] Ajout 1937 - 1946 203 actes
Argol [Décès] Ajout 1947 - 1956 165 actes
Argol [Décès] Ajout 1957 - 1966 153 actes
Argol [Décès] Ajout 1967 - 1993 349 actes
Arzano [Décès] Ajout 1793 - 1793 45 actes
Arzano [Décès] Ajout 1793 - 1797 190 actes
Arzano [Décès] Ajout 1800 - 1801 35 actes
Arzano [Décès] Ajout 1802 - 1805 295 actes
Arzano [Décès] Ajout 1806 - 1807 144 actes

Bannalec [Naissances] Ajout 1886 - 1887 452 actes
Bannalec [Naissances] Ajout 1887 - 1889 422 actes
Bannalec [Naissances] Ajout 1889 - 1891 423 actes
Bannalec [Naissances] Ajout 1891 - 1893 472 actes
Bannalec [Naissances] Ajout 1893 - 1894 215 actes
Beuzec-Conq [Naissances] Ajout 1793 - 1795 16 actes
Beuzec-Conq [Naissances] Ajout 1799 - 1804 29 actes
Bohars [Naissances] Ajout 1735 - 1736 28 actes
Bohars [Décès] Ajout 1735 - 1736 25 actes
Brest [Naissances] Ajout 1891 - 1894 725 actes
Brest [Naissances] Ajout 1893 - 1894 737 actes
Brest [Naissances] Ajout 1912 - 1916 12 actes
Brest [Naissances] Ajout 1917 - 1917 489 actes
Brest [Naissances] Ajout 1917 - 1917 454 actes
Brest [Mariages] Ajout 1865 - 1865 445 actes
Brest [Mariages] Ajout 1866 - 1866 376 actes
Brest [Mariages] Ajout 1867 - 1867 439 actes
Brest [Mariages] Ajout 1868 - 1868 413 actes
Brest [Mariages] Ajout 1869 - 1869 438 actes
Brest [Mariages] Ajout 1888 - 1888 462 actes
Brest [Mariages] Ajout 1888 - 1889 445 actes
Brest - Hôpital-de-Recouvrance [Décès] Ajout 1744 - 1776 510 actes
Brest - Hôpital-de-Recouvrance [Décès] Ajout 1777 - 1781 509 actes
Brest - Hôpital-de-Recouvrance [Décès] Ajout 1782 - 1785 191 actes
Brest - Hôpital-de-Recouvrance [Décès] Ajout 1792 - 1792 27 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1725 - 1726 595 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1727 - 1728 662 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1729 - 1730 621 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1777 - 1777 440 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1792 - 1792 568 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1834 - 1835 873 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1836 - 1836 393 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1838 - 1839 759 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1840 - 1841 795 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1842 - 1843 932 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1844 - 1845 989 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1846 - 1847 867 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1847 - 1849 917 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1850 - 1850 492 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1851 - 1851 526 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1852 - 1853 914 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1854 - 1855 845 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1855 - 1856 510 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1857 - 1857 559 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1858 - 1858 484 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1859 - 1859 545 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1860 - 1860 521 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1917 - 1917 267 actes
Brest - Recouvrance [Mariages] Ajout 1765 - 1765 104 actes

Brest - Recouvrance [Mariages] Ajout 1766 - 1766 89 actes
Brest - Recouvrance [Mariages] Ajout 1767 - 1767 92 actes
Brest - Recouvrance [Mariages] Ajout 1768 - 1768 85 actes
Brest - Recouvrance [Mariages] Ajout 1769 - 1769 61 actes
Brest - Recouvrance [Mariages] Ajout 1770 - 1770 68 actes
Brest - Recouvrance [Mariages] Ajout 1936 - 1941 651 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1725 - 1726 568 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1727 - 1728 556 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1729 - 1730 692 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1824 - 1825 900 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1830 - 1831 11 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1832 - 1832 600 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1832 - 1834 813 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1835 - 1838 763 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1838 - 1840 745 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1838 - 1842 856 actes

Carantec [Naissances] Ajout 1913 - 1917 204 actes
Carhaix-Plouguer [Décès] Ajout 1893 - 1901 877 actes
Carhaix-Plouguer [Décès] Ajout 1902 - 1905 421 actes
Carhaix-Plouguer [Décès] Ajout 1906 - 1907 237 actes
Carhaix-Plouguer [Décès] Ajout 1908 - 1910 300 actes
Cléden-Cap-Sizun [Naissances] Ajout 1896 - 1900 316 actes
Cléden-Cap-Sizun [Naissances] Ajout 1900 - 1904 297 actes
Cléden-Cap-Sizun [Naissances] Ajout 1905 - 1910 460 actes
Cléden-Poher [Naissances] Ajout 1870 - 1875 422 actes
Cléden-Poher [Naissances] Ajout 1876 - 1880 354 actes
Cléden-Poher [Naissances] Ajout 1881 - 1886 466 actes
Cléden-Poher [Naissances] Ajout 1887 - 1891 368 actes
Cléden-Poher [Décès] Ajout 1818 - 1827 399 actes
Cléden-Poher [Décès] Ajout 1828 - 1832 239 actes
Cléden-Poher [Décès] Ajout 1833 - 1837 300 actes
Cléden-Poher [Décès] Ajout 1837 - 1842 208 actes
Cléden-Poher [Décès] Ajout 1843 - 1852 433 actes
Cléden-Poher [Décès] Ajout 1853 - 1855 158 actes
Cléden-Poher [Décès] Ajout 1856 - 1860 302 actes
Clohars-Carnoët [Naissances] Ajout 1822 - 1826 490 actes
Clohars-Fouesnant [Naissances] Ajout 1883 - 1883 28 actes
Clohars-Fouesnant [Naissances] Ajout 1884 - 1887 100 actes
Clohars-Fouesnant [Naissances] Ajout 1888 - 1889 61 actes
Combrit [Mariages] Ajout 1913 - 1913 29 actes
Combrit [Mariages] Ajout 1914 - 1914 16 actes
Combrit [Mariages] Ajout 1917 - 1917 13 actes
Combrit [Mariages] Ajout 1918 - 1918 18 actes
Combrit [Mariages] Ajout 1919 - 1919 75 actes
Combrit [Mariages] Ajout 1920 - 1922 94 actes
Combrit [Mariages] Ajout 1923 - 1923 27 actes
Combrit [Mariages] Ajout 1924 - 1924 30 actes
Combrit [Mariages] Ajout 1925 - 1925 33 actes
Combrit [Décès] Ajout 1813 - 1822 448 actes
Combrit [Décès] Ajout 1823 - 1823 35 actes
Combrit [Décès] Ajout 1824 - 1826 160 actes

Douarnenez [Décès] Ajout 1908 - 1909 489 actes
Douarnenez [Décès] Ajout 1908 - 1911 382 actes
Douarnenez [Décès] Ajout 1911 - 1913 394 actes
Douarnenez [Décès] Ajout 1912 - 1915 482 actes
Douarnenez [Décès] Ajout 1914 - 1916 240 actes

Elliant [Décès] Ajout 1776 - 1776 10 actes
Ergué-Armel [Naissances] Ajout 1876 - 1878 318 actes
Ergué-Armel [Naissances] Ajout 1879 - 1881 357 actes

Fouesnant [Décès] Ajout 1871 - 1871 241 actes
Fouesnant [Décès] Ajout 1871 - 1873 193 actes
Fouesnant [Décès] Ajout 1873 - 1875 122 actes
Fouesnant [Décès] Ajout 1876 - 1877 114 actes
Fouesnant [Décès] Ajout 1877 - 1880 163 actes
Fouesnant [Décès] Ajout 1880 - 1883 252 actes

Fouesnant [Décès] Ajout 1884 - 1886 120 actes
Fouesnant [Décès] Ajout 1887 - 1890 212 actes

Guengat [Naissances] Ajout 1887 - 1899 771 actes
Guengat [Naissances] Ajout 1900 - 1911 552 actes
Guiclan [Naissances] Ajout 1923 - 1932 578 actes
Guiclan [Décès] Ajout 1923 - 1932 397 actes
Guipavas [Naissances] Ajout 1807 - 1809 19 actes
Guipavas [Naissances] Ajout 1818 - 1824 16 actes
Guipavas [Naissances] Ajout 1826 - 1831 25 actes
Guipavas [Naissances] Ajout 1834 - 1843 26 actes
Guipavas [Naissances] Ajout 1840 - 1840 51 actes
Guipavas [Naissances] Ajout 1861 - 1861 12 actes
Guipavas [Décès] Ajout 1860 - 1860 123 actes
Guipavas [Décès] Ajout 1914 - 1918 67 actes
Guipavas [Décès] Ajout 1919 - 1923 515 actes
Guipavas [Décès] Ajout 1924 - 1928 410 actes
Guipavas [Décès] Ajout 1929 - 1933 412 actes
Guipavas [Décès] Ajout 1933 - 1938 365 actes
Guipavas [Décès] Ajout 1936 - 1945 569 actes
Guipavas [Décès] Ajout 1943 - 1950 332 actes
Guipavas [Décès] Ajout 1951 - 1955 306 actes
Guipavas [Décès] Ajout 1957 - 1957 57 actes
Guipavas [Décès] Ajout 1958 - 1958 50 actes
Guipavas [Décès] Ajout 1961 - 1964 252 actes

Île-de-Batz [Mariages] Ajout 1911 - 1914 38 actes
Île-de-Batz [Mariages] Ajout 1916 - 1922 118 actes
Île-Molène [Naissances] Ajout 1919 - 1936 257 actes
Île-Molène [Mariages] Ajout 1907 - 1927 93 actes
Île-Molène [Mariages] Ajout 1929 - 1930 18 actes
Île-Molène [Mariages] Ajout 1931 - 1933 14 actes
Île-Molène [Mariages] Ajout 1935 - 1936 14 actes
Île-Molène [Décès] Ajout 1909 - 1920 170 actes
Île-Tudy [Naissances] Ajout 1792 - 1792 11 actes

Kerfeunteun [Naissances] Ajout 1857 - 1860 347 actes
Kerfeunteun [Naissances] Ajout 1861 - 1864 479 actes
Kerfeunteun [Naissances] Ajout 1865 - 1868 430 actes
Kerfeunteun [Naissances] Ajout 1869 - 1872 444 actes
Kerfeunteun [Naissances] Ajout 1873 - 1876 464 actes
Kergloff [Naissances] Ajout 1922 - 1932 441 actes
Kergloff [Décès] Ajout 1885 - 1892 356 actes
Kerlouan [Naissances] Ajout 1929 - 1929 70 actes

La Forêt-Fouesnant [Naissances] Ajout 1874 - 1878 311 actes
La Roche-Maurice [Naissances] Ajout 1680 - 1680 42 actes
La Roche-Maurice [Naissances] Ajout 1681 - 1681 32 actes
La Roche-Maurice [Naissances] Ajout 1688 - 1688 36 actes
La Roche-Maurice [Naissances] Ajout 1689 - 1689 45 actes
La Roche-Maurice [Naissances] Ajout 1693 - 1693 42 actes
La Roche-Maurice [Naissances] Ajout 1694 - 1694 25 actes
La Roche-Maurice [Naissances] Ajout 1695 - 1695 36 actes
La Roche-Maurice [Mariages] Ajout 1680 - 1680 14 actes
La Roche-Maurice [Mariages] Ajout 1681 - 1681 11 actes
La Roche-Maurice [Décès] Ajout 1680 - 1680 20 actes
La Roche-Maurice [Décès] Ajout 1681 - 1681 32 actes
La Roche-Maurice [Décès] Ajout 1688 - 1688 12 actes
La Roche-Maurice [Décès] Ajout 1689 - 1689 12 actes
La Roche-Maurice [Décès] Ajout 1693 - 1693 25 actes
La Roche-Maurice [Décès] Ajout 1694 - 1694 37 actes
La Roche-Maurice [Décès] Ajout 1695 - 1695 33 actes
La Roche-Maurice [Décès] Ajout 1748 - 1748 44 actes
La Roche-Maurice [Décès] Ajout 1754 - 1754 38 actes
Lambézellec [Naissances] Ajout 1917 - 1917 200 actes
Lambézellec [Décès] Ajout 1845 - 1846 364 actes
Lambézellec [Décès] Ajout 1853 - 1856 465 actes
Lambézellec [Décès] Ajout 1854 - 1855 621 actes
Lambézellec [Décès] Ajout 1855 - 1857 489 actes
Lambézellec [Décès] Ajout 1857 - 1860 618 actes
Lambézellec [Décès] Ajout 1858 - 1858 515 actes
Lambézellec [Décès] Ajout 1858 - 1859 553 actes
Lambézellec [Décès] Ajout 1860 - 1861 597 actes
Lambézellec [Décès] Ajout 1860 - 1862 414 actes
Lambézellec [Décès] Ajout 1865 - 1866 628 actes
Lambézellec [Décès] Ajout 1868 - 1868 522 actes

Lambézellec-Pilier-Rouge [Naissances] Ajout 1917 - 1917 77 actes
Lampaul-Guimiliau [Naissances] Ajout 1913 - 1917 194 actes
Lampaul-Guimiliau [Naissances] Ajout 1918 - 1922 193 actes
Landerneau [Décès] Ajout 1939 - 1942 725 actes
Landerneau [Décès] Ajout 1943 - 1946 762 actes
Landerneau [Décès] Ajout 1947 - 1949 493 actes
Landerneau [Décès] Ajout 1949 - 1952 448 actes
Landerneau [Décès] Ajout 1952 - 1955 471 actes
Landivisiau [Naissances] Ajout 1907 - 1910 469 actes
Landivisiau [Naissances] Ajout 1913 - 1917 422 actes
Lannilis [Décès] Ajout 1911 - 1920 781 actes
Laz [Naissances] Ajout 1908 - 1908 51 actes
Laz [Naissances] Ajout 1909 - 1909 55 actes
Laz [Naissances] Ajout 1910 - 1910 54 actes
Laz [Naissances] Ajout 1911 - 1911 60 actes
Laz [Mariages] Ajout 1909 - 1909 15 actes
Laz [Mariages] Ajout 1910 - 1910 10 actes
Laz [Mariages] Ajout 1911 - 1911 14 actes
Laz [Décès] Ajout 1908 - 1908 39 actes
Laz [Décès] Ajout 1909 - 1909 44 actes
Laz [Décès] Ajout 1910 - 1910 28 actes
Laz [Décès] Ajout 1911 - 1911 22 actes
Le Cloître-Saint-Thégonnec [Mariages] Ajout 1901 - 1910 89 actes
Le Cloître-Saint-Thégonnec [Mariages] Ajout 1911 - 1920 93 actes
Le Cloître-Saint-Thégonnec [Mariages] Ajout 1921 - 1942 203 actes
Le Cloître-Saint-Thégonnec [Décès] Ajout 1911 - 1920 262 actes
Le Cloître-Saint-Thégonnec [Décès] Ajout 1921 - 1930 206 actes
Le Cloître-Saint-Thégonnec [Décès] Ajout 1931 - 1942 201 actes
Le Cloître-Saint-Thégonnec [Décès] Ajout 1943 - 1944 13 actes
Le Cloître-Saint-Thégonnec [Décès] Ajout 1944 - 1953 155 actes
Le Faou [Décès] Ajout 1824 - 1824 22 actes
Le Faou [Décès] Ajout 1826 - 1826 48 actes
Le Faou [Décès] Ajout 1937 - 1945 227 actes
Lennon [Mariages] Ajout 1903 - 1914 140 actes
Lennon [Mariages] Ajout 1918 - 1942 304 actes
Lesneven [Décès] Ajout 1930 - 1933 388 actes
Lesneven [Décès] Ajout 1933 - 1937 375 actes
Lesneven [Décès] Ajout 1938 - 1946 905 actes
Lesneven [Décès] Ajout 1944 - 1955 820 actes
Locmélard [Décès] Ajout 1891 - 1895 107 actes
Loctudy [Mariages] Ajout 1921 - 1930 256 actes
Logonna-Daoulas [Décès] Ajout 1943 - 1952 244 actes
Loperhet [Mariages] Ajout 1937 - 1942 49 actes
Loperhet [Décès] Ajout 1937 - 1953 332 actes
Loperhet [Décès] Ajout 1954 - 1970 295 actes
Loperhet [Décès] Ajout 1971 - 1987 385 actes
Loperhet [Décès] Ajout 1988 - 2000 387 actes
Lothey [Naissances] Ajout 1846 - 1848 138 actes
Lothey [Naissances] Ajout 1848 - 1851 141 actes
Lothey [Naissances] Ajout 1852 - 1854 125 actes

Mahalon [Naissances] Ajout 1851 - 1851 28 actes
Mahalon [Décès] Ajout 1943 - 1953 133 actes
Mahalon [Décès] Ajout 1954 - 1962 96 actes
Melgven [Mariages] Ajout 1923 - 1932 258 actes
Mellac [Décès] Ajout 1873 - 1882 364 actes
Mellac [Décès] Ajout 1882 - 1895 375 actes
Milizac [Naissances] Ajout 1928 - 1935 370 actes
Morlaix [Décès] Ajout 1859 - 1861 687 actes
Morlaix [Décès] Ajout 1860 - 1863 537 actes
Morlaix - Saint-Martin [Naissances] Ajout 1593 - 1599 357 actes
Motreff [Naissances] Ajout 1886 - 1896 552 actes
Motreff [Naissances] Ajout 1897 - 1906 569 actes
Motreff [Naissances] Ajout 1898 - 1898 11 actes
Motreff [Naissances] Ajout 1907 - 1916 566 actes
Motreff [Décès] Ajout 1890 - 1896 211 actes

Névez [Naissances] Ajout 1877 - 1877 89 actes

Plobannalec-Lesconil [Naissances] Ajout 1939 - 1940 78 actes
Plobannalec-Lesconil [Naissances] Ajout 1941 - 1941 38 actes
Plobannalec-Lesconil [Naissances] Ajout 1942 - 1943 65 actes
Plogastel-Saint-Germain [Naissances] Ajout 1793 - 1801 420 actes
Plogastel-Saint-Germain [Naissances] Ajout 1801 - 1803 11 actes
Plogastel-Saint-Germain [Naissances] Ajout 1803 - 1804 49 actes
Plogastel-Saint-Germain [Naissances] Ajout 1805 - 1807 128 actes

Plogastel-Saint-Germain [Naissances] Ajout 1808 - 1810 122 actes
 Plogastel-Saint-Germain [Naissances] Ajout 1811 - 1813 135 actes
 Plogastel-Saint-Germain [Naissances] Ajout 1814 - 1818 244 actes
 Plogastel-Saint-Germain [Naissances] Ajout 1819 - 1824 271 actes
 Plogastel-Saint-Germain [Naissances] Ajout 1825 - 1826 93 actes
 Plogastel-Saint-Germain [Décès] Ajout 1914 - 1934 776 actes
 Plogastel-Saint-Germain [Décès] Ajout 1935 - 1961 700 actes
 Plogoff [Naissances] Ajout 1832 - 1842 149 actes
 Plogoff [Naissances] Ajout 1843 - 1843 16 actes
 Plogoff [Naissances] Ajout 1844 - 1846 51 actes
 Plogoff [Naissances] Ajout 1847 - 1847 19 actes
 Plogoff [Naissances] Ajout 1848 - 1848 10 actes
 Plonéour-Lanvern [Naissances] Ajout 1849 - 1849 11 actes
 Plonéour-Lanvern [Décès] Ajout 1910 - 1916 503 actes
 Plonévez-du-Faou [Mariages] Ajout 1882 - 1882 16 actes
 Plonévez-du-Faou [Décès] Ajout 1805 - 1805 21 actes
 Plonévez-du-Faou [Décès] Ajout 1806 - 1812 695 actes
 Plonévez-du-Faou [Décès] Ajout 1841 - 1845 508 actes
 Plouarzel [Naissances] Ajout 1682 - 1682 12 actes
 Ploudaniel [Naissances] Ajout 1771 - 1777 621 actes
 Ploudaniel [Naissances] Ajout 1778 - 1784 639 actes
 Ploudaniel [Naissances] Ajout 1785 - 1792 783 actes
 Plouénan [Naissances] Ajout 1913 - 1917 294 actes
 Plouénan [Naissances] Ajout 1918 - 1922 305 actes
 Plouescat [Naissances] Ajout 1797 - 1797 23 actes
 Plouescat [Naissances] Ajout 1798 - 1801 369 actes
 Plouescat [Naissances] Ajout 1802 - 1804 274 actes
 Plouescat [Naissances] Ajout 1917 - 1919 186 actes
 Plouescat [Mariages] Ajout 1793 - 1797 127 actes
 Plouescat [Mariages] Ajout 1797 - 1802 95 actes
 Plougourvest [Mariages] Ajout 1735 - 1735 20 actes
 Plouider [Naissances] Ajout 1929 - 1942 730 actes
 Plounéour-Ménez [Naissances] Ajout 1682 - 1682 16 actes
 Plounéour-Ménez [Naissances] Ajout 1685 - 1685 87 actes
 Plounéour-Ménez [Naissances] Ajout 1690 - 1690 145 actes
 Plounéour-Ménez [Naissances] Ajout 1696 - 1701 707 actes
 Plounévez-Lochrist [Décès] Ajout 1851 - 1855 546 actes
 Plounévez-Lochrist [Décès] Ajout 1860 - 1866 398 actes
 Plounévez-Lochrist [Décès] Ajout 1867 - 1871 621 actes
 Plounévez-Lochrist [Décès] Ajout 1869 - 1869 20 actes
 Plounévez-Lochrist [Décès] Ajout 1872 - 1872 101 actes
 Plounévez-Lochrist [Décès] Ajout 1884 - 1888 480 actes
 Plounévez-Lochrist [Décès] Ajout 1903 - 1912 710 actes
 Plouvien [Décès] Ajout 1957 - 1975 445 actes
 Plouzané [Naissances] Ajout 1919 - 1924 352 actes
 Plouzané [Naissances] Ajout 1925 - 1932 457 actes
 Plouzévédé [Naissances] Ajout 1913 - 1919 234 actes
 Plozévet [Mariages] Ajout 1905 - 1909 232 actes
 Pont-Croix [Naissances] Ajout 1863 - 1863 76 actes
 Pont-Croix [Décès] Ajout 1860 - 1860 60 actes
 Pont-Croix [Décès] Ajout 1860 - 1865 303 actes
 Pont-Croix [Décès] Ajout 1866 - 1866 77 actes
 Pont-Croix [Décès] Ajout 1870 - 1871 220 actes
 Pont-Croix [Décès] Ajout 1871 - 1873 151 actes
 Pouldreuzic [Décès] Ajout 1978 - 1991 450 actes
 Poullan-sur-Mer [Décès] Ajout 1903 - 1908 456 actes
 Poullan-sur-Mer [Décès] Ajout 1909 - 1909 81 actes
 Poullaouen [Décès] Ajout 1829 - 1832 436 actes

Quimerch [Naissances] Ajout 1900 - 1902 236 actes
 Quimerch [Naissances] Ajout 1907 - 1918 818 actes
 Quimper [Naissances] Ajout 1887 - 1887 477 actes
 Quimper [Naissances] Ajout 1895 - 1895 439 actes
 Quimper [Mariages] Ajout 1912 - 1913 212 actes
 Quimper [Mariages] Ajout 1914 - 1915 148 actes
 Quimper [Mariages] Ajout 1916 - 1917 225 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1793 - 1793 237 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1794 - 1794 185 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1794 - 1795 216 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1795 - 1796 240 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1796 - 1797 243 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1797 - 1797 60 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1798 - 1798 202 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1798 - 1799 247 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1799 - 1800 245 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1800 - 1801 201 actes

Quimperlé [Naissances] Ajout 1801 - 1802 197 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1802 - 1803 192 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1803 - 1804 178 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1804 - 1805 144 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1805 - 1806 215 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1807 - 1807 175 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1808 - 1808 183 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1809 - 1809 180 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1810 - 1810 188 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1811 - 1811 211 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1812 - 1812 175 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1813 - 1813 178 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1814 - 1814 207 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1815 - 1815 180 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1816 - 1816 165 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1817 - 1817 159 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1818 - 1818 196 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1818 - 1819 196 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1820 - 1820 186 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1821 - 1821 163 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1822 - 1822 199 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1822 - 1823 178 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1824 - 1824 206 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1825 - 1825 184 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1826 - 1826 227 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1827 - 1827 196 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1828 - 1828 194 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1829 - 1829 173 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1830 - 1830 201 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1831 - 1831 193 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1832 - 1832 210 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1833 - 1833 200 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1834 - 1834 203 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1835 - 1835 215 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1836 - 1836 199 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1837 - 1837 165 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1838 - 1838 206 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1839 - 1839 182 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1840 - 1840 193 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1841 - 1841 212 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1842 - 1842 204 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1843 - 1843 212 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1844 - 1844 226 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1845 - 1845 220 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1846 - 1846 226 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1847 - 1847 192 actes
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1848 - 1848 201 actes

Rumengol [Naissances] Ajout 1794 - 1795 23 actes
 Rumengol [Naissances] Ajout 1810 - 1812 48 actes
 Rumengol [Naissances] Ajout 1840 - 1842 48 actes
 Rumengol [Décès] Ajout 1814 - 1814 16 actes
 Rumengol [Décès] Ajout 1845 - 1849 77 actes

Saint-Cadou [Naissances] Ajout 1828 - 1841 481 actes
 Saint-Cadou [Naissances] Ajout 1842 - 1842 30 actes
 Saint-Hernin [Naissances] Ajout 1903 - 1912 851 actes
 Saint-Hernin [Naissances] Ajout 1912 - 1922 595 actes
 Saint-Hernin [Naissances] Ajout 1923 - 1932 550 actes
 Saint-Hernin [Mariages] Ajout 1874 - 1886 189 actes
 Saint-Marc [Naissances] Ajout 1917 - 1917 55 actes
 Saint-Martin-des-Champs [Décès] Ajout 1913 - 1922 568 actes
 Saint-Martin-des-Champs [Décès] Ajout 1923 - 1932 399 actes
 Saint-Nic [Naissances] Ajout 1830 - 1832 20 actes
 Saint-Pierre-Quilbignon [Naissances] Ajout 1917 - 1917 154 actes
 Saint-Sauveur [Décès] Ajout 1910 - 1939 609 actes
 Saint-Thégonnec [Naissances] Ajout 1918 - 1922 265 actes
 Sainte-Sève [Naissances] Ajout 1915 - 1940 195 actes
 Sainte-Sève [Décès] Ajout 1901 - 1940 413 actes
 Sibiril [Décès] Ajout 1713 - 1713 17 actes
 Sizun [Naissances] Ajout 1794 - 1794 29 actes
 Sizun [Naissances] Ajout 1795 - 1795 83 actes
 Sizun [Naissances] Ajout 1795 - 1797 241 actes
 Sizun [Naissances] Ajout 1898 - 1902 342 actes
 Sizun [Décès] Ajout 1861 - 1862 184 actes
 Spézet [Naissances] Ajout 1805 - 1805 63 actes

Spézet [Naissances] Ajout 1808 - 1808 91 actes
Spézet [Naissances] Ajout 1811 - 1819 691 actes
Spézet [Naissances] Ajout 1820 - 1824 398 actes
Spézet [Naissances] Ajout 1826 - 1829 376 actes
Spézet [Naissances] Ajout 1830 - 1838 891 actes
Spézet [Naissances] Ajout 1839 - 1845 675 actes
Spézet [Naissances] Ajout 1846 - 1852 741 actes
Spézet [Mariages] Ajout 1876 - 1880 124 actes
Spézet [Mariages] Ajout 1891 - 1900 346 actes
Spézet [Décès] Ajout 1793 - 1796 139 actes

Taulé [Naissances] Ajout 1907 - 1912 453 actes
Taulé [Naissances] Ajout 1913 - 1920 394 actes
Taulé [Mariages] Ajout 1911 - 1915 71 actes
Taulé [Mariages] Ajout 1921 - 1930 218 actes
Taulé [Décès] Ajout 1908 - 1915 489 actes
Taulé [Décès] Ajout 1914 - 1915 13 actes
Taulé [Décès] Ajout 1914 - 1920 281 actes
Taulé [Décès] Ajout 1921 - 1925 243 actes
Tréboul [Décès] Ajout 1910 - 1915 530 actes
Tréboul [Décès] Ajout 1914 - 1920 467 actes
Tréflévénez [Mariages] Ajout 1766 - 1767 10 actes
Tréflévénez [Mariages] Ajout 1771 - 1779 20 actes
Tréfleze [Naissances] Ajout 1823 - 1832 474 actes
Tréfleze [Naissances] Ajout 1833 - 1842 519 actes
Tréfleze [Naissances] Ajout 1843 - 1852 511 actes
Tréfleze [Naissances] Ajout 1853 - 1862 452 actes

Tréfleze [Naissances] Ajout 1863 - 1872 446 actes
Tréfleze [Naissances] Ajout 1873 - 1882 443 actes
Tréfleze [Naissances] Ajout 1883 - 1892 377 actes
Tréfleze [Naissances] Ajout 1893 - 1912 785 actes
Tréfleze [Naissances] Ajout 1913 - 1942 869 actes
Tréfleze [Décès] Ajout 1801 - 1802 31 actes
Tréfleze [Décès] Ajout 1883 - 1892 314 actes
Tréfleze [Décès] Ajout 1893 - 1902 289 actes
Tréfleze [Décès] Ajout 1903 - 1911 209 actes
Tréfleze [Décès] Ajout 1911 - 1922 284 actes
Tréfleze [Décès] Ajout 1923 - 1932 217 actes
Tréfleze [Décès] Ajout 1933 - 1942 198 actes
Tréguennec [Naissances] Ajout 1913 - 1917 112 actes
Tréguennec [Naissances] Ajout 1918 - 1922 114 actes
Tréguennec [Naissances] Ajout 1923 - 1927 93 actes
Tréguennec [Naissances] Ajout 1928 - 1932 97 actes
Tréguennec [Mariages] Ajout 1923 - 1932 69 actes
Tréguennec [Décès] Ajout 1913 - 1922 132 actes
Tréguennec [Décès] Ajout 1923 - 1937 121 actes
Tréguennec [Décès] Ajout 1938 - 1962 183 actes
Trémaouézan [Mariages] Ajout 1747 - 1777 90 actes
Trémaouézan [Mariages] Ajout 1779 - 1782 13 actes
Trémaouézan [Mariages] Ajout 1788 - 1792 10 actes
Trézilidé [Naissances] Ajout 1849 - 1849 10 actes
Trézilidé [Décès] Ajout 1931 - 1962 118 actes

LES SUPPRESSIONS

Pour des raisons techniques, les actes saisis pour révision ne peuvent actuellement être mis directement à jour. Les 1468 actes suivants ont, en conséquence, été supprimés. Ils sont remplacés par les actes en ajout (voir ci-dessus) pour les mêmes périodes.

N Ploudaniel 1771 - 1792 2027 actes
N Lampaul-Guimiliau 1913 - 1922 387 actes
M Plouescat 1793 - 1802 108 actes

LES ACTES HORS ETAT CIVIL

RECIF comporte par ailleurs 58 558 relevés de naissances établis à partir des registres matricules.

BILAN

Au 11 décembre 2017 la base RECIF comporte :

4 693 955 naissances
1 221 686 mariages
3 483 765 décès
Soit un total de 9 399 406 actes (+ 132 705 actes)
9 302 965 de ces actes sont disponibles en ligne (N > 100 ans, M > 75 ans, D > 25 ans)

Important :

Les relevés de naissances postérieures à 1917, quand ils sont informatisés, ne sont pas mis en ligne. Ils pourront néanmoins être consultés dans les antennes.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à cette mise à jour par leurs relevés, leurs saisies ou leurs photographies !

N'hésitez pas à contacter les antennes du CGF pour proposer vos services.

AGENDA

MANIFESTATIONS OU LE CGF SERA REPRÉSENTÉ :

. *Portes ouvertes dans les trois antennes du CGF les 6 et 7 octobre 2018*

SALON GÉNÉALOGIQUE DE CRÉHEN (22)

Le CGF sera présent au salon généalogique de Créhen dans les Côtes d'Armor qui se tiendra de 10h 00 à 18 h 00 à la salle polyvalente (sortie du bourg) le :

Samedi 17 novembre 2018

Entrée libre et gratuite

CONFÉRENCE :

**GUÉRISSEURS ET SORCIERS FINISTÉRIENS FACE À LA JUSTICE (1800-1950)
par Annick Le Douget**

SAMEDI 29 Septembre 2018
à 14 H 30 à l'espace associatif,
53, impasse de l'Odet à Quimper (derrière la gare)

Entrée libre

Une Bretagne rurale sous-médicalisée

Guérisseurs et sorciers aimés mais hors-la-loi

Des méthodes de soins parfois improbables...

Une loi de 1803 interdit à toute personne non diplômée de soigner son prochain, et les guérisseurs, rebouteux, matrones, sorciers de village passent dans la clandestinité.

Leurs pratiques illicites ont abouti devant les tribunaux correctionnels, une chance pour recueillir dans les procédures judiciaires des témoignages de première main sur ces soignants du temps passé et sur leurs patients.

Les procès mettent en évidence les attitudes de la population face à la maladie ou à la mort, et permettent de discerner l'impact des croyances sur les comportements.

La conférence contribuera à éclairer l'une des facettes de la difficile médicalisation « rationnelle » de nos campagnes bretonnes.

MISE À JOUR DES COMPTES GENEABANK POUR 2018

Les mises à jours des comptes Généabank seront effectuées le :

Jeudi 4 janvier 2018 (pour le premier trimestre)

Jeudi 5 avril 2018 (pour le second trimestre)

Jeudi 5 juillet 2018 (pour le troisième trimestre)

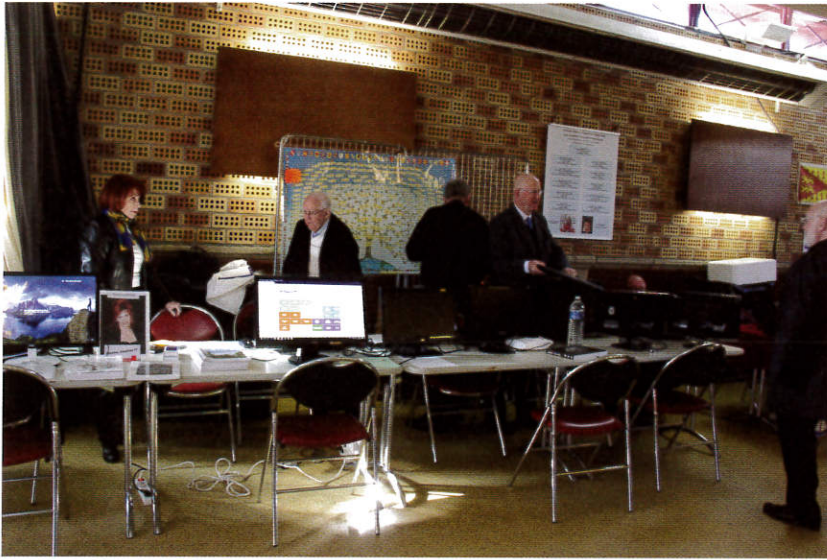
Jeudi 4 octobre 2018 (pour le quatrième trimestre)

Le cgf tient salon

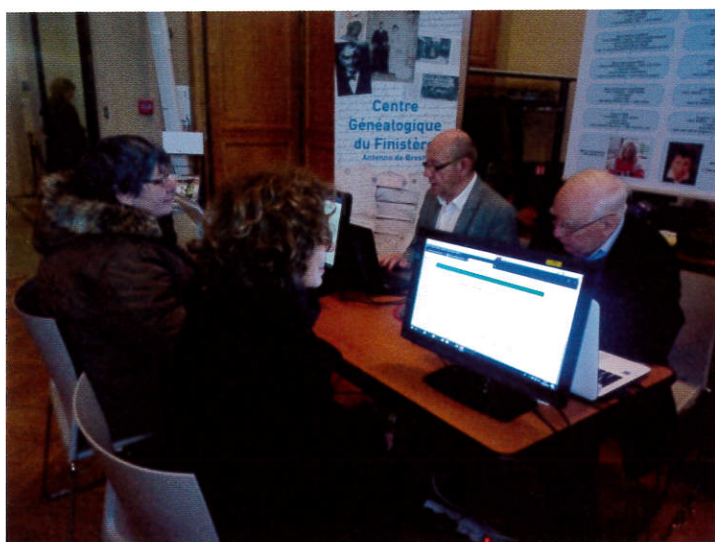
6^e Journée Patrimoine et Généalogie
à Plourin
le 8 avril 2018



Salon de l'UGBH
à Carhaix
les 14 et 15 avril 2018



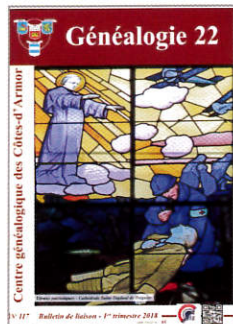
Salon de la Généalogie
à Paris (XVè)
les 15, 16 et 17 mars 2018



avec le cgf, c'est..... généalogique !

Les Cercles Généalogiques membres de l'UGBH et leurs derniers bulletins

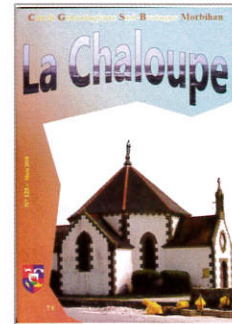
Centre Généalogique des Côtes d'Armor
3 rue du Bel-Orient, 22000 ST BRIEUC



Généalogie 22, n° 117

- Faits divers à Plédéhel. La sage-femme est soupçonnée d'exercice illégal de la médecine et d'homicide par imprudence, par Anne-Marie Pesset, et généalogies Marie Anne Le Pen et Louis Le Calvez par Marie Boucher, 11p.
- De la paroisse à la commune...à Lanmodez, par Guy Le Potier, 8p.
- Conseil de révision – conscription, par Joseph Lohou, 3p.
- Tisserands d'Uzel (1), par Claude et Michel Le Chapelier et généalogie Planeix, par Marie Boucher, 5p.
- Les prisonniers français en Allemagne d'août 1914 à avril 1915, par Renée-Claude Marion, 8p.

Centre Généalogique du Morbihan
12 rue Colbert, 56100 LORIENT



La Chaloupe n° 125

- Seigneurs et seigneuries du Morbihan – 4 - Pluneret, par † Job Jaffré, 5p.
- Quelques aperçus de Plouharnel aux XVIIe et XVIIIe siècles, 1600-1800 (3), par Albert Janot, 7p.
- Le télégraphe Chappe en Bretagne (1), par Jean Pierre Volatron, 6p.
- Marie ou Guillemette (3), par Pierre-Yves Quémener, 7p.
- Les Duparc (1668-1947). Origines morbihanaises de l'évêque de Quimper, par Christiane Lasquellec, 2p.
- Joseph Josso (3) par Yvette et Gilbert Manic, 5p.
- L'étonnante descendance de Guillaume Chaussée, métayer à Saint-Dolay au XVIIe siècle, par Patrick Mahéo et Bernard Lebeau, 6p.

Chef d'Armor

108 boulevard de la Corniche, 22700 PERROS-GUIREC

Centre Généalogique du Poher

Boulevard de la République, 29720 CARHAIX

Cercle Généalogique d'Ille-et-Vilaine

Permanences et courrier :

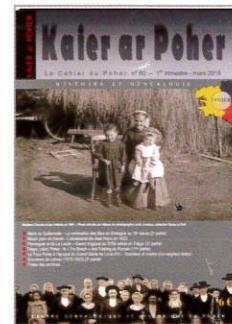
18 bis rue Frédéric Mistral, 35200 RENNES



Racines 35, n°125

- De l'arracheur de dents au dentiste, par Ginette Grossetête-Foutel, 6p.
- Robert d'Arbrissel, par André Desmots, 11p.
- Jean François Joseph Du Bois, docteur en médecine. Sa descendance propriétaire à Québricac, par Bernard Arribard, 5 p.
- Auguste Renaut, marin sur le Pluton, suite par Jean Lorand, François Bogaert et Jean Louis Rouxel, 1p.
- Originaires d'Ille-et-Vilaine : ils décèdent à l'hôpital général Saint-Jean Baptiste à Aire –sur-la-Lys (Pas-de-Calais), par Bénédicte Reigner-Troude, 2p.

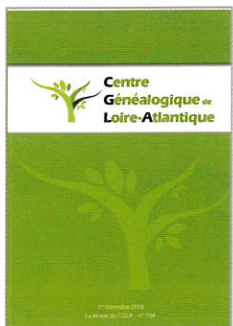
- Marie ou Guillemette. La nomination des filles en Bretagne au XVIe siècle, (2ème partie) par Pierre-Yves Quémener, 18p.
- Mourir pour un cheval. L'assassinat de Jean Huon en 1622, par Jérôme Caouën, 4p
- Penanger et de La Lande. Gwerz tragique au XVIIe siècle au Trégor (2ème partie), par Daniel Giraudon, 12p.
- Trégor, Léon, Poher : Le "tro breiz" des Trolong du Romain (1ère partie), par Marc Jeanlin, 12p.
- Le pays Poher à l'époque du Grand siècle de Louis XIV. Grandeur et misère d'un seigneur breton : Alain de Guer (1628-1702), par Sœur Marie Béatrice, 8p.
- Souvenirs de Lohuec (1915-1925) 2ème partie, par Pierre L'Hostis, 10p.
- Trésor des archives. Quelques lettres inédites adressées au chevalier de la Tour d'Auvergne par son beau-frère, Yves Limon du Timeur, 3ème partie, par Jérôme Caouën, 4p.



Kaier ar Poher n° 60

Centre Généalogique de la Loire Atlantique

1 Rue Darbeffeulle – 44100 NANTES



CGLA

- Des Autrichiens aux Batignolles : la famille Luggier, par Louis Le Bail, 8p.
- Christophe Ripault, Sieur de la Caffinière, par Alain Cardou, 4p.
- Un toit et du pain à Savenay – 1783-1784, par Bernard David, 4p.
- Les rues de Nantes : le quai du marquis d'Aiguillon, par Jean-Luc Hervy, 4p.
- Cinq ans de bague pour l'amour d'Anne Marie. Le destin tragique du Sarzeautin, Guillaume Marie Guyomard (1807-1858), par Jean-Pierre Mazery, 16p.

Mémoire Vivante de Fégréac

Mairie, 44 FEGREAC

memoirevivante.fegreac@voila.fr

CEGENCEB

Siège : Mairie de Mauron, 56430 MAURON

- Lantillac et Muel, Dictionnaire d'Ogée, 3p.
- Louis Joachim Gillet. Prieur – recteur de Mohon, par Anne Martin, 1p.
- Veux-tu que je te fredonne le cri des canons qui tonnent...par Mickaël Le Landais, 8p.
- Le bonnet fourré au beurre, par Joseph Boulé, 2p.
- Tel est cru défunt qui n'en a que la mine, par Mickaël Le Landais, 3p.
- Les tests ADN dans la généalogie, par Gisèle Morlan, 3p.
- Joseph, fusillé en 14, par Mickaël Le Landais, 8p.



Souche n° 61

Centre Généalogique du Finistère
(voir page 2 de couverture)



Brest



Morlaix



Quimper



Carte des paroisses et trèves du Finistère avant 1789



Crozon



Le Relecq-Kerhuon



Moëlan sur Mer